This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NEDL TRANSFER
HN 5X3E 9

R.C. 70930

KC 10930

MEMOIRES
DE
BASSOMPIERRE.

MEMOIRES
DU
MARÉCHAL
DE
BASSOMPIERRE,

CONTENANS

L'HISTOIRE DE SA VIE,

Et de ce qui s'est fait de plus remarquable à la Cour de France pendant quelques années.

TOME SECOND.

A AMSTERDAM,
AUX DÉPENS DE LA COMPAGNIE.

M. DCCXXIII.

KC 10930
HARVARD UNIVERSITY LIBRARY
047452

MEMOIRES
DU
MARÉCHAL
DE
BASSOMPIERRE.

JOURNAL
DE MA VIE.

Année 1615.

L'ANNÉE 1615. commença par la contestation de l'article du Tiers-État, qui fit un peu de rumeur dans les États. Enfin on le plâtra : l'affaire de S. Germain suivit : puis le Carême-prenant, auquel Mr le Prince fit un beau ballet, & le lendemain fut la conclusion des États. Quelques jours après, Madame dansa ce beau & grand ballet à la salle de Bourbon, où les États s'étoient tenus, lequel ne pût être dansé le jour que l'on avoit proposé, pour le grand monde qui remplit la salle, où l'ordre ne fut bien gardé. Pour à quoi re-

medier, la Reine commanda à Mr d'Espernon & à moi de garder les avenuës, & ne laisser passer que ceux qui auroient des mereaux pour marque de pouvoir entrer : ainsi l'ordre fut très-bon.

Comme j'étois à l'executer ; il me vint un courrier, qui m'apporta nouvelles de l'extremité de la maladie de ma mere : mais la Reine ne me voulut souffrir de partir qu'après le ballet ; auquel soir je passai bien ma soirée, entant que les yeux le peuvent faire.

Je pris donc congé de la Reine & des Dames, & m'en allai trouver ma mere, que la joye de me voir, remit en quelque santé, & ayant demeuré quinze jours avec elle, j'allai de là voir mes amis en Allemagne, & puis m'en revins peu après Pâques à Paris.

J'ai dit ci-dessus que j'étois allé à Roüen en grande compagnie, quand le procès que j'avois contre Entragues fut sur le Bureau, & que mes parties, voyant qu'infailliblement ils seroient condamnez, s'aviserent, pour un dernier remede, de dire qu'elles avoient sçû, que j'avois des parens au degré de l'Ordonnance, en nombre suffisant au Parlement, pour le pouvoir recuser, demanderent une évocation, & que cependant qu'ils infor-

informeroient, le Parlement fût interdit de connoître de notre procès. J'offris alors au Parlement, que si j'avois le nombre des parens capables d'évocation, mais un seul au degré de l'Ordonnance; je consentois de perdre ma cause : mais il fallut néanmoins ceder aux formes; ce qui leur donnoit tems d'informer; & par ces chicanes, & autres semblables, firent en sorte que je ne pus depuis ce tems-là avoir jugement de mon procès. Mais comme ils n'avoient plus de refuites, ils s'aviserent, par le conseil de l'Evêque de Beauvais, d'envoyer demander à Rome des Juges déleguez, pour connoître de cette affaire; ce qui n'est point usité, si les deux parties n'en conviennent, ou que ce ne soit après que le Diocesain, le Metropolitain & le Primat auroient donné des sentences diverses. Néanmoins subtilement ils en extorquerent, & demanderent l'Evêque de Xaintes, qui étoit Mr le Cardinal de la Rochefoucault, lesquels ils sçavoient bien qu'ils ne l'entreprendroient pas contre les formes, l'Evêque de Laon, de la Maison de Nangis, qui étoit mon cousin, afin d'avoir lieu de le recuser, & l'Archevêque d'Aix, qui étoit un saffranier & un fripon, tenu pour fou, & qui

pour douze cens écus que l'Evêque de Beauvais luy avoit promis, s'offrit de faire tout ce qu'il demanderoit de luy. Mais par malheur, comme on le vint proposer à Rome, où il n'étoit pas moins décrié, & connu pour tel qu'il étoit en France, il fut refusé. Ce qui fit avoir recours à une autre ruse, qui étoit, que puisqu'ils ne se soucioient pas que la chose fût bonne & valable, pourvû qu'elle fût, ils demanderent l'Evêque d'Aix, à cause de la conformité des noms, & n'y avoit que la difference d'Archevêque & d'Evêque, & celle du rang : car l'Archevêque eût été nommé le premier, & l'Evêque le dernier.

Ayant extorqué cette chose de Rome, sans ma participation, requisition, consentement, ni connoissance, l'Archevêque d'Aix, ni mon Evêque, ni mon Metropolitain, sans être nommé dans la commission, mais seulement l'Evêque d'Aix, & quand tout cela eût été, sans appeller ses associez en la commission, sans lesquels il ne pouvoit agir, sans me faire citer, moy absent en Allemagne, envoya à mon logis, & parlant à un Suisse, lui laissa un exploit, qu'il n'entendoit point, au bout de trois jours, sans ouyr les parties, ni contestation, ni refus même

me de me presenter, ou autre formalité, il declara, de sa pure autorité, une promesse de mariage qu'il ne vit point, car elle étoit avec les autres pieces du procès à Roüen, bonne & valable, & me condamna de l'accomplir quinze jours après Pâques, sur peine d'excommunication.

Je ne sçûs rien de tout cela, que la veille que je partis de Nancy, où étoit ma mere, & m'en vins à Paris, où d'abord je fis casser tout ce que ce fou enragé avoit fait, & en eus une prise de corps contre luy, & congé de la Reine, indignée, comme tout le monde, de l'infamie de cet homme, de l'executer; mais encore de prendre deux cens Mousquetaires Suisses, pour le conduire plus sûrement aux prisons de Roüen. Il se tint quelques jours caché, mais non si bien, que je n'en eusse le vent; quand Mr le Nonce, qui craignoit ce scandale, & les autres Evêques, qui craignoient l'affront que ce galand homme alloit recevoir, me parlerent de m'en desister, en me promettant, que le Clergé demanderoit au Pape des nouveaux Juges, & le Nonce me donnant parole, que sa Sainteté dans trois mois, au plus tard, casseroit, comme avoit déja fait le Parlement, toutes

les procedures de cette bête. Ce qu'il fit, & me donna le choix des personnes qu'il delegueroit en France, pour achever & terminer ce procès. Mais je n'en voulus aucun, jusques à ce que j'eusse eu un plein & entier jugement au Parlement, où j'étois attaché, & où cette cause étoit retenuë.

Je me trouvai à ce retour en de très-grandes perplexitez, non seulement à cause de cette affaire-là, mais aussi pour plus de seize cens mille livres que je devois à Paris, sans moyen de les payer; & mes creanciers, qui me voyant en aller sur le sujet de l'extremité de la maladie de ma mere, avoient eu quelque esperance, que des biens que j'heriterois, je les pourrois satisfaire; me voyans revenir, & ma mere garantie de son mal, étoient hors d'esperance de sortir d'affaires avec moy, & par consequent fort mutinez. Il y avoit aussi broüillerie en une maison, entre un mary & une femme, dont j'étois le principal sujet, qui me mettoit en peine. Mais plus que tout une fille grosse de sept mois, que je n'attendois que l'heure que l'on s'en apperçût, avec un grand scandale, & une mauvaise fortune pour moy.

Il arriva que peu de jours après j'eus la

cassation des procedures de ce bel Evêque d'Aix, & la mort de ma mere, qui m'apporta quelque cinquante mille écus d'argent, & me donna moyen de vendre pour cent mille écus de bien, & cent mille francs, que j'eus de tous les dons verifiez que j'avois, dont je traittai avec un nommé Vertou, me firent payer sept cens mille livres de dettes, qui me mirent fort à mon aise. La broüillerie, qui étoit entre le mari & femme, s'accommoda. La fille accoucha heureusement, & sans que l'on s'en apperçût, le 13. d'Août, & je m'en allai à Roüen, où je gagnai mon procès contre Entragues, à pur & à plein; de sorte que je fus delivré à même, ou peu de tems, de tous ces divers & fâcheux inconveniens.

Le Parlement fit des remontrances au Roi, qui furent mal reçûës. La Reine vint tirer huit cens mille écus, qui restoient à la Bastille, & fit prendre prisonnier le President le Jay, qu fut mené à Amboise. Le Roi, la Reine & Madame partirent le dix-huitiéme d'Août, pour aller à Bourdeaux, achever le double mariage d'Espagne, où je pensois le devoir accompagner; mais comme Mr le Prince & ses Partisans se mirent en même tems en campagne, pour divertir le Roi de son

mariage, & broüiller les cartes, le Roi mit une armée sur pied, de laquelle il fit Mr de Bois-Dauphin Lieutenant General, & Mr de Praslin Maréchal de Camp; il me commanda de demeurer avec eux, & laissa le Regiment des Suisses de Gallaty en ladite armée.

Nous fûmes conduire le Roi & la Reine jusques à Berny, & puis revinmes à Paris, où après avoir demeuré peu de jours, pendant que l'armée se mettoit sur pied, j'allai cependant le vingt-sixiéme d'Août gagner mon procès à Roüen, & eus Arrêt en ma faveur le Vendredy quatriéme de Septembre.

Là je vis pour la premiere fois Mademoiselle Tourmente, avec laquelle je fis connoissance. A mon retour de Roüen, qui fut le sixiéme, je trouvay que Mr le Maréchal de Bois-Dauphin étoit déja parti, pour aller à Meaux, ce qui fit que je ne sejournay qu'un seul jour à Paris, & en partis le huitiéme jour de Septembre, jour de Notre-Dame, & les vins trouver à Meaux, d'où il partit le lendemain, avec ce qu'il avoit d'armée, & vint loger à Aci.

Le Jeudy dixiéme il arriva à Crespy en Valois, & y sejourna le lendemain.

Le Samedy douziéme il vint au Pont S. Maixance,

Maixance, & le lendemain Mr le Maréchal envoya Mr de Praslin, avec deux coulevrines & deux compagnies de Suisses & moi, pour assieger Creil sur Oyse, ayant aussi donné rendez-vous à dix-sept compagnies du Regiment de Piedmont de s'y trouver en même tems, lesquelles n'y arriverent à tems. Mr de Praslin envoya sommer le Capitaine, qui y commandoit pour Madame la Comtesse, nommé Rumbaud, de rendre le Château; ce qu'il fit, après avoir vû notre canon. J'en fus prendre possession, & peu après arriverent les compagnies de Piedmont, desquelles j'en laissai une à Creil, & revins avec les autres, & les Suisses au Pont St Maixance, où Mr le Maréchal sejourna encore le Lundi quatorziéme.

Le Mardi quinziéme, l'armée vint loger à Verberie, auquel lieu les ennemis vinrent la nuit, nous donner quelque allarme, & au gai de la riviere, qui est devant Verberie, mais ils trouverent une compagnie de Suisses, qui les fit retirer à coups de mousquets. Nous y sejournâmes encore le lendemain.

Et le Jeudy dix-septiéme, nous prîmes le logement de Verneüil, pour être plus commode pour faire tête à Mr le Prince,

 en

en cas qu'il voulût passer la riviere d'Oyse, pour venir à Paris, comme l'on disoit. Il prit cependant Chavigny, & étant venu devant Mondidier, il en fut repoussé, & delà nous tenant en jalousie, s'il tireroit vers la riviere de Marne ou d'Oyse, nous obligea de demeurer audit Verneüil.

Le Mercredi vingt-troisiéme nous prîmes le logement de Barou, où nous fûmes le Jeudi & le Vendredi.

Le Samedi vingt-six nous prîmes celui de Dammartin, & y demeurâmes jusques au Mercredy trentiéme, que nous revinmes à Meaux, auquel lieu notre armée se fortifia de plusieurs diverses troupes de Cavalerie & d'Infanterie, qui s'y vinrent joindre.

Nous en partîmes le Samedi troisiéme Octobre, & vinmes loger à Farmoutier, où nous sejournâmes le Dimanche.

Et le Lundi cinquiéme allâmes à la Ferté-Gaucher.

Le Mardi sixiéme, à Montmiral.

Le Mercredi à Montincourt, pensant aller secourir Espernay, que Mr le Prince assiegeoit, & l'y combattre, puisque nous n'avions pû sauver Château-Thierry, qu'il avoit pris trois jours auparavant; mais nous eumes avis comme

ceux d'Espernay avoient ouvert les portes à son arrivée, & qu'il étoit délogé, pour aller à Sezanne en Brie.

Ce qui nous fit aller le Jeudi huitiéme, loger en un Village nommé Baye, & ayant envoyé le Regiment de Vaubecourt gagner la chaussée de St Prix, par où nous pourrions passer le marais de St Gon, qui dure près de quinze lieuës de long, il arriva que le Sr d'Escures, Maréchal des logis, General de l'armée, en qui Mr le Maréchal & Mr de Praslin avoient toute croyance, tomba extrémement malade, & ces Messieurs en une telle irresolution, qu'on ne les pouvoit porter à aucun dessein.

Cependant nous voyions que Mr le Prince alloit prendre Sezanne sur notre moustache, dont tous les Chefs de l'armée étant desesperez, nous allâmes, le Mestre de Camp du Regiment de Piedmont, de Vaubecourt, l'Espinasse & moy, trouver Mr de Refuges, Intendant des Finances & de Justice de notre armée, personnage de rare vertu, pour le prier d'animer nos Generaux & Maréchal de Camp à se resoudre.

Il nous dit, qu'il n'avoit pas manqué déja de les y presser, mais qu'ils lui avoient répondu, qu'il nous falloi avoir

la contenance & le dessein de l'ennemi, pour sur cela former le nôtre, & que la maladie d'Escures, auquel ils croyoient comme à un Ange, les tenoit ainsi en suspens. Je leur dis alors : voyons d'Escures, & lui persuadons de leur mander, que s'ils ne passent la chaussée, pour gagner Sezanne, que Mr le Prince la prendra infailliblement le lendemain. Ce que nous fimes, & d'Escures jugea, comme nous, qu'il nous falloit fortement passer la chaussée, & qu'il leur alloit mander, qu'il la falloit necessairement passer, & aller aux ennemis. Mr le Maréchal dit, qu'il vouloit attendre quelques troupes, qui lui devoient venir, & joüer à jeu sûr. Sur cela, d'Escures lui manda, qu'il n'y avoit plus lieu d'attendre ; que s'il ne passoit, il ruinoit les affaires du Roi.

Alors il vint lui-même, pour s'en resoudre avec d'Escures, où il nous trouva, & fut conclu, que Vaubecourt passeroit encore le jour même avec son Regiment, & prendroit quelque poste avantageux. Que Piedmont tiendroit le bout de deçà de la chaussée, & que tous deux feroient passer toute la nuit le bagage de l'armée, que nous fimes accompagner de Carabins, & l'on donna rendez-vous au reste

de

de l'armée au bout de la chaussée au lendemain à la pointe du jour, ce qui s'executa ponctuellement, & Mr de Praslin passa puis après le Vendredi neuviéme la chaussée, avec la compagnie des Gendarmes de la Reine, qu'il commandoit, me laissant la charge & l'ordre pour faire passer le reste, puis de faire la retraite avec les neuf compagnies de chevaux legers, ordonnées pour cet effet; ce que je fis sans desordre : hormis que celui, qui porta l'ordre aux chevaux legers, se perdit la nuit, & ne leur porta qu'au jour. Ce qui fut cause qu'ils arriverent comme tout achevoit de passer, & je laissai pour la retraite les compagnies de Gendarmes de Lorraine, Vaudemont & Montbason, qui étoient du Regiment de Cavalerie, dont on m'avoit donné le commandement, comme le Regiment de Picardie; dont Mr du Mayne avoit quelques jours auparavant défait quatre compagnies au Bac de Choisy, comme elles venoient au rendez-vous de l'armée, qui avoit fait la retraite, comme le premier Regiment commençoit à défiler.

Nous vîmes marcher de loin douze ou quinze gros de Cavalerie, qui étoient nos chevaux-legers, mais l'on crût que c'étoient les ennemis, Je pris mes trois compagnies

compagnies de Gendarmes, pour tenir ferme, & payer de nos vies, pour faire passer le Regiment : ce qu'il fit, & bien vîte; mais les ayant envoyez reconnoître, nous trouvâmes que c'étoient des nôtres. Ainsi nous gagnâmes Sezanne, & logeâmes notre armée aux environs. Et à peine étoient nos carabins & chevaux legers passez, que les ennemis vinrent porter là, l'alarme quant & eux : ce qui les fit remonter à cheval en diligence, & envoïer leurs bagages au quartier de Piedmont.

Les ennemis avoient cinq gros de Cavalerie, qui paroissoient sur un tertre, sans se bouger, sinon que quand ils nous virent avancer, ils se retirerent avec bon ordre derriere ce tertre. Et comme nous fimes alte, croyant que leur armée entiere étoit au vallon, ils remonterent, & furent en cet état-là jusques à la nuit, qu'ils se retirerent. Nos Carabins prirent quelques valets de leur armée, qui nous dirent, qu'ils se preparoient pour nous venir combattre le lendemain. Et je pense que les ennemis les avoient fait prendre exprès, pour nous dire cette nouvelle, afin de nous cacher leur dessein, qui étoit de faire passer à leur armée les marais de St Gon à Pleurs, où il y a une chaussée, afin de mettre ledit

marais entr'eux & nous, pour pouvoir aller en sûreté gagner la riviere de Seine, & la passer avant que nous nous pussions opposer à leur passage.

Sur cet avis, conforme aux apparences, nous nous mîmes en état de donner bataille, en cas qu'ils se presentassent. Le Samedi matin dixiéme Mai, les mêmes cinq gros parurent seulement sur le même tertre, ainsi qu'ils avoient fait le jour precedent : ce qu'ils ne firent à autre dessein, que pour nous cacher le passage de leur armée sur la chaussée de Pleurs : ce qu'ils continuerent encore le Dimanche onziéme Octobre. Nous ne mîmes notre armée en bataille, ainsi que le jour precedent, à cause du mauvais tems, nous contentans de leur opposer notre Cavalerie. Ils se retirerent de meilleure heure ce jour-là, qu'ils n'avoient fait le precedent, pour aller rejoindre leur armée, qui avoit fait une grande traitte, pour arriver à Mery sur Seine, & passer avant qu'ils nous pûssent avoir sur les bras. Nous ne sçûmes que la nuit leur passage & délogement.

Le lendemain, Lundi douziéme, nous vînmes prendre logement à Barbonne. En partant le matin de Sezanne, les chevaux-legers eurent ordre d'envoyer vingt

chevaux

chevaux à leur queuë, pour prendre largue de leurs logemens, & de leur route; mais ils vinrent dire à Mr le Maréchal, qu'ils étoient si fort harassez des deux jours precedens, ausquels il leur avoit fallu être continuellement à cheval, qu'il leur étoit impossible de pouvoir choisir dans tout leur corps vingt chevaux, qui pussent faire cette corvée.

Monsieur le Maréchal s'étonna de cette harangue, peu coûtumiere d'être faite par des chevaux legers, & moins au commencement d'une guerre. Je m'offris d'y aller avec vingt chevaux, s'il me le vouloit permettre. Et au refus, qu'il m'en fit, je lui dis, qu'il m'avoit fait la faveur de me donner le commandement d'un Regiment de grosse Cavalerie, composée des Compagnies de Lorraine, Vaudemont, Montbason, & la Chastre, lesquels tiendroient à honneur d'être employez aux corvées que les chevaux legers ne voudroient ou pourroient faire, & que je le suppliois, qu'il me donnât la commission d'y envoyer dix Gendarmes de la Compagnie de Mr de Lorraine, & dix de celle de Mr de Vaudemont. Il le trouva très-bon, & à l'heure-même j'envoyai l'ordre par Lambert à la pre-

miere,

miere, & par des Estangs à l'autre, qui me prierent de trouver bon qu'ils y allassent avec eux.

Ces deux trouppes nous vinrent faire rapport de ce qu'ils avoient pû découvrir du logement des ennemis, de la route qu'ils tenoient, & de leur ordre; mais celle que Mr de Couvonges avoit menée, nous dit de plus, que les gens, ausquels commandoit Mr du Mayne, & sa personne même, étoient logez au-deçà du marais de Saint Gon, lequel il leur avoit vû passer en un lieu, où un homme bien monté à peine s'en pouvoit retirer, étant dans le bourbier jusques aux sangles, & ne pouvant marcher qu'un de front. Lambert s'alla mêler parmi eux, comme s'il eût été des leurs, & oüit Mr du Mayne jurant & maugreant du logement, que Mr de Boüillon leur avoit donné, capable de le faire perdre. Il apprit aussi que leur département estoit à Saint Saturnin & à Tas.

Mr le Maréchal, sur cet avis, resolut de le faire attaquer, & moi ayant demandé la commission de l'executer, Mr de Praslin dit, qu'il la vouloit faire; parquoi je lui demandai donc d'être son soldat, & d'y mener six-vingts chevaux de trois Compagnies de Gendarmes, qui

qui étoient en l'armée sous ma charge. Ce qu'il m'accorda, & mena deux cens cinquante chevaux legers, cent Carabins, cent Gendarmes de la Compagnie de la Reine, & autant de celle de Monsieur; trente de la Compagnie de Mr de Chevreuse, & autant de celle de Genlis. Il prit de plus deux mille hommes de pied, & leur donna rendez-vous en un village, dont il ne me souvient du nom, à deux lieuës dudit Saint Saturnin, à une heure après minuit, où ils se trouverent.

Nous partîmes un peu après deux heures, & nous marchâmes droit à Tas, qui étoit le logement plus avancé devers nous : mais comme le jour nous eut pris à une demi-lieuë dudit Tas, on conseilla Mr de Praslin de faire faire halte, sur un lieu éminent, à nostre infanterie, & de nous avancer en diligence droit à Tas, avant que les ennemis pussent se retirer, & même pour nous soûtenir à la retraitte, en cas que l'on eût défait ce logement de Saint Saturnin, pour nous donner une amorce.

Notre ordre étoit, que cinquante Carabins seroient à chacune de nos aîles, puis cent chevaux legers de chaque côté plus en arriere, puis ma trouppe au milieu,

milieu, & derriere moi, sur les aîles, les deux cens Gendarmes des deux grosses Compagnies, & les soixante chevaux de Chevreuse & Genlis, pour gros de reserve. Nous marchâmes ainsi jusques à Tas, où nous trouvâmes les ennemis délogez. Il arriva qu'ayant passé Tas, Mr de Contenant, qui commandoit les chevaux legers de l'aîle droite, lequel se faisoit haïr de telle sorte par ceux de sa troupe, qu'il les craignoit plus dans le combat que les ennemis mêmes, se débanda avec un de ses chevaux legers nommé Vallieres, pour aller reconnoître la contenance des ennemis. Ce qu'ayant veu Mr de Vitry, qui commandoit ceux de l'aîle gauche, prit avec lui un chevaux leger, & l'alla joindre. Zamet & Monglas, qui commandoient en leur absence, en firent le semblable à leur imitation, & donnerent à toute bride jusques au corps de garde avancé de Mr du Mayne, que commandoit le Baron de Poüilly, où ils perdirent un Gentilhomme de Monglas, nommé Loumiere. Bien, disoient-ils, qu'ils blesserent le Baron de Poüilly. En ce même tems quelques chevaux legers se voulant debander pour suivre ces Chefs, Mr de Contenant leur cria qu'ils tournassent

ſent tête ; ce que les Carabins croyant être dit pour eux, ſe retirerent, & à leur imitation les chevaux legers ; tant il eſt de conſequence de ſe bien expliquer.

Alors Mr de Praſlin, Marillac & moi, courûmes aux chevaux legers, ſçavoir la cauſe de leur retraitte, ſans l'ordre de Mr de Praſlin, leſquels dirent que leurs Chefs leur avoient crié. Sur cela Mr de Praſlin leur dit, qu'ils ſe miſſent à côté & derriere les deux compagnies de Gendarmes, & me dit lors, ſi je les faiſois retourner à leur poſte, ils ne feroient rien qui vaille ; car leurs Chefs leur ont par mégarde donné l'allarme, qui fut la ſeule choſe qu'il fit ou dit en Capitaine de tout ce jour. Il me dit alors, ſi c'eſt à vous à avoir la tête, gouvernez-vous en ſage Capitaine, & non en jeune éventé, comme ces Meſſieurs, qui ont abandonné leurs troupes.

Sur ce, je mis ma troupe en deux gros, de ſoixante chevaux chacune, & deux de coureurs de dix chevaux chacun, compoſez de Gentils-hommes volontaires, dont Mr de Poigny eut la charge de l'un, & Mr de Betz de l'autre. Ainſi nous allâmes, ſalade en tête, droit aux ennemis, qui étans à douze cens pas de nous en bataille contre les hayes de Saint Saturnin,

turnin, lesquels étoient infailliblement perdus, pour n'avoir lieu de retraitte, & n'être pas trois cens chevaux, que bons que mauvais, des troupes levées nouvellement; contre nous qui en avions le double, des troupes entretenuës, & des plus belles du monde: mais par malheur il arriva qu'un Capitaine des Carabins, nommé la Saye, en qui Mr de Praslin avoit croyance, vint mettre en l'esprit irresolu de Mr de Praslin, qu'infailliblement ces hayes estoient farcies de mousquetaires, lesquels nous mettroient d'abord la moitié de nos gens par terre, & l'autre en desordre. Ce qu'il lui imprima si bien dans l'ésprit, qu'à l'heure même il m'envoya dire de me retirer. Je crus qu'il se mocquoit de moi, & lui mandai que nos chevaux avoient rompu leurs gourmettes, & nous emportoient droit aux ennemis. Sur quoi il vint à toute bride à notre tête, & cria halte: puis nous dit: Mordieu ne me connoît-on pas ici pour y avoir le premier commandement? Je lui dis, qui vous le dispute? mais je ne croi pas que Dieu vous veüille tant de mal, qu'il vous inspire de vous retirer, voyant devant vous des ennemis en peu de nombre, qui n'attendent que nous les joignions pour estre défaits. Il s'ap-

s'approcha lors de moi, & me dit tout bas : vous ne jugez pas qu'il y ait deux mille mousquetaires dans ces hayes, dont je suis bien averti. Je lui dis : au moins, Monsieur, voyons si cela est vrai. Si vous voulez escarmoucher avec vingt chevaux, à cinquante pas des hayes, ils ne se tiendront jamais de tirer quelque coup qui nous fera reconnoître ce qui en est : mais je gage ma vie, qu'il n'y en a point. Il me dit, je le sçai mieux que vous, & vous prie de faire la retraite avec vos troupes. Je lui dis, qu'elle étoit bien aisée à faire devant des gens qui s'enfuyoient. Et ainsi ayant Mr du Maine en nos mains, qui infailliblement y fût demeuré mort ou pris, avec un quart de la Cavalerie de leur armée, qui eût donné telle épouvante au reste, qu'ils se fussent débandez en suitte, Dieu nous ôta l'esprit & la connoissance de ce que nous pouvions & devions faire, & mit un tel dégoût dans notre armée, & telle opinion de nos Chefs, qu'il sembloit que nous fussions nous-mêmes défaits.

Ce fut le Mardy treiziéme Octobre, que nous fimes cette belle affaire, ou pour mieux dire que nous ne fimes rien, sinon aller prendre notre logement à Villenoce. Le

Le Mercredi quatorziéme nous arrivâmes à Nogent, où nous eûmes avis, que Mery sur Seine leur avoit ouvert les portes, & qu'ils avoient passé la riviere. Nous la passâmes le Jeudi quinziéme, & avions ordre de loger à Trainel, mais comme il n'y a que deux petites lieuës de Nogent, que le tems étoit fort beau & l'heure fort haute, les Chefs murmurerent de cette petite traitte, disant que l'on vouloit donner loisir à Mr le Prince de se saisir de Sens. D'Escures, qui étoit en carrosse bien malade, nous dit en passant, que nous pourrions bien perdre Sens, si nous ne nous hâtions davantage, & que nous pouvions bien loger à Granges, qui étoit à deux bonnes lieuës de là. Je dis à Mr de Praslin, que je m'asseurois, que Mr le Maréchal le trouveroit bon. Il me dit, que si je l'y voulois aller faire resoudre, il feroit le logement de l'armée tout prêt, pour faire marcher. Mr le Maréchal vouloit des perdreaux, & y courus; & me doutant bien qu'il le trouveroit bon, j'envoyai Cominges dès la mi-chemin, dire à Mr de Praslin & d'Escures, que Mr le Maréchal leur mandoit de faire le logement à Granges, & comme j'eus joint Mr le Maréchal, je lui dis que ces Messieurs me

jugeoient le logement de Trainel propre pour lui, à cause qu'il y avoit eu de la peste dans le Château où il devoit loger. Que la traitte étoit trop petite, & celle du lendemain, pour aller à Sens, trop grande; mais s'il lui plaisoit de loger à une lieuë plus avant, en un lieu nommé Granges, il seroit très-bien. Il s'y accorda, & je m'en revins comme déja tout marchoit à Granges.

Il faut sçavoir que les ennemis marchoient côte à côte de nous, à une lieuë de distance, sans sçavoir de nos nouvelles ny nous d'eux, tant tout estoit en desordre parmi nous; & le logis de nos chevaux legers étoit le même que Mr de Boüillon avoit donné aux troupes de Mr de Luxembourg. Leurs Maréchaux des logis & les nôtres se rencontrerent au logement, & comme les nôtres étoient plus en nombre, ils chargerent ceux des ennemis, & les chasserent, lesquels vinrent porter l'allarme à Mr le Prince, qui fit mettre son armée en bataille, pensant nous avoir sur les bras, & la fit camper cette nuit-là dans une plaine, à une lieuë derriere nous, sur le chemin de Sens, où nous allions tous deux.

Il arriva encore une autre chose, par cas fortuit, qui les tint en allarme, qui

nous servit beaucoup. C'est que ceux de Granges avoient retiré leurs personnes & leurs biens dans l'Eglise du village, qui étoit assez bonne pour coups de main, & mise en cet état pour leur conservation dès les guerres de la ligue. A l'arrivée de Mr de Praslin, avec qui j'étois, nous trouvâmes que le Prevôt de l'armée, qui étoit un assez bon voleur, pensant gagner beaucoup dans cette Eglise, s'il s'en rendoit maître, les somma de mettre ses Archers dedans pour la garder; & eux ayant répondu qu'ils ne l'ouvriroient point, jusques à l'arrivée des Chefs, ce Prevôt avoit fait tirer quelques arquebusades, & eux y avoient répondu : mais lors qu'ils virent Mr de Praslin, ils lui manderent qu'ils étoient prêts de sortir, & de venir en leurs maisons, & de fournir des vivres & ustensilles, & ce qu'il ordonneroit. Ce que Mr de Praslin accepta, & leur manda, qu'ils ne sortissent point que chacun ne fût logé, & à l'heure même les fourriers de notre Cavalerie legere nous ayant porté l'allarme de l'armée des ennemis, qui étoient sur nos bras, nous avançâmes avec les troupes, fait à fait qu'elles arrivoient. Et comme Mr le Maréchal vint à Granges, trouvant cette contestation

entre le Prevôt & les païsans renouvel-lée, sans s'enquêter de ce que Mr de Praslin leur avoit ordonné, fit tirer trois coups de canon à cette Eglise, & les païsans s'étant rendus à sa misericorde, commanda à ce Prevôt d'en prendre quatre des principaux : ce qu'il executa avant notre retour, que nous lui rapportâmes que les ennemis étoient à plus de deux lieuës de nous, & que notre tête étoit forte de telle sorte, que les ennemis ne pouvoient rien entreprendre contre nous, à cause d'un profond ruisseau qui étoit entr'eux & nous, qui nous separoit. Et bien qu'ils se fussent avancez à demi-lieuë proche de Granges, avec leur Cavalerie, ils s'étoient neánmoins retirez à l'entrée de la nuit, lors que ces trois coups de Canon avoient tiré, qui leur firent croire que notre armée marchoit, pour les aller attaquer.

Ils se mirent donc en bataille, & y coucherent toute la nuit, & le lendemain attendirent jusques à neuf heures, que nous les vinssions attaquer; mais nous partîmes au jour dudit Granges le Vendredi seiziéme, & arrivâmes à Sens avant les ennemis, lesquels sans doute se fussent emparez de la Ville, s'ils y fussent arrivez les premiers, vû la difficulté

que

que les habitans firent de nous y recevoir, & les grandes intelligences que Mr le Prince y avoit. Nous nous logeâmes aux Fauxbourgs, & à peine pûmes-nous obtenir de ceux de Sens, que les Chefs, avec leurs compagnies logeassent en la Ville.

L'Armée ennemie prit son logement à Mallay, qui est à une lieuë de là; & y eut plusieurs escarmouches tout le tems que nous fûmes à vûë les uns des autres, qui fut le Samedi & Dimanche suivant le soir. Les habitans de Sens tenoient leurs portes, & ne laissoient entrer nos soldats qu'à la file, pour acheter leurs denrées, de sorte que Mr le Maréchal, Mr de Praslin, & ceux qui étoient logez dedans, étoient en la puissance de ceux de la ville, affectionnez à Mr le Prince, qui étoit si proche d'eux.

Comme nous fûmes au Conseil, on resolut de se rendre maîtres de la Ville: ce que je proposai de faire, si l'on m'en donnoit la charge; & ayant fait voir l'ordre que j'y voulois tenir, il fut approuvé, & l'eus de l'executer.

Donc le Samedi matin dix-sept, je fis entrer plus de cent Suisses à la file, qui faisoient semblant d'aller acheter des denrées, & eurent ordre de se rendre à

la place, où il y avoit un autre Capitaine & des Officiers, qui leur diroient ce qu'ils avoient à faire: je donnai aussi ordre à un autre Capitaine, nommé Reding, gentil soldat, d'entrer avec cinquante autres Suisses à la file, & de marchander des choses près de la porte, afin que quand ils me verroient entrer ils vinssent par dedans à moi, & fis tenir le Capitaine Hessy, avec deux cens Suisses, le plus près que je pûs de la porte, d'où il ne fût point apperçu, pour venir au premier signal que l'on lui donneroit, que je serois entré. J'avois aussi fait dire au Maire, qu'il commandât à la porte, de faire entrer une escoüade de Suisses, pour faire garde devant le logis de Mr le Maréchal; ce qu'il avoit fait. Il étoit aussi entré par les autres portes de la Ville plus de deux cens soldats François, & quantité de Capitaines & Officiers, lesquels se devoient rallier au premier bruit.

Ainsi sur les neuf heures du matin j'entrai dans la Ville avec six hallebardiers, qu'ils avoient toûjours veu marcher devant moi. J'avois aussi quatre ou cinq Capitaines qui m'accompagnoient, qui avoient chacun deux trabants à leur suitte. Il y avoit de plus douze ou quinze

Gen-

Gentilshommes volontaires ou de mes domeſtiques. Ainſi en entrant, ſans faire mine de vouloir rien entreprendre, je m'arrêtai ſous la porte, & demandai qui étoit celui qui commandoit; lequel vint à moi, & je le ſaiſis. A même-tems vingt hallebardiers Suiſſes ſe preſenterent aux bourgeois faiſant la garde: les cinquante Suiſſes s'avancerent auſſi, afin que ceux qui gardoient ne fiſſent bruit par la ville, & les ayant deſarmez, je fis entrer les deux cens Suiſſes du Capitaine Heſſy, qui furent ſuivis de ſix cens autres, qui étoient tous prêts, & allerent prendre les principales places & carrefours de la Ville, où ils camperent, ayant oſté la Garde des Portes aux habitans, ſans aucune oppoſition ni deſordre. Et après dîner, Mr de Praſlin, qui outre la Charge qu'il avoit en l'armée, étoit encore Lieutenant du Roi dans la Province, alla en la maiſon de Ville, où il depoſſeda le Maire & les Officiers ſoupçonnez, & en établit en leur place des aſſûrez au ſervice du Roi. Les ennemis ne ſortirent de ce jour-là de leurs quartiers devers nous, & y ſejournerent comme nous.

Le lendemain Dimanche, dix-huit, nous tînmes conſeil, pour ſçavoir com-

me nous conſerverions Sens, & quelle garniſon nous y mettrions: ce que nous ne pouvions faire ſans affoiblir notre armée. Mais le Lieutenant General Augenon, le Lieutenant Criminel & l'Archidiacre, nommé le Blanc, qui étoient les plus affidez au ſervice du Roy, nous aſſurerent que, pourvû que l'on chaſſât de la Ville vingt-cinq habitans mutins, ils répondoient de la conſerver ſans garniſon. Ce que l'on reſolut de faire, & on leur dit, qu'ils aviſaſſent avec Mr de Praſlin ceux qu'il faudroit chaſſer.

Le Lundi dix-neuviéme, l'armée ennemie délogea de Mallay, & je montai à cheval pour voir leur délogement, & donner quelque coup de piſtolet, ſi le cas s'y offroit; mais ils laiſſerent quelques cent cinquante chevaux, & cinquante Carabins à leur retraite: & moi n'en ayant que vingt, & eux ſe tenans ſerrez, après les avoir conduits une lieuë par delà Mallay, m'en revins à Sens, où je trouvai que l'on avoit envoyé des billets à vintg-cinq bourgeois, pour ſe preparer le lendemain pour être menez à Paris, avec une eſcorte d'une de nos Compagnies de Carabins. J'étois logé chez le Doyen de l'Archevêché, bon homme, & bon ſerviteur du Roi, qui me vint trou-

trouver, pour me dire, que l'on emmenoit deux des Chanoines nommez Miette & l'Hermite, dont il me pouvoit répondre du premier, & qu'il n'y avoit au monde un meilleur serviteur du Roi, & qu'il me supplioit d'avoir pitié de lui, & de lui permettre qu'il me pût parler.

J'allai à la chambre du Doyen, où ce pauvre homme étoit si éperdu, qu'il ne sçavoit ce qu'il faisoit. Enfin l'ayant remis, il me dit, qu'il n'avoit autre crime, sinon d'avoir dit, qu'il voudroit que Mr le Prince fût Roi. Bien me confessoit-il, qu'il l'avoit dit, voyant Madame la Princesse si belle & jolie, qu'elle meritoit d'être Reine, mais qu'il n'avoit jamais entendu que ce fût de France. Moi qui étois de sa même Religion, entrepris son salut, & lui promis de l'assister. Je m'en allai à l'heure même au Conseil, où j'étois mandé, chez Mr le Maréchal, auquel je dis le crime du Chanoine Miette, & la passion & interêt que j'avois à son salut; ce qu'il m'accorda. J'avois trouvé, en entrant à la chambre de Mr le Maréchal, tous les condamnez à sortir de la Ville, qui me firent tant de prieres, soûmissions & pitié, que mon cœur se tourna en leur faveur. Ce qui me convia de dire à Mr de Refuges, pour-

quoi veut-on deserter cette ville des principaux habitans, la plûpart desquels n'ont autre crime que l'inimitié des deux Lieutenans & de l'Archidiacre? Pensez-vous que cela conserve mieux la ville? au contraire cela y fera naître tant de discordes & de brigues, par les parens & amis des chassez, que cent hommes des partisans de Mr le Prince, qui se presenteront aux portes, quand nous en serons éloignez, seront capables de s'en saisir, n'y ayant point de garnison. Je serois d'avis de conserver par douceur ce que vous ne voulez ou pouvez garder avec force, & en obligeant les gens condamnez, vous les rendrez affectionnez & fideles.

Mr de Refuges dit, qu'il entroit dans mon sentiment, & que si j'en faisois la proposition, qu'il l'appuyeroit de toutes les raisons que son esprit lui pourroit suggerer. Alors j'allai parler à d'Escures, que je gagnai aussi, & quand j'eus ces deux à ma discretion, je me sentis assuré de faire faire aux autres ce que je voudrois.

Donc sur la fin du Conseil, d'Escures ayant demandé, quelle compagnie de Carabins Mr le Maréchal vouloit qui allât accompagner les bannis à Paris, il lui

lui commanda de faire l'ordonnance à Montaland. Je pris sur cela occasion de dire, que Montaland nous seroit fort necessaire vers cette vallée d'Aillan, où les ennemis tournoient la tête, d'où il étoit, & y avoit son bien, dont il connoissoit le païs. Et ensuite je dis, que ces bannis ne nous faisoient pas tant de profit à envoyer à Paris, que l'escorte, qu'il leur falloit donner, nous causeroit de dommage. Que l'on mettoit par cet envoi une dissension éternelle dans la ville de Sens, de laquelle Mr de Praslin pâtiroit un jour, & qu'ils seroient plus affectionnez, si on leur faisoit la grace entiere; que ceux mêmes, qui avoient été pour nous, la demandoient, & que si c'étoit à moi à faire, je leur pardonnerois. Que je voyois le chemin ouvert pour le faire de bonne grace: c'est qu'ils m'avoient prié de parler pour eux, & que je pourrois leur répondre, que Mr le Maréchal m'avoit dit, que si Mr de Praslin & moi voulions leur servir de caution, qu'il le feroit; dont je m'assure qu'ils nous prieront vîtement, & que nous le ferions, après avoir tiré sureté convenable de leur foi & parole. Que cela rendroit la Ville très-affectionnée à Mr de Praslin, qui avoit interêt de s'y conserver de l'autorité:

torité : qu'elle conserveroit ses citoyens unis, & que nous serions sans crainte d'aucun sinistre accident pour le service du Roi, après que nous l'aurions éloignée.

Messieurs de Refuges & d'Escures fortifierent mon opinion de plusieurs raisons, & Mr le Maréchal & Mr de Praslin y consentirent, comme firent aussi les Lieutenant General & Criminel. Le seul Archidiacre nous fut contraire, qui protestoit, que si on laissoit ces gens dans la ville, qu'elle étoit perduë, & que pour lui, il étoit resolu, si nous le faisions, de sortir de la Ville en même tems que nous. Je le rappaisai, enfin, lui disant que ces exilez lui en auroient de l'obligation, & que je ferois qu'ils le prieroient d'interceder pour eux. Puis je sortis pour leur parler, lesquels furent ravis que je leur procurois avec l'honneur, la liberté de demeurer dans leur ville. Nous fîmes semblant de répondre pour eux, & ils se sont monstrez du depuis fort affectionnez au service du Roi.

Notre armée vint le Samedi vingtiéme loger à Joigny; mais comme quelques-uns des quartiers étoient plus avancez, & que l'on avoit envoyé plus avant battre l'estrade, pour prendre langue des

des ennemis, nos coureurs vinrent jusques à un ruisseau, qui est au devant de deux bourgs, nommé Chanlay, & sans trouver personne, un Gentilhomme des miens nommé Lambert, & un de Mr de Praslin, nommé Descombes, donnerent jusques aux portes de Chanlay, qu'ils trouverent fermées, & les Ponts levez, & un homme dehors, qui cueilloit des herbes, qu'ils amenerent à Mr de Praslin, qui menoit la tête de notre armée. C'étoit un Cuisinier de Mr de Luxembourg, qui l'asseura que les troupes de Mr de Luxembourg étoient logées audit Chanlay, qui étoient près de trois cens chevaux. Il s'y achemina en diligence, sur les rapports de Lambert & de Descombes, qui lui assurerent, que Chanlay étoit deçà le ruisseau, & que c'étoit un poste, où nous pouvions tous tenir en bataille, sans crainte d'y pouvoir être forcez par les ennemis, sur la moustache desquels nous pourrions prendre Chanlay, & les troupes qui étoient dedans.

Comme il y fut arrivé, ses ordinaires irresolutions le prirent, en sorte qu'il manda à Monsieur le Maréchal, avec qui j'étois alors, qu'il étoit là, que les troupes de Mr de Luxembourg étoient

à Chanlay, que l'on ne pouvoit forcer sans canon, que l'armée ennemie n'étoit qu'à une lieuë de là, & qu'il lui commandât s'il se retireroit, ou s'il attaqueroit Chanlay.

Mr le Maréchal lui manda, qu'il fît ce qu'il verroit bon estre, pour le service du Roi : mais moi qui connoissois qu'il s'en pourroit retirer, de peur de n'attirer sur lui le blâme du succès, que cette ambiguë réponse lui laissoit sur les épaules, je dis à Mr le Maréchal, que ce que Mr de Praslin lui en mandoit, étoit pour recevoir la réponse qu'il lui venoit de faire, afin de se retirer, & dire que sans son commandement, qui n'étoit precis, il eût pû deffaire ces gens enfermez, & déja en ses mains : de sorte qu'il me commanda d'y aller, & me chargea d'un double commandement, selon que je verrois qu'il se fallût retirer ou opiniâtrer. J'y allai donc au galop, & Dieu me fit rencontrer par les chemins les Suisses & l'artillerie, qui étoient avancez. Je dis au Lieutenant de l'artillerie, que Mr le Maréchal lui commandoit de mettre deux bâtardes au crochet, & les mener au trot à Mr de Praslin, & dis à même-tems au Capitaine Hessy, qui conduisoit le train, qu'il vînt courant

avec

avec cent hommes à la suite des deux bâtardes, & je continuai mon chemin à toute bride.

Je rencontrai Richelieu & Vaubecourt qui me montrerent, que si nous voulions faire seulement bonne mine, ces gens de Mr de Luxembourg étoient perdus, & qu'ils me prioient d'animer Mr de Praslin. Qu'au reste, ils répondoient de leurs vies, d'empêcher à l'armée entiere des ennemis le passage du ruisseau avec ces deux Regimens, mais qu'il faudroit faire avancer le canon en diligence. Je leur dis qu'il venoit, & que nous aurions à l'heure même deux bâtardes, que j'avois fait avancer par ordre de Mr le Maréchal, lequel suivoit, & qu'ils les fissent mettre en batterie, cependant que j'allois trouver Mr de Praslin; auquel je dis que Mr le Maréchal lui mandoit, qu'il seroit aussi-tôt à lui, avec l'armée & le canon, & qu'il garnît d'infanterie le bord du ruisseau, plaçant la Cavalerie où il jugeroit à propos. Qu'il lui envoyoit cependant deux bâtardes, pour escarmoucher, & lever les défences, attendant les autres pieces, & qu'il les employât d'abord qu'elles seroient arrivées, & que s'il me l'ordonnoit, je les irois mettre en batterie en un lieu que j'avois reconnu

en passant : ce qu'il trouva bon; me disant seulement, que je mandasse à Mr le Maréchal, qu'il s'avançât promptement.

Comme je m'en venois à nos bâtardes, je trouvai que Messieurs de Richelieu & de Vaubecourt les faisoient tirer au coin d'une tour bastie de boüe & de crachat, qu'ils renverserent à la seconde volée, de telle façon que dix hommes de front y pouvoient monter. En même tems Messieurs de Bois-Dauphin & de Praslin y arriverent, & furent priez par Messieurs de Contenant & de Vitry de recevoir à composition ces troupes, dont les Chefs étoient leurs amis, & qu'ils leur donnassent la vie, après avoir pris leurs armes, chevaux & bagages ; ce que Mr le Maréchal accorda à ces malheureux, qui montroient leurs mouchoirs & chapeaux, supplians que l'on leur fît bonne guerre.

Les deux entremetteurs pillerent les plus precieuses choses, & ensuitte nos soldats, qui selon leur coûtume, mirent le feu dans Chanlay. En mêmetems parurent les ennemis ; mais ils ne s'avancerent point, ni n'entreprirent de venir passer le ruisseau.

Monsieur le Maréchal fut conseillé par

tous

tous les Chefs, de se loger avec l'armée à Chanlay & à N. mais comme l'un étoit brûlé, & l'autre peu logeable, que son dîner étoit preparé à Joigny, il ne sçut être persuadé de le faire. Ce qui fut une grande faute : car nous forcions par ce moyen les ennemis de se jetter dans le Morvant, & de perdre dans ce méchant païs leur bagage, infanterie & canon, & prendre le haut Nivernois, à passer le reste de leurs troupes qui eussent pû fuïr devant nous, au lieu que nous nous amusâmes trois jours à Joigny, & leur donnâmes loisir de prendre le logis de Charny, & de nous devancer à la riviere de Loire. C'étoit l'opinion de d'Escures, de Montaland & de Pigeallet, qui connoissoient parfaitement bien le païs, & ce qu'il falloit faire.

Le même Pigeallet, voyant que les ennemis avoient la tête tournée vers Gien, pour y passer, & comme il étoit du païs, sçachant que si les ennemis y arrivoient les premiers, on leur ouvriroit la porte, proposa à Mr le Maréchal de s'y aller jetter, si on lui vouloit donner deux compagnies de son Regiment de Champagne, & deux de celui de Boniface, avec trois charrettes, pour porter vin, bied, & des munitions de guer-

re. Ce qui lui étant accordé, il s'y achemina, passant au travers de l'armée des ennemis, comme s'il eût été un de leurs Regimens, tambour battant, mais couchant dans les bois, & marchant à travers les champs, se jetta dans Gien, & quand l'armée ennemie y arriva, elle trouva visage de bois.

L'armée partit de Joigny le Samedy 24. pour aller prendre le logis de Charny ; mais les ennemis y étant venus les premiers, nous allâmes loger à Château-venant, pour les prevenir au passage de la riviere de Loire.

Le Dimanche nous allâmes à Châtillon sur Loing, & y sejournâmes le Lundi, sans aucune occasion.

Le Mardi vingt-septiéme nous vînmes loger à Aussoy sur Treise, où peu après notre arrivée le Lieutenant de Montaland nous vint donner avis, comme une heure après que nos quatre Compagnies de Carabins avoient été logez à Ousson, ils y avoient été investis par l'armée ennemie, & tout ce qu'ils avoient pû faire, avoit été de faire partir ce Lieutenant, pour nous en avertir en diligence : nous mandant de plus, que si le canon venoit à eux, ils se rendroient, comme avoient fait les troupes de Mr de Luxembourg. Sur

Sur cette nouvelle, Mr le Maréchal fit tirer trois coups de canon, qui étoit le signal pour faire venir tout le corps de l'armée au quartier du General, & fit camper l'armée jusques au lendemain matin, qu'il prit son ordre de bataille sur une ligne, & mêla chaque troupe de Cavalerie & d'Infanterie avec les intervales & les gros de Cavalerie reculez, en sorte que la tête du premier cheval alloit du pair avec le dernier rang du bataillon voisin.

C'est une plaine d'une grand lieuë & demie, qui est entre Aussoy & Luçon, dans laquelle nous gardâmes notre ordre; six pieces de canon au crochet marchant au milieu de l'armée, devant le bataillon des Suisses.

Nous n'eûmes pas fait une demi-lieuë, que nos Carabins vinrent nous joindre, les ennemis s'étant retirez de devant Ousson une heure devant le jour, tirans à Bonny. Il y a un ruisseau en un fonds, vis-à-vis d'Ousson, qui passe dedans Ousson, & s'en va jetter dedans la Loire, & la colline est si petite, qu'il faut remonter pour aller à Bonny, où sont toutes vignes, d'un côté & d'autre. Il parut quelques cent chevaux sur le haut, desquels à la premiere volée de canon, qui

qui leur fut tirée, s'enfuirent au galop. Nous passâmes lors le valon, & marchâmes quelques deux cens pas jusques à ce que quatre volées de canon des ennemis nous furent tirées, & nous fut commandé de faite alte. Le canon des ennemis étoit logé à l'avantage, & leurs troupes mal en ordre dans le fonds proche de Bonny ; & si nous nous fussions toûjours avancez, nous les defaisions sans combat, comme il fut representé par plusieurs des Chefs à Monsieur le Maréchal: mais il se fâcha, & dit à ceux qui lui parlerent, qu'il sçavoit son métier, qu'il avoit les ordres du Roi, lesquels il sçauroit bien executer, & lui en répondre. Ainsi il nous laissa canonner par les ennemis, près de quatre heures, sans avancer ni reculer, sans entreprendre ni seulement vouloir permettre que l'on gagnât un bois à la gauche; lequel occupé eût forcé les ennemis de quitter leur poste, & se fussent défaits d'eux-mêmes.

Je n'ai vû devant ni depuis armée si leste ni de si bonne volonté, & qui fît meilleure mine que celle-là, & puis dire que si Dieu n'eût ce jour-là aveuglé Mr le Maréchal, il pouvoit sans peril, acquerir une grande gloire. Il avoit les ennemis entre les mains, qui ne pouvoient recu-

reculer ni refuser le combat. Ils étoient en desordre, n'ayant toutes leurs troupes ensemble. La Cavalerie de Mr de Longueville étoit à trois lieuës de là, qui étoit la plus leste de leur armée : ce qui étoit là, avoit l'épouvante : c'étoient troupes nouvelles, mal armées, & qui eussent rendu peu ou point de combat.

Enfin Mr le Maréchal nous fit repasser le ruisseau, & campa l'Infanterie avec le canon sur le haut de cette colline, ayant le ruisseau devant nous, & lui alla loger à Ousson, qui étoit tout contre. Et comme la Cavalerie, qui étoit logée à deux lieuës de là, à Briare & autres lieux, firent instance d'aller loger en leurs quartiers, & non de camper, vû que tout le jour precedent, la nuit suivante, & cette presente journée ils avoient été sans faire repaître leurs chevaux, il leur accorda aussi facilement, que s'il n'eût pas eu les ennemis en campagne devant lui. Que si lors Mr le Prince fût venu avec toute son armée entiere charger notre Infanterie, denuée de la Cavalerie, il nous eût bien donné de la peine.

Les Chefs particuliers de l'armée demeurerent sur le champ de bataille, près de leurs gens, avancerent leurs sentinelles, & les revisiterent à toute heure, ne

doutant point, que les ennemis eussent autre dessein que de passer la Loire, & même nous voyions avant la nuit leur bagage, & quelques troupes de Cavalerie, qui passoient,

Sur le minuit nous vîmes leurs feux plus grands & plus apparens, ce qui nous fit juger qu'il n'y avoit personne autour d'iceux, & que les ennemis les avoient quittez.

Mr de Rambures & moi nous avançâmes, ayant jetté devant nous le Capitaine Marseillac, avec vingt soldats, & vîmes qu'il n'y avoit rien entre Bonny & nous, & que les ennemis passoient assûrément. Nous pouvions encore défaire leur arriere-garde, & gagner les canons, qui ne passerent qu'à huit heures du matin. Ainsi étans retournez où les troupes étoient campées, nous vinmes trouver Messieurs de Richelieu, de Boury, de Vaubecourt, de Boniface, & de la Mailleraye, à qui nous fîmes rapport de ce que nous avions vû, qui furent d'avis d'envoyer Mr d'Espinay trouver Mr le Maréchal & Mr de Praslin, pour leur en donner même avis, & leur porter le nôtre, qui étoit de tirer trois coups de canon, pour faire venir à nous la Cavalerie, & cependant marcher la tête baissée droit

droit à eux. Que le Pays étoit favorable pour l'Infanterie, qui étoit vignobles, & que l'affaire étoit, sans rien hazarder, de très-grande reputation, & sûre pour le service du Roi.

Mr de Praslin nous manda, qu'il étoit enragé de voir, que Mr le Maréchal laissoit passer toutes les belles occasions, & que pour lui il ne sçavoit plus que lui dire, & qu'il feroit simplement ce qu'il lui commanderoit, puisqu'il ne vouloit point se servir de son conseil.

Mr le Maréchal dit à d'Espinay, quand il lui eut fait rapport de ce que nous lui mandions : bon bon, mon ami, voilà qui va bien : je ne demande pas mieux. Dites-leur qu'ils me viennent trouver demain de bon matin, & nous tiendrons conseil de ce qu'il nous faudra faire. Nous pensâmes desesperer de cette réponse, & fûmes sur le point de faire tirer trois coups de canon, & lui donner l'allarme pour le faire lever; mais le Lieutenant de l'artillerie dit, qu'il ne l'oseroit faire sans l'ordre de Mr le Maréchal, ou de Mr de Praslin. Ainsi nous attendîmes le jour, & vinmes au logis de Mr le Maréchal, qui nous fit attendre à sa cour plus d'une heure, parce qu'il faisoit panser sa jambe. De là il tint conseil, aussi

gai,

gai, que si tout fût allé le mieux du monde, & nous dit : Au moins avons-nous fait enterrer hier les ennemis du Roi, parce que leur armée avoit une poste couvert, & aujourd'hui nous les ferons noyer. Je demandai à Mr le Maréchal, qu'il me permît pour le moins d'aller voir le passage des ennemis, avec les Gentilshommes volontaires qui me voudroient suivre : & comme il ne nous dit ni oüi ni non, je pris cela pour une permission, & m'y en allai. Après quoi, je marchai jusques à Bonny, sans rencontrer un seul homme. Les habitans me dirent, en me presentant leurs clefs, que Mr le Prince, & les autres Chefs étoient partis dès deux heures; mais qu'il y avoit encore plus de deux mille hommes à passer, & deux de leurs canons, qu'ils avoient pointez sur le haut de Neufvy, à une demi-lieuë de leur passage, pour tirer sur nous, si nous venions troubler leur retraitte, dont ils le craignoient fort.

Je passai outre, & de l'autre côté de Bonny nous trouvâmes trente Carabins des ennemis, que nous chargeâmes, quelques vingt chevaux que nous étions, & les taillâmes en pieces, demeurant cinq de nous sur la place, & quelques prisonniers.

J'en-

J'envoyai donner cet avis à Mr le Maréchal & à Mr de Praslin. Ce dernier y vint, & fit avancer les Regimens sur un bruit, qui avoit couru à Ousson, que j'étois engagé : mais quand il y fut arrivé, n'ayant point de Cavalerie, & Mr le Maréchal lui ayant mandé, qu'il n'entreprît rien sans lui ; il s'arrêta. Nous l'attendîmes proche de Neufvy jusques après son dîner, & il vint voir le guai, où l'armée ennemie avoit passé, puis il vint prendre son logement à Bonny, où il demeura.

Le lendemain trentiéme Octobre, il tint conseil entre Messieurs de Praslin, Refuges, d'Escures & moi, de ce qu'il devoit devenir ; disant que le Roi & la Reine lui avoient mis cette armée en main, pour conserver cette partie de la France qui est deçà la Loire : ce que, Dieu merci, il avoit fait avec gloire & honneur, puisqu'il en avoit chassé les rebelles, & qu'il ne lui restoit plus qu'à reprendre les villes de Château-Thierry, Espernay, & Mery sur Seine, pour avoir gouverné cette partie de la France, qu'on lui avoit confiée, en telle sorte, que les ennemis du Roi n'y auroient pas conservé un poûce de terre, & qu'il meditoit à aller prendre lesdites places : ce qu'il n'a-

voit

voit voulu executer, ſans en prendre préalablement notre avis.

Je n'eus pas aſſez de patience pour attendre mon rang de répondre, & lui dis: comment, Monſieur, auriez-vous bien en penſée de laiſſer le Roi attaqué de Mr le Prince avec une armée, qui s'en va fraîche & glorieuſe contre lui, ſans avoir eu ni tour ni atteinte? Et au lieu de la ſuivre, & de la divertir d'aller attaquer le Roi, dénué de forces, & qui s'eſt attendu, que vous empêcheriez Mr le Prince de le ſuivre, avec celles qu'il vous a confiées, ſonger d'aller prendre Mery & Eſpernay? Il n'attend pas cela de vous. Mery & Eſpernay ne preſſent pas encore. C'eſt Mr le Prince qui le va attaquer. Mr le Prince eſt votre tâche, & c'eſt contre lui que le Roi vous a deſtiné. Suivez-le, au nom de Dieu, Monſieur, & pour votre devoir, & pour le ſecours du Roi, qui ne ſera pas ſans étonnement, quand il ſçaura que Mr le Prince vous eſt échapé, & qu'il s'en va droit à lui.

Quand Mr de Refuges & d'Eſcures eurent vû que j'avois rompu la glace, ils ne feignirent point de lui parler fort fermement, comme fit auſſi Mr de Praſlin, quand ce vint à lui à parler. Il eût été à deſirer, que nous euſſions pris la piſte de

Mr

Mr le Prince ; mais la riviere crut en un jour de deux pieds par une grande pluye qui vint, & parce qu'aussi de sa source, le tems où nous étions, lui en envoyoit assez pour s'accroître. Il resolut donc de s'en aller le lendemain Samedi, dernier jour d'Octobre, à Gien, d'où il depêcha Mr de Contenant, avec la compagnie des chevaux legers du Roi, pour aller à Paris querir une montre pour l'armée, & l'escorter. Cependant il resolut d'aller passer la Loire à Gergeau.

Le jour de la Toussaint, premier du mois, nous vint avis que les Reistres du Comte de Witguestin avoient défait & tué à Mery le Marquis de Renel, & s'en venoient passer la riviere à Château-neuf. Mr le Maréchal commanda à Mr de Praslin de s'avancer avec huit cens chevaux, pour le combattre : ce que nous fîmes, & vinmes repaître à Châtillon sur Loire, & marchâmes la nuit à Châtillon sur Loing, & marchâmes la nuit du Lundi, deuxiéme ; mais les Reistres avoient fait une grande cavalcade, & avoient passé à Château-neuf, huit heures avant que nous y eussions pû arriver ; c'est pourquoi frustrez de notre esperance, nous vinmes loger à Lory, où nous demeurâmes le lendemain Mardi troisiéme, tant pour

rafraîchir nos chevaux de ces deux traites, que pour sçavoir des nouvelles de Mr le Maréchal, qui nous suivoit avec l'armée, & nous donna rendez-vous pour le Mercredi quatriéme à Boiscommun.

Le Jeudi cinquiéme nous vinmes à Neufville, & là le dessein de passer à Gergeau fut changé, ni même de passer à Orleans, à l'instance de d'Escures, qui vouloit éviter le passage de l'armée à son pays.

Le Vendredi sixiéme nous logeâmes à Gedy.

Le Samedi à Boisgensy, auquel lieu, ou pour attendre l'argent de la montre de l'armée, ou pour autre raison, que l'on nous cacha, nous sejournâmes jusques au Mardi dixiéme, que nous allâmes loger à Mery, & le Mercredi onziéme nous allâmes passer la riviere sur le pont de Blois, & loger aux environs.

Le Jeudi douziéme nous prîmes le logis de Pont-le-noir. Le Vendredi treiziéme à Bleré.

Le Samedi quatorziéme à Cormery, où nous sejournâmes le Dimanche.

Le Lundi seiziéme nous vinmes à Ste Maure, où nous demeurâmes jusques au Jeudi dix-neuviéme, que Mr de Praslin

étant

étant tombé malade, & lui étant venu un ordre du Roi de se saisir de l'Isle Bouchart, & de s'assûrer de Chinon, Sa Majesté ayant quelque soupçon du Sieur de Basson, qui en étoit Gouverneur, Mr le Maréchal me donna l'une & l'autre commission.

Je m'acheminai au quartier de Piedmont, & de trois autres Regimens, qu'exprès on avoit fait loger à demi-lieuë de l'Isle Bouchart, & fis partir six Officiers, avec ordre d'assembler sous main tous les soldats, qui étoient allez à l'Isle Bouchart pour y faire des emplettes, ou pour y yvrogner, & de les tenir en la place devant le Château, & proche du pont; ce qu'ils firent sans donner soupçon de leur dessein, & peu après j'arrivai avec mon train, & quelques Gentilshommes volontaires à une Hôtellerie du Fauxbourg, où le Capitaine du Château, dès qu'il sçût mon arrivée, me vint trouver, & moi je lui montrai l'ordre, que j'avois de Mr le Maréchal, de me saisir de la place.

Il fut bien étonné, & me dit, qu'elle étoit place de sûreté de ceux de la Religion; que sans l'ordre particulier de Mr de la Trimoüille il ne le pouvoit faire. Je ne lui marchandai point, & lui dis que

si je n'étois dans demi-heure dans le Château, il seroit dans trois quarts sur une potence, & le menai en même tems à la ville, où je trouvai plus de quatre cens de nos soldats avec les Officiers, qui s'étoient saisis des portes & du pont. Lors Mr le Gouverneur du Château fut bien étonné, & cria que l'on baissât le pont. Il n'y avoit que quinze hommes dedans, que je mis dehors, & en leur place le Capitaine N. du Regiment de Champagne, attendant que j'y eusse autrement pourvû, comme je fis le lendemain du Capitaine Laur, Huguenot, du Regiment de Navarre, mais bon serviteur du Roi, avec sa Compagnie & celle de St Cril.

Je partis à une heure après minuit le Vendredi vingtiéme, & m'en vins à Chinon, où quatre Compagnies du Regiment de Navarre avoient rendez-vous. Je les mis en bataille devant le Château, à couvert toutefois, & envoyai dire à Basson, que j'étois là pour aller à lui, & qu'il vînt sur ma parole. Je n'étois pas en doute de sa fidelité au service du Roi; car je le connoissois homme de bien, & mon ami; mais on lui avoit rendu de mauvais offices auprès du Roi. Il me dit que c'étoit Mr de Contenant. Je n'en sçai rien.

rien. Il s'en vint à l'heure même me trouver, & après l'avoir embrassé, je lui dis, que j'avois charge de mettre deux cens hommes de garnison en ce Château, qui le devoient reconnoître, s'il le vouloit, à la bonne heure, sinon qu'il pouvoit rentrer en toute sûreté au Château, que j'avois charge d'investir.

Il ne hesita point à me dire, que non seulement il les recevroit; mais qu'à l'heure même il étoit prêt de sortir, pour faire place à un autre, si on avoit la moindre défiance de lui, & qu'il sçavoit bien que je serois caution de sa fidelité, si on étoit en doute. Je fis donc aussi-tôt entrer, pendant qu'il me fit apporter à déjeûner, les Compagnies de Casteras & d'Ampris du Regiment de Navarre, & m'en retournai dîner à l'Isle Bouchard, d'où je partis, après y avoir laissé l'ordre necessaire.

Le Samedi vingt-un je vins me rejoindre à l'armée, qui étoit à la Haye en Touraine, d'où elle partit le même jour, pour aller coucher à Ingrande, où nous demeurâmes le Dimanche, & allâmes, Mr de Praslin & moi, voir Madame de Chappes à la Guierche.

Le Lundi vingt-troisiéme nous vinmes à Montviron.

Le Mardi à Chavigny, où nous sejournâmes le lendemain.

Le Jeudi vingt-six nous logeâmes à Vernon.

Le Vendredi à Champagnay St Hilaire.

Le Samedi vingt-huit à Chivray, où l'armée sejourna le Dimanche, & moi je m'ens vins, avec le Comte de la Rochefoucault, à Poitiers.

Le Lundi trentiéme nous vinmes loger à Verneüil.

Le Mardi, premier jour de Decembre, l'armée vint loger à Maule, & y sejourna le lendemain.

Le Jeudi troisiéme nous vinmes à Montignac, & le lendemain à Angoulême.

Le Samedi cinquiéme nous vinmes à Château-neuf, où nous demeurâmes jusques au Mercredi neuviéme, que nous vinmes loger à Barbesieux, où Mr de Guise arriva le lendemain, avec six Compagnies de chevaux legers, & amena deux Maréchaux de Camp, Mr de Montigny & Mr de St Geran. Le premier arriva devant lui, pour nous apporter les lettres du Roi, par lesquelles il nous mandoit de reconnoître dorénavant Mr de Guise pour notre General.

Il

Il ſejourna à Barbeſieux juſques au Dimanche treiziéme, qu'il fit partir l'armée par un tems deſeſperé, & vint coucher à Baigne, où il fut contraint de ſejourner le lendemain pour laiſſer arriver les ſoldats, qui n'avoient pû arriver à cauſe du mauvais tems.

Le Mardi quinziéme nous vinmes à Jonſſac, où nous demeurâmes juſques au Samedi dix-neuf, que nous vinmes à Archac, & le lendemain à Coignac. Par les chemins Mr de la Rochefoucault ayant fait détourner Mr de Guiſe, pour lui preſenter trois cens chevaux, qu'il avoit mis ſur pied, pour le chemin du Roi, il trouva qu'ils s'étoient débandez la nuit même pour s'en retourner chez eux; craignant les trois armées, à ſçavoir la nôtre, celle qui marchoit avec le Roi, & celle des ennemis qui étoient proche de leurs maiſons. Nous demeurâmes à Coignac juſques au Jeudi vingt-quatriéme, que nous fûmes loger à Jarnac, & le lendemain, jour de Noël, à Mareüil, & le jour d'après à Aigre, où elle ſéjourna le Dimanche vingt-ſept, & Mr de Guiſe y feſtina les Suiſſes. L'armée alla le lendemain à Ville-Feignan. Le jour d'après à Sanſay, & y demeura le trentiéme. Et le dernier de Decembre

elle logea à Laiſcay, d'où Mr de Guiſe alla faire l'entrepriſe de St Maixant, qui eût, ſi elle eût été executée comme il l'avoit propoſée, mis fin à la guerre. Car il prenoit tous les Chefs de l'armée qui y étoient venus tenter Mr de Sully, pour ſe joindre à eux; mais Mr de St Aignan, qui avoit ordre de gagner un pont, ſe détourna pour aller défaire quelques Carabins, après quoi il fit ſonner force fanfares; & cependant Mr le Prince & les autres paſſerent ſur ledit pont, & ſe retirerent en leur armée.

Mr de Guiſe ſe retira, voyant ſon entrepriſe faillie, après avoir été quarante heures à cheval, & vint coucher le deuxiéme Janvier à Covay, où je le vins trouver. Car j'avois été mandé par la Reine mere, de l'aller trouver à ſon paſſage d'Angoulême, pour la venir éclaircir d'un avis, que je lui avois donné, qu'infailliblement Mr de Vendôme étoit du parti de Mr le Prince: ce qu'elle ne pouvoit croire, vû les aſſurances contraires qu'elle en avoit. Lui ayant encore mandé, que je lui répondois que cela étoit, elle me manda que je la vinſſe trouver, & à Mr de Guiſe qu'il me donnât congé: ce qu'il fit, & à Meſſieurs de Montigny & de la Rochefoucault auſſi. Et partîmes

mes d'Aigre le vingt-huit Decembre, & vinmes coucher à Angoulême. Mais le Roi avoit changé de dessein, & étoit allé à la Rochefoucault. Nous trouvâmes Mr de Crequy arrivé à Angoulême, qui se joignit à nous, & allâmes le lendemain, vingt-neuf, coucher à la Rochefoucault, où nous trouvâmes leurs Majestez, qui nous firent fort bonne chere. Nous y vîmes la jeune Reine aussi.

Le Mercredi troisiéme je fus oüi au Conseil, où j'eus contraire Mr le President Janin, qui répondit de la fidelité de Mr de Vendôme; mais quand j'eus donné les lettres de plusieurs particuliers, qui écrivoient à leurs amis, qu'ils avoient charge, qui de Mr le Prince, qui de Mr de Longueville ou du Mayne, de se joindre à Mr de Vendôme, il cessa de l'opiniâtrer.

Nous demeurâmes encore le Jeudi, dernier jour de l'an, à la Rochefoucault, où je ne passai pas mal mon tems: puis sur l'avis, que nous eûmes, que Mr de Guise étoit allé à la guerre, nous partîmes deux heures avant le jour le Vendredi, premier jour de l'année 1616, & vinmes dîner à Ruffec, & coucher en un lieu, d'où je ne me souviens du nom.

Et le lendemain Samedi deuxiéme,

 nous

nous arrivâmes à Coüay, peu après que Mr de Guise fut revenu de son entreprise au même lieu, où il sejourna, à cause que les ennemis voulurent donner une estrette à notre Cavalerie legere, qui étoit logée à St Sauvau; mais comme nous eûmes avis de leur venuë, ladite Cavalerie se retira dans le quartier du Regiment de Piedmont, & le mauvais tems qu'il fit la nuit du quatre au cinq de Janvier, nous empêcha de les suivre, pour les charger à leur retraitte.

Nous allâmes le Mercredi sixiéme voir la Reine & le Roi sur les chemins, au partir de Sievray, pour venir loger à un Château nommé N. où Messieurs de Crequi, de la Rochefoucault & moi, eûmes congé de Mr de Guise d'aller.

Le Jeudi septiéme nous allâmes à Lusignan, d'où il partit le lendemain, pour venir loger à Pamprou. Comme nous fûmes au rendez-vous, toute la Cavalerie demanda congé de s'en aller, ne leur étant plus possible de tenir la campagne en cette saison : & quelque priere que leur pût faire Mr de Guise, il ne leur pût persuader de leur donner plus que trois jours à demeurer auprès de lui. Comme nous fûmes logez à Pamprou, Mr de Guise se promenoit avec moi en

colere

colere du refus des troupes de marcher, & demandoit mon avis de ce qu'il devoit faire. Je lui dis qu'il en devoit donner avis au Roi, & cependant les faire pratiquer, pour demeurer encore quinze jours de service, après lesquels il me sembloit bien raisonnable, qu'il les mît pour deux mois en garnison, vû la saison & le mauvais tems. Joint que les armées l'hiver rarement tiennent la campagne.

Comme nous étions sur ce discours, Mr de Vitry nous manda, qu'à un village à demi-lieuë de leur quartier, & à une lieuë de Pamprou, nommé Nanteüil, il y avoit trois Regimens des ennemis logez, qui ne se doutoient de rien; qu'il avoit fait monter à cheval la Cavalerie legere, qui étoit avec lui; que la compagnie des Gendarmes du Roi, qui étoit prochaine, en avoit fait de même, & que dès qu'ils auroient son ordre, qu'ils les attaqueroient.

Nous montâmes à l'heure même à cheval, & y courûmes à toute bride, Mr de Praslin, Mr de Schomberg & moi, avec quelques vingt chevaux. Mr de Guise suivoit. Lambert, Guitaud le Jeune & d'Escures ouvrirent la barricade du côté du village, & nous donnâmes dedans

par un côté. Les ennemis se voyant surpris, ne firent aucune resistance, & ceux qui pûrent se jetterent dans l'Eglise, ausquels on donna la vie, après les avoir desarmez & devalisez. En même tems que nous donnions par une avenuë, les chevaux legers donnerent par l'autre, & la Compagnie des Gendarmes du Roi, que Mr de St Geran commandoit, fut tenuë en même tems en bon ordre par Mr de Guise à l'avenuë de St Maixant, en cas que les ennemis voulussent venir au secours, ou que ceux qui étoient dans le village, qui se nomme Nanteüil, pensassent à faire leur retraitte à St Maixant. On apporta à l'heure cinq drapeaux à Mr de Guise, & lui furent présentez cinq Mestres de Camp prisonniers, dont l'un étoit Mr de Beins, frere d'une des filles de la Reine. Mr de Schomberg apporta un desdits drapeaux, qu'il avoit pris en entrant. Nous ne perdîmes en ce combat que Mr de Chemerault, qui fut tué, & Lambert blessé d'une mousquetade chargée de dragée, qui lui fit plus de soixante trous, dont néanmoins aucun ne fût dangereux. Nous revinmes de là coucher à Pamprou, où nous n'arrivâmes qu'il ne fût dix heures du soir.

Le Vendredi huitiéme l'armée prit le

logement

logement de la Motte-St-Eloi, où nous demeurâmes le Samedi neuviéme, sur un avis, que l'on donna à Mr de Guise, que Mr le Prince devoit venir la nuit suivante pour charger un de ses quartiers: cela fut cause de nous faire tenir toute la nuit dans le champ de bataille du rendez-vous de l'armée.

Le Dimanche dixiéme l'armée alla loger à Lusignan, menée par Mr de Guise, & Messieurs les Maréchaux de camp; mais pour moi, avec Messieurs de Chevreuse, Crequi, la Rochefoucauld, Brezieux, & toute la Noblesse, nous vînmes coucher à Poitiers. Mr de Guise sejourna le lendemain onziéme à Lusignan, pour licentier l'armée qu'il envoya en garnison.

Le Mardi douziéme il fit marcher le reste, qu'il conserva en corps, pour s'en servir où besoin seroit, & logea à Montreüil Bonny, & y sejourna le lendemain, avec ses Suisses, le canon & les vivres.

Le Jeudi quatorziéme le logement fut à Voüille.

Le Vendredi quinziéme à Senechay, où elle sejourna le lendemain, pour le rigoureux tems de neige qu'il faisoit.

Le Dimanche dix-septiéme à Savigny, &

& le Lundi dix-huit à Faye la vineuſe, d'où les Suiſſes & le canon partirent le lendemain, dix-neuviéme Janvier, pour ramener l'artillerie à Poitiers, & y tenir garniſon, & y entrerent comme la Cour en ſortoit, par le plus fâcheux tems qui ait été depuis longues années.

Le jour auparavant, la Reine m'envoya querir comme elle étoit au Conſeil, & me dit comme le Roi avoit réſolu de mettre quinze cens Suiſſes en garniſon à Poitiers, & qu'elle ſe promettoit, que je donnerois bon ordre à les faire agréer par les habitans, avec l'aſſiſtance que Mr de la Rochefoucault & le Maire me donneroient, & qu'à même tems que la Cour ſortiroit, on les feroit entrer. Je connoiſſois aſſez quel peril c'étoit d'introduire une garniſon à Poitiers, & m'excuſai le plus que je pûs d'accepter cette commiſſion, diſant à la Reine, que le Gouverneur de la ville & le Maire étoient plus que ſuffiſans à cela : mais il falut que j'euſſe la corvée. Ce qui me reüſſit plus heureuſement que je ne me l'étois imaginé, & n'y eut jamais aucune ſedition ni rumeur, tant à l'établiſſement qu'au ſejour.

Je demeurai huit jours à Poitiers, après leſquels je fis réſolution d'aller trou-

trouver le Roi & la-Reine à Tours, & pour cet effet je vins à la maison de ville le Mardi vingt-six, & voulus prendre congé de la ville avant que partir. Mais ils me dirent franchement, qu'ils ne me pouvoient laisser aller. Que sur la seule confiance, qu'ils avoient euë, que je demeurerois avec les Suisses, ils avoient souffert que l'on les eût logez à Poitiers; ce qu'ils n'eussent permis sans cela: & que la Reine leur avoit donné parole, que je ne partirois de Poitiers. Que tout ce qu'ils pouvoient faire, étoit d'en écrire à la Cour, de laquelle ils s'assuroient que j'aurois ordre de demeurer.

Je jugeai que de contester avec eux ce seroit peine perduë. Je leur dis, qu'ils en pouvoient écrire à la Cour, & que j'en ferois ce que leurs Majestez me commanderoient, sans leur dire que je superséderois, ou que je m'en irois; aussi l'assemblée de ville se separa, après avoir résolu d'écrire à la Cour, pour me faire demeurer. Et moi le soir même je fis porter habillement, bottes, & tout ce qui m'étoit necessaire, au Fauxbourg, qui va à Chastelleraut, dans le logis du Colonel Galaty, auquel je mandai, que le lendemain Mr le Comte de la Rochefoucault & moi irions dîner chez lui.

J'en-

J'envoyai même quelques chevaux, & Mr de la Rochefoucault aussi, coucher au même Fauxbourg.

Le Mercredi vingt-sept, le Colonel Galaty vint le matin nous prier à dîner; ce que nous lui accordâmes, & y allâmes debottez, & nos gens aussi, pour ne faire soupçonner notre partement. Après dîner nous allâmes coucher à Chastelleraut, laissant à Mr d'Estissac de faire mes excuses, & de dire pour son frere, que dans huit jours il seroit de retour: nous vînmes coucher à Chastelleraut chez Mr de Brassac.

Le lendemain Jeudi vingt-huit nous arrivâmes à Tours.

Le Vendredi vingt-neuf de Janvier je vins trouver la Reine à son dîner, qui avoit reçu lettres de Poitiers, pour m'y faire demeurer, & qui pensoit que j'y fusse encore. Après son dîner elle vint en sa chambre, où arriverent peu après Messieurs le Comte, de Guise & d'Espernon, & tant d'autres après eux, qu'ils firent enfoncer le plancher de la chambre, où je tombai avec vingt-sept autres personnes; du nombre desquels Mr le Comte, d'Espernon, de Villeroy, Damont, & plusieurs autres, tomberent aussi.

La

La Reine demeura ſur une poutre qui tint ferme, & paſſant par deſſus ſon lit, ſortit de la chambre. Je fus bleſſé à l'épaule & à la cuiſſe, & eus deux des petites côtes enfoncées, dont je me ſuis ſenti long-tems depuis. Nous demeurâmes trois mois à Tours, pendant leſquels l'on traittoit de la Paix à Loudun, où Mr le Prince & ceux de ſon parti étoient aſſemblez. Il y tomba malade à l'extremité, dont par la grace de Dieu il échapa, & fut la Paix concluë, après pluſieurs allées & venuës des Commiſſaires. Avant laquelle je dirai trois choſes: l'une, que la Reine fut avertie par lettres de Mr de Pont-Chartrain, Secretaire d'Etat, qui étoit l'un des deputez de la part du Roi, que Mr le Chancelier faiſoit inſtance vers Mr le Prince, pour faire que l'on demandât par la paix qu'il ſeroit conſervé dans ſa Charge. La Reine me le dit, & moi qui étois ami & ſerviteur de Mr le Chancelier, ſuppliai la Reine de me permettre de lui faire ſçavoir, afin qu'il s'en pût juſtifier ou excuſer: ce que la Reine, après pluſieurs difficultez, me permit; car elle haïſſoit lors ledit Sr Chancelier. Je lui fis dire ce que je ſçavois par Mr le Clerc, premier Commis de Mr de Puiſieux, ſon fils; & ledit

ledit Mr le Chancelier étant venu après dîner au Conseil chez la Reine, me vint dire: Monsieur, je vous remercie de toute mon affection de l'avis que vous m'avez fait donner par le Clerc, & vous en demeure obligé; bien que l'on m'aye dit que c'étoit vous qui aviez donné cet avis à la Reine; mais je ne l'ai pas voulu croire, & vous dis encore une fois, que je m'en ressens votre obligé. Je fus bien étonné de voir, qu'il eût pris avec la main gauche ce que je lui avois donné avec la droitte, & piqué de sa réponse, je lui dis: Monsieur, je vous ai donné cet avis pour votre interêt particulier, & non pour le mien, pour lequel maintenant je vous ferai voir, que je suis plus franc & plus noble que vous ne m'estimez. Vous sçaurez de la propre bouche de la Reine, qui lui a donné. Alors il me fit mille instances de ne le point faire, & que je le ruinerois. Il me pria même d'avoir pitié de sa fortune, que je mettrois en compromis par cette action: mais il n'y sçut rien gagner. Car la Reine s'étant apperçûë de notre contestation, s'approcha pour en sçavoir la cause, & lors je lui dis: Madame, si votre Majesté n'affermit ma reputation par son témoignage, elle est ébranlée dans

dans l'esprit de Mr le Chancelier ; qui croit qu'un avis que je lui avois donné, & que j'avois appris de votre Majesté, & dont je lui demande pardon de l'avoir découvert, est venu de mon invention, ou bien que c'est de moi de qui votre Majesté l'avoit appris.

Alors la Reine lui dit : Mr le Chancelier, vous payez en mauvaise monnoye les bons offices que l'on vous fait. J'ai été avertie à ce matin par Pont-Chartrain, à qui Mr de Boüillon l'a dit, que vous vous faisiez recommander à Mr le Prince, pour être compris dans le traité de la paix, & Bassompierre m'a fait de fortes instances pour vous en pouvoir avertir, afin que vous vous en puissiez justifier, & cependant vous l'accusez de ce, dont vous lui devez être obligé.

Jamais homme ne fut plus surpris qu'il fut à l'heure, & tâcha de faire de foibles excuses, en disant qu'il n'avoit point fait ce, dont Mr de Boüillon, qui lui vouloit mal de longue main, l'avoit accusé ; mais dès l'heure, l'on jugea bien qu'il ne demeureroit pas long-tems sur ses pieds.

L'autre chose, que le Roi se résolut de faire à Tours un Regiment complet de ses gardes Suisses, & qu'ils vinrent

faire

faire la premiere garde devant son logis le Mardi douziéme Mars.

La troisiéme, que pendant que la Paix se traittoit, la Reine tenoit souvent conseil sur les choses qu'elle avoit à répondre, pour rejetter ou accorder, & que Messieurs les President Janin & Chancelier amenoient avec eux des Conseillers de robbe longue, comme Messieurs de Vic, de Caumartin, de Refuges & autres; sans qu'aucun Seigneur y fût appellé.

Or cet Hiver, un chacun avoit renvoyé son train, & n'y avoit que Mr de Crequi & moi qui tenions table splendide & magnifique, lui à dîner, & moi à souper reglément, où tous les autres se trouvoient. Un soir après souper, Messieurs de Montigny, Praslin, Bethunes, Saint Geran, Saint Aignan, Crequi, Saint Luc & quelques autres m'appellerent, pour être aussi de la partie, & se plaignirent de l'indignité qu'ils recevoient, de n'être appellez à la resolution de la paix, comme ils étoient employez aux hazards de la guerre, & qu'il falloit que nous allassions le lendemain ensemble faire nos plaintes à la Reine, & que Mr de Montigny étoit prié de la compagnie, comme étant le plus vieux, de

de porter la parole, & si je ne voulois pas être de la partie.

Je leur répondis, que ce m'étoit honneur d'être d'une si honnête bande, & que je leur étois obligé; mais que je les suppliois, bien que le plus jeune, me permettre de leur dire, que peut-être la Reine n'avoit point de coulpe à cela, & que c'étoient ses Ministres, qui introduisent les gens de leur robbe à notre exclusion, & comme nous ne nous en demenions point, la Reine ne pensoit pas aussi que nous y pensassions. De plus, que de venir ainsi tous en corps parler à son Maître, bien que ce soit avec juste cause, n'est jamais approuvé bon par eux, qui prennent ces plaintes publiques, non prevenuës, pour des monopoles; & qu'au moins lui devions-nous faire sçavoir precedemment, que nous desirions parler à lui sur ce sujet, & que nous le supplions de nous donner une benigne audience. Ma proposition fut approuvée de la Compagnie, qui me chargea de sçavoir de la Reine, quand il lui plairoit nous oüir. Ce que j'acceptai, & le lendemain matin vins à l'anti-chambre de la Reine, & lui fis dire par Selvage, sa femme de chambre, que j'avois à lui parler. Elle me fit entrer comme elle se

coëf-

coëffoit, & reçut favorablement ce que je lui dis, & Barbin, qui étoit present, lui dit que nous avions raiſon, & que la Reine ne devoit pas avoir appellé les autres Conſeillers ſans nous, & qu'il eût été plus juſte de nous appeller ſans eux, parce que nous avions les principales charges de la guerre, & y expoſions nos vies pour lui acquerir la paix, de laquelle il étoit raiſonnable que nous fuſſions auſſi participans.

La Reine me commanda de leur dire, qu'ils vinſſent au ſortir de ſa Meſſe, non pour avoir audience, mais pour lui donner conſeil, & leur dire, que quand elle voudroit choiſir des Conſeillers d'épée ou de robbe, elle prefereroit toûjours les premiers aux autres, & beaucoup d'autres belles paroles, & leur commanda de s'y trouver l'aprèsdinée : même donna charge à Seneterre de les aller avertir de s'y trouver toutes les fois que le Conſeil s'aſſembleroit. Elle me dit enſuite, & à Barbin qui étoit là, comme Mr de Villeroy lui avoit gardé un pacquet, & au Maréchal d'Ancre, pour la concluſion de la paix ; qui étoit qu'après avoir tout accordé, Mr le Prince avoit fait deux nouvelles demandes ; ſçavoir que quand il ſeroit à la Cour, il eût la plume

me, c'est-à-dire qu'il signât les Arrêts du Conseil, l'arrêté de la semaine aux Finances, & les comptes de l'Epargne; ce qui étoit directement contre l'autorité du Roi & la sienne.

L'autre, qu'il plût à leurs Majestez tirer Mr le Maréchal d'Ancre de Picardie, pour le bien & la conservation de la Paix; attendu l'incompatibilité de Mr de Longueville & dudit Maréchal, & qu'elle voyoit bien que cela sortoit de la boutique de Mr de Villeroy, comme une piece de sa façon, pour faire du mal au Maréchal d'Ancre, qu'il haïssoit: ce que Mr Barbin confirma, & anima, autant qu'il pût, la Reine contre ledit Villeroy, lequel en même tems fit dire à la Reine, qu'il étoit en son anti-chambre, attendant de lui pouvoir parler.

Barbin dit alors à la Reine: Madame, oyez-le sans montrer aucune alteration, & puis demandez-lui son avis là-dessus, & s'il vous dit, qu'il vous conseille d'accorder ces deux dernieres demandes, il découvrira manifestement sa fourbe, qu'il a voulu jusques à maintenant couvrir. Si aussi, comme je pense, il déconseille à votre Majesté de leur accorder, vous direz tantôt au Conseil tout haut, que vous refusez les propositions, & ce

par

par le conseil & l'induction de Mr de Villeroy, qui ne l'oseroit nier; car votre Majesté lui maintiendra, & Mr de Bassompierre & moi vous servirons de témoins. Et ainsi votre Majesté renvoyera la fléche contre lui, qu'il avoit tirée sur vous, & le decrediterez par ce moyen auprès de son cher ami Mr de Boüillon.

La Reine embrassa cet avis, & fit aussi-tôt entrer Mr de Villeroy; auquel elle fit fort bon visage, & lui dit: pauvre homme, vous avez bien de la peine à aller & venir si souvent, & peut-être enfin n'y gagnerez-vous rien, ni pour nous, ni pour vous: puis le mena auprès de la fenêtre, où Barbin & moi étions, qui nous voulûmes retirer; mais elle nous dit: ne bougez, vous en pouvez bien être. Puis elle dit à Mr de Villeroy: vous me venez porter le dernier plat pour mon dessert. Mr le Prince veut être le Regent: il veut avoir la plume; & Mr de Longueville veut être absolu en Picardie, dont il veut chasser le Maréchal d'Ancre;& ce qu'ils m'envoyent rapporter par vous, je le sçai bien: car Phelippeaux, c'étoit Pont-Chartrain, me l'a mandé.

Madame, lui dit-il, si je sçavois aussi bien votre resolution, que vous êtes informée

formée de ma proposition, je serois prêt à partir pour leur aller porter de votre part. Alors la Reine lui dit : & bien Mr de Villeroy, que vous en semble ? dois-je encore passer cela pour le bien de la paix, ou rejetter ces articles, comme impertinens ? Dites-m'en librement votre avis, avec les raisons qui me doivent porter à l'un ou à l'autre ; afin que tantôt au conseil j'en puisse mieux parler, comme y étant preparée.

Mr de Villeroy lui dit, qu'il seroit bien empêché de lui dire, & qu'il n'étoit pas tout son Conseil, mais la moindre partie d'icelui. Que tantôt il lui feroit sa proposition, & puis qu'en son rang il lui en diroit son avis, comme un autre, selon sa conscience, & selon que Dieu l'inspireroit pour le bien du service du Roi, & de l'Etat. Non, dit la Reine, j'en veux presentement votre avis. Lors, comme il se vit pressé, & en état de ne pouvoir plus reculer, il lui dit : Oüi, Madame, je le dirai franchement à votre Majesté, pourvû qu'elle me promette de l'écouter jusques à la fin : puis commença en cette sorte :

J'ai toûjours bien crû, Madame, que Mr le Prince & ses associez, garderoient au fond de leur sac quelque article, qu'ils

ne proposeroient que lors que tous les autres seroient resolus, & que cet article mettroit votre Majesté en état, si elle le refusoit, de faire croire à tout le monde, que non les interêts de l'Etat, mais le votre particulier, auroient occasionné la rupture du traitté. Mais je ne pensois pas qu'elle en dût être quitte à si bon marché, que de ces deux derniers, que votre Majesté a déja sçûs, qu'ils ont proposé à Mrs vos Commissaires, & que par leur ordre je vous viens apporter; lesquels, Dieu aidant, n'empêcheront point qu'une bonne paix ne soit terminée & parachevée, au bien de la France & du Roi. Le premier est de la plume, qui regarde Mr le Prince, & qui semble choquer l'autorité de votre Majesté: l'autre est l'avantage de Mr de Longueville, & au prejudice de Mr le Maréchal d'Ancre, lequel ils desirent retirer de Picardie, lui souhaitans ailleurs tous autres honneurs & charges; ce que je conseille à votre Majesté d'accepter, & qui est à votre avantage. Car vous le logerez & établirez en quelque autre Province aussi bien ou mieux qu'en celle-là. Vous en pourrez retirer des personnes, qui ne sont pas si affidées à votre service, & à même tems donner les charges, que

que mondit sieur le Maréchal y avoit, à quelque autre bon & fidelle serviteur, qui fera contenir Mr de Longueville en son devoir, aussi bien qu'eût pû faire Mr le Maréchal; lequel sera loüé d'avoir cedé ses propres interêts, & son établissement au bien de la paix, & votre Majesté aura témoigné, à bon marché, que vos serviteurs & creatures particulieres ne vous sont point si cheres, que le repos de l'Etat. Voilà mon avis quant à ce point.

Et pour celui de signer les Arrêts du Conseil, & les comptes de l'Epargne, que Mr le Prince demande, je vous conseille aussi, Madame, de lui accorder, sans regret ni dispute, car cela ne vous touche point: ou s'il vous touche, c'est à votre avantage, voici où je me fonde. Que Mr le Prince viendra à la Cour, ou n'y viendra point. S'il n'y vient, il ne vous demande rien, & ne lui accordez rien: où il y viendra, & je fais encore cet autre dilemme; ou il dépendra absolument de vous, ne respirera que votre obéïssance, & d'accomplir tous vos ordres & commandemens. En ce cas vous aurez grand avantage d'avoir à votre devotion un premier Prince du sang, très-habile & très-entendu aux affaires,

y aurez acquis un bon ſerviteur, & perdu un mauvais ennemi : ou bien il perſiſtera en ſes mauvaiſes intentions, continuera ſes brigues, & ſes pratiques, & tâchera d'empieter votre autorité, ou de la partager. En ce cas vous ne devez point craindre de mettre une plume en la main d'un homme, dont vous tiendrez le bras. Il n'eut pas plûtôt achevé ſon diſcours, que Barbin, qui étoit d'ailleurs un homme fort retenu & reſpectueux, vint effrontément, ce me ſemble, prendre le bras de la Reine, qu'il lui ſerra, & lui dit : Madame, voilà le plus grand conſeil, & du plus grand perſonnage que vous ſçauriez trouver, auquel il vous faut tenir, & n'en point chercher d'autre, car c'eſt l'unique que vous pouvez prendre. Je m'étonnai de ce ſubit changement de Barbin, & plus encore, quand j'oüis la Reine dire : vraiment Mr de Villeroy, vous m'avez donné un bon conſeil, & comme bon ſerviteur de l'Etat, du Roi & de moi : auſſi m'y tiendrai-je, & je vous en remercie. Puis ſe mit à parler d'autres affaires, & je me retirai, pour dire à ces Meſſieurs, qui m'attendoient chez moi, qu'ils vinſſent parler à la Reine au ſortir de la Meſſe, laquelle les contenta au-delà de leurs propres deſirs. Et

après

après, la Reine ayant tenu un grand conseil, où nous assistâmes, comme Mr de Villeroy eut fait sa proposition, que chacun trouvoit n'être recevable, la Reine, sans en attendre ni faire demander les opinions, nous dit: Mrs, si j'ai jusques à cette heure contesté, debatu, ou refusé plusieurs articles, qui avoient été proposez, pour parvenir à une bonne & ferme Paix, je l'ai fait pour l'interêt du Roi & de l'Etat, qui m'est cher à l'égal de ma vie, & me réjoüis maintenant qu'il ne tienne plus qu'aux interêts de mes particuliers serviteurs ou de moi qu'elle ne s'accomplisse, lesquels je cede & quitte de bon cœur, pour le repos tant desiré du Royaume. C'est pourquoi je ne ferai point demander les opinions, pour sçavoir ce que l'on devra faire là-dessus, car j'accorde l'un & l'autre de bon cœur, & Mr de Villeroy pourra s'en retourner demain au matin, & leur rapporter les articles acceptez en la même forme, qu'ils me les ont demandez. Ainsi la paix fut concluë peu de tems après Pâques. On ôta les Sceaux à Monsieur le Chancelier, qui fut renvoyé en sa maison; & à l'arrivée du Roi à Paris, Mr du Vair fut fait Garde des Sceaux.

La Cour partit de Tours, pour aller se

tenir à Blois, laiſſant Mr de Guiſe, avec les Chefs de l'armée, pour être en état, en cas que Mr le Prince n'eût effective-ment deſarmé; ce qu'il fit promptement: & lors tout retourna à Blois, & de là à Paris, où l'on attendit quelque tems Mr le Prince; Mr de Vendôme, du Mayne, & de Boüillon y étant precedemment arri-vez. Mr le Maréchal d'Ancre demeura quelque tems à Leſigny, où nous l'allâ-mes voir. Il fit battre par ſes valets de pied un certain cordonnier; qui étant Ca-pitaine de ſon quartier, lui avoit refuſé la ſortie de la porte de Buſſy, où il com-mandoit pendant la guerre. Les laquais furent pris par le peuple, & pendus à deux jours de là devant la boutique dudit cordonnier. Enfin Mr le Prince arriva, qui fut conduit jusques au Louvre par quantité de peuple. En ce tems-là le Ma-réchal d'Ancre étoit fort mal voulu à Paris. Meſſieurs du Mayne & de Boüillon le menaçoient de l'aller attaquer juſques à Leſigny, où il ſe tenoit, & même avoient fait une entrepriſe de l'y petar-der, que néanmoins ils ne purent execu-ter. Ledit Maréchal ſçachant Mr le Prin-ce arrivé, me manda qu'il venoit le jour même à Paris, & que je l'obligerois de le venir prendre à trois heures, même à

la

la porte St Antoine : ce que je fis avec 30. chevaux, & passâmes devant l'hôtel du Mayne. Il avoit avec lui quelques quarante chevaux sans les miens. Je lui prêtai un petit barbe, sur lequel il monta; & après avoir salué la Reine, il monta à cheval, & pouvions être cent chevaux lorsque vinmes à l'hôtel de Condé, trouver Mr le Prince, où il demeura une heure.

Nous trouvâmes en entrant, le cordonnier qui avoit été battu de ses gens, qui en avoient été pendus, lequel sortoit en même tems, pour venir émouvoir son quartier contre ledit Maréchal, mais il n'en pût venir à bout. On nous dit, qu'en retournant nous trouverions le Pont-neuf occupé, & à cette occasion je me mis devant avec ce que je lui avois amené d'hommes, & lui me suivoit à deux cens pas près, voulant, en cas que la partie ne fût pas égale, s'en retourner à l'hôtel de Condé, & de là prendre parti; mais il ne s'y trouva personne.

Peu de jours après, Mr le Milord de Hay, maintenant Comte de Carlile, arriva avec une Ambassade magnifique de la part du Roi de la Grande Bretagne, à dessein, ce disoit-on, de demander pour le Prince de Galles une des filles de Fran-

ce : mais voyant les broüilleries qui survinrent depuis, il s'en desista. Il fut reçû avec toute la somptuosité du monde. Chacun lui fit de grands festins, & ensuite de beaux presens. Il avoit quantité de Noblesse Angloise avec lui, & entre autres le Comte de Holand, que lors on nommoit Mr Riche, & Goring. Durant les bonnes receptions qu'on lui faisoit, les brigues de la Cour continuoient. Mr le Prince étoit de grande autorité, & tous les Grands étoient de sa cabale & ses partisans. Monsieur de Guise même s'étoit mis de son côté, sur le pretexte du mécontentement, que chacun avoit du Maréchal d'Ancre, & de sa femme; lequel néanmoins eut l'assûrance de se venir tenir en sa maison du Fauxbourg St Germain. Vrai est que c'étoit sur l'assûrance, que Mr le Prince lui avoit donnée de le maintenir.

Il fit en ce tems-là aussi un tour bien hardi le jour que Mr le Prince faisoit son festin au Milord de Hay, que tous les Grands de la Cour, qui étoient ses ennemis jurez, y étoient conviez. Il vint avec trente Gentilshommes trouver Mr le Prince dans la sale même du festin, où ils étoient tous, & après lui avoir parlé assez long-tems, il prit congé de lui, &

s'en

s'en retourna à son logis; tous ces Messieurs le morguant, & lui eux.

Ils mirent force propos en avant de le tuer lors, mais ce fut sans effet. Le lendemain, Mr le Prince l'envoya querir, & lui dit, qu'il avoit eu beaucoup de peine de contenir ces Princes & Seigneurs le jour precedent, qui le vouloient attaquer, & qu'ils l'avoient tous menacé de l'abandonner, s'il ne quittoit sa protection. C'est pourquoi il lui declaroit, qu'il ne pouvoit plus le maintenir, & qu'il lui conseilloit de se retirer en Normandie, où il étoit Lieutenant General. Ce qui étant entendu par lui, il s'en vint au Louvre prendre congé de la Reine mere, puis du Roi, & partit le lendemain matin.

Il ne se peut dire comme ce département decredita la Reine, lorsqu'on vit qu'un sien serviteur n'avoit trouvé de l'assurance à Paris, que tant qu'il avoit plû à Monsieur le Prince, & combien cela augmenta la reputation & l'autorité de Mr le Prince.

Il arriva en ce tems-là, que la Reine fit sortir de prison Mr le Comte d'Auvergne, qui dès l'année 1605. avoit été condamné à avoir la tête trenchée, & lequel le feu Roi, ainsi que je lui oüis dire en ce tems-là, à la consideration que le

Roi Henry III. son predecesseur, lui avoit particulierement recommandé en mourant, & Mr le Grand aussi, voulut convertir sa condamnation en prison perpetuelle, sans néanmoins infirmer la sentence. Et peu de jours après, Mr de Longueville, qui après la Paix jureé, sans passer à la Cour, s'étoit retiré en son Gouvernement de Picardie, voyant que contre ce qui avoit été convenu par le traité de Paix, Mr le Maréchal d'Ancre conservoit encore le Gouvernement de Peronne, fit entreprise dessus le Château & la ville, qu'il prit en trois jours, pour le peu de soin ou de verdeur de ceux que ledit Maréchal avoit mis dedans. Cela apporta un nouveau trouble à la Cour. La Reine dépêcha Mr d'Angoulême avec quatorze Compagnies des Gardes Françoises, & la Cavalerie qui étoit la plus prochaine, pour investir la place, & Mr le Prince étant venu trouver la Reine, lui offrit son service en cette occasion; suppliant néanmoins, qu'avant rien declarer ni entreprendre contre Mr de Longueville, elle y voulût envoyer Mr de Boüillon de sa part, lequel se faisoit fort de faire remettre toutes choses en l'état qu'elles étoient avant ladite invasion.

La Reine, qui avoit dessein de se saisir de

de Mr le Prince, & de ses associez, consentit à cette proposition, & Mr de Boüillon partit le jour même. La Reine fit semblant de vouloir aussi envoyer au siege de Peronne quatre compagnies de Suisses, mais sous main : elle me commanda de les retarder. Ce qui donna aussi soupçon à Mr le Prince, c'est que le Roi nomma à Mr de Crequi, les quatorze compagnies qui y devoient aller, sans lui en laisser le choix, comme il avoit accoûtumé ; & les six Capitaines qui demeurerent, étoient tous ceux de qui la Reine se fioit le plus. Elle fit aussi semblant d'y envoyer la compagnie des Gendarmes, qui étoit en garnison à Nogent, & la fit passer proche de Paris, le jour qu'elle fit arrêter Mr le Prince, pour être prête en cas qu'elle en eût besoin.

Cependant Mr le Nonce tâchoit de raccommoder & pacifier les choses, autant qu'il pouvoit ; parlant tantôt à Monsieur le Prince, tantôt à Messieurs de Guise, de Vendôme, & du Mayne, tantôt à la Reine, pour aviser de mettre les affaires en une bonne assiette. Quant à Mr le Prince, il étoit porté au bien, desiroit la paix, & de demeurer en bonne intelligence, & même deference avec la Reine mere ; mais ses partisans ne pou-

voient souffrir leur réunion, & les avoit à combattre, & à se porter à leurs desseins ou les perdre, & les quitter : car ils lui mettoient souvent le marché à la main, le menaçant de se réunir avec la Reine, qui les en faisoit, à ce qu'ils disoient, pressamment solliciter.

Mr de Sully, qui desiroit le bien & la conservation de l'État, se maintenoit avec les uns & les autres, tâchant de les mettre bien, autant qu'il pouvoit; & prevoyant bien que les affaires ne pouvoient subsister en l'état où elles étoient, en avertissoit quelquefois la Reine mere, quelquefois Mr le Prince. Et un jour, Vendredi, 26e d'Août, Mr de Sully demanda le soir audience à la Reine, en laquelle il fit voir que les choses ne pouvoient encore subsister huit jours en l'état où elles étoient reduites, & qu'au balancement, où elles étoient, il étoit infaillible que toute l'autorité tomberoit entre les mains de Mr le Prince, ou qu'elle demeureroit aux siennes, si elle la sçavoit retenir. Que deux puissances si grandes ne se pouvoient compâtir. Que les Grands & le peuple panchoient du côté de Mr le Prince. Que son autorité diminuoit depuis l'entreprise de Mr de Longueville, & le partement du Maréchal d'Ancre, & toute la puissance

à Mr le Prince, dans les affaires & conseil. Finalement qu'il ne la tei oit pas assûrée dans Paris, & qu'elle seroit mieux avec mille chevaux à la campagne, avec ses enfans, que dans le Louvre, en l'état où étoient les esprits des Grands & du peuple. Qu'il avoit crû être de son devoir, & des obligations qu'il avoit au feu Roi, de lui remontrer ce que dessus, ne pouvant y apporter avec sa vie un autre remede; qu'il l'employeroit volontiers, si par sa perte il pouvoit sauver le Roi, elle, & l'État. Et ensuite il prit congé d'elle, la suppliant de penser à ce qu'il lui venoit de dire, & qu'en cas qu'elle n'y apportât le remede convenable, il protestoit de tout le mal qui lui en aviendroit; & qu'elle seule en seroit la cause, puisqu'elle en avoit été avertie, & que ce mal étoit prévû.

La Reine répondit, que force gens l'avertissoient du mal, mais que personne ne lui donnoit avis du remede, & moins encore l'aidoit à l'assoupir. Qu'elle faisoit humainement tout ce qui lui étoit possible pour le bien de l'État, mais qu'il ne plaisoit pas à Dieu de benir son travail, ni aux hommes de reconnoître ses bonnes & saintes intentions, ni d'y concourir. Qu'à ce sujet elle avoit donné la

ıme à Mr le Prince : à ce ſujet déſarmé
Roi : à ce même ſujet dépoüillé le Ma-
:hal d'Ancre de l'établiſſement qu'il
oit en Picarde, & enſuite voyant qu'il
:toit pas agreable aux Grands, elle l'a-
ıit éloigné. Qu'elle faiſoit de grands
ens à un chacun, & mal à perſonne, &
ı'elle ne ſçavoit plus que faire autre
ıoſe que ce qu'elle avoit fait. Qu'il avi-
t lui-même à lui donner quelque bon
ınſeil là-deſſus, & qu'elle ſeroit bien
ſe de le ſuivre, s'il étoit au bien du ſer-
ce du Roi.

J'entrai peu après à ſa chambre, qui
oit à l'entreſalle du Louvre, & lui dis
ıe tous ſes ſerviteurs s'étonnoient d'un
ſoupiſſement, qu'ils voyoient en elle,
:ndant que l'on empietoit ſon autorité.
ıue cela décourageoit les gens de bien,
: animoit les autres à ſe jetter à bride
ıbatuë dans le parti de Mr le Prince,
ui s'étoit tellement relevé depuis ſon
rrivée à Paris, que l'on le tenoit plus
uiſſant qu'elle, & cependant qu'elle
endormoit lorſqu'elle ſe devoit le plus
veiller. Qu'elle pardonnât à mon zele,
ui avoit cauſé mon effronterie de lui
arler ſi librement, mais que je la ſup-
liois très-humblement de conſiderer
vec ma parole, mon intention.

Elle

Elle me dit qu'elle me remercioit de l'avis que je lui donnois. Qu'elle me tenoit pour bon serviteur du Roi & le sien, & qu'elle s'en assûroit. Que je devois croire aussi, qu'elle ne dormoit pas comme je pensois, mais qu'il y avoit certaines choses, qu'il falloit que le tems accommodât. Que cependant il falloit que je persistasse en la bonne affection que j'avois à son service, & que les Dames ne me fissent rien faire à son prejudice; parce que celles que j'aimois, en étoient éloignées.

Cependant la Reine ne laissoit pas de songer à ses affaires, & se preparoit pour prendre Mr le Prince prisonnier, avec les principaux de ses partisans, & ne se confioit de son dessein qu'à la seule Maréchale d'Ancre, & à Barbin, lequel avoit fait quelque connoissance à Bourdeaux avec Mr de Themines, qu'il avoit connu (dans la contrarieté & repugnance, que faisoit Mr de Roquelaure de tout ce que l'on desiroit de lui, & les formes & honneurs de Mr de Montespan,) qui étoit homme facile à entreprendre ce qu'on lui offroit, & qui l'avoit prié, qu'en cas que la Reine eût affaire d'un homme pour une grande & perilleuse execution, qu'elle le voulût employer.

Qu'il

Qu'il lui offroit sa vie, sans aucune reserve, & qu'elle fit état de lui, pour executer la capture de Mr le Prince. Et l'ayant proposé à la Reine, ensuite de l'avis que je lui avois donné, & que j'ai dit ci-dessus que lui donna Mr de Sully, qu'elle ne feignît point de mettre la plume à la main d'un homme, dont elle tenoit le bras, lui proposa Themines, pour l'execution, en cas qu'elle fût forcée, & quelque tems auparavant l'avoit mandé, & ce même jour vingt-quatriéme Août il arriva.

Le Samedi vingt-septiéme le Milord de Hay eut une audience privée au cabinet de son appartement en bas, en laquelle il la pria de faire que Mr d'Espernon se retirât du pays d'Aunix, où il étoit entré, & lui dit, que les Rochelois demanderoient aide au Roi de la Grande Bretagne, laquelle il ne leur pourroit pas dénier, si on les troubloit en leur Religion.

La Reine, qui s'atendoit qu'il lui dût faire ouverture du mariage de sa fille, fut bien esbahie de voir une si contraire harangue, & ne lui répondit qu'en paroles generales : qu'elle donneroit ordre de contenir chacun en son devoir & en l'obéïssance du Roi, en telle sorte que le

Roi de la grande Bretagne ne seroit point en peine d'y intervenir. Ce jour-là je m'embarquai avec une, dont je devins ensuite amoureux.

Le Dimanche vingt-huitiéme, Mr le Nonce vint trouver la Reine, pour lui dire, qu'il ne voyoit pas jour pour aucun accommodement avec elle des Princes avec lesquels il avoit parlé, mais qu'il ne desesperoit pas de Mrs de Guise freres, en cas que la Reine fît quelque avance de bonne chere, & principalement à Madame la Princesse de Conti, leur sœur, qui avoit eu deux jours auparavant quelque prise avec la Maréchalle d'Ancre, dont elle étoit animée.

La Reine le pria de continuer cette pratique, & d'offrir à Mr de Guise la charge de Maréchal de Camp General, en cas qu'il voulût quitter avec les autres toutes pratiques.

Le même Dimanche, vingt-huit, la Reine me commanda de faire demeurer les quatre compagnies Suisses, qui étoient destinées pour le siege de Peronne, & quelque commandement que j'en eusse par écrit ou verbal, d'elle ou du Roi, quand même l'un ou l'autre feroient semblant de s'en mettre en colere, que je délayasse de jour en jour de les faire partir. La

Le Lundi vingt-neuviéme Mr de Boüillon vint de Peronne, qui apporta des longueurs & remises, & cependant lors qu'il fut avec Mr de Longueville dans Peronne, il lui marqua les lieux qu'il devoit faire remparer, & en quelque forme il lui dicta la réponse, qu'il devoit faire au Roi.

Le lendemain Mardi trentiéme il fut rendre compte à la Reine de ce qu'il avoit negotié avec Mr de Longueville, & fut l'affaire remise à un autre jour, pour en traitter. Mais la Reine, qui voyoit que les brigues des Princes s'augmentoient de jour en jour; que le nombre de ceux qui se jettoient dans leurs cabales, croissoit; se voulant assurer davantage des principaux Seigneurs & Officiers de la Cour, nous envoya querir l'un aprés l'autre, & nous fit faire de nouvelles protestations de la bien servir, & de ne s'attacher à aucune ligue ou pratique, outre celle de sa Majesté.

Le dernier jour d'Août la Reine avoit pris quelque petite medecine, qui lui fit tenir le lit. Ce qui n'empêcha pas que Mr le Prince, Mr de Vendôme, Mr du Mayne & Mr de Boüillon, qui s'en alloient dîner chez Mr le Président Janin à Chaillot, ne la vinssent trouver sur les

dix

dix heures du matin, pour quelques affaires. Ils n'avoient avec eux que chacun leur Ecuyer, & furent plus d'une heure & demie seuls dans la chambre de la Reine. Il prit opinion à Barbin, que le tems étoit tout propre pour les arrêter tous quatre, & que Dieu les avoit fait venir en cet état, pour les mettre ès mains de la Reine. Mr de Themines étoit dans la chambre du Maréchal d'Ancre, qui lui parloit, & avoit avec lui cinq ou six braves hommes. Il arriva que je me trouvai par hazard dans le Louvre, & que Barbin me vit, qui m'appella, & me dit, que la Reine lui avoit commandé de me dire, que j'attendisse là, & qu'elle me vouloit parler, & même me fit monter dans la chambre de la Maréchalle, sans que lors je sçusse ou me doutasse de rien.

En ce même-tems la Garde des Suisses se levoit, & m'ayant demandé ce que c'étoit que tous ces tambours Suisses, qui battoient, je lui dis que c'étoient les deux compagnies, celle qui entroit & qui sortoit de garde. Il me dit lors : mandez-leur sous main qu'elles s'entretiennent là jusques à ce que vous y veniez. Ce que je fis, & leur mandai que je les voulois voir, & qu'elles m'at-

tendissent en bataille. Lors je me doutai de quelque chose, & plus encore, quand dès qu'il eut parlé à la Maréchalle d'Ancre, elle s'en alla trouver la Reine, & à ce que j'ai sçû depuis: ayant toussé à la porte de son cabinet, la Reine l'entendit, qui étoit hors du lit, mais en coëffure de nuit, la vint trouver, feignant d'aller à la garderobbe. La Maréchalle lui proposa, que le tems ne seroit jamais plus à propos, pour d'un coup de tirasse prendre ces quatre personnes. Que Mr de Themines étoit là avec six braves hommes, dont il répondoit. Que j'avois deux compagnies de Suisses devant le Louvre. Que ces Messieurs n'avoient que leurs Ecuyers avec eux. Qu'elle avoit quarante de ses Gardes dans le Louvre, les Archers de la porte, & les Suisses du corps à sa devotion, & qu'ils seroient arrêtez deux heures avant que l'on s'en apperçût, pendant lesquelles, le Roi, qui étoit aux Tuilleries, reviendroit, & que je pourrois encore faire revenir quinze cens Suisses, qui seroient incontinent ici.

La Reine écouta cette proposition, la jugea bonne en plusieurs choses, & de facile execution; mais comme la resolution aux affaires non prevûës manque

souvent;

souvent; que la Reine attendoit le lendemain 200 hommes d'armes de sa compagnie, avec lesquels, si elle se sentoit pressée du peuple, elle se pourroit retirer à Nantes, au milieu du Bataillon Suisse, avec le Roi, Mrs & Mesdames; joint que le Roi n'étoit pas present, pour autoriser une si grande capture, & que même on le pourroit troubler à son retour, n'ayant aucune autre personne près d'elle, elle aima mieux remettre l'affaire au lendemain, que de l'executer lors. Ce qu'ayant dit à la Maréchalle, & elle à Barbin, il me prit à l'heure même, & me dit, que la medecine de la Reine la pressoit: qu'elle remettoit à me parler à une autre heure, laquelle il me feroit sçavoir; & me dit de plus: je me plais si fort de voir vos Suisses, que je prie de m'excuser, si je vous ai prié de les arrêter, afin que je les puisse voir, & sortit quant & moi pour les voir sortir de garde. Ce qui me fit perdre le soupçon que j'avois pris, que la Reine se vouloit saisir de ces Messieurs.

Ils s'en allerent peu après à Chaillot, auquel lieu on leur donna avis de prendre garde à eux. Que les gendarmes de la Reine approchoient; mais ils crûrent que c'étoit effectivement pour aller à Peronne.

ronne. Neanmoins ils s'aviserent, comme ils avoient tous quatre le matin été en belle prise, & resolurent de ne se plus trouver tous quatre ensemble, au lieu où on leur pût mettre la main sur le collet.

Le soir Mr de Crequy fit un fort beau festin aux Anglois, dont nous nous retirâmes fort tard.

Le lendemain Jeudi, premier jour de Septembre, à trois heures du matin, je fus éveillé par un Gentilhomme servant de la Reine, qui me vint dire de sa part, que je la vinsse trouver seul, & déguisé, au Louvre. Ce que je fis, & en entrant je trouvai un des gardes du corps du Roi, nommé la Barre, qui étoit Maréchal des logis des Suisses, qui étoit de paillasse cette nuit-là, auquel je dis qu'il vînt avec moi à l'anti-chambre de la Reine, & qu'il m'attendît à la porte, lors que je serois entré en la chambre, me doutant bien que l'on auroit affaire de ces Suisses: ce qui me vint fort à propos.

Je trouvai la Reine en juppe entre Messieurs Mangot & Barbin, Mr de Fosse un peu reculé. Elle me dit en arrivant: vous ne sçavez pas pourquoi je vous ai envoyé querir si matin, Bassompierre. Madame, ce lui dis-je, je sçai bien pour-

quoi

quoi ce n'eſt pas. Je le vous dirai tantôt, ce me dit-elle ; puis continua de ſe promener près de demi heure. Je m'approchai de Foſſe, bien étonné de le voir là depuis que la Reine le chaſſa, pour avoir accompagné le Commandeur de Sillery en ſa diſgrace. Au bout de quelque tems elle entra en ſon cabinet, avec ces ſuſdits, & me dit, je veux prendre priſonnier Mr le Prince, Meſſieurs de Vendôme, du Maine, & de Boüillon. Je deſire que les Suiſſes ſoient près d'ici à onze heures du matin, comme j'irai vers les Tuilleries, pour, ſi je ſuis forcée par le peuple de quitter Paris, me retirer avec eux à Mante. J'ai mes pierreries dans un pacquet, & quarante mille écus en or que voilà, & emmenerai mes enfans avec moi, ſi, ce que Dieu ne veüille, & que je ne penſe pas, j'y ſuis forcée, étant toute reſoluë de me ſoûmettre plûtôt à quelque peril & inconvenient que ce ſoit, que de perdre mon autorité, & de laiſſer perir celle du Roi.

Je veux auſſi, lorſqu'il ſera tems, que vous alliez à la porte avec vos Suiſſes, pour ſoûtenir un effort, s'il en arrivoit, & y mourir pour le ſervice du Roi, comme je me le promets de vous. Je lui répondis : Madame, je ne tromperai point

la

la bonne opinion que vous avez de moi, & vous la connoîtrez aujourd'hui, si le cas y échet. Cependant, Madame, trouvez bon, que j'aille faire avertir les Suisses des quartiers. Non dit-elle, vous ne sortirez. Je lui dis: vous êtes étrange, de vous défier d'un homme, entre les mains de qui vous voulez ensuite fier la personne du Roi, la vôtre, & celle de vos enfans. J'ai à cette porte un homme, en qui je me fie, que j'envoyerai par les quartiers, fiez-vous sur moi, Madame, & vous assûrez que la fête ne sera point gâtée par moi.

Elle me laissa sortir, & j'envoyai la Barre, faire venir les Suisses en la forme que je lui dis; puis je rentrai. Je lui demandai ce qu'elle feroit des Gardes Françoises. Elle me dit, qu'elle craignoit que Mr de Crequy ne fût gagné par Mr le Prince. Je lui dis alors: non pas contre le Roi, Madame, pour qui je sçai qu'il perdroit mille vies, s'il les avoit. Lors elle dit: il le faut donc envoyer querir, & vous ne sortirez tous deux, que quand Mr le Prince sera entré. Elle envoya aussi querir Mr de St Geran, à cause des Gendarmes du Roi, & la Curée vint avec le Roi, quand il descendit en la chambre de la Reine sur les neuf heures du matin.

La Reine parla à ces Messieurs, & comme je lui eus demandé, par qui elle feroit prendre Mr le Prince, elle me dit: qu'elle y avoit pourvû.

Mr le Prince vint au Conseil sur les huit heures, & la Reine regardant comme tout le monde lui donnoit les placets, elle dit: voilà maintenant le Roi de France; mais sa royauté sera comme celle de la fève; elle ne durera pas long-tems. Sur cela la Reine nous envoya à la porte du Louvre, Mr de Crequy & moi, pour faire prendre les armes aux gardes: ce que nous fimes: & cependant elle envoya querir Mr le Prince. Elle nous envoya dire, à Mr de Crequy & à moi, que si Mr le Prince venoit à la porte du Louvre, que nous l'arrêtassions. Nous lui mandâmes, que c'étoit un si grand commandement, qu'il meritoit bien d'être fait de bouche, & que la Reine nous l'eût dit étant en sa chambre. Que s'il lui plaisoit d'envoyer un Lieutenant des gardes pour s'en saisir, que nous lui donnerions main forte, & cependant je lui mandai que personne ne sortiroit de la porte, où je mis trente hallebardiers Suisses, pendant que Mr de Crequy donnoit son ordre aux François. Il vint incontinent après un valet de chambre de la

Reine, nous dire de sa part, que Mr le Prince étoit pris, & que si les autres trois venoient, nous ne les laissassions pas retourner. Nous lui mandâmes, que pourvû qu'ils vinssent, que nous lui en répondions. Mais ils furent plus habiles. Elle envoya St Geran, pour prendre Mr de Vendôme; mais il n'y trouva que le nid. On avertit Mr du Mayne, que les portes du Louvre étoient fermées: il se le tint pour dit, & s'en revint à son logis auprès des Jesuites, où il étoit, puis en même tems sortit par la porte St Antoine, & tourna sur la contrescarpe jusques à celle de St Martin, où il attendit ceux qui se voulurent retirer.

Mr de Boüillon étoit allé à Charenton: on le vint avertir à son retour, proche du petit St Antoine, qu'il y avoit rumeur au Louvre. Il monta à cheval, & sur ce qu'on lui dit, que Mr du Mayne l'attendoit à la porte St Martin, il y alla. Aussi firent plusieurs autres, & se trouverent bien soixante chevaux.

Mr du Mayne proposa de rentrer à Paris, & émouvoir le peuple: ils firent le premier, mais l'autre ne leur réüssit pas. Ils se retirerent vers Soissons. Deux Gentilshommes de Mr le Prince, le Tremblay & Dian, vinrent devant le Louvre sçavoir

ſçavoir ſi Mr le Prince étoit mort, envoyez par Rochefort, qui étoit ſur le Pont neuf avec trente chevaux. Je lui dis : Mr le Prince ſe porte bien, il eſt arrêté, & n'a nul mal. Sur cela ils s'en retournerent dire cette nouvelle à Rochefort, qui s'en alla en diligence ſe jetter dans Chinon.

Le Preſident le Jay alla trouver Meſſieurs du Mayne & de Boüillon, & alla avec eux à Soiſſons. Monſieur le Prince de Joinville vint trouver le Roi & la Reine, de la part de Mr ſon frere, & de la ſienne; mais la Reine ou qu'elle fût empêchée d'ailleurs, ou qu'elle ne ſongeât pas à ce qu'il lui diſoit, ne lui ayant rien répondu, il s'en retourna mal ſatisfait, & donna l'alarme à ſon frere. La Reine s'étant aviſée, & qu'elle n'avoit rien dit aux complimens de Mr le Prince de Joinville, & auſſi que Mr le Nonce lui avoit aſſûré de la fidelité de Monſieur de Guiſe le ſoir auparavant, envoya Mr de Praſlin le trouver, & lui dire de belles paroles; mais comme Mr de Guiſe lui eut demandé, ſi ſur ſa parole il pouvoit aller ſûrement au Louvte, Mr de Praſlin lui dit : Monſieur, je vous dis ſimplement ce que le Roi & la Reine m'ont commandé de vous dire, c'eſt à vous de

mettre la main à la conscience, & sçavoir si vous y pouvez aller ou non.

Cela fit resoudre Messieurs de Guise & de Joinville de partir, & suivre la route de ceux qui alloient à Soissons. Peu après la prise de Mr le Prince, quelques mutins, ou quelques-uns de la maison dudit Seigneur, commencerent à jetter premierement des pierres contre les fenêtres du logis du Maréchal d'Ancre, puis d'autres s'étant joints à eux, par l'esperance de piller, prirent des pieces de bois de devant le Luxembourg, que l'on bâtissoit lors, pour rompre la porte dudit logis, & huit ou dix tant hommes que femmes, qui étoient dedans, s'étant retirez de frayeur, par la porte de derriere, & quantité de maçons du Luxembourg s'y étant joints, ils entrerent dedans, & pillerent ce riche logis, où ils trouverent pour plus de deux cens mille écus de meubles.

La Reine commanda, sur l'avis qu'elle en eut, à Mr de Liancourt, Gouverneur de Paris, d'aller empêcher ce desordre : mais y étant allé avec les Archers du Guet, & voyant qu'il n'y faisoit pas bon pour lui, il se retira. Ils continuerent tout ce jour-là, & on les laissa faire.

Messieurs de Montmorency & de Rets, avec

avec plusieurs de leurs amis, s'offrirent à la Reine, d'aller en suite de ces Messieurs, qui se retiroient à Soissons. Elle les prit au mot, & y furent, mais n'allerent guere loin. Le soir, la Reine pria le Roi de faire Mr de Themines Maréchal de France, dont plusieurs crierent, & principalement de Montigny; de sorte que l'on le fit aussi Maréchal; lequel le même jour venant à Paris, & ayant rencontré Mr de Vendôme, qui s'enfuyoit, de qui les chevaux étoient recrus, lui avoit prêté les siens qui étoient frais. St Gerant voyant qu'il n'y avoit qu'à crier pour l'avoir, extorqua un brevet de promesse de l'être, & Mr de Crequy eut un brevet de Duc & Pair. La Reine me dit le soir: Bassompierre, tu ne m'as rien demandé comme les autres. Madame, lui répondis-je, ce n'est pas à cette heure, que nous n'avons fait que notre devoir bien simplement, de vous demander recompense; mais j'espere que quand par de grands services je l'aurai merité, le Roi me donnera des honneurs & des biens, sans que je lui demande. Monsieur le Prince, qui fut arrêté par Mr de Themines en ce passage, qui va de la chambre de la Reine en son cabinet, en cet appartement de l'entresalle, & fut mené

par un petit degré, dans la chambre de la Reine, qui est du plein pied de la Cour, où il coucha ce soir-là, pendant que l'on grilloit la chambre au dessus du cabinet des livres, où on le mena.

Le Vendredi matin, deuxiéme du mois de Septembre, il fut gardé par Mr le Maréchal de Themines, & ses enfans, & plusieurs autres Gentilshommes & Archers de la garde du corps.

La Reine tint Conseil ce jour-là, où il fut établi un Conseil de guerre, & commandé au Maréchal de Brissac d'y presider, & aux principaux Chefs de guerre d'y assister. Il fut resolu, que l'on mettroit une armée sur pied, & me fut ordonné d'aller lever six mille Suisses. Puis le Roi desirant que je demeurasse près de lui, ordonna Mr de Caumartin pour y aller, comme un des anciens Ambassadeurs du Roi en Suisse. Mais je l'empêchai, desirant que Monsieur de Castille, qui avoit grand credit en Suisse, y allât faire la levée : ce qu'il fit. Le Roi commanda à Monsieur de Crequy de prendre les compagnies Françoises, qui sortiroient de garde, pour aller chasser le peuple, qui continuoit, non pas de piller, car c'en étoit fait, mais de démolir la maison du Maréchal d'Ancre ; ce que

Mr de Crequy executa, & y mit des soldats pour la garder.

La Reine ensuite songea à retirer Mr de Guise de l'intrigue où ces autres Princes étoient, & pour cet effet lui fit écrire par Mr le Nonce, par Madame la Princesse de Conti, & Mesdames de Guise, avec lesquelles elle en confera, & y travaillerent avec soin & passion. Le Sieur Lafont, depuis Abbé de Foix, fut employé aux allées & venuës sur ce sujet.

Le Lundi cinquiéme, le Conseil de guerre proposé, se tint, auquel Mr le Maréchal de Brissac presida, & Messieurs de Crequy, Praslin, St Luc, St Geran, Vignolle, Schomberg & moi, fûmes ordonnez pour y servir, comme aussi Messieurs de Villeroy & le President Janin, auquel on fit le projet de l'armeé que le Roi vouloit mettre sur pied.

Le Mardi sixiéme, Mr d'Angoulême revint de Peronne, & ayant sçû que ce Conseil de guerre étoit établi, demanda à Barbin, s'il n'y pourroit pas aller, qui lui dit que ouy.

Le Mercredi septiéme, il vint de bonne heure, prit la maîtresse place, pour y presider, & Mr le Maréchal prit la seconde sans contestation. Sur quoi Praf-

lin, auprès duquel j'étois, me dit, que Mr le Maréchal se faisoit tort, de ceder au Comte d'Auvergne, & que c'étoit par inadvertance. Je sçavois bien, que St Geran vouloit mal à Mr d'Angoulême, à cause du Château de Bourbon Archambaut, qu'il tenoit sur Madame d'Angoulême. Je me levai lors, & fis signe audit St Geran de me venir parler à la fenêtre, & lui ayant dit, que nous ne devions pas souffrir que le Comte d'Auvergne nous precedât, n'ayant pas été remis en sa bonne fame & renommée depuis sa condamnation, non seulement il l'approuva, mais fit signe à Vignolles, & moi à Mr de Crequy, & nous puis après appellâmes tout le reste, & ne demeura que Messieurs le Comte d'Auvergne, de Brissac, de Villeroy, & de Janin; mais ayant appellé Mr le Maréchal de Brissac, nous lui fîmes reproche, de ce qu'étant President du Conseil de guerre, & Maréchal de France, il avoit souffert Mr le Comte d'Auvergne le preceder dans le Conseil, & que nous, qui n'étions rien de tout cela, ne l'avions pas voulu endurer; ains lui en avions voulu faire le reproche & la honte.

Il nous dit sur cela, qu'il n'y avoit pas pensé;

pensé ; mais que si Messieurs de St Geran & la Curée, Crequy & Bassompierre lui vouloient promettre de l'assister, car nous quatre, avec nos troupes, étions les Messieurs du Louvre, qu'il le tuëroit s'il venoit se mettre au dessus de lui ; ce que les autres lui promirent, & moi à plus forte raison, étant son Neveu interessé dans son honneur. Mais Monsieur de Praslin me dit ensuite : ce que Mr le Maréchal de Brissac a proposé de faire, est genereux : ce qu'il a desiré de vous, est convenable : & ce que vous lui avez tous quatre promis, est digne de vous : neanmoins il est de votre devoir de l'empêcher, & faut que de bonne heure on avertisse la Reine, qu'elle previenne cet inconvenient, défendant au Comte d'Auvergne de se trouver au Conseil, ou le rompant, puis qu'elle l'a établi pour faire l'état de l'armée qu'elle veut mettre sur pied ; ce qui a été resolu en ces deux Conseils ; ou s'il en faut tenir quelques autres, que ce soit en sa presence ; car nous ferions au Roi & à la Reine un grand outrage, que nous pouvons éviter : par notre discorde nous hausserions le chevet aux malcontens abattus, & ce desordre pourroit à même tems être suivi de la delivrance de

Monsieur le Prince, prisonnier au Louvre.

Je lui dis, que je tenois son avis très-bon; mais que mon âge, la parentelle que j'avois avec Mr le Maréchal, & l'interêt où j'étois embarqué, m'empêchoient de le faire. Il me dit, qu'il n'en vouloit pas seulement parler à moi, mais aussi à toute la compagnie: ce qu'il fit à l'heure même, & leur dit:

Messieurs, dans la ferme & haute resolution que nous venons de prendre de tuer un Prince dans le Louvre, & quasi entre les bras du Roi & de la Reine, au milieu de son Conseil, nous fortifians pour cet effet des gens de guerre, que ces Messieurs ont sous leurs charges, à tout autre effet que celui à quoi il le destinent maintenant, nous n'avons point regardé le Roi, ni ses interêts, encore moins l'état des affaires presentes, ni le bien de l'Eglise, à quoi notre entreprise repugne presentement. Je suis d'avis, avec tous vous autres, que si le Comte d'Auvergne revient au Conseil, lui qui étant condamné à mort, pour les causes contenuës en l'arrêt, & dont il n'est declaré ni innocent ni absous, ni rétabli en sa bonne fame & renommée, nous nous y opposions, & que nous contribuions

de

de notre vie au dessein de Mr le Maréchal; mais il me semble, que si en avertissant la Reine, de ne l'y faire venir, & de lui commander qu'il s'en déporte, ou qu'elle ne fasse plus tenir le Conseil, pour éviter l'inconvenient qui en pourroit arriver, que nous ferions notre devoir, & que nous previendrions un mal qui en peut laisser à la France, & nous apportera peu de gloire à l'avenir, que l'on dise, que Monsieur le Maréchal, assisté de tant de braves hommes, ait tué avantageusement un seul homme, & peut-être sans resistance, peut-être sans épée.

Son avis ne fut pas seulement approuvé de la Compagnie, mais du Maréchal aussi. Et tous ensemble me demanderent la charge d'en parler de telle sorte à la Reine, sans l'offenser, ny la mettre en colere, qu'elle connût néanmoins que la Compagnie ne souffriroit plus ledit Comte d'Auvergne presider au Conseil de Guerre; non pas seulement y assister, s'il n'étoit purgé & absous precedemment. Ce qu'ayant remontré à sa Majesté, elle prit très-bien cette affaire, & défendit qu'on tînt plus de Conseil, & Sa Majesté crût qu'en faveur de Mr de Guise, la Compagnie avoit fait cela, pour faciliter davantage son retour; elle

se hâta de le procurer. Peu après, le Milord de Hay s'en retourna en Angleterre, sans avoir fait aucune proposition.

Et le Dimanche vingt-cinquiéme du même mois, Messieurs de Guise & de Chevreuse revinrent trouver leurs Majestez, qui les reçurent très-bien. Ce même jour, la Reine me dit, que je ne m'en allasse point, quand elle donneroit le bon soir, & qu'elle me vouloit parler. Et après que tout le monde fut retiré, Mr le Maréchal de Themines étant aussi demeuré, elle me dit: Bassompierre, ayant à transporter Mr le Prince hors d'ici, je me suis voulu fier à vous de sa conduite. Voilà Monsieur le Maréchal de Themines, qui l'a pris, & qui l'a gardé dans le Louvre avec peine; mais il seroit à craindre, que si je l'y tenois plus longuement, l'on ne fît quelque entreprise pour le sauver; ce qui se pourroit faire aisément, & vous avez vû, que tantôt, quand ces Princes sont revenus de Soissons, il y avoit plus de deux cens Gentilshommes qui étoient avec eux, ou pour l'amour d'eux, dans le Louvre. Joint aussi que cela empêche, que le Roi & moi n'osons quasi en sortir, & si nous voulions aller à St Germain ou ailleurs, il ne seroit ici en sureté. C'est pour-

pourquoi je le veux mettre à la Bastille, & veux que vous m'en répondiez par les chemins, & que vous vous en chargiez; car Mr le Maréchal n'a autre chose que ce qui sera dans son carrosse. Nous le ferons passer dans la grande gallerie aux Tuilleries, & de-là avec les Suisses du Fauxbourg St Honoré & les Suisses & François, qui sont derriere & devant le Louvre, vous le menerez par hors de la ville dans la fausse porte de la Bastille: ce que je crois que vous pourrez faire surement. Elle me dit ensuite, que le Roi vouloit tant faire pour moi, que *li honori, li beni, li carichi* (ce sont les mots) ne me manqueroient pas. Je lui répondis, que l'honneur de sa confiance m'étoit suffisante recompense du petit service qu'elle desiroit de moi, lequel j'executerois fort fidellement, à peine de ma vie: mais que si j'osois lui conseiller de faire passer Monsieur le Prince à travers de la ville, je lui répondois de le conduire à la Bastille en toute sureté. Qu'il n'y avoit rien à craindre. Que rien ne se remueroit; & que quand il y auroit gens pour ce faire (que non) nous serions passez avant qu'ils eussent pensé à se mettre en état de l'empêcher.

Mr

Mr de Themines, qui n'approuvoit point de passer sur la contrescarpe de la ville, qui est un très-méchant chemin, fut bien aise que j'eusse dit la même chose à la Reine, qu'il lui avoit precedemment proposée, & l'appuya de telle sorte par d'autres raisons, qu'enfin la Reine me dit: Répondez-moi de Monsieur le Prince, & puis faites tous deux comme vous l'entendrez. Je lui dis qu'elle envoyât querir les deux Compagnies de la garde Françoise, pour leur faire le commandement. Elle me dit: faites-leur de ma part. Madame, lui dis-je, nous ne levons pas la garde comme cela. Il faut que de la propre bouche de votre Majesté ils en reçoivent le commandement, autrement ils ne le doivent faire. Elle me dit: cela me fera ruiner. Allez les trouver vous-même: ce que je fis, & envoyai en même tems querir les deux cens Suisses du Faux-bourg St Honoré, pour venir devant le Louvre sans battre tambour. Je ne trouvai que des Sergens dans les corps de garde François, que j'envoyai à la Reine, qui leur commanda de faire ce que je leur dirois. Je pris deux cens hommes des deux Compagnies Françoises, & cent de celle des Suisses, qui étoient en garde,

de, & quelques cent cinquante qui me vinrent du Fauxbourg St Honoré. J'envoyai monter à cheval huit Gentilshommes des miens : Meſſieurs de Vignolles, Chambret, & Breſcieux, qui ſe douterent qu'il y avoit quelque choſe, m'attendirent dans la Cour du Louvre, pour ſçavoir ce que c'étoit, leſquels y vinrent auſſi, & cinq ou ſix Gentils-hommes de la Reine. Il y avoit douze gardes avec ſix Suiſſes du corps, avec leurs pertuiſanes & hallebardes autour du carroſſe. Et quand tout fut prêt, Mr de Themines & moi vinmes dans la Chambre de Mr le Prince. Il s'éveilla en ſurſaut, ce qui l'étonna, & eut grande apprehenſion. Je ne me voulus point montrer, le voyant ſi effrayé, & ſortis du Louvre, faiſant mettre en bataille les deux cens François devant l'hôtel de Longueville. Et comme le carroſſe fut ſorti du Louvre, dans lequel étoit Mr le Prince, les trois cens Suiſſes le ſuivirent immediatement, faiſant la retraitte : & ainſi le menâmes ſans flambeaux à la Baſtille, ayant avant ſortir du Louvre, mandé à Mr de Guiſe, qui étoit revenu de Soiſſons le jour même, qu'il ne prît l'allarme de voir venir droit à ſon logis les François & Suiſſes de la Garde, & que

que la Reine m'avoit permis de lui mander que ce n'étoit contre lui qu'ils marchoient, mais que c'étoit pour conduire Mr le Prince à la Bastille. Celui que j'y envoyai, le trouva déja habillé, & prêt de monter à cheval, sur l'avis que l'on lui avoit donné, que l'on mettoit les Gardes en ordre, pour le venir prendre.

Je devins lors extremement amoureux de Mademoiselle d'Urfé, & le Roi peu devant la Toussaints tomba malade; de sorte que la veille de la Toussaints il lui prit une foiblesse, avec une convulsion, que l'on apprehendoit se devoir degenerer en apoplexie, & on craignit, que si elle lui venoit, elle ne l'emportât. En effet ce n'étoit rien, mais à ces têtes si precieuses on craint tout. La Reine même, sur ce qu'on lui dit du mal, me commanda de me tenir cette nuit-là au Louvre, pour y amener en diligence les Suisses, en cas qu'il en mesavînt; mais le matin le Roi se portant bien, & ayant bien dormi, on fut delivré de peine.

Je partis le lendemain de la Toussaints, pour aller recevoir les Suisses. Et parce que Monsieur de Nemours étoit avec une armée, que le Roi d'Espagne avoit levée sous son nom, & lui faisoit

con-

conduire contre le Duc de Savoye, le Roi, avec qui le Duc étoit en parfaite intelligence, prit soin de sa conservation: commanda à Mr le Grand, avec quelques troupes, de s'acheminer en Bresse, & d'apporter toute l'aide qu'il pourroit à Mr le Prince de Piedmont, qui gardoit la Savoye, pendant que son pere défendoit le Piedmont contre le Roi d'Espagne. J'eus ordre d'emmener trois cens chevaux avec moi, & en cas que Mr le Grand me mandât, de tourner à lui avec les Suisses & la Cavalerie: mais comme j'arrivai à Provins, me vint trouver un homme, que Monsieur le Grand dépêchoit au Roi, qui m'apporta de ses lettres, par lesquelles il me mandoit, qu'il avoit accommodé Mr de Nemours avec Monsieur le Prince de Piedmont, & que l'armée de Mr de Nemours étoit débandée. Messieurs du Parlement de Dijon m'écrivoient aussi, comme Mr le Marquis de Mirebeau, pour me prier, que la paix étant faite, je ne voulusse charger la Bourgogne de la Cavalerie, qui étoit prête d'y entrer. Ce que je fis, & l'envoyai loger à Bergere, attendant autre ordre du Roi, à qui j'en écrivis pour leur donner.

J'arrivai à St Jean de Lone à même tems

tems que les deux Regimens Suiſſes, ſous la charge des Colonels Feugly & Greder, que Mr de Caſtille avoit levez & amenez. Je leur fis faire leur premier ſerment, & les emmenai juſques à Châtillon ſur Seine, où le Roi m'écrivit d'en envoyer l'un en Nivernois, & l'autre en Champagne, avec l'ordre des garniſons où ils devoient aller. Ce qu'ayant fait, je quittai mon train, & vins avec dix chevaux coucher à Bar-ſur-Aube, pour le lendemain venir à Bar, où Monſieur de Lorraine tenoit les Etats, que je voulois voir; mais ayant appris qu'il en étoit parti, j'allai paſſer à Châlons, où je trouvai Meſſieurs de Praſlin & de Termes: auſquels ayant confié le Regiment du Colonel Feugly, pour le mettre en garniſon, je m'en revins à la Cour extremement amoureux, où le Duc de Croüy s'étoit embarqué, pour épouſer Urfé, & me pria de traiter ce mariage. Ce que je fis à deſſein de le rompre, mais mes peines furent vaines; car il paſſa par deſſus toutes les difficultez que je lui propoſai, & l'épouſa.

Le Maréchal d'Ancre étoit revenu à la Cour pendant mon voyage de Bourgogne: on avoit ôté les Sceaux à Monſieur du Vair, que l'on avoit donnez à Mr Mangot,

Mangot, & sa Charge de Secretaire d'État à Mr de Luçon. La fille dudit Maréchal tomba malade, & mourut, dont il eut, & sa femme aussi, un cruel déplaisir. Je dirai une chose qui se passa entre lui & moi le jour de la mort de sa fille, par laquelle on pourra voir une préscience qu'il avoit, de l'accident qui lui arriva ensuite. Je le vins voir le matin, & l'aprèsdînée encore; mais il me fit prier de remettre la partie à une autre fois, & m'envoya prier le soir de venir chez lui; ce que je fis à l'heure-même, en ce petit logis sur le Quai du Louvre, où sa femme & lui étoient fort affligez, & tâchai, le plus que je pûs, tantôt à le consoler, tantôt à le divertir; mais son deüil augmentoit à mesure que je lui parlois, & lui ne me répondit autre chose, en pleurant, sinon: Seignor, je suis perdu, Seignor, je suis ruiné, Seignor, je suis miserable. Enfin je lui dis, qu'il considerât la personne de Maréchal de France, qu'il representoit, qui ne lui permettoit ses lamentations, dignes de sa femme, indignes de lui. Que veritablement il avoit perdu une fille bien aimable & utile à sa fortune, mais que quatre niéces lui avoient succedé en la place de sa fille, qui lui apporteroient

peut-être autant de consolation, les faisant venir près de lui, & beaucoup plus d'appui à sa fortune, en s'alliant par leur moyen de quatre grandes maisons en France, dont il auroit le choix, & plusieurs autres choses, que Dieu m'inspira de lui dire. Enfin après avoir encore quelque tems pleuré de la sorte, il me dit : Ha, Monsieur, je regrette veritablement ma fille, & la regretterai tant que je vivrai. Je suis néanmoins homme, qui puis supporter constamment une affliction pareille à celle-la ; mais la ruine de moi & de ma femme, de mon fils, & de ma maison, que je voi prochaine devant mes yeux, est incurable, & l'opiniâtreté de ma femme, me fait lamenter & perdre patience, laquelle je vous découvrirai comme à un veritable ami, duquel j'ai reçû toute ma vie assistance, & à qui je confesse n'avoir pas rendu la pareille, & fait ce que je devois & pouvois faire. Mais baste, je l'amenderai, s'il plaît à Dieu. Sçachez, Monsieur, que depuis le tems que je suis au monde, j'ai appris à le connoître, & voir non seulement les élevations de la fortune ; mais encore les chûtes & decadences, & que l'homme arrive jusques à un certain point de bonheur, après lequel il descend,

cend, ou bien il precipite, selon que la montée qu'il a faite, a été haute & roide. Si vous ne m'aviez connu dès ma bassesse, je tâcherois de vous la deguiser, mais vous m'avez vû à Florence, débauché, quelquefois en prison, quelquefois banni, le plus souvent sans argent, & incessamment dans le desordre, & dans la mauvaise vie.

Je suis né Gentilhomme, & de bons parens; mais quand je suis venu en France, je n'avois pas un sol vaillant, & devois plus de huit mille écus. Le mariage de ma femme, & les bonnes graces de la Reine m'ont donné beaucoup d'intrigues du vivant du feu Roi, beaucoup de biens, d'avancemens, de charges, & d'honneurs, pendant sa regence, & j'ai travaillé à ma fortune, & l'ai poussée en avant, autant qu'un autre le pourroit faire, tant que j'ai vû qu'elle m'étoit favorable: mais depuis que j'ai reconnu qu'elle se lassoit de me favoriser, & qu'elle me donnoit des avertissemens de son éloignement & de sa fuite, j'ai pensé à faire une honnête retraitte, & de joüir en paix ma femme & moi, des grands biens que la liberalité de la Reine nous avoit donnez, & que notre industrie nous avoit fait acquerir; & en logeant & al-

liant

liant nos enfans en notre pays natal, en de bonnes familles, leur laisser après nous notre heritage & succession. C'est de quoi depuis quelques mois j'importune ma femme en vain, & à chaque coup de foüet que la mauvaise fortune nous donne, je continuë de la presser. Quand j'ai vû qu'un grand parti s'est élevé en France, qui m'a pris pour prétexte de sa soulevation, qu'il m'a declaré un des cinq Tyrans qu'il vouloit détruire. Quand Monsieur Dolet, qui étoit mon confident, mon ami & ma creature, & j'ose dire serviteur, m'est mort. Quand un infame cordonnier de Paris me fait un affront à moi Maréchal de France. Quand j'ai été forcé de quitter mon établissement de Picardie, ma Citadelle d'Amiens, & laisser Ancre en proye de Mr de Longueville, mon ennemi. Quand j'ai été contraint de me retirer, ou pour mieux dire, de m'enfuir en Normandie, j'ai fait voir à ma femme, que parmi les grandes obligations que nous avions à Dieu, celle de nous avertir de faire notre retraite, n'étoit pas des moindres. Nous avons vû ensuite saccager notre maison avec perte de plus de deux cens mille écus. Nous avons vû pendre sur notre moustache deux de nos gens, pour avoir donné de notre part des

baston-

bastonnades à ce maraut de cordonnier. Que voulions-nous plus attendre, sinon la mort de notre fille? qui nous avertit de la nôtre, qui est prochaine, & qu'il y auroit encore lieu de l'éviter, si promptement nous voulions songer à une retraitte, à laquelle je pensois avoir bien prévû, en offrant six cens mille écus au Pape, pour l'usufruit, notre vie durant, du Duché de Ferrare, où nous eussions passé en paix le reste de nos jours, & laissé encore deux millions d'or de succession à nos enfans: ce que je ne faudrai point de vous dire, & de vous le faire voir. Nous avons pour un million de livres pour le moins de biens établis en France, au Marquisat d'Ancre, Lesigny, ma maison du Fauxbourg, & celle-ci. J'ai racheté notre bien de Florence, qui étoit engagé, & en ai pour cent mille écus en ma part, & ai encore deux cens mille écus à Florence, & autant à Rome. J'ai pour un million encore, outre ce que nous avons perdu au pillage de notre maison, en meubles, pierreries, vaisselle d'argent, & argent comptant. Ma femme & moi avons encore pour un million de livres de Charges, à les vendre à bon prix, sans celle de Normandie, de premier Gentilhomme de la Chambre,

&

& Intendant de la maison de la Reine, & des Dames d'atour, gardant mon Office de Maréchal de France. J'ai six cens mille écus sur Faydeau, & plus de cent mille pistoles d'autres affaires. Je n'y compterai pas la bourse de ma femme. N'est-ce pas, Monsieur, de quoi nous contenter? Avons-nous encore quelque chose à desirer? Si nous ne voulons irriter Dieu, qui nous avertit, par des signes si évidens, de notre entiere ruine. J'ai été toute cette aprèsdinée avec ma femme, pour la conjurer de me retirer. Je me suis mis à genoux devant elle, pour tâcher de la persuader avec plus d'efficace; mais elle plus aheurtée que jamais, me reproche ma lâcheté & ingratitude, de vouloir abandonner la Reine, qui nous a donné ou fait acquerir par son moyen, tant d'honneurs & de biens; de sorte, Monsieur, que je me vois perdu sans ressource: & si ce n'étoit que j'ai tant d'obligations à ma femme, je la quitterois, & m'en irois en lieu, où les Grands, ni les Peuples de France, ne me viendroient pas rechercher. Jugez, Monsieur, si j'ai raison de m'affliger, & si outre la perte de ma fille, ce second desordre ne me doit pas doublement tourmenter.

Je lui dis ce que je pûs, tant pour le consoler, que pour le divertir de cette pensée, & puis me retirai. Et ai voulu faire voir par ce discours, comme les hommes, & principalement ceux que la fortune a élevez, ont des inspirations & des prévoyances de leur malheur; mais ils n'ont pas la resolution de les prévenir pour l'éviter. L'année finit par les nôces de Monsieur de Croüy & de Mademoiselle d'Urfé.

L'année 1617. commença joyeusement par force Assemblées, qui se firent fort belles, ausquelles outre les jeux, festins, & comedies, il y avoit aussi de bonne musique. On passa bien le tems à la foire St Germain. La jeune Reine Infante, qui l'année precedente dansa un assez chetif ballet d'Espagnolles, en Carême-prenant à Tours, en voulut danser un avec des Françoises; ce qu'elle fit seulement en l'anti-chambre de la Reine, sa belle-mere. Nous dansâmes en même lieu, & en d'autres à la ville, le ballet du Commissaire, puis ensuite celui du Prince de Chipre, qui fut très-beau.

Je gagnai cette année-là au jeu du Trictrac cent mille écus, ou à Mr de Guise, ou à Mr de Joinville, ou à Mr le

Maréchal d'Ancre. Je n'étois pas mal à la Cour, ni avec les Dames, & quantité de belles Maîtresses. En ce même mois Mr de Themines fut tiré de la Bastille, & de la garde de Mr le Prince, dont il fit de grandes plaintes. On l'appaisa, en lui donnant la Lieutenance de l'armée en Champagne. J'entrai à la Bastille avec cent Suisses, d'où je tirai quelques chevaux legers de la Reine mere, que du Tiers, qui en étoit Maréchal de logis, y avoit menez, pour aider Rose, qui y commandoit, d'en chasser Monsieur de Themines. J'en fis aussi sortir la compagnie de St Beat, qui y étoit en garnison; & lors que Vausay en eut levé une pour y mettre, j'en tirai les Suisses.

Le Duc de Croüy emmena sa femme en Flandres au Carême, & moi je m'en allai à l'armée, qui lors étoit commandée par Mr de Guise, & sous lui Mr le Maréchal de Themines, & pour Maréchal de Camp, Monsieur de Praslin. Je fus grand maître de l'Artillerie par commission, & trouvai le septiéme de Mars l'armée, deux jours après qu'elle eût assiegé Château Porcien, lequel se fit battre sans effet huit jours durant, que nous attaquâmes par le Château. Au même mois un nommé d'Estoy, vint dire ex-

près

près à mon logis, où il fut envoyé par Luynes, que la Reine mere venoit de chasser Luynes, pour avoir voulu enlever le Roi & l'emmener hors de Paris, & du pouvoir de la Reine mere. Et Mathurine envoyée à même effet, à mon logis en partit toute éplorée, pour le venir dire au Roi, & à Luynes, qu'il fit croire au Roi, que c'étoit le Maréchal d'Ancre qui faisoit courre ce bruit, pour voir comme sa Majesté le prendroit, pour ensuite l'executer en effet : dont le Roi s'anima de plus en plus contre le Maréchal d'Ancre, & Luynes & ledit Maréchal eurent de grosses paroles.

Le soir même, comme la Reine me parloit de cela, je lui dis : Madame, il me semble que vous ne songez pas assez à vous, & qu'un de ces jours on vous tirera le Roi de dessous l'aîle. On l'anime contre vos creatures premierement, & puis ensuite, on l'animera contre vous. Votre autorité n'est que precaire, qui cessera dès que le Roi ne le voudra plus, & l'on l'induira pied à pied à ne le vouloir plus, comme il est aisé à des jeunes gens de se persuader de s'émanciper. Si le Roi s'en étoit allé un de ces jours à St Germain, & qu'il eût mandé à Monsieur d'Espernon & moi, & qu'ensuite

il nous dit de ne vous plus reconnoître, nous sommes vos très-humbles serviteurs, mais nous ne pourrions faire autre chose, que de venir prendre congé de vous, & vous supplier très-humblement de nous excuser, si nous ne vous avons aussi-bien servie pendant votre administration de l'Etat, comme nous y étions obligez. Jugez, Madame, ce lui dis-je ensuite, ce que pourroient faire les autres Officiers, & comme vous demeurerez les mains vuides après une telle administration.

Nous le petardâmes la nuit du vingt-huitiéme ensuite, sans aucun effet; & le Sieur de Vignan, beau-frere de Monsieur le Maréchal de Themines, y fut tué le lendemain de Pâques. Nous mîmes trois canons en batterie, entre la ville & le Château, dont nous n'eûmes pas tiré trente coups, que la ville parlementa. Mr de Guise me commanda le vingt-neuf, d'y entrer avec quatre compagnies de gardes Françoises, & autant de Suisses, & le lendemain trentiéme à la pointe du jour, le Sieur de Montreau, qui commandoit au Château, demanda à me parler, & me dit, qu'il étoit prêt à se rendre, si on lui vouloit faire honnête capitulation. Je lui offris sureté pour le

mener

mener à Mr de Guise, & le ramener aussi, lequel lui donna de sortir sans enseigne ni battre tambour, & le soir il entra dedans, & y mit une compagnie des Gardes Suisses, & une des Gardes Françoises.

Le lendemain dernier jour de Mars, Mr de Guise prit huit cens chevaux, & vint faire une Cavalcade toute la nuit à Laon, sur l'avis que le Lieutenant du Duché de Guise lui avoit donné, que le Regiment Balagny étoit logé à Vaux, sous Laon, ce que nous trouvâmes aussi; mais comme l'on s'amusa un peu à faire l'ordre pour forcer ce quartier, ils en eurent l'alarme, & se sauverent, partie dans l'Eglise, partie dans les vignes, qui sont sous la ville; de sorte que nous n'y trouvâmes & tuâmes que deux ou trois soldats, & mîmes le feu à leur quartier, lequel, nous partis, ils éteignirent.

Monsieur de Guise au retour separa son armée en trois, dont il en prit une partie, & vint assieger & prendre un Château Rethelois, nommé Voisigny. Il bailla l'autre à Monsieur le Maréchal de Themines, pour aller querir six canons à Rocroy, pour battre Rethel, & me laissa avec le reste à Château-Porcien

cien, pour recevoir aussi les nouvelles troupes, qui lui venoient; & donna un rendez-vous le Samedi, huit d'Avril, à neuf heures du matin, pour venir par trois endroits investir Rethel. Ce que nous fîmes, & le lendemain, parce que la compagnie des chevaux legers d'Aubilly, qui étoit dans la place, sortoit souvent à la faveur du canon de la ville, & de la mousqueterie, qu'il avoit logée pour le favoriser. Monsieur le Maréchal de Themines, & moi avec lui, le chargea, & rembarra avec perte de quelques-uns de la troupe dudit Aubilly, & de quelques mousquetaires, qui ne se pûrent assez à tems retirer. Le tems fut fort pluvieux, & comme la terre est grasse au Rethelois, nous eûmes mille peines, & principalement à faire marcher nos canons, qui enfonçoient par dessus l'essieu. Enfin nous preparâmes une batterie de huit pieces au bas de la ville; mais comme je fus venu le matin, Vendredi quatorze Avril, voir si Lesine m'avoit tenu promesse, d'avoir les huit pieces en batterie à la pointe du jour, je trouvai qu'il n'y en avoit que deux, & une à trente pas de la batterie, tellement enfoncée dans la terre, que l'on n'en avoit pû la retirer. Une quatriéme étoit

étoit à cent pas de là, que les Officiers y avoient laissée, parce qu'en venant, quelques charetiers & chevaux ayant été tuez, les autres avoient detelé, & s'en étoient fuis. Je pris lors cinquante Suisses, à qui je promis cinquante écus, pour me mettre ces deux pieces en batterie, & les attelai au lieu des chevaux, ayant fait creuser premierement dessous les rouës de la piece, & fait mettre des fortes planches, afin qu'elle ne s'embourbât plus. Nous tirâmes la premiere en batterie, sans qu'on nous tirât de la ville; mais comme nous nous mîmes après la plus éloignée, & que nous la tirions proche de la batterie, où nous l'avions déja amenée, & que je les aidois à tirer, les ennemis nous firent une salve, en laquelle deux Suisses furent tuez, trois blessez, & moi d'une mousquetade dans le petit ventre, du côté droit. Je pensois être mort, & Monsieur le Maréchal de Themines, qui étoit à la batterie, le crût aussi: toutesfois Dieu voulut que la quantité de hardes que la balle rencontra, retint: car elle perça cinq doubles de mon manteau, deux doubles de ma hongreline fourée, mon ceinturon, & ma basque; ce qui fit qu'elle s'arrêta sur le peritoine sans le percer;

de sorte que quand on sonda la playe, la balle se rencontra dans cette épaisseur de chair, qui est sur le ventre, où l'on fit une incision, & elle tomba. Je n'en tins jamais qu'un jour le lit, bien que ma playe fût onze jours à se fermer, à cause du drap qui étoit dedans.

Le Samedi quinziéme jour, au soir, Mr de Praslin ayant fait battre la ville avec ces quatre pieces susdites, n'en fut pas quitte à si bon marché que moi: car il eut une mousquetade qui lui perça la cuisse, toutefois sans offenser l'os, dont il fut aussi gueri dans un mois. Une heure après que Mr de Praslin eut été blessé, Maroles vint au camp, avec sauf-conduit, qu'il avoit envoyé demander, & capitula au nom de Mr de Nevers pour la reddition de Rethel, laquelle ayant signée, il entra dans la ville; & ayant apporté le contreseing de Mr de Nevers, le Gouverneur de la ville accepta la capitulation que Maroles avoit faite, & rendit la place à Mr de Guise, & y vint loger le lendemain, qui étoit le dix-huit d'Avril.

Le dix-neuf il fit la montre generale de son armée, & se resolut d'envoyer querir force canons, pour assieger Mezieres, parce qu'il n'y en avoit plus que quatre

de

de son armée, qui ne fussent éventez; ce qui ne pouvoit de douze ou quinze jours être prêt. Cela fut cause que je lui demandai congé d'aller à Paris, pour parachever le traité que j'avois encommencé de la vente de ma Charge de Colonel des Suisses, avec Mr le Maréchal d'Ancre, qui m'en avoit offert jusques à six cens mille livres, & j'en demandois six cens cinquante.

Le soir même que j'eus obtenu mon congé, le Roi & la Reine nous envoyerent visiter Mr de Praslin & moi, croyant que je fusse bien plus blessé que je n'étois, vû le lieu de ma blessure. Ils nous écrivirent de très-favorables lettres à tous deux, & le Maréchal d'Ancre me manda, que si je joüois à me faire tuer, qu'il seroit mon heritier, & que si je me portois en état de venir conclure, il me donneroit pour les cinquante mille francs, dont nous étions en dispute, pour dix mille écus de pierreries, au dire des Orfevres. Je partis donc à ce dessein, & Messieurs le Marquis de Themines, Comte de Fiesque, Zamet & plus de cinquante autres Gentilshommes voulurent venir avec moi.

Nous partîmes donc le vingt-un, & ne vinmes coucher qu'à Château-Porcien:

mais le lendemain nous vinmes coucher à Velly, où Mr de la Curée nous vint voir. C'étoit un Samedi au soir, & me pria de venir le lendemain oüir Messe, & venir dîner à son quartier, qui étoit sur notre chemin : ce que je fis.

Le vingt-troisiéme il nous fit fort bonne chere, & ensuite nous conduisit devant Soissons. Messieurs de Rohan, la Rochefoucault, St Geran & St Luc vinrent au devant de nous, qui nous menerent chez le Comte d'Auvergne, qui étoit General de l'armée, & qui s'étoit amusé à faire des enceintes devant la ville, pour empêcher les sorties des ennemis, qui l'avoient mal mené en un quartier, où étoit logé Bussy-Lamet avec son Regiment, sur lequel Mr du Mayne fit une brave sortie, menant deux pieces de canon devant lui, força ce quartier, tailla en pieces le Regiment de Bussy, qu'il prit prisonnier, emporta ses drapeaux, que depuis il arbora sur les bastions de Soissons ; de sorte que les trenchées n'étoient pas encore ouvertes,& ne le devoient être que le lendemain. Mr le Comte d'Auvergne nous fit l'honneur de nous faire voir ses retranchemens, nous assurant que dans quinze jours il seroit maître de Soissons ; ce que je ne crus pas, voyant la façon dont il se démenoit. Le

Le soir Mr de Chevry nous donna à souper, à Mr le Comte d'Auvergne, Duc de Rohan, & à moi. Le lendemain je voulus faire le tour de la ville, & menai avec moi Mr le Marquis de Themines, Zamet, & Arnaud, qui nous menoit, lequel s'entendoit bien à la guerre, & donnoit de très-bonnes raisons de ce qu'il eût voulu faire. Au retour nous trouvâmes Mr de la Rochefoucault; & comme nous étions d'une diverse armée, & que nous voulions faire voir qu'en la nôtre, nous ne craignions point les mousquetades, nous allâmes pour nous en faire tirer; mais les ennemis nous laisserent approcher, sans nous tirer; de telle sorte que pour ne vouloir point retourner, que nous n'eussions vû de leur feu, nous marchâmes jusques sur le bord du fossé; ils ne tirerent point. Quand nous vîmes leur silence, nous rompîmes le nôtre, & leur criâmes des injures. Ils nous en répondirent, mais jamais ne tirerent. Enfin après avoir long-tems parlé ensemble, comme si nous eussions été de même parti, nous nous retirâmes, & eux ne nous tirerent jamais. Je revins souper, comme le jour precedent, chez Monsieur le President de Chevry, avec Messieurs de Rohan & le Comte d'Auvergne. C'étoit le Jeu-

di vingt-quatriéme d'Avril, qu'il arriva un des commis dudit Prefident, comme nous foupions ; lequel lui dit à l'oreille, que le Maréchal d'Ancre avoit été tué le matin. Il s'étonna fort à cette nouvelle, & la dit à Mr le Comte d'Auvergne, au deffous duquel il étoit, qui n'en fut pas moins étonné, & s'entreparloient quelquefois. Enfin je les preffai de nous dire ce que c'étoit, & ils nous dirent que le matin à onze heures, le Maréchal d'Ancre avoit, du commandement du Roi, été tué par Vitry, & pria Mr de Rohan & moi de lui confeiller ce qu'il avoit à faire en cette occafion. Je lui demandai, fi le Roi ou la Reine ne lui avoient rien mandé. Il me dit que non. Il femble, lui dis-je, que vous devez aller vifiter vos quartiers, & que les Chefs en foient avertis par votre bouche, lefquels vous prierez de contenir leurs gens en état, attendant que le Roi vous ait envoyé fes commandemens. Il me pria de l'y accompagner; ce que je fis. Il avoit envie de faire difcontinuer l'ouverture de la trenchée, que Monfieur de St Luc commençoit alors, mais je l'en diffuadai, lui difant qu'il fift toûjours fon devoir jufques à ce que l'on lui mandât qu'il fît le contraire.

Sur

Sur les trois heures du matin, Tavanes arriva, qui apporta à Mr le Comte d'Auvergne ordre de superseder toute hostilité contre la ville de Soissons. Le soir les ennemis furent mieux avertis que nous. Car dès que je fus sur le bord de leur fossé, où ils ne nous tirerent jamais, ils nous dirent que notre Maître étoit mort, & que le leur l'avoit tué, mais je ne compris point pour l'heure ce qu'ils vouloient dire.

Nous partîmes le lendemain Mardi vingt cinquiéme de bonne heure de Soissons, & ayant passé l'Aîne, sur le pont de batteaux, nous nous jettâmes sans y penser dans la Cavalerie Liegeoise, qui avoit eu avis de la mort de Mr d'Ancre, qui les avoit levez, dont ils étoient fort étonnez. De fortune ce même matin ils étoient en armes pour faire montre, & comme ils nous virent, ils firent dessein de nous prendre prisonniers, pour crainte qu'on ne les voulût tailler en pieces; & nous faire servir de garans. Et comme un Capitaine s'avança, pour me parler, je fis l'affligé de la mort dudit Maréchal, & lui demandai, si je pourrois être en sûreté parmi eux, & s'ils pourroient empêcher que l'on ne me prît, si le Roi le commandoit. Il me répondit, qu'ils

étoient

oient eux-mêmes assez empêchez de garentir, & que chacun tâchat à faire i mieux qu'il pourroit, & ainsi s'en rent à ses gens, & leur dit que nous étions :s gens du Maréchal d'Ancre. Ainsi sans .ontrer que nous tirassions droit à Paris, ous demeurâmes un peu à les voir, & ifin les éloignâmes insensiblement, & rtîmes de leurs mains. Nous vinmes oucher à Nanteüil, & le lendemain dî:r chez Zamet, & après dîner trouver Roi, qui nous fit fort bonne chere, & ous commanda d'aimer Monsieur de iynes : que c'étoit son bon serviteur. Je i demandai, s'il nous permettoit de oir la Reine sa mere. Il me dit, qu'il y iseroit. Je vis cependant Zocoli, tailur de ladite Reine, qui venoit de sa irt visiter Madame la Princesse de Con', & Madame de Guise, & lui faisois ous les soirs faire par lui mes complimens. On avoit rompu le pont du jarn du Louvre, & les Gardes du Roi oient dans l'anti-chambre de la Reine, ii ne laissoient entrer que ses domestiies. On traittoit cependant pour la ire partir : ce qui se fit le quatriéme ur de Mai, veille de l'Ascension. Tout matin l'on ne fit que charger le baga, le Roi étant cependant au Conseil, où

où il fut resolu & mis par écrit les choses que la Reine devoit dire au Roi, en se separant, & celles que le Roi lui devoit répondre. Il fut aussi convenu, que l'un ni l'autre ne diroient rien davantage, & que quand la Reine seroit habillée, les Princesses la pourroient voir, & les hommes ensuite, après que le Roi auroit pris congé d'elle : comme aussi que le Maréchal de Vitry n'y seroit point, ni Mr du Hallier son frere. Que la Curée l'accompagneroit jusques à Blois. Que lui & le Colonel seroient auprès d'elle, quand le Roi y viendroit. L'on envoya aussi les ordinaires & les plus affidez de Mr de Luynes se tenir à la chambre, où souloient être ses gardes. Puis le Roi descendit, & la Reine qui l'attendoit, étoit en l'allée, au sortir de sa chambre, pour entrer en son anti-chambre à même tems que lui. Messieurs de Vitry demeurerent à la porte & les trois Luynes marcherent devant le Roi, lequel tenoit l'aîné par la main. Mr de Joinville & moi suivîmes le Roi, & entrâmes après lui.

La Reine tint bonne mine, jusques à ce qu'elle vit le Roi : alors elle se mit fort à p'eurer, mais elle se mit le mouchoir devant les yeux, & son éventail au devant, & s'étant rencontré, elle mena le

Roi

Roi jusques à la fenêtre, qui regarde sur le jardin, & lors ôtant son mouchoir & son éventail, elle lui dit : Monsieur, je suis marrie de n'avoir gouverné votre Etat pendant ma Regence, & mon administration plus à votre gré & gain que je n'ai fait, vous assûrant que j'y ai neanmoins apporté toute la peine & le soin qu'il m'a été possible, & vous supplie de me tenir toûjours pour votre très-humble & très-obéïssante mere & servante. Il lui répondit, Madame : je vous remercie très-humblement du soin & de la peine que vous avez prise en l'administration de mon Royaume, dont je suis satisfait, & m'en ressens obligé, & vous supplie de croire que je serai toûjours votre très-humble fils. Sur cela attendant le Roi, qu'elle se baissât pour le baiser, & prendre congé de lui, comme il avoit été concerté ; mais elle lui dit : Monsieur, je m'en vai, & vous supplie d'une grace en partant, que je me veux promettre que vous ne me refuserez pas, qui est de me rendre Barbin, mon Intendant ; comme je le croi, vous ne vous en voulez pas servir.

Le Roi, qui ne s'attendoit point à cette demande, la regarda sans lui rien répondre. Elle lui dit encore : Monsieur,

ne

ne me refusez point cette seule priere, que je vous fais. Il la regarda encore, sans rien répondre. Elle ajoûta : peut-être est-ce la derniere que je vous ferai jamais ; & puis voyant qu'il ne lui répondit rien, elle dit : or sus, & puis se baissa & le baisa. Le Roi fit une reverence, & puis tourna le dos. Alors Monsieur de Luynes vint prendre congé de la Reine, à qui il dit quelques paroles, que je ne pûs entendre, ni celles aussi qu'elle lui répondit. Si fis bien celles, qu'après lui avoir baisé la robbe, elle ajoûta, qui fut, qu'elle avoit fait une priere au Roi, de lui rendre Barbin, & qu'il lui feroit service agreable & singulier plaisir, de procurer que le Roi lui accordât sa requête, qui n'étoit pas si importante, qu'il lui dût refuser. Comme Monsieur de Luynes voulut répondre, le Roi cria cinq ou six fois, Luynes, Luynes, Luynes ; & lors Monsieur de Luynes, faisant voir à la Reine, qu'il étoit forcé d'aller près le Roi, le suivit. Alors la Reine s'appuya contre la muraille, entre les deux fenêtres, & pleura amerement. Monsieur de Chevreuse & moi, lui baisâmes la robbe pleurans aussi, mais elle ne nous pût voir, à cause des larmes, ou elle ne nous voulut parler ni regarder. Ce qui fit que j'atten-

j'attendis, pour prendre encore une fois congé d'elle, ce que je fis comme elle retourna en sa chambre: mais elle ne me vit, ni voulut voir, non plus que la premiere fois.

Sur cela le Roi se mit sur le balcon, qui est devant la chambre de la Reine sa femme, pour voir partir la Reine sa mere, & après qu'elle fut sortie du Louvre, il courut à sa gallerie, pour la voir encore passer sur le Pont-neuf, puis monta en carrosse, & s'en alla au Bois de Vincennes. La Reine, & tout le reste de la Cour y arriverent le lendemain, cinquiéme, qui étoit un Mardi de l'Ascension. Le Jeudi septiéme arriva Dom Baltasar de Zuniga avec sa femme, qui s'en alloit en Espagne, au retour de sa longue Ambassade à la Cour des Empereurs: du Travail fut roüé. Le Vendredi cinquiéme Monsieur de Vendôme, du Maine & de Boüillon vinrent faire la reverence au Roi, qui les reçût fort bien. Le Roi, après avoir demeuré près de quinze jours au Bois de Vincennes, s'en revint à Paris, & Madame la Princesse peu de tems après s'enferma dans la Bastille avec Mr le Prince. Le Roi s'en alla à St Germain, où il demeura quelque tems. On trencha la tête à la Maréchalle d'Ancre en Grêve.

Grêve. Madame la Princesse entra dans la Bastille le vingt-neuviéme de Juin, veille de la Petite Fête-Dieu : Genies eut aussi la tête trenchée en Grêve. Le Roi eut avis que Bournonville, par le moyen de Barbin, avoit quelque intelligence avec la Reine mere, bien qu'il commandât sous son frere à la Bastille, & l'en fit sortir, & le mit en prison. Et à quelques jours de-là, un matin, le Roi me commanda de faire tenir proche la porte St Antoine trois compagnies de Suisses; ce que je fis. Et Mr le Prince, qui m'apperçût les y mener de sa fenêtre, prit opinion, que l'on le vouloit mettre entre mes mains, dont il témoigna du ressentiment. Ce qu'ayant sçû, afin de lui lever cet ombrage, je ne voulus point paroître. Ces troupes, avec deux compagnies Françoises, & cinquante gendarmes, & autant de chevaux legers le menerent au Bois de Vincennes, où il demeura plus de deux ans. Depuis, les gardes Françoises & Suisses demeurerent dans le Château, jusques à ce que huit compagnies du Regiment de Normandie, nouvellement établi, & mis sur pied, le fussent venu relever. Mr le Prince fut mené de la Bastille au Bois de Vincennes le quinziéme Septembre.

Peu

Peu de jours ensuite, Mr de Persan qui étoit demeuré Gouverneur de la Bastille, fut soupçonné d'avoir sçû la pratique de Mr de Bournonville, son frere, & fut mis prisonnier.

Le Roi me mit dans la Bastille, avec soixante Suisses, où je demeurai huit ou dix jours; au bout desquels le Roi m'ayant commandé de mettre la place entre les mains de Monsieur de Luynes, à qui il en avoit donné la Capitainerie, je lui resignai. Il y eut un Jubilé extraordinaire, que je fis à Paris, & le lendemain j'eus l'aventure, qui nous brouilla, Monsieur de Montmorenci & moi. J'allai trouver le Roi à Roüen, qui y faisoit tenir assemblée de notables, en laquelle la paulette fut abolie.

Nous partîmes, Monsieur de Guise & moi, & avec quatre carrosses de relais, nous arrivâmes le 21 Decembre, jour de Saint Thomas, en un jour de Roüen à Paris, sur la nouvelle de l'extremité de la maladie de Madame la Princesse, qui accoucha de deux enfans ce même soir, qui n'eurent vie; & elle, dont la sienne étoit desesperée, y ayant vingt heures qu'elle étoit en apoplexie, revint petit à petit, après qu'elle fut delivrée.

Nous repartîmes de Paris la veille de

Noël, en même carrosse de relais, & arrivâmes le soir à Roüen, qui est une diligence en carrosse qui ne s'étoit encore faite en cette saison. Après que l'assemblée fut finie, le Roi partit de Roüen, où Monsieur de Villeroi étoit mort quelques jours auparavant.

Au commencement de l'année mille six cens dix-huit, le Roi s'en vint demeurer quelques jours au Château de Madrid, où il voulut que je vinsse loger. Le dix-septiéme Janvier, Paris m'arma en Orgas. La foire Saint Germain arriva, en laquelle Roucelay fut outragé par Roüillac. Le Roi dansa le ballet d'Arnaud & d'Armide, duquel je fus. Ensuite les Ducs & Pairs & Officiers de la Couronne trouverent étrange, que le Garde des Sceaux, qui n'est point Officier de la Couronne, & même le Chancelier y étant, passât devant eux au Conseil.

Mr d'Espernon porta la parole au Roi devant ledit Garde des Sceaux; & comme il est un peu violent, attaqua ledit Garde des Sceaux, qui lui répondit plus hautement qu'il ne devoit. Trois jours après, le Roi, qui ce jour-là avoit pris medecine, les fit tous deux venir en sa chambre, où nous étions peu de gens, & leur

& leur commanda de demeurer amis. Et sur ce que Mr d'Espernon s'échauffa encore un peu en parole, le Roi, qui étoit assis, se leva contre Mr d'Espernon, & le malmena, puis ensuite ayant dit qu'il vouloit aller à ses affaires, chacun sortit par la porte du cabinet, & Mr d'Espernon s'en alla par la porte de la chambre, tout seul, & moi je le voulus aller accompagner, nonobstant toute la broüillerie qu'il avoit euë. Et en ce tems-là, le Roi qui étoit fort jeune, s'amusoit à force petits exercices de son âge, comme de peindre, de chanter, d'imiter les artifices des eaux de Saint Germain, par des petits canaux de plume, de faire des petites inventions de chasse, de joüer du tambour, à quoi il réüssissoit fort bien.

Un jour je le loüois de ce qu'il étoit fort propre à tout ce qu'il vouloit entreprendre, & que n'ayant jamais été montré à battre le tambour, il y réüssissoit mieux que les autres. Il me dit : il faut que je me remette à joüer du cor de chasse ; ce que je fais fort bien, & veux être tout un jour à sonner. Je lui dis : Sire, je ne conseille pas à Votre Majesté d'en sonner trop souvent ; car outre que cela fait venir les hargnes, il nuit encore

grande-

grandement au poûmon : & même j'ai oüi dire, que le feu Roi Charles, à force de sonner du cor, se rompit une veine dans le poûmon, qui lui causa la mort. Vous vous trompez, me repliqua-t'il; le sonner du cor ne le fit pas mourir: mais c'est qu'il se mit mal avec la Reine Catherine sa mere à Montceaux, & qu'il la quitta, & s'en vint à Meaux : mais si par la persuasion du Maréchal de Retz, qui le fit retourner à Monceaux, auprès de la Reine sa mere, il n'y fût pas revenu, il ne ne fût pas mort si-tôt. Et comme je ne lui répondois rien sur ce sujet, Montpouillan, qui étoit là present, me dit : vous ne pensiez pas, Monsieur, que le Roi sçût ces choses-là comme il les sçait, & beaucoup d'autres encore. Je lui dis : vrayement non, Monsieur, je ne le pensois pas. Cela me fit connoître, que l'on lui donnoit beaucoup d'apprehension de la Reine sa mere, de laquelle je me gardai bien à l'avenir de lui parler, même en discours communs.

Le Duc d'Espernon faisant reflexion sur la contestation qu'il avoit euë avec le Garde des Sceaux & avec le Roi, se trouva un peu étonné, quand il se vit enfermé dans l'anti-chambre, & eut quelque soupçon que l'on le vouloit arrêter.

rêter

rêter : car toutes les portes étoient fermées. Je m'avisai de regarder si le petit degré, qui est contre la porte de la chambre du Roi, n'étoit point aussi fermé; & l'ayant trouvé ouvert, j'y amenai Monsieur d'Espernon, de qui les gens l'attendoient en la Salle haute, & passâmes tous deux jusques devant le Louvre, où il trouva son carrosse qui l'emmena en son logis, ou en quelqu'autre, me priant de lui envoyer donner avis, si on avoit rien resolu contre lui.

Je parlai à Monsieur de Luines sur son sujet, qui me dit : il veut aller à Metz, qu'il hâte un peu son voyage; car ces Messieurs pourroient animer le Roi contre lui. Je vis bien qu'ils desiroient qu'il partît de la Cour, & allai le lendemain trouver Monsieur d'Espernon, & lui fis sçavoir l'intention du Roi & du favori. Il me pria de sçavoir, si venant trouver le Roi, pour prendre congé de lui, il seroit le bien venu, dont je lui portai parole. Il vint donc après le dîner du Roi, & y reçût très-bon visage, & lui demanda congé d'aller à Metz, que le Roi lui accorda, & lui ayant dit Adieu, le Roi s'en alla demeurer à Vannes jusques à ce que Mr d'Espernon s'en fût allé : ce qu'il pensoit qu'il feroit le jour d'après.

Il

Il mena à Vanves Monſieur ſon frere avec lui, avec qui il changea de Gouverneur, mettant à la place de Monſieur de Breves, qui l'étoit, Monſieur le Comte de Lude. Après que le Roi eut demeuré deux jours à Vanves, & qu'il ſçut que tout Paris étoit venu viſiter Monſieur d'Eſpernon, & qu'il n'étoit point parti, que même il avoit dit à Saint Geran, qu'il avoit encore des affaires à Paris pour cinq ou ſix jours, le Roi s'en fâcha, & me dit, qu'il retourneroit le lendemain à Paris, & que s'il l'y trouvoit encore, il lui feroit un mauvais parti. Monſieur de Luynes me dit même devant le Roi, que je le viſſe, & que je lui fiſſe ſçavoir qu'il ne demeurât plus long-tems à Paris, s'il étoit ſage : je partis à la même heure, & vins dîner avec lui, auquel je dis l'humeur du Roi, lui palliant les choſes qu'il ne devoit pas ſçavoir ſi cruëment. Enfin après m'avoir long-tems parlé, il me pria d'aſſurer ſa Majeſté, que le lendemain avant midi il ſeroit hors de Paris : comme il fit. Le Roi y arriva le ſoir, & Monſieur d'Eſpernon s'en alla à Fontenay, où il demeura encore ſept ou huit jours, dont le Roi entra en telle colere, qu'il envoya loger à Roſoy ſes chevaux

legers, & Monsieur le Chancelier, qui étoit ami de Monsieur d'Espernon, lui manda par Guron, qu'il feroit bien de partir, & de s'en aller à Metz. Guron lui porta la nouvelle si chaude, qu'il partit à l'heure même, & à grandes journées se rendit à Metz. Peu après on fit roüer à Paris le Siti, & Durant, pour avoir fait quelques écrits en faveur de la Reine mere.

Quand la Reine partit l'autre année de Paris, Rouscelaye eut commandement de s'en aller aussi, comme son partisan. Peu après m'étant mis bien avec Monsieur de Luynes, je fis en sorte qu'il revint à la Cour, sous la caution que je fis pour lui, qu'il ne feroit aucune chose qui pût déplaire au Roi, & ne se mêleroit de rien. Mais comme il étoit homme d'intrigues, il ne s'en put tenir, & traitta avec quelques Grands & Princes. Puis ayant fait les affaires de la Cour, voulant en traiter d'autres à la campagne, fit donner lui-même des avis contre lui, non les vrais, mais des faux, & controuvez, pour se faire chasser de la Cour : ce que l'on fit alors, & lui s'en alla à son Abbaye de Signy, d'où il traita avec Monsieur de Boüillon pour la Reine, & ensuite revint en bonne intelli-

gence avec Monſieur d'Eſpernon & de Boüillon, pour le ſervice de ladite Reine.

Vers la mi-Août, le Roi s'en vint à Monceaux, d'où j'étois Capitaine, où je le reçus ſi magnifiquement que rien plus. Il y demeura dix-ſept jours, qui me coûterent dix mille écus. De-là il s'en alla à Villiers-cotterets, & à Soiſſons, où je pris congé de lui, pour m'en aller en Lorraine, & me permit auſſi d'aller à Metz voir Monſieur d'Eſpernon, lequel s'en vint auſſi à Nancy principalement pour me voir. Je ne fus guere plus d'un mois en mon voyage, & m'en revins à la Cour, où je trouvai que l'on avoit ordonné aux Eſpagnols, qui étoient avec la Reine, de ſe retirer. Nous eûmes les Comedies Eſpagnoles cet Hiver-là, & il y eut une grande Comete au Ciel, qui apparut plus d'un mois durant. L'année 1619. commença par la grande maladie de la Reine, que Dieu enfin garantit. Madame la Connêtable, ſa Dame d'honneur, qui huit mois auparavant s'étoit retirée de la Cour, parce que Monſieur de Luynes avoit fait donner la ſuperintendance de la Maiſon de la Reine à ſa femme, vint trouver la Reine en l'excès de ſa maladie, qui fut très-

aiſe de la voir, & commença dès lors à ſe mieux porter, & ladite Connétable demeura deſormais auprès d'elle, comme auparavant. Monſieur d'Elbeuf épouſa Mademoiſelle de Vendôme. Le Roi conſomma le mariage avec la Reine ſa femme. La Foire S. Germain fut ſuivie de force ballets; & ces ballets, des nôces de Madame Henriette, ſeconde fille de France, avec Monſieur le Prince de Piedmont, qui arriva en ce tems-là, pour l'épouſer. Après le Carême-prenant, le Roi s'en alla à Saint Germain, d'où il eut la nouvelle de l'evaſion de la Reine ſa mere, de Blois; que Monſieur d'Eſpernon, qui contre la défenſe du Roi étoit parti de Metz, pour aller en Xaintonge, ſans s'y arrêter, l'étoit venu recevoir à Montrichard.

Le Roi revint à Paris le même jour qu'il en eut la nouvelle, & le lendemain tint Conſeil, pour ſçavoir ce qu'il avoit à faire. Il fut aviſé, qu'il envoyeroit le Pere Berule avec Monſieur l'Archevêque de Sens vers elle, pour la convier de revenir, & à même-tems dreſſer une forte armée, pour aller ruiner Monſieur d'Eſpernon, de laquelle le Roi fit honneur à Monſieur de Crequi,

&

& à moy, de nous faire Maréchaux de Camp.

Monſieur de Sens envoya peu après le Pere Berulle, avec quelques pourparlers d'accommodement : ce qui fit que l'on y envoya de plus Monſieur le Cardinal de la Rochefoucault, avec pouvoir de traitter. Le Roi cependant partit au mois d'Avril, pour aller ſur la riviere de Loire, où ſes troupes s'acheminoient : mais comme nous arrivâmes à Amboiſe, Monſieur le Cardinal de la Rochefoucault manda au Roi comme il avoit traitté & conclu avec la Reine ſa mere : que la paix avoit été concluë & jurée, & que l'on en avoit à même tems fait les feux de joye & chanté le Te Deum. On trouva que le dit Sieur Cardinal s'étoit un peu trop hâté, & qu'il en devoit donner avis au Roi. Neanmoins on tint l'accord ; par lequel la Reine quitta le Gouvernement de Normandie, & on lui donna celui d'Anjou, avec le Château de Chinon & le Pont de Cée. Le Roi s'avança juſques à Tours. Monſieur le Prince de Piedmont alla voir la Reine, ſa belle-mere. Cependant nous demeurâmes trois mois à Tours, y paſſant très-bien notre tems. Nous allâmes au Lude, à la Flêche & à Duretail. Nous allions

& venions encore en poste à Paris, passer encore le tems. Le Roi fit Maréchal de France Mr de Praslin, & quelque peu après, Mr de S. Geran. Le Colonel Galati mourut. Les ministres voulurent en mon absence disposer de mes Charges. Les Suisses m'en donnerent avis, & je vins en un jour en poste à Paris de Tours, où j'eus du Roi tout ce que je voulus, & étois en ce tems-là très-bien traité.

Le Roi me donna aussi l'Abbaye d'Annicourt, pour Paule Fiesque, & d'autres graces. Enfin la Reine arriva à Cousieres, où Monsieur de Luines la vint trouver, ayant emmené avec lui tous les principaux de la Cour, qui saluerent la Reine, après qu'il l'eut saluée. Le lendemain la Reine vint à Tours : la Reine, sa belle fille, avec les Princesses & Dames, fut au devant : puis le Roi, & tous ensemble revinrent à Tours, où leurs Majestez demeurerent dix ou douze jours ensemble : puis se separerent ; la Reine mere alla à Chinon, & de là à Angers, & de là à Amboise, d'où elle se separa de la Princesse & du Prince de Piedmont, que Monsieur le Grand Prieur eut charge d'accompagner jusques à Turin. Le Roi de là s'en vint à Blois,

Blois, puis à Châteaudun, Vendôme & Chartres, à Mantes, Creil & Compiegne. Le Comte du Lude mourut en ce tems-là, & la Charge de Gouverneur de Monsieur fut donné au Colonel d'Ormano. Peu de jours après que le Roi fut arrivé à Compiegne, il en partit pour venir à Chantilli. Monsieur de Luines fut querir Monsieur le Prince au Bois de Vincennes, & Madame sa femme, qu'il amena à Chantilli, trouver le Roi, lequel les ramena à Compiegne, d'où ils allerent à Notre-Dame de Liesse. Cependant la Cour vint passer quinze jours de tems à Monceaux, où je fis encore pareille dépense, que j'avois faite l'année precedente. De là le Roi revint à Lesigny, & Monsieur de Luynes vint à Paris, prêter le serment de Duc & Pair. La Cour revint peu après à Saint Germain, où le Chapitre de l'Ordre du St. Esprit fut tenu, & le dernier jour de l'an nous fûmes faits Chevaliers aux Augustins, en la maniere accoutumée. Le nombre fut rempli. Il y eut ce jour-là quelque broüillerie entre Messieurs de Nemours & de Guise, qui fut promptement rappaisée. J'offris ce jour-là mon service à Madame la Comtesse de Rochefort.

Le premier jour de l'année 1620. fut commencé par la ceremonie de l'Ordre, & le lendemain par la ceremonie des Chevaliers trépaſſez. La foire Saint Germain vint enſuite, puis le Carême-prenant, où il y eut force ballets & aſſemblées; entr'autres, trois; à ſçavoir chez la Rochefoucault, chez Chanvallon, où il y eut une fort belle Comedie de perſonnes particulieres, qui ne faiſoient point profeſſion de Comediens. Il y en eut auſſi chez Feydeau, où d'Andelot ſe fâcha contre le Maître du logis, & nous eûmes quelque petite broüillerie Monſieur de Montmorency & moi, mais tout fut promptement rappaiſé. Monſieur de Cadenet fut fait Maréchal de France, afin d'épouſer Mademoiſelle de Pequigni. On paſſa bien le tems tout le Carême, & le Printems, tant aux Tuilleries, où les galans ſe trouverent avec les Dames, qu'aux aſſemblées, que toutes les Princeſſes furent à ce invitées par la Reine, au milieu du Carême. Comme le Roi étoit à Fontainebleau, Mr du Mayne s'en alla de la Cour, ſans dire adieu. L'aſſemblée ſe tenoit à Loudun de ceux de la Religion, qui declarerent, qu'ils ne preſenteroient point

leurs cahiers, ou qu'iceux presentez, qu'ils ne se declareroient point, ni ne se separeroient point, que l'on n'y eût répondu. Et Monsieur de Lesdiguieres n'eut pas assez de pouvoir, pour les faire condescendre à agir comme ils avoient accoutumé, & qu'il leur étoit permis par leur Edit.

Ils se fortifioient des divisions apparentes qu'ils voyoient dans l'Etat, & fomentez par les Grands, qui les induisoient de tenir bon. Le Roi, qui se voyoit d'autres affaires sur les bras, tâcha de s'accommoder avec ceux de la Religion, qui enfin, après avoir presenté leurs cahiers, avec les deux deputez, que le Roi avoit choisis de six qu'ils avoient nommez, selon la coutume, sur les promesses que leur firent au nom du Roi Mr le Prince, Mrs de Lesdiguieres & de Luynes, que dans six mois le Roi leur termineroit trois affaires, à sçavoir, la continuation de trois années de leurs places de sureté, l'établissement de deux Conseillers de leur Religion au Parlement, dont on étoit en dispute avec eux, & que l'on ôteroit de Leictoure le Sieur de Fonterailles, qui depuis peu s'étoit fait Catholique, & que l'on mettroit en sa place un de la Reli-

gion, tel qu'il plairoit à sa Majesté, & que si dans lesdits six mois ils n'étoient pleinement satisfaits desdits articles, ceux de la Religion de Bearn auroient encore un mois après, pour venir faire leurs tres-humbles remontrances, sur l'interêt qu'ils avoient à l'arrêt, donné au Conseil, sur l'établissement des Ecclesiastiques de Bearn dans leurs biens. Après lesquelles remontrances sadite Majesté en feroit ce qu'elle jugeroit bon être. Et que si lesdits trois articles n'étoient répondus à leur contentement, ils se pourroient assembler de nouveau, sans lettres patentes du Roi, pour leur permettre ; ainsi que c'est la coûtume.

Le Roi cependant s'avança jusques à Orleans ; mais ladite assemblée s'étant separée, il s'en revint à Paris, & sa Majesté me commanda que j'allasse commander, comme Maréchal de Camp, l'armée qu'il avoit en garnison en Champagne, pour la tenir prête à marcher au premier commandement que j'en aurois d'elle. Devant que je m'y acheminasse pour y aller, le Roi eut divers avis des menées qui se faisoient contre lui de levemens de troupes : & puis Monsieur de Vendôme partit d'Anet, & s'en alla à Angers, trouver

trouver la Reine. Le Roi envoya Blainville vers elle, de laquelle il ne put tirer que des paroles incertaines & ambiguës, qui augmenterent le soupçon du Roi. Monsieur de Nemours partit ensuitte une nuit de Paris, & se retira à Angers; de sorte que le Roi ne pût plus douter de s'armer puissamment pour y resister. Il me commanda de partir, & le lendemain, Lundi, vingt-neuviéme de Juin, j'allai pour prendre congé de sa Majesté, & partir l'après-dînée; mais comme le matin j'entrois au Louvre pour cet effet, une femme me donna avis par un billet, que Monsieur & Madame la Comtesse étoient resolus de s'en aller la nuit prochaine, & que Monsieur le Grand Prieur & le Comte de Saint Aignan s'en alloient avec eux. Je rencontrai peu après le Chevalier d'Espinai, qui me confirma la même chose. Je montai à la Chambre du Roi, & lui dis, & à Monsieur de Luynes, le double avis que je venois de recevoir. Ils me menerent chez la Reine, qui s'habilloit à l'heure, afin que personne n'y entrât, & qu'ils me pussent plus longuement entretenir. Le Roi s'en devoit aller ce jour-là coucher à Madrid, & proposa de

de demeurer, d'envoyer querir Monsieur le Comte, & l'arrêter. Monsieur de Luynes & moi lui dîmes, que sur des avis incertains, que je presentois, comme ils me venoient d'être donnez, d'arretêr une telle personne, sans plus grandes preuves, il ne me sembloit pas raisonnable, & que l'affaire meritoit bien d'être bien pensée, & debattuë devant que de la resoudre. Mr de Luynes lui conseilla de plus de n'interrompre point son voyage de Madrid, de peur d'effaroucher le gibier, & qu'il demeureroit à Paris, qu'il me retiendroit pour ce jour-là à Paris. Que le Roi pourroit renvoyer ses chevaux legers, avec ordre de faire ce qu'il leur diroit, & qu'il s'en reposât sur lui. Ce que le Roi agréa, & partit. Monsieur de Luynes me voulut mener dîner chez le Maréchal de Chaulnes avec lui; mais comme j'étois prié à dîner chez d'Escures, avec Monsieur de Nevers & de Praslin, je lui dis que je m'y trouverois au sortir de son dîner. Ce que je fis: il me mena en sa maison, en la même ruë Saint Thomas, qu'il faisoit bâtir, avec Monsieur de Schomberg, lequel l'année precedente avoit été fait Surintendant à Tours, en la place de

Mon-

Monsieur Janin, & on avoit donné à Monsieur de Castille son gendre, la Charge de Controlleur General. Il s'enferma en une chambre avec nous, & Monsieur de Chaulnes, n'y ayant que Modene & Consade avec lui. Il fut long-tems agité ce qui seroit à faire. En même-tems arriva Monsieur de Brantes, qui lui dit, que le Roi lui envoyoit les chevaux legers. Il me dit enfin : Monsieur, puisque vous avez donné un si important avis au Roi, que vous semble-t'il que l'on puisse & doive faire sur ce sujet ? dites-m'en votre avis, afin que nous en puissions choisir un qui soit utile au Roi. Je lui dis : Monsieur, je vous ferai encore en ceci la même réponse qu'en plusieurs autres pareilles occasions j'ai déja fait ; que n'ayant ni le maniement ni la connoissance des affaires du Roi, je ne suis pas capable de donner un bon avis en l'air, & d'une chose, où je ne vois ni le jour ni le fonds. Je vous dirai neanmoins que tous les avis, qu'il me semble qui se peuvent prendre là-dessus, desquels vous sçavez choisir le meilleur, & rejetter les autres, je pense qu'en cette affaire il faut parler en marchand, & dire qu'il n'y a qu'à le pren-

prendre ou à le laiſſer, & qu'à le laiſſer il y a deux moyens; l'un, de le laiſſer partir, ſans lui rien faire ni dire, & l'autre de le laiſſer auſſi partir, & de lui faire ſçavoir auparavant, que l'on eſt fort bien averti de ſon deſſein, mais qu'il eſt indifferent au Roi, qu'il l'execute ou non. A le prendre, il faut que le Roi lui mande qu'il le vienne trouver à Madrid, & à lui dire, comme il eſt averti, qu'il veut aller trouver la Reine mere, & pour cet effet il veut s'aſſurer de ſa perſonne, & le retenir près de lui. L'autre, faire inveſtir ſon logis, le prendre & le mettre en tel lieu de ſureté qu'il plaira Roi. L'autre, de le prendre avec ſa mere & le Grand Prieur, quand ils ſortiront de leur logis, ou bien quand ils viendront à la porte de la ville, ou bien à Villepreux quand ils viendront au rendez-vous, qui leur eſt donné.

C'eſt maintenant à vous, Monſieur, de prendre & former deux avis, l'un s'il eſt plus à propos de le prendre ou de le laiſſer aller. L'autre, ſi vous jugez qu'il le faut prendre, de faire le choix d'une des façons que je vous ai propoſées, & l'executer promptement & ſurement. Sur cela Monſieur de Luynes fut

en

en plus grande incertitude que devant, & m'étonnai de peu d'aide & de confort que les autres Messieurs là presens lui donnoient, qui se montroient aussi irresolus que lui sur cela. Madame la Vidame envoya dire à Mr de Chaulnes, que Madame la Comtesse étoit venuë chez elle, & qu'elle le prioit d'y venir. Mr de Luynes l'y envoya en même-tems, & le pria de bien prendre garde à sa contenance, & s'il pourroit découvrir son dessein.

Nous demeurâmes cependant attendant de ses nouvelles, qui ne tarderent gueres à venir, par lesquelles il nous fit sçavoir, qu'à sa mine & à ses discours il se fortifioit toûjours davantage en l'opinion de sa prochaine fuite. Alors Mr de Luynes plus perplex que devant, se mit à la blâmer, & à ne rien répondre ni resoudre, ni ceux qui y étoient non plus; dont je fus bien étonné. Enfin je lui dis: Monsieur, vous consumez le tems à resoudre, qu'il vous faudroit employer à executer. Il se fait tard, le Roi est en peine de ne sçavoir de vos nouvelles: formez un dessein.

Il me dit: vous en parlez bien à votre aise, si vous teniez la queuë de la poile comme moi, vous seriez aussi en peine que moi. Je vis bien lors qu'il lui

fal-

falloit ajoûter de nouveaux conſeillers. C'eſt pourquoi je lui dis : Monſieur, puis que vous êtes en cette apprehenſion, faites part aux Miniſtres de cette affaire, & les rendez participans de ce que vous executerez : auſſi-bien, ſi vous le faites ſans eux, ils vous en blâmeront, quoi qu'il en reüſſiſſe.

Je lui fis plaiſir de lui avoir ouvert cette porte, & il les envoya auſſi-tôt convoquer chez Monſieur le Chancelier. Monſieur de Schomberg dit que Monſieur le Cardinal de Retz étoit malade, & qu'il ne s'y pourroit trouver. Je lui dis lors : Monſieur, ſi vous voulez, je lui en irai parler, & vous porterai ſon opinion chez Monſieur le Chancelier. Je ferai encore mieux, j'irai chemin faiſant paſſer chez Monſieur le Grand Prieur, prendre congé de lui, & verrai ſa contenance. Il le trouva fort bon. Ainſi j'allai chez Monſieur le Grand Prieur, que je trouvai avec Monſieur le Comte de Saint Aignan & le Chevalier d'Eſpinay. Je pris congé d'eux, & en l'embraſſant je lui dis, moi d'un côté & vous de l'autre, n'eſt-ce pas? y a-t'il rien de changé? il me dit, tout eſt prêt à partir à onze heures du ſoir. J'allai de là chez le Cardinal. Je lui parlai de la

part

part de Monſieur de Luynes, mais je le trouvai auſſi irreſolu que lui, & vis bien qu'il ne vouloit pas charger ſes épaules d'un genereux avis, duquel puis après on pût lui faire reproche. Je m'en revins chez Monſieur le Chancelier, & trouvai que Monſieur le Preſident Janin avoit par de fortes raiſons perſuadé de les laiſſer aller, ſans leur rien dire, ni empêcher leur deſſein; diſant que Mr le Comte & Madame la Comteſſe n'apporteroient que de la fumée, & de l'offuſcation au parti de la Reine, & nul avantage ni profit, & qu'étant mal intentionnez au ſervice du Roi, il étoit à ſouhaiter qu'ils s'en allaſſent de Paris, d'où le Roi quaſi ne ſe pourroit éloigner, s'ils y étoient. Que tous ces Princes s'en iroient l'un après l'autre. Que l'on en pourroit retirer par après qui l'on voudroit, & que ce ſeroit comme des moutons, qu'après qu'on leur auroit franchi le ſaut, les autres y courroient en foule. Ainſi fut reſolu, & les chevaux legers renvoyez.

Monſieur de Luynes me pria de voir leur partement, & de l'en avertir à l'heure même, afin de le mander au Roi. Je lui demandai un de ſes gens, qu'il me donna, nommé Détois. Et com-

comme le Chevalier m'avoit dit, ils partirent un peu après onze heures, & se rendirent à la porte Saint Jaques, d'où je renvoyai à Monsieur de Luynes Monsieur Détois, & lui mandai que je serois à lui à l'ouverture du Louvre le lendemain matin, qu'il partit pour aller trouver le Roi à Madrid, & le ramena à Paris, où je pris le soir congé de lui, pour aller trouver son armée de Champagne, & partis le Mercredi premier jour de Juillet, & vins coucher à Château-Thierry.

Sardiny y passa la nuit, qui alloit faire hâter Monsieur de Boüillon de se declarer. On m'y envoya un avis, que Lopes, Lieutenant de la Compagnie des chevaux legers de Monsieur le Grand Prieur, m'attendoit, pour me prendre prisonnier, & m'envoyer à Sedan; mais cet avis fut faux, & étant arrivé à Châlons, j'envoyai querir ledit Lopes, qui avoit sa maison à trois lieuës de là, & je lui trouvai la foi entiere. Aussi l'assurai-je, de la part du Roi, de lui donner en Chef la compagnie, dont il étoit Lieutenant, qu'il m'amena avec trente Maîtres.

Le Vendredy troisiéme, de bon matin, à Vitry où étoit le Regiment de cham-

Champagne en garnison, à deux compagnies près. J'y demeurai le Samedi quatriéme, pour voir en bataille ledit Regiment, & en sçavoir la force & le nombre. Puis après avoir fait une dépêche aux troupes qui étoient vers le Bassiny, & avoir sondé la volonté des Officiers dudit Regiment, que je trouvai bonne, hormis d'un des Capitaines, nommé Plaisance, de qui le fils avoit assisté au desarmement du peuple à Metz, duquel on me donna soupçon, comme aussi du Lieutenant Colonel Pigeolet, qui pour lors étoit absent aux Eaux, & du Sergent Major la Faye.

J'en partis le Dimanche cinquiéme, & vins coucher à Sainte Menehoud, & le lendemain Lundi sixiéme je vins à Verdun. Les Capitaines, qui y étoient en garnison, vinrent au devant de moi, & Messieurs de la ville, qui avoient preparé le logis chez le Doyen, me vinrent saluer, & le Chapitre ensuite.

Je trouvai les Regimens de Picardie & de Vaubecourt: ce dernier assez complet, sur les nouvelles de ma venuë, & l'autre, qui n'avoit pas le tiers de ses hommes, parce que le Regiment de Marcoussan, qui s'en étoit peu devant allé en Allemagne, en avoit débauché une

une partie, & l'autre s'étoit jettée avec Monsieur de la Vâlette dans Mets. Dessourneaux, frere de d'Escures, Maréchal de logis de l'armée, se trouva là aussi, qui servit très-bien en ce voyage, & en fus fort assisté.

Le Mardi septiéme, comme je dînois avec Monsieur de Vaubecourt, & plusieurs autres, m'arriva un Courrier du Roi, qui m'apporta nouvelle, comme le Roi étoit parti de Paris, pour aller en diligence à Roüen, sauver la ville que Monsieur de Longueville, qui s'étoit jetté du parti de la Reine, tâchoit de faire revolter. Sa Majesté me mandoit, que je fisse diligence d'assembler son armée à Sainte Menehoud, & que de là je fisse marcher droit à Montereau, où j'aurois de ses nouvelles, & plûtôt encore, & qu'il étoit pressé d'avoir promptement l'armée, que je lui menois. Que je laissasse en Champagne le Regiment de Vaubecourt, aux lieux où je jugerois en être le plus de besoin.

En ce même tems Monsieur de Fresnaye, Gouverneur de Clermont, arriva, dont je fus bien aise, m'assûrant qu'il m'aideroit & de conseil & de soldat, pour remplir mes troupes qui étoient tellement déperies, & d'heure en heure

ja-

j'avois nouvelles de toutes parts, comme la plûpart des Officiers quittoient le service du Roi, pour aller à Mets, emmenant avec eux les soldats.

Je me trouvai fort en peine : neanmoins aussi-tôt après dîné je m'enfermai avec Vaubecourt, Fresnaye & Dessourneaux, où je voulus voir quelles forces je pouvois mener au Roi : en quel tems je les pourrois rendre près de lui, & quelle route je tiendrois ; ensemble quel ordre je laisserois dans la Province en partant.

Ces Messieurs, qui avoient connoissance plus parfaite que moi, de cette frontiere, dirent, que je n'en pourrois pas tirer deux mille hommes, laissant le Régiment de Vaubecourt, & que les plus fortes compagnies n'étoient pas de vingt-cinq hommes, lesquelles neanmoins avoient leurs magasins complets & garnis, & que pourvu qu'ils eussent des gens, ils avoient dequoi les armer.

Je priai lors le sieur de Vaubecourt, qu'il aidât le Regiment de Picardie de quatre cens soldats ; ce qu'il pouvoit faire sans s'incommoder, vû que de la terre de Beaulieu il en pourroit tirer tant qu'il voudroit, sans s'incommoder : ce qu'il me promit de faire, pour-

que s'il vouloit dire, que le privilege de l'ancienne chevallerie leur permettoit d'aller impunément contre le Roi, & puis se retirer après en Lorraine, pour éviter le juste châtiment de l'offense faite à un tel Roi, que le Roi en demanderoit raison à son Altesse, & que si elle répondoit qu'elle ne la pouvoit faire, attendu leurs privileges, qu'il assûroit sa dite Altesse, que le Roi y pourvoiroit, & qu'il envoyeroit dans la Lorraine force bastante pour les châtier. Ce fut en substance ce que j'écrivis à son Altesse, & que je donnai en instruction au sieur de Cominges, de lui faire entendre de la part du Roi.

J'employai ensuite tout le reste de la journée & la suivante, Mercredi huitiéme, à faire mes dépêches à toutes diverses personnes, & divers corps, & leur envoyai leurs routes à établir: les diverses personnes, pour preparer jusques à Montereau cette espece d'étapes, qu'à mes dépens je faisois faire à l'infanterie, & à envoyer de tous côtez pour avoir des hommes de reserve. Je tirai aussi quelques soupçonnez mis en prison avant ma venue, & y laissai ceux que je vis apparemment meriter d'y être detenus, & partis de Verdun le lendemain,

main, Jeudi neuviéme, pour aller dîner à Clermont en Argonne, chez Monsieur de Fresnaye, lequel me livra trois cens quarante hommes, qu'il avoit levez auparavant dans son Bailliage, que je départis dans le Regiment de Picardie. Monsieur l'Evêque de Verdun arriva au même tems que moi audit Clermont, d'où je partis après dîner pour aller coucher à Sainte Menehoud.

Le Vendredi dixiéme, je vins à Vitry où je trouvai mon frere le Comte de Bironne, & plusieurs autres Gentilshommes Lorrains, qui m'étoient venus attendre, pour me voir en passant.

Le Samedi onziéme, fut employé par moi à diverses dépêches, & particuliérement à renvoyer un Courrier, qui le jour même m'étoit arrivé de la part du Roi, par lequel il me mandoit de pourvoir à toutes les Charges de ceux qui s'étoient retirez avec la Reine, & avec Mr d'Espernon, me promettant que quelque traité de paix qu'il fist, jamais il ne rétabliroit ceux qui l'avoient abandonné en cette occasion, & qu'il confirmeroit ceux qui par moi auroient été établis. J'avois bien moyen de faire des creatures & de donner force Charges, y en ayant plus de quatre-vingt à

pourvoir de Capitaines, Lieutenans ou Enſeignes, Sergens Majors, Aides ou Prevôts des bandes; mais ma modeſtie m'empêcha de recevoir cette grace du Roi, auquel je mandai, que je mettrois en Charge, ceux qui plairoit au Roi de m'envoyer. Que pluſieurs Lieutenans meritoient les charges de leurs Capitaines abſens: pluſieurs Enſeignes, celles de leurs Lieutenans, dont je lui envoyai le rolle, & mon avis quand & quand, & demandai ſeulement une Compagnie pour le Sieur de Lambert, qu'il m'accorda. J'eus un Courrier de Monſieur de Guiſe ſur les cinq heures du ſoir, par lequel il me donnoit avis, que Monſieur le Cardinal ſon frere avoit quitté le ſervice du Roi, & s'en alloit en Champagne pour broüiller les cartes, à quoi il me prioit de pourvoir, & principalement à Saint Dizier. Je fis paſſer en même tems le Courrier à Saint Dizier, & envoyai le même avis au Sieur de Reſine, qui trois heures auparavant avoit été me voir. J'avertis auſſi le Sieur Courtois, Cornette des chevaux legers de Monſieur de Guiſe, qui étoit en garniſon à Saint Dizier. Puis ſur les ſix heures je m'en vins avec cette Nobleſſe chez Madame de Frenicourt, qui étoit lors à Vi-

try. Je n'y fus pas entré, que le Sieur de Villedonay Capitaine au Regiment de Piedmont, arriva en poste, qui me dit avoir à me parler en particulier. Je le menai au jardin prochain, & lors il me dit, que Monsieur le Cardinal de Guise me faisoit ses recommandations, & me prioit de lui donner à souper. Qu'il avoit quitté le service du Roi, & s'en venoit en cette Province servir à l'avancement des affaires de la Reine, sa mere, ainsi qu'il me diroit tantôt : & que la grande traitte qu'il avoit faite, me contraindroit de l'attendre un peu tard à souper.

Je me trouvai bien étonné d'oüir parler cet homme si franchement d'une telle chose, à un homme qui representoit la personne du Roi, & qui commandoit son armée. Je le fus aussi, de voir comme Monsieur le Cardinal se venoit jetter en nos mains, pour s'y faire prendre ; ce que je devois au service du Roi. Neanmoins je n'avois aucune charge du Roi de le faire. C'étoit un homme à qui j'étois fort serviteur, & de toute sa maison. Je considerois sa qualité de Prince & de Cardinal, & que je pouvois faillir en le prenant, comme en ne le prenant pas. Enfin Dieu m'inspira de faire cette

réponse à Villedonay : Monsieur, je croi que vous vous mocquez de dire, que Mr le Cardinal vienne ici ; car je sçai qu'il est en Normandie, dont le Roi lui a donné le Gouvernement. Il est trop avisé pour avoir quitté son service ; & quand Dieu l'eût abandonné jusques-là qu'il l'eût fait, je le crois encore trop avisé pour se venir jetter dans une ville de l'obéïssance du Roi, où il y a un fort Regiment en garnison, & où je suis de sa part commandant l'armée, pour s'y faire prendre prisonnier. C'est pourquoi je ne crois point ce que vous me dites, & que vous m'avez voulu donner cette nouvelle pour m'allarmer : mais je la reçois comme vous me la donnez. C'étoit assez lui dire, s'il eût sçû l'entendre : mais lui au contraire se mit à jurer, qu'il me disoit la pure verité, & que dans trois heures il seroit à moi. Qu'il l'avoit devancé pour être mieux monté, afin que je l'attendisse à souper. Je lui dis que je ne le croyois point, qu'il trouveroit un fort mauvais souper s'il y venoit, & qu'il étoit trop avisé pour le faire. Mais que je le croyois en Normandie, & aussi bon serviteur du Roi, que lui étoit un médisant.

Je lui dis de plus : sçavez-vous bien que

que vous parlez à celui, qui, s'il croyoit ce que vous dites, seroit obligé de vous envoyer en prison, où vous courriez grande fortune, étant Capitaine aux vieux Regimens, comme vous l'êtes. Lors il se mit à jurer plus que devant, qu'il me disoit la verité, & que dans deux heures je le verrois. Alors je lui dis: Monsieur de Ville-donnay, je ne crois pas que cela soit, mais si par fortune cela étoit, vous feriez bien & vous & lui, de ne vous trouver pas en lieu où j'aye puissance; car je vous mettrois & l'un & l'autre en lieu, où je pourrois répondre de vous. Alors me voyant fâché, il s'en alla, & je crus qu'il alloit avertir Monsieur le Cardinal de Guise de ma réponse: mais au contraire, il s'en alla à Saint Dizier pratiquer le Resine; & la compagnie des chevaux legers de Mr de Guise, qui de bonne fortune avoient été prevenus par mes avis, se garderent de lui.

Au sortir de chez Madame de Frenicourt, comme je m'en allois souper avec cette grande compagnie, Pigeollet arriva, qui me vint saluer, & lui ayant dit de venir souper avec moi, s'en étoit excusé, me disant qu'il étoit malade. Ce que des Capitaines dudit regiment me

firent remarquer, & me dirent qu'il étoit du parti de Monſieur d'Eſpernon.

Après ſouper je me retirai pour écrire au Roi & à la Cour, comme un des habitans me vint dire, que Monſieur le Cardinal de Guiſe ſeroit à l'heure-même à mon logis, pour y ſouper, qu'il me le mandoit, & qu'un des Echevins étoit allé querir la clef, pour ouvrir la porte.

Or étoit-il, que le ſoir de devant que j'arrivai, ceux de la ville m'étoient venus apporter les clefs à mon logis, & que n'ayant qu'à y demeurer un jour ou deux, je leur avois dit qu'ils les gardaſſent: qu'elles étoient en bonne main, & les leur fis rendre. Alors je m'apperçus de la faute que j'avois faite, & en même tems pris ce que j'avois de Gentilshommes, dix Suiſſes, & le corps de garde qui étoit devant mon logis. J'envoyai un nommé Baulac, Lieutenant de Cominges, mettre ſa compagnie en armes, & la faire promptement marcher à la place, où je courus, reſolu de charger furieuſement tout ce que je trouverois aſſemblé, comme je croyois être trahi, mais je ne trouvai perſonne.

Je me reſſouvins lors du Lieutenant Colonel, devant le logis duquel je paſ-

ſai, lequel je penſe, ſi je l'euſſe trouvé ſur pied, que je lui euſſe fait mauvais parti, mais je le trouvai au lit, & même ſans chandelle à ſa chambre : ce qui me donna bonne eſperance.

Il vit bien que j'étois ému, & que par défiance j'étois entré chez lui. Il me dit : Monſieur, le ſoupçon que vous avez, que je ſuis fort ſerviteur de Monſieur d'Eſpernon eſt veritable ; mais ma foi eſt entiere. Je ſuis ſerviteur du Roi : né ſon ſujet. J'y ai le ſerment, auquel je ne manquerai jamais. Je ſuis homme de bien : fiez-vous-en à moi. Alors je l'embraſſai, & lui dis que je lui fierois ma propre vie ſur la parole qu'il me donnoit. Puis lui dis qu'il demeurât à la place avec la compagnie de Cominges, & qu'il envoyât tenir prêtes les autres, chacune en leur quartier ; car je me défiois des habitans, dont une partie ſont Huguenots, & à la devotion de Monſieur de Boüillon ; les autres ſont Catholiques & Ligueurs pour la vie. Puis j'allai en diligence à la porte, & rencontrai par le chemin l'Echevin, qui alloit ouvrir les portes à Monſieur le Cardinal. Je l'arrêtai, & lui demanda par quel ordre il alloit ouvrir la porte. Lui étonné, me demanda pardon, & je lui dis que je le

 ferois

ferois pendre dans une heure. Je le fis suivre, mené par mes Suisses, & arrivé que je fus, je trouvai que c'étoit Plaisance qui commandoit à la porte, celui seul du Regiment dont j'avois soupçon, qui la gardoit avec sa compagnie, & que quantité d'habitans étoient sur les remparts, qui disoient à Monsieur le Cardinal de Guise, qui étoit sur le pont, que l'Echevin y seroit à l'heure-même pour lui ouvrir.

Je fis d'abord écarter les habitans, que j'avois trouvez sur le rempart : je lui dis, que c'étoit contre l'ordre, de vouloir faire ouvrir la porte, en un lieu de garnison, après la garde posée, & de ne m'avoir envoyé dire que Monsieur le Cardinal de Guise fût à la porte, & qu'il l'eût laissé entrer, & ouvert la porte, si je n'y fusse venu. Je le menaçai de lui faire déplaisir, & lui s'excusa assez mal. Je fis monter les soldats de la garde, qui étoient devant mon logis, sur le rempart, & fis dire par le sieur des Estangs, que ceux qui étoient sur le pont eussent à se retirer, ou que l'on tireroit sur eux. Monsieur le Cardinal alors dit : je vous prie que l'on fasse dire à Monsieur de Bassompierre, que c'est le Cardinal de Guise qui est à la porte. J'étois

derriere

derriere des Etangs, qui lui répondit par mon ordre : Monsieur de Bassompierre est couché ; on ne parle point à lui ; retirez-vous promptement. Il ne se le fit pas dire deux fois, & délogea.

La compagnie de Plaisance n'étoit pas lors des plus fortes, & n'étoit que de quinze hommes, parce que son fils avoit emmené le reste à Metz pour Mr de la Vallette. Je laissai vingt soldats, qui faisoient garde devant mon logis, avec le Capitaine du Pont pour les commander, lequel étoit plus ancien que Plaisance, & fis semblant de vouloir renforcer la garde de la porte, pour lui en ôter la puissance, & en être assuré.

Tous ces Messieurs, qui m'étoient venus voir, arriverent en foule à moi ; de sorte que j'avois plus de soixante hommes à ma suite, pour aller où le besoin seroit. Je m'en revins à la place, & vis que Pigeollet avoit mis là tout le reste de la ville en très-bon ordre. Aussi étoit-ce un brave & entendu Capitaine, & très-homme de bien. J'emmenai à mon logis l'Echevin, lequel pensoit que le lendemain matin, qui étoit le Dimanche douziéme, je le ferois pendre ; mais à la priere que ceux de la ville m'en

firent, je le rendis, après lui avoir fait quelque reprimande. Je fis le même jour prendre la route de Montereau au Regiment de Champagne, & je demeurai encore ce jour-là à Vitry; tant pour achever mes dépêches & départemens, que pour joüir de la compagnie de cette Noblesse qui m'étoit venu voir. J'en partis le lendemain.

Lundy treiziéme, je vins coucher à Poivre, où un Gentilhomme Huguenot nommé Dépense, me vint voir. Il soupa avec moi, & après souper l'ayant mené au jardin du Gentilhomme où j'étois logé, il me demanda, s'il me pourroit parler en sureté. Je lui dis qu'oüy, & qu'il me parlât librement. Il me dit, qu'il étoit parti de Sedan le jour d'après que je partis de Ste Menehoud, envoyé par Monsieur de Boüillon, pour me parler, lequel avoit sçu l'ordre que j'avois pris pour faire marcher l'armée en extrême diligence, & le soin que j'avois de la renforcer d'hommes: ce qu'il avoit extremement approuvé & loüé; disant beaucoup de bien de moi; mais qu'il s'étonnoit grandement, pourquoi je faisois toutes ces diligences, & quelle animosité me portoit contre la Reine mere, quelle obligation si forte j'avois

à

à Monsieur de Luynes, & qu'il ne s'agissoit pas maintenant d'attaquer le Roi, ou l'Etat; mais de sçavoir, si l'un & l'autre seroit gouverné par celle qui avoit si bien regi le Royaume, pendant la minorité du Roi, ou par trois marauts, qui avoient empieté l'autorité avec la personne du Roi. Qu'il loüoit ma resolution, de me tenir toûjours au gros de l'arbre: de suivre non le meilleur & le plus juste parti, mais celui où la personne du Roi étoit, où il y a le Sceau & la cire; mais de s'y porter avec tant de vehemence, outrepasser les ordres du Roi, pour diligenter davantage, employer son bien aussi profusément que je faisois pour des gens ingrats à la Reine, leur premiere bienfactrice, & ensuitte à leurs amis, & en ce faisant ruiner, sans ordre ni commandement, le parti de la Reine, femme du feu Roi, qui m'a tant aimé, pour se faire marcher puis après sur la tête par ces trois potirons, venus en une nuit, qui puis après me mépriseront & ruineront, pour avoir mon merite & ma vertu suspecte, qu'il n'y voyoit aucune apparence ni raison. Et que si je voulois retarder mon arrivée de trois semaines auprès de la personne du Roi, avec l'armée que je con-

conduisois, ce que je pouvois faire suivant même les ordres que j'avois du Roi, si je me voulois contenter d'emmener ce que je trouvois de trouppes en être, sans m'amuser à en levèr par-tout à mes dépens, pour les renforcer : & finalement ne montrer point cet excès d'ardeur & d'animosité au parti contraire; on ne demandoit point que je le servisse, ni que je fisse rien contre mon honneur & devoir; Monsieur de Boüillon me seroit caution de cent mille écus, que l'on me feroit tenir où je voudrois, sans que jamais personne autre que nous trois en sçût rien, & qu'il avoit charge de me le promettre, & de s'y obliger de sa part.

Je lui répondis, que je n'avois garde de me fier en sa parole, puis qu'il m'avoit demandé sureté pour me parler franchement, & qu'il m'avoit parlé seductoirement. Que je ne pensois pas que Monsieur de Boüillon me connût si peu, que de croire, que le bien, ou quelque avantage que ce fût, pût me faire manquer à mon devoir & à mon honneur. Que ce n'est pas animosité, mais ardeur & desir de bien servir mon Roi, qui me porte à ces soins & diligences extraordinaires. Qu'après sa Majesté je suis

ſuis plus paſſionné ſerviteur de la Reine que perſonne du monde ; mais que où il y va du ſervice du Roi, je ne connois point la Reine. Que je voudrois pouvoir courir & voler pour être plus promptement où ſon ſervice m'appelle, & que tout mon bien fût dépenſé, pourvû que les affaires fuſſent en bon état. Que s'il n'avoit fait preceder l'aſſurance de me parler, devant ſon diſcours, que je l'arrêterois, & l'envoyerois à Châlons ; mais que la parole, que je lui en avois donnée, m'en empêchoit. Et ſur ce le quittai & ne le vis point le lendemain avant mon partement ; auſſi fut-il à la pointe du jour, parce que Monſieur de Guiſe m'envoya un Courrier, pour me prier de le vouloir voir le lendemain Mardi quatorziéme, à Châlons, où il paſſoit, & qu'il avoit pluſieurs choſes à me dire.

J'y allai dîner avec lui, & il me donna une lettre du Roi, par laquelle il me commandoit de laiſſer aller la compagnie des chevaux legers dudit Seigneur avec lui, comme auſſi celle de Monſieur le Prince de Joinville ſon frere, pour l'eſcorter juſques à Moulins. Ce que je fis, & ſçus par lui comme Roüen s'étoit ſauvé, par la diligence que le Roi

avoit

avoit faite d'y aller, & que Monsieur de Longueville en étoit sorti, & s'étoit retiré à Dieppe, où peut-être le Roi iroit l'assieger, ou bien Caën.

J'eus audit lieu de Châlons un courrier du Roi, qui me donna le même avis, & me commanda de casser les compagnies des chevaux legers de Monsieur de Nemours, & celle de Maître de Camp de ladite cavallerie du Comte Saint Aignan, & ayant pris congé de Monsieur de Guise, j'allai coucher à Fere Champenoise.

Le Mercredy quinziéme, je cassai la compagnie de Maître de Camp des chevaux legers, selon l'ordre que j'en avois du Roi, & vins coucher à Villenoce.

Le Jeudi seiziéme je vins dîner à Provins, & coucher à Montereau.

Je sejournai à Montereau le Vendredi, Samedi & Dimanche suivant, pour recevoir toutes les trouppes, leur faire passer la riviere, & les loger de deçà, comme aussi pour faire mes dépêches au Roi, & y recevoir plusieurs recruës, qui m'y venoient de tous côtez. Enfin j'en partis le Lundi vingtiéme, & ordonnai le logement de l'armée à Milly, & aux environs, pour aller le lendemain loger à Etampes: & moi cependant je

m'en

m'en allai en diligence à Paris, y étant mandé de la Reine, & de Monsieur le Chancelier, pour diverses affaires: & moi y allant, pour y faire faire l'adjudication des vivres, & pour les bien établir sur ma route, que par un courrier, qui le soir auparavant m'étoit venu du Roi, j'avois appris être reglée. Sa Majesté me manda le succès de ses affaires, qui étoit la reduction de Caën, après avoir precedemment empêché Monsieur de Longueville de se rendre Maître de Roüen, & qu'il traittoit avec celui qui tenoit le Château, que Monsieur le Grand Prieur y avoit établi, nommé Prudent, avec esperance de conclusion au contentement de sa Majesté, qui m'envoyoit plein pouvoir de mettre en la place des Capitaines rebelles de ces vieux Regimens, les Lieutenans que je jugerois en être dignes, ausquels il en envoyeroit sur mon certificat les commissions: de mettre aussi à la place desdits Lieutenans pourvus, & des autres, qui étoient deserteurs, ceux que je jugerois y pouvoir capablement pourvoir. Et quant au surplus des Capitaines, dont les Lieutenans ne seroient à mon jugement capables de monter à leurs places, il donnoit une compagnie

à Lambert, & je lui envoyerois l'Etat des autres, pour y pourvoir : m'assurant, que si je désirois encore quelque autre compagnie pour un des miens, qu'elle lui seroit donnée par preference. Que pour le surplus, il avoit destiné l'armée, que je lui menois, pour se venir promptement joindre à lui, & qu'il prendoit sa route devers Alançon, s'il venoit à bout du château de Caën. Il ne sçavoit pas encore que je fusse si près de lui, & ne croyoit pas que dans quinze jours son armée, que je commandois, dût être à Montereau. Je vins trouver la Reine à Paris, que je trouvai parmi les Princesses, & qui me reçut fort bien; me disant qu'elle ne sçavoit si elle me devoit saluer comme General d'armée, ou comme courrier venu en diligence extrême, que j'avois faite. Elle envoya aussi-tôt querir Monsieur le Chancelier & Messieurs du Conseil, pour le tenir, lesquels à peine pouvoient croire, que l'armée fût à Étampes, ni complette de la sorte que je leur assurois.

Nous resolûmes de l'adjudication & de la munition que le lendemain on delivreroit aux munitionnaires de l'argent & leur contract, & dès le soir même ils envoyerent pour faire les pains à Étam-

Étampes, & aux autres lieux, qui étoient vers ma route. Le Conseil desira que j'allasse assieger Dreux ; mais sur ce que je leur remontrai, que le Roi n'avoit que ses gardes & ses Suisses, avec cinq ou six cens chevaux. Que les ennemis étoient plus forts que lui. Que s'ils lui tomboient sur les bras, ils le mettroient en peine. Qu'il faisoit état de cette armée, pour joindre avec celle qu'il avoit, & aller chercher & battre les ennemis par tout où ils se rencontreroient. Qu'eux défaits, non seulement Dreux ne tiendroit pas, mais tout le reste du parti, & qu'ils avisassent si quelque retardement que mon armée feroit par l'ordre de la Reine, ne nuiroit point au Roi, qui l'attendoit avec impatience.

Sur cela ces Messieurs revinrent, & alors je leur proposai de la pouvoir prendre sans retardement, en faisant le semblant seulement. Que pour cet effet, ils fissent preparer cinq canons pour me suivre, & qu'ils fissent courir le bruit, que je l'allois forcer ; à quoi j'étois engagé à la Reine. Qu'ils le fissent même sçavoir à Messieurs de la ville de Paris, qui étoient ceux qui pressoient de la faire attaquer, & que si j'en pouvois venir

à

à bout (au nom de Dieu) ſinon, que j'aurois toûjours pour ma décharge un commandement exprès, que je feindrois avoir eu du Roi, de l'aller trouver, toutes choſes ceſſantes. Cela reſolu, j'allai donner ordre à toutes mes affaires, & viſites, & le lendemain Mardi vingt-uniéme, j'arrivai à Étampes, où je trouvai l'armée logée aux villages prochains au deçà d'Étampes. Ils paſſerent le Mercredy vingt-deuxiéme à travers d'Étampes, où je ſejournai, parce qu'elles ne firent que deux lieuës, les plus avancées au delà.

Le Jeudi vingt-trois je pris mon logement à Galardon, auquel lieu je reçus, par un courrier du Roi, une dépêche pleine de la ſatisfaction, que ſa Majeſté avoit de mon extrême diligence, qu'à peine elle & Monſieur le Prince avoient pû croire. Que ſur cette confiance elle s'avançoit à Alançon, ayant pris le château de Caën par capitulation, que Prudent avoit faite. J'eus auſſi dépêche de la Reine, par laquelle elle me donnoit avis, que la Reine mere avoit fait arrêter à Angers le Comte de Rochefort, & que Monſieur de Vendôme le vouloit mener devant le château de Nantes, pour le faire rendre, le menaçant,

naçant, en cas de refus, de lui faire trencher la tête. Que le seul remede, pour empêcher cet accident, étoit de se saisir de Madame de Mercœur, & des enfans de Monsieur de Vendôme, qui étoient à Annet. Qu'elle me recommandoit cette affaire, très-importante au service du Roi, & qui satisferoit infiniment Madame la Comtesse de Rochefort, de qui j'étois tant serviteur. Mr le Chancelier m'en écrivit aussi fort pressamment. J'avois alors, envoyé tous mes ordres, pour aller, comme je fis le lendemain vingt-quatriéme, loger à Nogent le Roi, de sorte que je n'y pûs pourvoir auparavant. Comme j'y fus arrivé, quelques habitans de Dreux me vinrent dire, que le cœur des habitans étoit au Roi, mais que le château les tenoit forcez de n'oser se découvrir, où il étoit entré le jour-même, avec le Sieur de Vimay, cinquante bons hommes, outre ce que l'Esclusselles Gouverneur, y avoit déja, & Visenay étoit Lieutenant des Gardes de Monsieur le Comte de Soissons, à qui le château & la ville sont par engagement du Roi, & que Vimay avoit dit à ceux de la ville, qu'il me viendroit parler, si je lui envoyois un saufconduit avec un trompette:

te : ce que je pris à bon augure, & qu'ils n'étoient pas resolus à tenir bon, bien qu'ils fissent bonne mine.

Je leur dis que je serois le lendemain à la pointe du jour au Fauxbourg de Dreux, & que s'ils me laissoient entrer seulement avec trente personnes, que je les assurois de les délivrer du château, que j'allois forcer dès que mes canons, que j'attendois le lendemain, seroient arrivez. Qu'ils dissent aussi à Vimay, que je lui envoyerois le lendemain le sauf-conduit, qu'il avoit desiré de moi. J'envoyai aussi en même tems l'ordre à trois cens chevaux, pour aller investir Annet, afin que si mon dessein sur Dreux ne reüssissoit, je ne faillisse pas celui d'Annet. Je donnai aussi rendez-vous pour le lendemain Samedi vingt-cinq, au Regiment de Picardie, de se trouver une heure avant le jour au Fauxbourg de Dreux, où je me rendrois aussi, & au Regiment de Champagne d'aller investir ledit Château de Dreux à même heure, par la campagne derriere la ville. J'envoyai en même tems à la maison de l'Escluselles, qui est proche de Dreux, prendre sa femme & ses enfans, par une compagnie de Carabins, lesquels dirent aussi, en les prenant, avoir ordre de brûler la maison, & de couper les arbres,

arbres, comme aussi que si ledit l'Esclusélles ne rendoit le Château de Dreux, què l'on feroit mauvais parti à sa femme, & à ses enfans.

Ils trouverent en arrivant Talandmaison, oncle dudit l'Esclusélles, vieux Gentilhomme & bien honnête homme, qui étoit venu pour persuader son neveu de ne se pas opiniâtrer dans cette place mal pourvûë, devant une armée du Roi, & si proche de Paris. Ce vieux Gentilhomme me vint trouver avant le jour, pour me supplier de faire superseder de faire brûler la maison de son neveu, jusqùes à ce que je lui eusse parlé, & què si je voulois permettre qu'il menât la femme dudit l'Esclusélles avec lui, il me donneroit Saint Rufin son fils, qui étoit là avec lui en ôtage, de la ramener dans deux heures après qu'elle seroit entrée dans le Château de Dreux.

Je me fis un peu tenir, pour lui accorder : enfin je le fis à la priere de quelques Gentils-hommes qui marchoient avec moi, environ à une heure après minuit droit à Dreux : ce que ce bon homme vit, ensemble ce Regiment de Picardie & de Champagne qui marchoient.

J'envoyai un des miens commander au Capitaine des Carabins, que j'avois envoyé

envoyé à la maison de l'Esclusselles, qu'il superſedât l'ordre que je lui avois donné, jusques à une nouvelle commiſſion, & qu'il donnât la femme de l'Esclusselles entre les mains de ſon oncle, & recevant pareillement de lui ſon fils, lequel il garderoit ſurement.

J'arrivai devant les portes de Dreux vers les deux heures du matin, comme le jour commençoit à poindre, ayant fait faire halte au Regiment de Picardie, duquel je fis prendre cent hommes pour entrer au Fauxbourg, & avec quelques vingt chevaux je demandai à entrer.

Je trouvai quelques cent cinquante bourgeois, la plûpart armez, à la porte de la ville, qui laiſſerent entrer mon train, & moi au même lieu je me mis à leur parler, les loüant de leur témoignage de bonne volonté au ſervice du Roi. Que j'étois venu pour les fortifier, les delivrer de ceux qui tenoient le Château contre le Roi, & les remettre en l'État que je voyois à leur contenance qu'ils deſiroient ardemment, ne manquant plus aucune choſe en eux, ſinon qu'ils criaſſent, Vive le Roi; & j'avois dit aux miens, que quand je dirois, Vive le Roi, ils le criaſſent auſſi, & ces Bourgeois en firent de même, comme c'eſt

c'est la coûtume des peuples de suivre ce qu'ils voyent commencer, sans raisonner pourquoi.

Quand le cri fut appaisé, je leur dis, que ce n'étoit pas tout d'avoir crié vive le Roi. Qu'il falloit donner ordre, que ceux du château, qui l'avoient entendu, ne fissent une sortie sur eux, & qu'il falloit barricader l'avenuë, & que s'ils vouloient, que je ferois entrer cent hommes de pied pour la faire, & pour la garder; ce qu'ils accorderent.

Il étoit grand jour quand cette compagnie entra, qui pût bien être vûë des ennemis, lesquels neanmoins ne tirerent point sur nous: car la pitié que l'Esclusselles eut de sa femme & de son bien, le peu de preparatifs que Vimay vit avoir dans le château, pour soutenir un siege, leur fit tomber les armes des mains; de sorte que Vimay fit faire une chamade, & me demanda sureté pour me venir trouver, & il me remit la place entre les mains; où j'établis le Capitaine Saint Quentin du Regiment de Picardie, gardant le respect convenable aux meubles, & aux munitions, qui appartenoient à Monsieur le Comte.

Dès que j'eus dîné, je montai sur des coureurs, & allai en diligence au ren-

dez-vous, que j'avois donné à trois cens chevaux près d'Annet, puis ayant parlé à Madame de Mercœur, elle monta demi-heure après en carrosse, avec les enfans de Monsieur de Vendôme, que je fis mener à Paris entre les mains de la Reine, par la compagnie des chevaux legers de ladite Reine. Cela fait, j'envoyai le reste de la cavalerie, que j'avois à mener, sous la conduite de Monsieur d'Elbenne, Lieutenant des chevaux legers de Monsieur, tirer droit à Vendôme, sur l'avis que m'avoient donné les Sieurs de Geoffres & de Boulay, Capitaine de Navarre, qui demeuroient d'accord, que si les armes du Roi paroissoient audit Vendôme, que la ville & le château se mettroient en l'obeïssance du Roi. Je les y avois renvoyé tous deux, avec ordre à Boulay de tenir quarante hommes prêts, pour mettre dans le château. Ce qu'il fit, & l'affaire passa ainsi qu'il me l'avoit proposée. Car à la vûë de cette cavalerie, & des troupes qui la vinrent sommer, pensant que toute l'armée suivît, ceux qui y étoient pour Monsieur de Vendôme, lâcherent le pied. Je revins d'Annet le soir fort tard, & le lendemain, Dimanche vingt-sixiéme je sejournai à Dreux, tant pour donner l'ordre necessaire

faire à la ville, & faire mes dépêches, que pour casser la compagnie des chevaux legers de Monsieur de Nemours, selon l'ordre que j'en avois eu du Roi, dès que j'étois à Poivre. Mais j'avois trouvé de si gentils soldats en cette compagnie, & les chefs si desireux de servir, que j'avois fait instance auprès du Roi, pour la retenir : à quoi le Roi ne voulut entendre, & me fit un nouveau commandement de la casser : ce que je fis seulement ce jour-là, avec regret.

Je vins le Lundi vingt-septiéme coucher à Bresolles.

Le Mardi vingt-huit je pris mon logement à Longvy.

Le Mercredi vingt-neuf, à Teil, où je sejournai le lendemain.

Le Vendredi trentiéme de Juillet je vins coucher avec l'armée à Canarcy, d'où je partis l'après-dînée pour venir trouver le Roi au Mans, qui me reçut avec grandes caresses, & me témoigna être bien satisfait de mes soins & de ma diligence. Il me retint ce jour-là au Mans. Je renvoyai à Canarcy mander à Desfourneaux, qu'il fît loger le lendemain l'armée que je menois, à Ivry-l'Evêque.

Le deuxiéme j'allai prendre quartier à Guesalard, ayant été auparavant au

Conseil au Mans, d'où le Roi partit pour aller coucher à la Suze.

Le troisiéme j'allai trouver le Roi en son quartier de la Suze : pris ordre de lui, pour lui presenter le lendemain l'armée, que je lui avois amenée, à laquelle il voulut faire faire montre separément de la sienne, afin de voir en quoi elle consistoit.

Le Mardi quatriéme je partis de Guesalard, ayant donné rendez-vous à huit heures du matin à l'armée en la plaine du gros châtaignier, proche de la Flêche, laquelle je mis en bataille. Le Roi arriva après dix heures, qui la vit, & la trouva très-belle & bien complette, au-delà de ce qu'il s'attendoit. Car à la montre il fut compté huit mille hommes de pied, & davantage en rang, & six cens bons chevaux, sans les compagnies de la Reine, qui n'étoient encore revenuës de la conduite de Madame de Mercœur; les compagnies de Guise & de Joinville, que le Roi m'avoit commandé de leur donner, & celle de Nemours & de Mestre de Camp, cassées.

Alors les deux armées furent jointes en un même corps, & le Roi fit quatre Maréchaux de Camp, sous Monsieur le Prince, General, & Monsieur le Maréchal

chal de Praslin Leutenant General, qui furent le Marquis de Trainel, Crequy, Nerestan & moi.

L'armée alla loger près de la Flesche, & le quartier du Roi dans la Flesche même, où le Roi sejourna le Mercredi cinquiéme, que Monsieur le Grand & les autres Deputez du Roi vers la Reine, pour traiter la paix, revinrent apporter esperance d'accommodement, & on le tenoit aussi pour certain. Neanmoins ils ne purent obtenir que le Roi s'arrêtât à la Flesche, pour en attendre la conclusion, mais partit le Jeudi sixiéme. Il vint dîner à Duretal, où il fut festiné par Monsieur de Schomberg, & coucha au Verger.

Le Vendredi septiéme, j'eus ordre d'aller attendre les troupes au rendez-vous, qui étoit en la plaine de Trelassay, assez proche des Ardoisieres d'Angers, & le Roi pensoit que ses Deputez lui viendroient là apporter les articles de la paix signée, & même en avoit eu avis, & ne s'avançoit que pour faire voir, qu'il avoit fait la paix à la vûë d'Angers. Mais ces Messieurs, qui devoient porter lesdits articles, furent longs à partir, & voyant qu'il étoit dix heures, Monsieur le Grand voulut encore voir la Reine

 Mere,

Mere, pour sçavoir, si la nuit elle avoit rien songé, & si elle avoit rien de plus à lui commander.

Il parut proche de ladite plaine, quelques Gardes de Mr le Comte, & de fortune arriva là le Regiment de Piedmont, avec Monsieur de Fontenay leur Mestre de Camp, auquel je fis avancer cent hommes sur l'avenuë des Ardoisieres. Ses gardes se retirerent derriere une maison, qui étoit proche d'eux, laissant neanmoins toûjours cinq ou six Carabins, pour nous tirer, qui étions avancez. Sur cela la compagnie du Mestre de Camp arriva, que je mis en embuscade en un chemin creux, & envoyai harceller ces gardes, pour tâcher à les y attirer; mais comme ils virent que nous ne voulions point tomber dans le piege, qu'ils nous avoient tendu derriere la maison, ils ne voulurent point tâter de notre embuscade.

Monsieur le Maréchal de Praslin arriva sur ces entrefaites, avec Monsieur de Crequy & de Nerestan, & l'armée se trouva en ladite plaine, & aux autres prochaines, en même tems que le Roi & Mr le Prince, lesquels nous ordonnerent, plutôt par divertissement qu'autrement, (car ils attendoient à tous momens les dépê-

dépêches de la paix) de nous en aller avec les Regimens des Gardes, Picardie & Champagne, à un lieu nommé Forges, qui est un petit village à la vûë du Pont de Cée, & y attacher quelques escarmouches, pour à la faveur d'icelles reconnoître le retranchement des ennemis, afin que selon le rapport que nous en ferions on pût le lendemain l'attaquer, en cas qu'il y eût quelque retardement à la paix.

Nous demandâmes deux canons, pour venir sonner une aubade à ceux du Pont de Cée; ce qui nous fut accordé. Messieurs de Trainel & de Nerestan y voulurent venir, avec Monsieur de Crequy & moi, qui y étions commandez, bien que nous ne fussions point en semaine de charge. Comme nous fûmes proche de Forges, nous fimes notre ordre tel que Monsieur de Crequy, ce me semble, le proposa, & passâmes Forges jusques dans un assez grand pré entouré d'alisiers, qui nous couvroient aucunement de la vûë des ennemis, lesquels étoient en une grande plaine, ayant le Pont de Cée derriere eux, & leurs retranchemens aussi, à leur main droite la Loire, à la gauche une forte haye & épaisse de douze ou quinze pieds, laquelle ils avoient farcie d'arquebusiers & mousquetaires,

& en leur tête ces alifiers, & nous derriere les quatres Maréchaux de Camp, & quelques Gentils-hommes avec eux, pour reconnoître l'ordre des ennemis, & les lieux où nous devions marcher & passer; mais dès que nous parûmes dans la plaine, les mousquetaires de la haye nous tirerent assez vivement. Devannes, Capitaine de Navarre, qui étoit venu avec nous, y fut blessé au bras, & quelques chevaux. La Cavalerie des ennemis étoit en deux gros, qui faisoient ferme, ayant devant eux quelques soixante Carabins, qui marchoient en suite. Nous resolûmes avant toutes choses de chasser les ennemis de cette haye, & à même tems marcher; & ayant demandé à Monsieur de Crequy, où il lui plaisoit placer les Gardes, parce qu'elles ont toûjours le choix, il choisit la main droite. Je mis le Regiment de Picardie à la gauche, & celui de Champagne au milieu. Mais peu après Monsieur de Crequy reconnoissant habilement, que le foible de l'Infanterie étoit le côté de l'avenuë d'Angers, qui étoit de ce côté-là, qu'il n'attaqueroit que par un coin; que son attaque seroit beaucoup plus belle par le milieu, demanda que le Regiment des Gardes eût le milieu; par

ainsi

ainsi la main droite dudit Regiment appartenoit à Picardie, & la gauche à Champagne.

Pour cet effet, je dis à Monsieur Zamet, Mestre de Camp de Picardie, qu'il fist à droite, & marchât pour se venir mettre à la droite des Gardes, & crus qu'il ne manqueroit aux ordres de la guerre, qui veulent qu'en presence des ennemis les motions se fassent en marchant derriere les bataillons, qui sont déja en bataille, pour en être couverts, pendant que l'on est obligé de montrer le flanc; mais lui par presomption, inadvertance, ou ignorance, ou tous les trois, passa pardevant le bataillon de Champagne, de sorte qu'en ce seul point, si les ennemis nous eussent chargez, nous étions capables d'être renversez.

Monsieur de Crequi, qui a l'ouïe très-excellente à la guerre, vit aussi-tôt cette faute, & me dit: Cousin, nous sommes perdus, si les ennemis nous chargent. Zamet marche pardevant Champagne. J'y courus lors à toute bride, & en allant fis marcher les deux bataillons de Champagne, devant lesquels il n'étoit encore passé, & ayant fait faire halte à Picardie, je le fis passer p

riere Champagne, & les ennemis ne s'en aviserent pas, ou ne voulurent pas donner, & se servir de cette belle occasion. En ce tems nous avions gagné la haye, gardée par le Regiment du Marquis de la Flosellìere, nouvellement arrivé & levé, & dont les soldats lâcherent le pied, dès qu'ils se virent attaquez, & coururent par la plaine, jusques à ce qu'ils furent derriere leur Cavalerie : alors nos gens tirerent de la haye à la Cavalerie, & la firent déloger de la plaine, pour se retirer dans leur retranchement. Le canon de la ville nous tira cinq ou six volées, sans tirer à aucun de nos bataillons. Nos deux canons arriverent, qui firent risposte. Nous vîmes la retraitte de Monsieur de Rets & de ses trouppes, qui passerent sur le Pont, avec les enseignes qui paroissoient, & vîmes les retranchemens bordez d'autres trouppes. Nous, voyans la retraitte de la Cavalerie, avançâmes à la persuasion de Nerestan, qui nous montra le desordre dedans aux piques, qui se mêloient, & que l'on pouvoit aisément remarquer; mais notre canon ne s'avançoit point, & me dit Monsieur de Crequi : Cousin, si vous ne commandez au Capitaine Suisse, qui conduit le canon,

non; de forcer les chartiers qui le menent de s'avancer, ces poltrons-là ne le feront jamais. J'y courus à toute bride; mais voyant que nos trouppes n'attendoient pas ledit canon, mais marchoient toûjours, je retournai à même instant, & passant proche de Monsieur de Crequi, je lui dis: Vous avez raison, cousin, de me persuader d'aller au canon, pendant que l'on va à la charge, & passant outre me vins mettre à la tête du Regiment de Champagne, qui me sembloit en plus beau lieu pour donner, & me mis pied à terre avec une halebarde, que je pris d'un Sergent. Monsieur de Nerestan, qui étoit à cheval, me dit: Monsieur, ce n'est pas là la place d'un Maréchal de Camp, vous ne pourrez plus faire battre les autres troupes, étant à pied à la tête de celles-là. Je lui dis, qu'il avoit raison, mais que ces Regimens qui étoient farcis de force nouvelles recruës, combattroient bien, s'ils me voyoient à leur tête; & mal, si je demeurois derriere: & puis que je les avois amenez, j'avois interêt qu'ils fissent bien. Alors il dit: je ne demeurerai pas à cheval, vous étant à pied, & se vint mettre à ma main gauche. En même-tems les enfans perdus des gardes &

de Champagne, conduits par Melessis & Comminges, s'approchant des retranchemens, & nous trente pas derriere eux, toute la mousqueterie des ennemis, qui les defendoient, fit la décharge toute à la fois. Nous jugeâmes bien alors, qu'ils n'y entendoient rien, & qu'ils étoient perdus. Ce qui nous fit en diligence donner dans les retranchemens. Nos enfans perdus trouverent peu de resistance, & me souvient que Comminges me cria, étant au haut du retranchement : Souvenez-vous, Monsieur, que j'y ai monté le premier. Nous donnâmes incontinent après, sans rencontrer devant nous nul peril, que de quantité de mousquetades que l'on nous tiroit des fenêtres du Fauxbourg, qui tuërent & blesserent quantité des nôtres. Monsieur de Nerestan & moi, nous rencontrâmes un lieu, que l'on n'avoit pas encore retranché, pour faire passer le charroi; de sorte que sans peine ni resistance, nous y entrâmes, & notre bataillon, partie par cette ouverture, partie montant dessus le retranchement pour passer. Mais à peine étions-nous passez cent hommes, que d'une fourriere, qui étoit au dedans de ce retranchement, sortit un gros de plus de cent chevaux,

vaux, à mon avis, qui nous vinrent charger. Monsieur de Nerestan me dit lors : voici qui nous donnera des affaires, & retournant vers le bataillon, qui nous suivoit, leur dit : Presentez vos piques, mes enfans, & tenons ferme. Après qu'ils auront vû que nous valons quelque chose, ils mettront de l'eau à leur vin. Sur cela je dirai une chose étrange. Un de nos enfans perdus, qui étoit demeuré derriere; je n'ai jamais pû sçavoir depuis qui ce fut (si j'eus soin de le faire chercher) ayant une pique à la main, s'adressa à un Chef, qui marchoit vingt pas devant les autres, & donna un coup de pique dans l'estomac de son cheval : le cheval se courba, & lui rechargea un autre coup dans le ventre : celui qui étoit dessus, craignant d'être abattu, tourna à gauche, & à même tems tout son escadron tourna à gauche aussi, & alla passer sous une arche du pont, où il n'y avoit guere d'eau.

Le Comte de Saint Aignan faisoit combattre cet escadron, & nous le connûmes fort bien avec des armes moitié dorées en côté, avec un chapeau gris & force plumes. Il étoit au côté gauche dudit escadron hors de rang : mais comme l'escadron gauchit, il fut emporté avec,

& dans la foule le chapeau lui tomba. Il voulut demeurer, pour le ramasser. comme il fit, & passâmes au côté de lui, en allant donner au Fauxbourg, quand avec son épée il ramassoit son chapeau. Je lui dis : adieu Saint Aignan. Il me répondit baissé comme il étoit, adieu, adieu. Il fut arrêté derriere l'escadron par deux Carabins, qui suivoient la victoire, & en ce même tems Boyer passant, pour nous venir dire quelque chose de la part du Roi, il lui cria : Boyer, je me rends à toi ; à qui nous l'avons ajugé sur ce que Saint Aignan nous dit, qu'il s'étoit en cette sorte rendu à lui.

Après que cette Cavalerie s'en fut ainsi fuye, nous allâmes droit au Fauxbourg, & comme nous montions en une petite ruelle, qui y va, on nous tiroit toûjours force mousquetades, par les fenêtres, l'une desquelles rompit la cuisse gauche à Monsieur de Nerestan, comme il avoit la droite levée pour monter le premier degré. Il tomba comme un sac tout d'un coup, & en criant me dit : je suis mort. Je voulus lui aider pour le relever, mais étant arrivé son fils, un nommé Lussan, de Languedoc & autres, je passai outre ;

où

où j'avois affaire, & avec la même chaleur, que nos enfans perdus avoient donné au retranchement & au Fauxbourg, ils tirerent droit au pont, & moi les suivant, avec ce bataillon, & quelques autres qui arriverent peu après, nous les passâmes, & donnâmes dans la ville, tuant toûjours les ennemis, qui s'en alloient devant nous, & entrâmes pêle-mêle, & y eut devant nous deux Mestres de-Camp pris, l'un nommé la Flosellière, que j'empêchai que les divers soldats, qui y pretendoient, ne le tuassent; l'autre nommé Boisguerin, lequel combattant & se défendant le mieux qu'il pouvoit, m'ayant apperçu, me dit: Monsieur de Bassompierre, je me rends à vous; je suis Boisguerin, que vous connoissez. J'y courus, & dis aux soldats, que je leur laisserois sa rançon, & qu'ils l'emmenassent surement: Monsieur de Crequi faisoit donner les bataillons avec un merveilleux sens & ordre; mais il arriva que les soldats des gardes, ne connoissant encore ceux de Champagne, les devalisoient, comme s'ils eussent été ennemis. Je le priai de venir sur le pont, pour remedier à ce desordre, & avec infinies peines nous empêchâmes que la ville

ville du Pont de Cée ne fût pillée ; ce que je tins pour miracle, quand des gens de guerre la prennent d'assaut.

Deux choses furent cause que nous prîmes la ville, l'une que l'on n'en pût jamais lever le pont-levis ; l'autre que nous entrâmes pêle-mêle avec les ennemis. Aussi avoit Monsieur le Duc de Retz amené avec lui Betencourt, pour le faire sortir avec des trouppes, & comme il revint de cette porte, il trouva que par celle du Pont les gens du Roi avoient pris la place. Il se jetta, comme s'il eût été des nôtres, parmi nos gens, jusques à ce qu'il fût près du Château, là où il courut, & lors l'on l'apperçut, & lui tira-t'on force mousquetades, dont l'une lui donna à l'épaule, & lui rompit. Il entra quand & lui deux soldats du Regiment des gardes, l'un nommé Boissegu, qui avoit été page, & un autre mousquetaire. Le Gouverneur crût qu'ils étoient des trouppes défaites, & eux feignirent d'en être, & les mit aux deux canonieres qui regardoient sur le pont. Ils tiroient incessamment, mais haut, afin de ne tuër nos gens ; ce qui nous servit beaucoup : car ils eussent pû tuer d'honnêtes gens. Monsieur le Marquis de Trainel, avec le Regiment de Picardie, qui donna

à

à main droite, fit faire une barricade sur l'avenuë d'Angers, comme nous aussi du Fauxbourg, qui regarde une plaine vers le canal de l'eau. Puis Monsieur de Crequi & moi avisâmes, qu'il demeureroit à faire barricade contre le Château, & le battre, s'il ne se rendoit, des mêmes pieces des ennemis, lesquelles étoient encore sur le pont. Puis ayant posé nos gardes, je fus trouver le Roi, pour lui amener les principaux prisonniers, & apporter les drapeaux gagnez sur les ennemis. Je trouvai Monsieur le Grand auprès de lui, au même lieu des ardoisieres, où il avoit fait tête du côté d'Angers : le remerciai du soin qu'il avoit eu, de nous envoyer secourir de Cavalerie, comme il avoit fait, bien qu'elle ne nous eût de rien servi. Puis lui rendis compte de ce combat, où cinq mille hommes avoient été défaits ; plus de deux cens morts ou noyez, & à peu près autant de prisonniers ; la ville du Pont de Cée prise, & le Château capitulant de se rendre le lendemain, pourvû qu'il lui soit permis d'envoyer vers la Reine. Le Roi me fit extraordinairement bonne chere, & Monsieur de Luynes me loüant à Monsieur le Grand, qui se plaignoit que comme il apportoit ratification de

tout

tout ce que le Roi desiroit, il n'avoit pas voulu superseder deux heures seulement.

Monsieur le Prince, qui étoit là, lui dit: Monsieur, c'étoit à vous à vous hâter; ce n'étoit pas au Roi à attendre, vû même qu'il vous l'avoit bien dit à la Flesche. Sur cela on fit deliberation de faire trencher la tête au Comte de Saint Aignan, attendu qu'étant Officier de guerre, & Mestre de Camp de la Cavalerie, il avoit quitté le Roi. On le voulut mettre entre les mains de Monsieur le Garde des Sceaux; mais je m'y opposai fermement, disant au Roi & à Monsieur le Prince, que si on le traittoit de la sorte, aucun homme de bien ne voudroit se hazarder d'être pris de ceux des ennemis, par crainte de mourir par main de bourreau. Que nous avions reçu sa foi, Monsieur de Crequi & moi, qu'il étoit prisonnier de guerre: que nous lui avions promis & pû donner cette parole, en la qualité que nous avions, & que nous n'étions point des Prevôts, pour faire capture des pendus. J'en envoyai à même-tems donner avis à Monsieur de Crequi; lequel manda qu'il s'en reviendroit, & quitteroit là tout, si on ne lui mandoit & assuroit de superseder cette execution.

tion. Ce qu'enfin nous obtinsmes jusques au lendemain, & cette premiere furie étant passée, il nous fut facile ensuitte de rompre ce coup : & la paix qui succeda, accommoda son affaire, à sa charge près, qui fut perduë pour lui, & donnée à Monsieur de la Curée.

Le Roi vint ce soir-là coucher à Brin, & moi je m'en retournai au Pont de Cée, dont le Château avoit capitulé avec Mr de Crequi.

Le lendemain Samedi huitiéme le Roi partit de Brin, & vint au Pont de Cée, passant par dessus les reliques de la défaite, & ne lui fut pas peu d'étonnement de voir la ville du Pont de Cée aussi entiere, & les boutiques ouvertes, comme s'il n'y eût point eu de gens de guerre & de deux divers partis.

Le Dimanche neuviéme les deputez de la Reine vinrent avec ceux du Roi, qui conclurent la paix, laquelle il plut au Roi de donner, & la signa le Lundi dixiéme, & de là vint visiter au Fauxbourg Monsieur de Nerestan, qui pour le grand coup qu'il avoit n'étoit pas en trop mauvais état, & se fût garanti, si on l'eût laissé entre les mains du Chirurgien Lyon : mais les autres bourreaux de Chirurgiens importunerent tant le

Roi,

Roi, comme il étoit à Brissac, que le septiéme jour d'après sa blessure, étant en bon état, on lui ôta des mains, pour le mettre en celles des Chirurgiens du Roi, où il ne vécut que deux jours. Le Roi sejourna encore le Mardi au Pont de Cée.

Le Mercredi douziéme il en partit, & vint loger à Brissac.

Le Jeudi treiziéme d'Aoû̂t le Roi envoya visiter la Reine, par Monsieur de Crequi, à Angers: puis envoya au Pont de Cée cinq cens chevaux, pour l'y faire escorte. Ensuite il commanda à Monsieur le Maréchal de Praslin de la venir recevoir à mi-chemin de Cée à Brissac. Puis Monsieur de Brantes, nouvellement devenu Duc de Luxembourg, par la femme qu'il avoit épousée quatre jours avant le partement du Roi de Paris, vint au devant d'elle, avec force noblesse, & ensuitte le Roi vint à cinq cens pas hors de Brissac avec Monsieur le Prince & Monsieur le Duc de Luynes, qui la reçut avec toute sorte de bonne chere & d'accueïl, & demeurerent ensemble à Brissac jusques au Lundi dix-sept, qu'elle s'en alla à Chinon, & le Roi à Montreüil-bellay.

Le Mardi à Loudun.

Le Mercredi à Mirebeau.

Le

Le Jeudi vingtiéme il arriva à Poitiers, où il laissa Monsieur son frere, & Messieurs de Praslin & de Crequi, pour commander son armée. Car Monsieur le Prince, qui en étoit Lieutenant General, étoit parti de Montreüil-bellai, pour aller à Paris faire verifier l'affaire des Conseillers de la Religion au Parlement. Et sa Majesté, sur les nouvelles qu'elle eut de la prochaine arrivée de sa femme à Tours, l'y voulut aller voir, me commandant d'y mener avec lui quatre mille hommes de pied & cinq cens chevaux, pour l'accompagner. Et partant le Samedi 22. de Poitiers, nous vinmes coucher au Port de Pilles. Le lendemain arriva au Plessis-les-Tours, où Monsieur de Luynes lui fit, & aux Dames, & à nous, le soir un beau festin.

Le Lundi 24. le Roi tint Conseil avec Monsieur le Cardinal de Retz, Monsieur de Luynes & moi, pour trouver moyen de licentier onze Regimens, trois compagnies de gendarmes, cinq de chevaux legers, & deux de Caraöins, qui avoient été levez par ordre du Roi, mais arrivez seulement après la paix. Et comme dès le matin Monsieur de Luynes m'ayant proposé cela, pour empêcher

qu'ils

qu'ils ne vinssent manger la Touraine, je lui dis, que pourvû que j'eusse d'argent pour leur payer une montre, cela seroit facile, autrement non. Il me dit, que Monsieur de Schomberg étoit à Poitiers, & l'argent aussi, & que devant qu'on eût réponse & argent, toutes ces trouppes fondroient sur la Touraine, & me pria que je visse avec le Receveur general, s'il pourroit fournir l'argent, & l'envoya querir au Conseil, pour le persuader de trouver cent mille francs, dont il se rembourseroit ensuitte par ses mains. Mais il s'excusa sur son peu de credit, depuis que la paulette avoit été abolie. Sur quoi je m'avisai de proposer un expedient, qui fit nostre affaire, à sçavoir que son remboursement seroit effectif, & que le Roi lui donneroit assurance de sa Charge au profit de ses heritiers pendant cette année, moyennant quoi il nous fournit cent mille livres; & moi je demandai au Roi, qu'il me laissât quatre jours à Tours, pendant lesquels je licenciai non seulement les trouppes susdites, mais encore quatre Regimens qui arriverent de surcroît. Ainsi le Roi partit le lendemain Mardi vingt-cinq, pour aller à Amboise, où il demeura, & moi à Tours, le Mercredi & le Jeudi,

di, & ne revint que le Vendredi vingt-huit, où il tint conseil, & loüa ma diligence.

Le Samedi vingt-neuf, il partit de Tours, & coucha au Port de Pilles, & arriva le Dimanche trente à Poitiers, où la Reine & les Princesses arriverent le lendemain.

Le Jeudi suivant, troisiéme de Septembre, le Roi voulut voir & faire faire montre generale à son armée.

Le Vendredi quatre, la Reine Mere arriva à Poitiers.

Le Samedi cinq, le Roi tint Conseil de guerre, où Monsieur le Prince, qui étoit revenu de Paris, se trouva, & resolut de mener avec nombre de Cavalerie la moitié des cinq vieux Regimens, à sçavoir, les dix premieres compagnies de chacun, avec les deux autres moyens Regimens entretenus, & huit pieces de canon avec ses deux Regimens des gardes.

Le Dimanche six, il y eut bal chez la Reine.

Le Lundi les Jesuites joüerent une Comedie, où toutes les Cours allerent. Monsieur du Maine, arriva, à qui le Roi fit fort maigre mine.

Le Mercredi neuf, le Roi prit congé des

des Reines, & partit de Poitiers, pour aller en Guyenne. Il m'envoya mener son armée la premiere semaine, comme Maréchal de Camp, que j'allai trouver à Coüé.

Le Jeudi dixiéme, nous allâmes à Saussay.

Le lendemain, nous logeâmes près de Chef-boutonne en un village, dont j'ai oublié le nom, dont je partis le lendemain, pour aller trouver le Roi à S. Jean d'Angely.

Le Dimanche treiziéme, je fus hors de semaine, & demandai congé d'aller en Broüages, voir mon beau-frere de Saint Luc, & de passer par la Rochelle : ce qu'il me permit. Et lors que l'on le sçût à la Cour, plus de deux cent Gentils-hommes y voulurent venir. Monsieur de la Rochefoucault, de Crequy, de la Ville aux Clercs, de Sens, & quantité d'autres furent de la partie.

Nous dînâmes à Surgeres, & Mr de la Rochefoucault envoya devant au Maire de la Rochelle, l'avertir de la bonne compagnie qui le venoit voir, afin qu'il ne s'en allarmât, s'il voyoit inopinément tant de monde.

Le Maire nous vint recevoir à la porte de la Ville, & nous mena voir le port,

&

& puis comme il étoit tard, nous ayant conduit à notre hôtellerie nous donna le bon soir, & nous pria tous le lendemain à dîner au logis du President. Il nous vint prendre le Lundi de bonne heure, pour nous faire voir les fortifications de la ville. Il nous mena ensuite à la Tour-la-Chaîne, & finalement au temple, qui est fort beau, & de là nous vînmes chez le President, où il nous fit un magnifique festin de soixante serviettes: après lequel nous allâmes en Broüage, voir Monsieur Saint Luc, qui nous reçût le plus honorablement du monde. Nous y sejournâmes le Mardi 15. & allâmes voir à Marennes les trois filles du Comte de Marennes, qui étoient très-belles.

Le lendemain nous vinmes coucher à Pons.

Le Jeudi vingtiéme nous vinmes dîner à Plassac, chez Monsieur d'Espernon, où étoit Monsieur le Grand, & de là coucher à Blaye.

Le soir le Roi commanda à Monsieur de Crequy & à moi, de faire faire patroüille par la ville, parce que Aubeterre étoit desesperé de sçavoir qu'on l'ôtoit de la place de Blaye: ce que le Roi fit bien noblement, en le faisant Maréchal de France le lendemain, & lui

lui donna outre cela cent mille écus.

Le Roi donna le Gouvernement à Mr de Luxembourg.

Le Samedi dix-neuf, le Roi arriva à Bourdeaux.

Le Dimanche vingtiéme, Monsieur du Maine fit un grand festin au Roi dans le Château Trompette, ayant Argillemont été pris dans le logis du Roi, & mis és mains de la Cour de Parlement dès le soir même, pour lui faire son procès; lequel fut fait & parfait le Mercredi suivant vingt-troisiéme, & condamné à avoir la tête trenchée. Ce qui fut executé le même jour, & le Samedi suivant 26. le Roi cassa tous les Jurats de Bourdeaux, & en mit d'autres en leur place.

Il envoya querir le Sieur de Fonterailles, Gouverneur de Leictoure, à qui il donna cinquante mille écus, en le tirant de cette place, comme il avoit promis à ceux de la Religion, assemblez à Loudun: attendu que ledit de Fonterailles s'étoit fait Catholique, & en cette profession ne pouvoit commander dans Leictoure, place de sureté des Huguenots. Le Roi y mit en son lieu le Sieur de Blainville l'aîné, qui étoit Huguenot, & au gré de ceux de la Religion.

Le Lundi vingt-huit, le Roi alla en Par-

Parlement, tenir son lit de Justice, où il blâma, par la bouche de Monsieur le Gardes des Sceaux du Vair, le Parlement, de ne s'être gouverné selon qu'il devoit en ces derniers mouvemens. Il fut de là dîner au Château Trompette, avec les principaux de la Cour, & ensuite tenir sur les fonts le fils de Monsieur le Maréchal de Roquelaure.

Le lendemain Mardi, dernier jour de Septembre, il fut dîner & coucher à Cadillac, chez Monsieur d'Espernon, où il fut superbement reçu, & revint le lendemain premier jour d'Octobre. Et le jour d'après, Monsieur le Prince s'en alla de la Cour.

Le quatriéme, arriverent à Bourdeaux Monsieur de la Force & le Premier President de Pau, sans apporter la ratification de l'arrêt de l'établissement des Ecclesiastiques de Bearn dans leur bien, comme il a été dit ci dessus, que l'assemblée de Loudun avoit demandé, que les trois articles du rétablissement des Conseillers de la Religion au Parlement de Paris, de la prolongation pour trois ans des places de sureté, & du changement de Gouverneur à Leictoure, ce qui avoit été entierement executé avant les six mois : neanmoins ceux de Bearn pre-

tendoient, qu'ils pourroient faire dans un mois aprés leurs remontrances contre cet arrêt, & qu'elles oüyes, le Roi feroit ce qu'il verroit bon être là-dessus.

Le Roi fut fort indigné de voir, qu'ils n'avoient point verifié cet Arrêt : toutefois ils sçurent si bien persuader au Roi, qu'ils ne manqueroient de le faire, & qu'il leur avoit encore été permis par la concession, que le Roi avoit fait à l'assemblée (de Loudun, de voir faire cette remontrance avant de le verifier, & qu'ils promettoient d'aller promptement le verifier, s'il plaisoit au Roi leur permettre d'y retourner, que le Roi leur envoya promptement pour cet effet, & quand & eux le Sr. de la Chesnaye, un de ses ordinaires, tant pour en solliciter la prompte verification, que pour lui en mander à toutes heures des nouvelles, & cependant S. M. partit de Bourdeaux, & s'avança sept lieuës dans le Bearn, en un bourg, nommé Perignac, vis-à-vis de Cadillac, au-deçà de la Garonne, pour être plus proche de Bearn, pour s'y acheminer, en cas qu'ils n'executassent promptement sa volonté, & y demeura onze jours entiers. En ce tems se donna la fameuse bataille de Pragues, qui rendit l'Empereur pour lors maître de l'Allemagne.

Au

Au bout des dix jours, la Chesnaye vint retrouver le Roi le huitiéme Octobre, si mal instruit de ce qui s'étoit passé, qu'il ne lui pût dire autres nouvelles, sinon que les Députez du Parlement de Pau lui viendroient le lendemain porter ce qu'ils auroient resolu. Ce qu'ils firent aussi le neuviéme. Ce fut un refus de pouvoir entrer en verification dudit arrêt : portez, à mon avis, sur l'opinion qu'ils eurent, qu'en la saison bien avancée le Roi ne s'embarqueroit pas dans le Bearn, qui est au pied des Pirenées, sur ce que l'on leur manda, que tout le bagage de la Cour, étoit déja à Blaye, pour nous en retourner.

Le Roi n'attendit point, à leur faire réponse, l'avis de son Conseil; mais lui-même leur dit : puisque mon Parlement me veut donner la peine d'aller moi-même verifier, je le ferai, & plus amplement qu'ils n'attendent : & sur cela entra en son Conseil, resolu de partir; mais neanmoins vint sçavoir l'opinion d'un chacun sur ce sujet.

Dans le Conseil étoient Monsieur du Maine, Monsieur d'Espernon, Monsieur de Praslin, Monsieur de Luynes, le Garde des Sceaux du Vair, Mr de Schomberg, Mr de Crequi & moi. Monsieur

du Maine discourut amplement, pour dissuader le Roi d'entreprendre ce voyage; se fondant sur l'incommodité du païs, & de la saison: sur la crainte de soûlever tout le parti de la Religion, lequel pourroit faire de plus grands progrès, cependant que le Roi seroit à l'extremité de son Royaume, dans la France, que lui en Bearn: sur la disette des vivres dans les Landes pour son armée: sur le long retardement du passage de la Garonne à son armée, qui de douze jours ne sçauroit être traversée, & sur plusieurs autres raisons. Tous les autres du Conseil prirent la contraire opinion, animant le Roi d'entreprendre le voyage de Bearn; à quoi le Roi se resolut, & dit à Monsieur du Maine: je ne me mets point en peine du tems, ni des chemins; je ne crains point ceux de la Religion, & quant au passage de la riviere, que vous dites, que mon armée ne sçauroit faire en douze jours, j'ai un moyen de la faire passer en huit, car j'envoyerai Bassompierre, que voilà, la mener, qui m'a amené l'armée, avec laquelle je viens de défaire un grand parti, en la moitié moins de tems, que je ne l'avois esperé.

J'avouë que je sentis mon cœur chatoüillé

toüillé par cette loüange, & par la bonne opinion que le Roi avoit de moi, auquel je répondis, que je l'assurois, que l'esperance qu'il avoit conçûë de ma diligence, ne seroit point vaine, & que dans peu de tems il en auroit des nouvelles. Sur cela je pris congé de lui, & m'en vins coucher à Langon, de l'autre côté de la riviere, sur laquelle l'armée étoit épanduë en divers villages & bourgs. Je portai diverses lettres du Roi, à Messieurs de la Curée & Contenant, qui la commandoient, pour venir trouver sa Majesté : ce qu'ils firent. Et ayant envoyé en diligence ramasser tous les batteaux que je pûs ; je les partageay aux Regimens & compagnies, sans la vouloir assembler pour le passage. Je fis joindre deux bateaux en un, & faire des pontons dessus ; sur lesquels je posai le 10. Octobre deux pieces d'artillerie. J'en fis joindre deux autres sans pontons, sur lesquels je mis les affuts, & en quatre voyages je passai l'artillerie, & à force d'argent je fis en sorte qu'en tout le lendemain les munitions & vivres furent passez, & toute l'armée aussi, & vinmes coucher à un bourg à une lieuë de la riviere.

Le lendemain onze nous entrâmes sur

le bord des Landes, & les passâmes tout le jour, & couchâmes à Cachicot. Le jour d'après à un autre bourg, & le quatriéme jour après nostre passage, je vins sur cette lisiere de l'Armagnac & du Bearn loger à Saint Justin d'Armagnac, où j'eus un courrier du Roi, qui étoit extraordinairement satisfait de ma diligence, & que j'eusse passé en vingt-quatre heures les douze jours, que Monsieur du Mayne me donnoit à passer la Garonne, l'ayant côtoyé en toutes ses journées.

Il me commanda de lui envoyer le Regiment de Champagne, & quelques autres trouppes, pour mettre en garnison dans le Bearn, & de n'y entrer point de peur de mettre la famine, tant dans sa Cour, qu'à notre armée.

Je sejournai donc à Saint Justin, allant quelquefois visiter les trouppes logées à la Bastide, Barbotans, & ailleurs, avec les Officiers de l'armée, qui nous firent tous cet honneur de ne bouger, pas même seulement pour aller à Pau.

Enfin Monsieur le Maréchal de Prasslin s'en vint à Saint Justin le 20. Octobre, qui m'apporta une fort honorable lettre du Roi, avec ordre de renvoyer l'armée aux garnisons, qui lui avoient été destinées,

nées, & par les routes qu'il m'envoya. Ce fait, nous partîmes Monsieur le Maréchal & moi.

Le 21. de Saint Justin, & vinmes coucher à Cachicot.

Le 23. à Bazas.

Le 24. à Bourdeaux.

Le Roi y arriva le lendemain vingt-cinquiéme, de qui j'attendois toute bonne reception: mais au contraire il ne me regarda pas; de quoi j'étois un peu étonné. Toutesfois je m'approchai de lui, & lui dis: Sire, me faites-vous la mine à bon écient, ou si vous vous mocquez de moi? Il me dit froidement: non, je ne vous la fais point, & puis se tourna d'un autre côté.

Je ne pouvois m'imaginer d'où pouvoit venir cette froideur, depuis ses favorables lettres, & mon départ d'auprès de lui: & étant allé saluer Monsieur de Luynes, il me reçut si froidement, que je connus bien, qu'il y avoit quelque changement pour moi. Je m'en revins neanmoins à la galerie de l'Archevêché, où étoit le Roi, où je n'eus guere demeuré, que Monsieur le Cardinal de Gondi, de Schomberg & de Rousselay me tirerent à part, & me dirent que Monsieur de Luynes se plaignoit infini-

ment de moi, qui avois negligé ſon amitié, & cru ſans elle me maintenir aux bonnes graces du Roi, & qu'il diſoit, que l'on verroit lequel de nous deux auroit le pouvoir de mettre ſon compagnon par terre. Que la faveur du Roi ne ſe pouvoit partager; & que l'ayant mis en ombrage, il ne me pouvoit plus ſouffrir à la Cour. Je fus bien étonné de ce diſcours: & ce que je pûs faire alors, ce fut de ſçavoir d'eux qui étoient mes amis, de quel vent m'étoit amenée cette tempête, puis que je n'avois rien eu à démêler avec Monſieur de Luynes: que j'avois toûjours contribué & ſervi à ſa fortune, & qu'il m'avoit promis & juré une étroite amitié. Je leur demandai, quelle cauſe Monſieur de Luynes alleguoit pour ſe ſéparer de mon amitié, & pour me perſecuter, voire même, s'il pouvoit, me ruiner.

Ils me dirent, qu'il leur en avoit donné cinq differentes: la premiere, qu'au Pont de Cée, le Roi m'ayant montré en ſa preſence les articles de la paix, que Luynes lui avoit montrez, & propoſez, je dis au Roi, qu'après tant de revoltes de ces Meſſieurs, tant d'impunitez ne me plaiſoient pas, & que j'euſſe voulu que quelque exemple eût

donné

donné terreur à l'avenir aux autres, de n'être pas si promts à se revolter, & disoit Monsieur de Luynes là-dessus, que c'étoit improuver la paix, qu'il avoit faite.

Secondement, que le Roi arrivant à Poitiers, au retour du petit voyage qu'il avoit fait à Tours, pour voir la Reine sa femme, comme on lui apporta nouvelles du retardement de la Reine mere à Poitiers, je dis au Roi : Sur ma vie, Sire, c'est un artifice de ses partisans, pour empêcher le voyage de votre Majesté en Guyenne : ce que le Roi imprima si fort dans son esprit, qu'il avoit eu mille peines de lui faire attendre la Reine sa mere à Poitiers.

En troisiéme lieu, que m'ayant prié plusieurs fois à dîner à Bourdeaux, je l'avois méprisé, & n'avois daigné y aller.

Quatriémement, que le Roi nous parlant à tous deux, à Perignac, de cette verification qu'il attendoit, j'avois dit au Roi ; que si ces Messieurs lui donnoient la peine d'aller en Bearn, je lui conseillois de leur faire payer cherement son voyage : ce qui étoit porter le Roi à la cruauté.

Et finalement, que j'avois tellement

preoccupé l'esprit du Roi, qu'il ne croyoit rien de bien fait que ce que j'avois fait ; vû que sans en avoir demandé l'avis à son Conseil, il avoit detrôné les Maréchaux de Camp, que par la demission que nous avions faite Monsieur de Crequi & moi, il avoit établis sur son armée, pour me la mettre en main : ce qu'il ne pouvoit souffrir, se sentant assez fort pour empêcher le progrès que je faisois journellement à son prejudice, aux bonnes graces du Roi.

Quand j'eus consideré les causes de ce subit changement de l'amitié de Monsieur de Luynes vers moi, je jugeai bien qu'il cherchoit des pretextes pour me perdre, & n'en trouvant point de legitimes dans mes actions, il en inventeroit en mes paroles, desquelles malicieusement il pervertissoit le sens, comme je le fis clairement connoître à ces Messieurs qui me parloient ; lesquels ne me déguiserent point que c'étoit une pure jalousie de faveur, qui le possedoit lors, & qu'étant en la posture où il étoit, il avoit toûjours les yeux ouverts sur tous ceux qui pouvoient divertir l'affection que le Roi lui portoit, & que considerant la grande inclination du Roi à m'aimer, il me regardoit comme le chien

qui le devoit mordre, & qu'ils ne trouvoient pas étrange, qu'il me voulût baillonner. Qu'au reste, il leur avoit dit, pour me faire sçavoir ces cinq causes de son mécontentement, & que c'étoit à moi à y répondre, & qu'ils lui porteroient fidellement ce que je leur consignerois pour lui mettre en main, & aideroient de toute leur puissance à racommoder cette affaire. Qu'ils connoissoient au cœur de Monsieur de Luynes, que le fonds en étoit bon, & que je pouvois, par ma moderation & mon bon gouvernement vers le Roi, remedier à la jalousie de son favori.

Je leur dis donc, pour répondre par articles aux plaintes de Monsieur de Luynes, que j'eusse bien cru qu'il eût dû trouver étrange, que j'eusse conseillé au Roi d'approcher près de sa personne les ennemis dudit Duc de Luynes; mais qu'il eût trouvé mauvais que j'eusse dit au Roi, qu'il devoit châtier ses propres ennemis, auquel il avoit conseillé de pardonner, que je ne me le fusse jamais imaginé; attendu que c'étoit parler en sa faveur, & témoigner sa grande debonnaireté, de pardonner à ceux qui l'avoient offensé, quand les indifferens en jugeoient quelques-uns de ceux-là indignes

gnes de cette grace; que j'avois conseillé, selon mon devoir & ma conscience, au Roi, de hâter son voyage en Guyenne, & de lui avoir fait connoître qu'en dilayant il perdroit la belle saison, commode à ses affaires: que je ne lui avois pas donné ce conseil en secret, ni en cachette, mais en sa propre presence; afin qu'il le pût fortifier, s'il l'agréoit, ou l'infirmer s'il ne le vouloit; & que si lors j'eusse vû qu'il n'y eût acquiescé, j'eusse cessé de l'opiniâtrer, & me fusse rendu à la premiere semonce. Et que ce n'étoit point de propos deliberé, que j'étois venu donner cet avis au Roi, mais bien en suitte d'une proposition qu'il en avoit faite, & plûtôt par maniere de discours que de conseil.

Qu'il prenoit ensuitte un foible pretexte de rompre avec moi, parce que je n'étois pas allé charger sa table de ma personne quelquefois qu'il m'en avoit convié, vû que ma modestie & la profession que je faisois d'être son serviteur, m'avoit fait faire l'honneur de sa maison aux étrangers, en leur cedant ma place à sa table, & que la mienne, où tous les principaux Seigneurs venoient journellement dîner & souper, & qui lui servoit de seconde table, & de dé-

charge

charge à la sienne, requeroit ma presence par bienseance.

Que je ne faisois autre réponse à sa quatriéme plainte, sinon, que l'effet avoit demontré, que je donnois un bon conseil au Roi, puis qu'il l'avoit fait suivre ponctuellement.

Que finalement j'étois bien malheureux, si les bons services, que je rendois au Roi, & qui lui donnoient cette bonne impression de moi, me tournoient à crime; & que je devois attendre un rude châtiment, si je faisois quelque faute, vû que mes grands services étoient improuvez, & que s'il me vouloit prescrire & regler quelque forme de vivre, je l'observerois si ponctuellement, qu'il auroit à l'avenir sujet de croire, que je n'aspirois en quelque façon que ce soit à empieter les bonnes graces du Roi, que par mes services & par son moyen, & que j'estimois si peu, & craignois si fort la faveur d'un Prince, conçûë d'inclination, que si elle étoit par terre devant mes pieds, je ne daignerois pas me baisser pour la relever.

Ces Messieurs me dirent, qu'ils feroient entendre à Monsieur de Luynes mes justes excuses sur ses injustes accusations dès le jour même, s'ils pouvoient, sinon

ſinon le lendemain vingt-ſixiéme, à Blaye, où le Roi alla coucher. Qu'ils m'en rendroient réponſe; ce qu'ils firent, & me dirent qu'ils voyoient bien que Monſieur de Luynes avoit pris un ſi fort ombrage de moi, qu'il ne me pouvoit ſouffrir à la Cour, & que ſi je m'en voulois éloigner, qu'il me feroit payer en mon abſence tous mes appointements fort exactement, & que dans quelque tems, qu'il ne me vouloit pas limiter, il me feroit rappeller avec honneur, & feroit enſuite tout ce qu'il pourroit pour moi.

Je trouvai cette propoſition ſi cruë, qu'elle me mit en colere, & je répondis à ces Meſſieurs, qui m'avoient envoyé querir chez Monſieur le Cardinal de Retz, que ce n'étoit pas un homme de ma ſorte, qu'il falloit traitter en faquin, le chaſſant honteuſement de cette façon, & que je ne m'en irois point du tout. Que c'étoit ma reſolution, laquelle je leur priois de faire ſçavoir à Monſieur de Luynes. Que ſi l'on ſoupçonnoit de mon integrité, ou de ma fidelité, on me pouvoit mettre en priſon, pour éclaircir ce doute, & que ſi on l'averoit on me pourroit châtier. Mais que de me chaſſer de la Cour pour ſa fantaiſie, toutes fois & quantes

quantes que je voudrois preferer mon ſejour à la Cour, à ma liberté, ou à ma vie, que je le deffiois de le pouvoir faire ; avec beaucoup d'autres choſes, que la paſſion & la colere me firent dire.

Ces trois Meſſieurs étant mes amis, qui vouloient m'aider & m'obliger, me dirent que cette cruë réponſe ne partiroit point de leur bouche, pour être dite à Monſieur de Luynes, & qu'ils n'étoient pas là ſeulement comme entremetteurs, mais comme mes amis. Qu'ils me conſeilleroient toûjours, & ſe porteroient à adoucir l'affaire, & jamais à l'aigrir, & qu'ils étoient d'avis, ſi j'y conſentois, de dire de ma part à Monſieur de Luines, que je m'émerveillois, qu'il eût ſi bien traitté ſes ennemis au Pont de Cée, leſquels il étoit en ſa puiſſance de maltraiter infiniment, en ſe vangeant d'eux ; & que moi, qui avois mis ma vie pour ſon ſervice, & qui avois par ſon propre aveu ſi dignement agi en ces dernieres broüilleries, où il ne s'agiſſoit point de dépoſſeder le Roi de ſon Etat, mais de l'éloigner d'auprès de lui, & que par conſequent j'aurois ſervi le Roi, mais que c'étoit en ſes interêts particuliers, & qu'il ne me devoit

voit point payer de cette ingratitude, sans l'avoir merité. Et que je m'assurois, que quand il reviendroit à lui, qu'il m'auroit mieux consideré, & pesé mes actions passées, il me jugeroit digne de beaucoup de recompense, & point du tout d'un si vil châtiment, comme de me chasser de la Cour avec infamie; à quoi je ne me pourrois jamais resoudre.

Je leur laissai la carte blanche, les connoissant mes amis, & eux me priant que, sans faire semblant de rien, ni en parler à personne, je laissasse cette affaire en leurs mains, où elle n'empireroit point. Ce que je fis, & m'en allai prendre le mot du Roi, qui après me l'avoir donné, se tourna de l'autre côté.

J'avois déja bien pris garde, qu'il étoit toûjours demeuré à un bout de navire, pendant le chemin de Bourdeaux à Blaye, pour ne s'approcher du lieu où j'étois, & venant tous les jours dîner ou souper chez Monsieur de Luxembourg, qui traitta trois jours durant sa Majesté, durant qu'il fut à Blaye, le Roi ne disoit mot, comme il avoit accoûtumé, & de rire incessamment avec moi. Cela me mettoit en peine: car Monsieur de Luynes s'en fâchoit, & s'en prenoit à moi,

les trois jours que le Roi sejourna à Blaye.

Le 29. Octobre, je vins le soir au Château prendre le mot, & trouvant que le Roi étoit à ses affaires, j'y entrai comme j'y avois de coûtume. Le Roi ne me dit mot, sinon que peu après s'étant levé, il me commanda de faire acheminer les Suisses vers Xaintes, & que sa garde fût le lendemain au lieu où il alloit coucher : & puis m'étant approché à l'oreille, pour lui demander le mot, il me dit Saint Michel ; puis ajoûta, Bassompierre mon ami, ne t'ennuye point, & ne fais semblant de rien. Je ne lui répondis aucune chose, de peur que quelqu'un ne s'en apperçût ; mais je ne fus pas marri que la source de sa bonté ne fût pas tarie pour moi. Sur cela je sortis, pour faire prendre les armes aux Suisses, parce que le Roi devoit bientôt aller chez Monsieur de Luxembourg, pour y souper.

Comme j'étois en cette place devant le Château, arriverent Messieurs du Maine & d'Espernon, que le Roi avoit envoyé querir, qui appercevant les gardes sous les armes, crurent que l'on les alloit arrêter. Monsieur d'Espernon me dit : parlez-moi en cet ancien ami, que vous

m'êtes depuis long-tems, nous va-t'on coffrer ? Je lui dis que je ne le croyois pas ; car je n'en ſçai rien, & je ſerois infailliblement un des violons, qui vous feroit danſer, ſi cela étoit. Pourquoi donc a-t'on pris les armes ? me dit-il. Je leur répondis : je les viens de faire prendre de moi-même, parce que le Roi après vous avoir parlé, vient ſouper chez Monſieur de Luxembourg. Il me dit lors : nous courons grande fortune d'être arrêtez, & pour moi j'en ai grand peur : mais quoi qu'il arrive, promettez-moi que vous ſerez mon ami, & que vous m'aſſiſterez de ce que vous pourrez, & ſi vous me le promettez, je ſçai bien que vous le ferez avec autant de paſſion qu'aucun de mes enfans.

Je lui dis à l'heure les plus fortes paroles que je pûs m'aviſer, pour l'en aſſurer. A même tems ils furent delivrez de cette apprehenſion ; car le Roi ſortit, & les mena ſouper avec lui, où il leur parla de tout ce qu'il deſiroit d'eux, quand il ſeroit hors de la Province.

Le Roi partit de Blaye le trente, & arriva la veille de la Touſſaints à Xaintes, où il ſejourna pour y faire ſes Pâques. Le ſoir Monſieur de Rouſſelay me vint trouver

trouver après souper, & me dit, pour finale resolution, que Monsieur de Luynes vouloit mon éloignement, toutes fois que la moindre humeur lui prendroit contre moi, & peut-être dès que nous arriverions à Paris, mais qu'il ne le feroit que honorablement, & que sans que mon absence fût honteuse, & que je lui disse pour cet effet ce que je voulois. Que Monsieur de Schomberg & Monsieur de Retz les avoient chargez de me le venir dire en leur nom de tous trois, & que j'avisasse de faire une réponse qui n'aigrît rien. J'avois eu trois jours, en cas que l'on me pressât, pour penser par quelle porte je pourrois honorablement sortir : c'est pourquoi sans marchander, je lui dis que toutes les fois qu'il me feroit donner quelque gouvernement, je m'y irois tenir. Que s'il me donnoit un emploi de guerre honorable, je l'irois executer. S'il m'envoyoit en une Ambassade extraordinaire, je m'en acquiterois : & que pourvû que je servisse, je le prefererois à mon sejour utile à la Cour. Ce que Monsieur de Rousselay ayant rapporté à ces Messieurs, qui étoient tous deux chez Mr de Luynes, ils trouverent ma réponse si bonne, qu'ils ne differerent point de la

dire

dire à Monſieur de Luynes, ni lui à l'accepter; les aſſurant, que le lendemain par les chemins il s'accorderoit avec moi ſous ces conditions, comme il fit de fort bonne grace: & me dit franchement, que l'eſtime qu'il faiſoit de moi, & l'affection qu'il voyoit que le Roi me portoit, lui donnoit de l'ombrage, & qu'il étoit comme un homme qui craint d'être cocu, lequel n'aime pas de voir un fort honnête homme courtiſer ſa femme. Que du reſte il avoit une forte inclination à m'aimer, comme il me vouloit témoigner, pourvû que je ne fiſſe point les doux yeux à ſa Majeſté, & le ſoir même me fit parler au Roi, qui me fit fort bonne chere, & me dit, que je me preparaſſe pour revenir le lendemain en poſte avec lui: ce que nous fimes, ayant pris la poſte à Poitiers. Nous allâmes coucher à Châtelleraut. Comme nous étions dans la Forêt, je dis à Monſieur de Luynes: avez-vous bien penſé à ce que vous faites, de hazarder le Roi dans une place Huguenotte avec trente chevaux de poſte? Ces gens ſont enragez de ce que vous leur venez de faire en Bearn, & vous vous venez jetter entre leurs mains. Il n'y a point de riviere à paſſer de Châtelleraut à la Rochelle. Il

prit

prit bien mon propos, & fut en grand suspens, & le dit au Roi, lequel dit: il y a plus de Catholiques en la ville que de Huguenots: la Rochebaucourt, qui en est Gouverneur, est homme de bien aussi; & Foucaut, Lieutenant du Roi, qui y a une compagnie, est créature du feu Roi mon Pere: je vous réponds de notre sûreté. Ce que nous trouvâmes aussi, & y vinmes coucher.

Le lendemain nous couchâmes à Vaine sur Loire, & le jour d'après vinmes pour dîner à Orleans: mais comme le Roi eut vû la quantité de personnes, qui lui venoient faire des harangues, il me demanda si mon cheval étoit bon, & lui ayant dit que oui, il piqua outre, moi lui servant d'Ecuyer, & s'en vint à Thury, que nous n'étions que cinq chevaux avec lui.

Le lendemain, six de Novembre, le Roi arriva avec quarante chevaux de poste sur les dix heures du matin à Paris. Il vint descendre chez la Reine sa mere, qui achevoit de s'habiller. Le soir Monsieur de Luynes lui fit festin, & le lendemain le mena à Lesigny, en attendant que son train fût arrivé. De là le mena en Picardie, jusques à Calais, d'où il envoya le Maréchal de Chaumes

mes vers le Roi de la Grand' Bretagne, & se resolut en même tems de m'envoyer son Ambassadeur extraordinaire vers le Roi d'Espagne son beau-pere, pour lui redemander la Valteline, qui avoit été usurpée sur les Grisons, anciens alliez du Roi, par le Duc de Feria Gouverneur du Duché de Milan, & m'envoya un Courrier avec un ordre de Monsieur de Schomberg, de me fournir dix mille écus, pour les frais de mon voyage, & à moi de me preparer de partir incontinent après qu'il seroit de retour à Paris, où il vint le 10. Decembre, pour y passer les Fêtes de Noël, & Madame la Duchesse de Luynes accoucha d'un fils le jour de Noël. Le Roi finit heureusement l'année 1620. à Paris.

Dès le commencement de l'année 1621. je fus extrémement pressé de partir, & l'on m'avoit déjà donné mon instruction, quand pour le desir de passer les Rois à la Cour, tantôt sur une difficulté, que je proposai en madite instruction, tantôt sur quelque autre sujet, je demeurai encore huit jours après avoir eu toutes mes dépêches, & fis partir en quinze diverses bandes en poste, quelque sept-vingt personnes, qui vinrent avec moi; parmi lesquels il y avoit près de

de quarante Gentils-hommes, que je voulus défrayer, tant de la bouche que des postes de Paris à Madrid, & au retour de Madrid jusques à Paris; faisant même porter toutes leurs hardes à mes dépens. Au commencement de Janvier vinrent nouvelles de la mort de Madame la Duchesse de Retz, & comme Mr le Prince s'imagina, que Messieurs le Cardinal de Retz, son oncle, & de Schomberg, son allié, proposeroient de le remarier avec la niéce de Monsieur de Luynes, la jeune Comballet, ce qui eût attiré toute l'affection dudit Duc de Luynes de leur côté, & peut-être éloignée de Messieurs le Prince & Duc de Guise, Monsieur le Prince s'avisa de me proposer à Monsieur de Luynes, pour l'épouser: qui plût merveilleusement à Monsieur de Luynes, qui se vouloit assurer de moi, & m'avancer, à cause d'une certaine inclination qu'il avoit de m'aimer, & pour me croire utile à sa fortune. Ce qu'il communiqua à Monsieur de Guise, afin d'y aider de sa part, & lui dit, qu'il falloit qu'il disposât Madame la Princesse de Conty de me persuader d'embrasser ce parti; que lui de son côté m'en feroit parler par Madame la Princesse sa fem-

me, ſçachant, lui diſoit-il, que les Dames ont pouvoir ſur moi.

Je pris congé le neuf Janvier, du Roi & de la Cour, parce que ce ſoir-là il y avoit bal en la ſalle de Monſieur de Luynes; j'y menai madame la Comteſſe de Rocheſort, en la ſuite de la Reine. Comme je fus en haut, Meſdames les Princeſſes, qui rioient bien fort, me tirerent en une fenêtre, & au lieu de me parler, crevoient de rire. Enfin elles me dirent, que j'avois autrefois parlé d'amour à de belles Dames, mais que jamais deux Dames de ſi bonne maiſon ne m'avoient parlé de mariage, que maintenant qu'elles m'en venoient requerir. Je fus longtems à déchifrer leurs diſcours : enfin elles me dirent, que le mari de l'une & frere de l'autre les avoient chargez de me ſeduire, mais que c'étoit en tout honneur & en loyauté de mariage, & qu'il falloit que je donnaſſe pouvoir à Monſieur le Prince & à Monſieur de Guiſe de traitter & conduire l'affaire, pendant que je ſerois en l'Ambaſſade extraordinaire d'Eſpagne, & de le dire à Monſieur de Luxembourg; après m'avoir prié de me vouloir aſiſter en cette recherche : ce qu'il me fallut forcément faire : & puis ayant pris congé d'elles, je

Je partis le lendemain Mercredi 10. jour de Fevrier, & vins coucher à Estampes, puis à Saint Laurens des eaux, de là à Montrichard, à la Haye, à Vivonne, & à Montlieu.

Puis le Mercredi seiziéme, je vins à Bourdeaux, où je demeurai le lendemain, pour l'amour de Messieurs d'Espernon & de Roquelaure, & vins le Vendredi, dix-neuviéme, coucher seulement à Belin, puis à Castez, après avoir dîné à la Harie, où j'eus nouvelles de ce qui étoit arrivé à Fargis, & vins coucher à Castez.

Le Dimanche 21. j'arrivai à Bayonne, où Monsieur le Comte de Gramont me fit durant quatre jours, que j'y demeurai, la meilleure chere du monde, & à tous les Gentils-hommes qui m'accompagnerent.

J'en partis le Jeudi premier de Carême, & le vingt-sixiéme premier du mois, avec Monsieur de Gramont, qui me vint conduire, & défrayer encore jusques à Saint Jean de Luz, où me vinrent nouvelles, que par la mort du Pape Paul V. le Pape Gregoire X V. Ludovisio lui avoit succedé : nous allâmes voir le N. où le Roi designoit de faire un havre, & au-dessus un port,

puis vinmes descendre à Fimbourre. Ceux de Saint Jean de Luz danserent le soir un balet devant moi, qui pour des Basques étoit fort beau. Comme nous venions de Bayonne à Saint Jean de Luz, nous vîmes en mer plus de cinquante petites barquettes, qui donnoient chasse à une baleine, qui s'étoit fait voir le long de la côte avec son balena: & le soir sur les onze heures nous eumes nouvelles, comme le petit balena avoit été pris, que nous fûmes voir le lendemain matin.

Vendredi vingt-sixiéme, nous le fûmes voir sur la côte, où on l'avoit échoüé en haute mer. Il étoit de quelques cinquante pieds de long, & ceux du païs ne jugeoient pas, qu'il y eût plus de huit jours qu'il fût né.

Après la Messe, Joüan d'Arbelles, courrier major d'Iron & de Guypuscoa, vint dîner avec moi. Monsieur de Saint Baumont me vint conduire jusques sur le bord de la riviere, & me dit adieu, & Joüan d'Arbelles m'ayant conduit une lieuë par delà Iron, me laissa aller coucher à la venta de Marie Bertran.

Le Samedi vingt-septiéme je fus coucher à Seguta.

Le Dimanche vingt-huitiéme je pas-
sai

fai le Mont Saint Adrien, vins dîner à Galarete, & coucher à Victoria.

Le Lundi premier jour de Mars, je vins coucher à Miranda de Haro.

Le lendemain je vins à Barbesca, & le jour d'après à Burgos, d'où après avoir vû le Santo Crucifisso & la grande Eglise, qui est bien belle, j'en partis le lendemain.

Jeudi quatriéme, pour venir à Lerma, où je fus voir la maison & les meubles, qui sont bien rares.

Le Vendredi cinq j'oüis Messe en un des Couvents de Religieuses, que le Duc y a fait bâtir : où j'oüis une excellente musique des filles, & de là je m'en vins au gîte à Aranda de Duero.

Le lendemain à Borseguillos : puis à Buitrago.

Le Lundi huitiéme j'arrivai à Alcovendas, auquel lieu Monsieur l'Ambassadeur ordinaire d'Espagne, qui étoit Monsieur du Fargis, Comte de la Roche, vint me voir, & soupa avec moi, & Monsieur le Comte de Châteauvillain aussi, puis s'en retournerent la nuit coucher à Madrid.

Le Mardi, 9[e] jour de Mars, je partis d'Alcovendas l'après-dînée, pour venir à Madrid. Monsieur l'Ambassadeur

& le Comte de Châteauvillain, comme aussi la famille de tous les Ambassadeurs vinrent au-devant de moi : puis le Comte de Baraxas me vint recevoir avec les carrosses du Roi, dans l'un desquels je me mis. Il étoit accompagné de beaucoup de Noblesse; une très-grande quantité de femmes en carrosse sortirent de la ville pour me voir arriver. Je descendis au logis du Comte de Baraxas, que l'on avoit somptueusement garni, pour m'y loger & défrayer. Je trouvai là le Duc de Monteleon, Dom Fernando Giron, Dom Carlos Coloma, & quantité d'autres Seigneurs, que j'avois connus en France ou ailleurs, qui m'y attendoient. Je fus de là saluer la Comtesse de Baraxas, chez laquelle il étoit venu quantité de Dames, pour l'aider à me recevoir. Et après je m'en allai souper à une table de cinquante couverts, qui m'a été tenuë tant que j'ai été à Madrid. Le Duc d'Usseda envoya le soir un des siens pour me saluer de sa part.

Le Mercredi dix Madame la Princesse d'Espagne m'envoya visiter, & une grande partie des Dames du Palais, tant vieilles que jeunes, comme Doña Maria de Bennavides, les Comtesses de la Torre & de Castro, Leonor Pimentel,

Anna

Anna Maria Henrique, Maria d'Angon, Antonia de Mendoſſa & autres. Monſieur l'Ambaſſadeur venoit tous les matins dîner avec moi, afin de m'aider à faire l'honneur de la maiſon. Après dîner je fus viſité par l'Archevêque de Piſe, Ambaſſadeur du Grand Duc, Cenami, Ambaſſadeur de Luques, du Reſident de Lorraine & de celui de Gennes. Enſuite le Duc d'Oſſuna me vint ſaluer en apparat extraordinaire : car il étoit porté en chaiſe. Il avoit une robbe à la Hongroiſe, fourrée de martre, & quantité de pierreries ſur lui de grand prix; plus de vingt carroſſes le ſuivant, remplis de Seigneurs Eſpagnols, ſes parens & amis, ou de Seigneurs Napolitains : à l'entour de ſa chaiſe plus de cinquante Capitaines, Tenientes ou Alferes reformados, Eſpagnols ou Napolitains. Il m'embraſſa avec grande affection & privauté, me preſenta toute ſa ſuitte : puis après m'avoir traitté trois ou quatre fois d'Excellence, il me fit ſouvenir, qu'à un ſouper chez Zamet avec le Roi, nous avions fait alliance enſemble, & promis que je l'appellerois mon pere, & lui mon fils, & me pria de continuer de la ſorte, comme nous fiſmes depuis, ſans nulles ceremonies.

Il voulut ensuitte saluer ceux qui étoient venus avec moi, leur parlant toûjours François, & leur disant tant d'extravagances, que je ne m'étonnai point de la disgrace qui lui arriva peu après. En ce même tems le Duc de Pastranne, le Comte de Saldagne, & celui d'Arcos arriverent, & puis le Comte de Benavente, Dom Balthasar de Zuniga & d'autres. Ce soir le Duc d'Eboli, le Marquis de Mortara, Joüan Tonnas Cassa me vinrent aussi visiter.

Le Jeudi onziéme la Comtesse de Lemos, & la Duchesse de Villhermose m'envoyerent visiter, & après dîner le Comte de Kevenhuller, Ambassadeur de l'Empereur, me vint saluer, & ensuitte celui d'Angleterre, de Venise, & les Residens de Parme, d'Urbin & de Modene. Dès que je m'en fus delivré, les Ducs de Pineranda, de Gandia & de Villhermosa me vinrent voir, comme aussi le Marquis de Mondejar & de Cannette, & Dom Augustin de Mexie, du Conseil d'Etat, que j'avois connu comme il alloit au siege d'Ostende, où il faisoit la charge de Lieutenant General.

Le soir l'Auditeur du Nonce, qui faisoit les affaires du Pape, à cause que le Nonce étoit parti d'Espagne, pour prendre

dre le chapeau de Cardinal, me vint faire les complimens ordinaires, & me montra un Bref, qu'il devoit le lendemain donner au Roi, sur le sujet de la Valteline, qui étoit très-pressant, & à mon opinion plus hardi que je ne l'eusse esperé d'un nouveau Pape à un Roi d'Espagne. Car il lui mandoit, que pour la liberté d'Italie, à laquelle la restitution de la Valteline étoit importante & necessaire, il étoit resolu, non seulement d'y employer les armes spirituelles, mais aussi les temporelles. Et ledit Auditeur m'assura ensuite, qu'il se joindroit à ma negociation, selon l'ordre qu'il en avoit de sa Sainteté, qui en faisoit sa propre affaire: ce que precedemment les Ambassadeurs d'Angleterre & de Venise m'avoient dit de la part de leurs Maîtres, & l'Ambassadeur de Florence aussi; mais ce dernier avec plus de retenuë, & témoignant plûtôt le mediateur que le participant, à cause des interêts, presque égaux, qui le portoient tant du côté de France que de celui d'Espagne. Sur le soir Dom Joüan de Zerica, Secretaire d'Etat, me vint visiter de la part du Roi, & me dire après de belles paroles, le contentement que le Roi avoit de ma venuë, & la bonne opinion qu'il avoit

 de

de moi, que j'aurois audience aussitôt que la santé lui pourroit permettre.

Il étoit fort vrai, qu'il étoit malade; mais chacun croyoit qu'il le feignoit pour dilayer mon audience & mon expedition. Sa maladie lui commença dès le premier Vendredi de Carême, lors qu'étant sur des depêches, le jour étant froid, on avoit mis un violent brasier au lieu où il étoit, dont la reverberation lui donnoit si fort au visage, que les goutes de sueur en dégoutoient, & de son naturel il ne trouvoit jamais rien à redire ni ne s'en plaignoit. Le Marquis de Pobar, de qui j'ai appris ceci, me dit, que voyant comme ce brasier l'incommodoit, il dit au Duc d'Albe, Gentilhomme de sa chambre, comme lui, qu'il fist retirer ce brasier, qui enflammoit la jouë du Roi; mais comme ils sont trop ponctuels en leurs charges, il dit, que c'étoit au sommelier du corps, le Duc d'Ussede. Sur cela le Marquis de Pobar l'envoya chercher en sa chambre, mais par malheur il étoit allé voir son bâtiment; de sorte que le Roi, avant que l'on eût fait venir le Duc d'Ussede, fut tellement grillé, que le lendemain son temperamment chaud lui causa une fievre: cette fievre un heresipele, & cet heresipele

herefipele tantôt s'appaifant, tantôt s'enflammant, degenera enfin en pourpre, qui le tua. La maladie du Roi me donna loifir de recevoir toutes mes vifites.

Le lendemain Vendredi douziéme, après que Monfieur l'Ambaffadeur fut arrivé, qui amena le Comte de Château-villain, & Dom Auguftin Fiefque, le Duc de Monteleon & Dom Fernando Giron me vinrent voir, pour me donner bon fuccès de l'affaire, qui m'amenoit en Efpagne. Après dîner j'eus l'Ambaffadeur de Savoye, l'Archevêque de Tarantaife, & celui de Luques, puis le Marquis de Falques & de Gonfague, les Comtes de Medelon, de Celada & d'Arcos, Dom Francifco de Bargança, & Dom Charles Coloma.

Le Samedi treiziéme, Dom Auguftin Fiefque m'envoya un très-bon cheval. Après dîné l'Ambaffadeur de Perfe me vint vifiter; puis le Marquis de Pobar.

Le Dimanche quatorziéme Monfieur le Duc de l'Infantado, Major-Domo, me vint vifiter le matin, fort bien accompagné. Les quatre Maîtres d'hôtel du Roi marchoient devant lui. C'étoit un vieux Seigneur, fort honnête homme, & qui me prit en fi grande affection, qu'il aida

infiniment à mon affaire, & en parla fort haut. Après dîner Dom Diego d'Ibarra, Thomas Caracciolo, Jean Thomas Coſſa & pluſieurs autres me vinrent voir.

Je ferai en ce lieu une digreſſion, pour faire entendre les cauſes de mon voyage, l'état où je trouvai les affaires en arrivant, & les graces & faveurs particulieres que je reçus de ce Roi.

L'Année precedente 1620. l'Empereur, aſſiſté des armes d'Eſpagne, avoit gagné la fameuſe bataille de Prague, qui releva extraordinairement ſes affaires, & ruina celles du Palatin & d'autres Princes Proteſtans liguez avec lui. En ce tems-là le Duc de Feria étoit Gouverneur du Duché de Milan, homme ambitieux & vain, qui vouloit, à quelque prix que ce fût, broüiller les cartes, & faire parler de lui. Il vit que ſans grand obſtacle il le pouvoit faire, puiſque les Griſons lui donnant quelque pretexte d'empieter la Valteline, ſi importante au Roi d'Eſpagne, pour la conſervation de ſes Etats d'Italie, & affoibliſſement des autres Potentats d'Italie; il conſideroit que les Proteſtans étoient châtiez, le Roi de France occupé en ſes guerres civiles, & le Roi d'Angleterre amuſé par l'eſperance du mariage de l'In-

l'Infante d'Eſpagne pour le Prince ſon fils. Il en entreprit donc & en executa la conquête, avec la forme & le ſuccès que chacun ſçait. Ce qui arma les Princes d'Italie, offenſa les Suiſſes, & intereſſa le Roi, leur allié, à en procurer & entreprendre la reſtitution & le rétabliſſement aux Griſons, legitimes Seigneurs d'icelle : & pour cet effet m'envoya en Eſpagne, ſon Ambaſſadeur extraordinaire, pour la redemander de ſa part au Roi ſon beau-pere.

Comme je m'y étois acheminé, Monſieur du Fargis, Ambaſſadeur ordinaire du Roi en Eſpagne, pratiqua d'avoir un logis aſſez beau pour ſa demeure par les Apoſentadores, qui ſont obligez de loger les Ambaſſadeurs. Ce logis lui fut donc aſſigné; mais comme il y voulut loger, le Maître de la maiſon montra une exemption, qu'il avoit du Roi, & franchiſe pour ſon logis; & l'Ambaſſadeur s'opiniâtrant de l'avoir, le Maître de la maiſon porta ſes privileges au Conſeil Royal, qui ordonna qu'ils lui ſeroient conſervez. Surquoi Monſieur l'Ambaſſadeur, qui avoit envie d'avoir ce beau logis, envoya deux valets y porter quelques hardes, & enſuitte dit, que puis que ſes meubles avoient entré dans ce logis,

gis, qu'on ne l'en pouvoit déloger, & envoya ensuitte tous ses gens, & une partie de l'Ambassadeur de Venise, pour tenir bon dans le logis.

Le Maître de la maison s'alla plaindre au Conseil Real, qui ordonna que l'on fist sortir les hardes & les valets de l'Ambassadeur de ce logis, & que l'on y envoyât les Alguazils. Et parce que l'on ne se fût jamais douté, que l'Ambassadeur dût faire rebellion à justice, ce qui est inoüi en ce pais-là, deux Alguazils y furent seulement envoyez; mais ils furent tuez, & leurs varas (qui sont des baguettes blanches, marques de leur pouvoir) furent par derision penduës au balcon du logis.

Sur cela le peuple accourut en armes, & plus de deux mille personnes investirent le logis, & l'Ambassadeur, qui y étoit entré par une porte de derriere, par fortune un Alcade de Corte, qui est comme le Grand Prevôt en France, nommé Dom Sebastien de Caravaxal, honnête homme, & qui n'allumoit pas le feu, y arriva, fit retirer le peuple de devant le logis, fit retirer la famille de ces Ambassadeurs de dedans, & prit dans son carrosse Monsieur du Fargis, qu'il ramena au sien, sans qu'il lui fût méfait.

Mon-

Monſieur du Fargis, qui avoit fait ce deſordre, fut par fineſſe le premier à ſe plaindre, & demanda le lendemain audience, & en icelle juſtice de l'excès, que contre le droit des gens on avoit commis contre lui, & le Roi lui promit de la faire, & donna une commiſſion à cet effet. Mais quand il eut ſçu ce qui s'étoit paſſé, il ordonna que ſans toucher à la perſonne des Ambaſſadeurs de France & de Veniſe, on mît priſonniers tous ceux que l'on pourroit attraper de leurs familles, hors de leurs preſences. Ce qui fut executé, & peu échaperent, qui ne fuſſent pris. L'Ambaſſadeur même, ne ſe ſentant pas aſſuré de la furie du peuple, ſe retira de la ville, & depêcha au Roi pour l'avertir de l'état où il étoit, me manda auſſi de retarder mon arrivée; mais je ne le voulus faire, & m'étant acheminé à Madrid, ayant precedemment écrit au Duc de Monteleon, & à Dom Fernando Giron, pour les prier d'accommoder cette affaire; ils en parlerent au Roi, qui leur commanda de me dire, que je vinſſe à la bonne heure, & que j'aurois de lui toute ſatisfaction: comme veritablement je reçus de lui. Car le jour de mon entrée à Madrid, il fit élargir non ſeulement les ſerviteurs des deux Ambaſ-

Ambaſſadeurs en ma faveur, mais encore les autres François, qui l'étoient pour autres ſujets.

Il me fit une autre grace, de me faire donner une bulle par le Patriarche des Indes, qui eſt comme un Legat à la Cour, pour manger de la chair en Carême, moi & cent autres avec moi. Et de plus, ce qui ne s'étoit jamais vû en Eſpagne, pour me divertir, il permit que l'on joüât chez moi les Comedies; même les défraya. Ce qui fit que ces Seigneurs & Dames, qui en tout tems ſont paſſionnez pour la Comedie, le furent d'autant plus, que c'étoit un tems inuſité, & que les deux bandes des Comediens du Roi s'étoient jointes enſemble, pour rendre la Comedie plus complete. Auſſi leur donnai-je outre les trois cens reaux, que le Roi leur donnoit de chaque Comedie, mille reaux extraordinairement; & je faiſois apporter durant la Comedie quantité de confitures & d'aloxa aux Dames, qui y venoient: qui étoient de deux ſortes: celles qui s'y faiſoient prier par la Comteſſe de Baraxas, leſquelles ſe tenoient ſur le haut dais, & avoient le viſage découvert; les autres ſur les marches des dais, & dans la ſalle, mais tapadas, & couvertes de leurs mantes.

Les

Les hommes aussi y venoient, les uns comme les autres ouvertement: tous les Ambassadeurs se faisoient prier par moi d'y venir.

Ce jour Dimanche quatorziéme la premiere Comedie se joüa dans une grande gallerie de mon logis, fort ornée & illuminée; & s'y trouva très-grande quantité de Dames & de Seigneurs: après laquelle je donnai à souper en particulier; que j'avois fait apprêter à la Françoise par mes gens, à sept ou huit Grands d'Espagne, ou Seigneurs principaux.

Le Lundi quinziéme le Marquis de Renti & les Comtes de Palme & de Castrillo me vinrent visiter; puis Dom Juan de Zerica me fut dire, de la part du Roi, que son mal lui continuoit un peu vehement; ce qui le retardoit quelques jours de me donner audience. Neanmoins parce qu'il couroit un bruit, que la maladie de sa Majesté étoit feinte, & à dessein de retarder l'expedition, pour laquelle j'étois venu le trouver; afin de faire voir comme ce bruit étoit faux, qu'il me feroit donner des Commissaires, pour traitter incessamment avec moi: ce que j'acceptai de bon cœur, & remerciai très-humblement le Roi,

de

de la grace qu'il me faisoit sur ce sujet. Le soir il y eut une Comedie à mon logis.

Le lendemain Mardi seiziéme, Don Juan de Zerica me vint trouver de la part du Roi, pour me dire que sa Majesté m'avoit donné pour Commissaires Messieurs le Comte de Ravanete, Dom Balthasar de Zuniga, un Regent du Conseil d'Italie, & lui Juan de Zerica, afin que sans intermission on traittât de mon affaire; & que pour cet effet il étoit besoin que je lui misse en main ma lettre de creance du Roi au Roi Catholique; sur laquelle on commenceroit à traitter ce même jour. Messieurs les Ambassadeurs d'Angleterre & de Venise me vinrent voir, comme aussi le Duc d'Ossune.

Le Mercredi dix-sept Dom Balthasar de Zuniga me vint voir, tant en son nom, que de mes autres Commissaires, ses compagnons, pour me saluer de leur part, & me dire, qu'ils avoient ordre de me venir trouver, & de conclure avec moi des choses concernant ma legation: dont je les remerciai le mieux que je pûs.

Il me proposâ ensuite d'admettre en nos conferences le Seigneur Julien de Medi-

Medicis, Archevêque de Pise, Ambassadeur du Grand Duc; lequel étant également apparenté, obligé & porté pour les deux Couronnes, serviroit de mediateur, pour nous faire convenir, & de rajuster, si en la negociation il y arrivoit quelque disconvenance & rupture. Ce que j'accordai volontiers, tant pour ne desobliger Monsieur le Grand Duc, que parce qu'il pouvoit servir, & ne nous pouvoit nuire; vû que j'étois fort resolu de n'outrepasser les termes de mon instruction.

Le même Dom Balthasar me notifia en suite la mort de Monsieur le Grand Duc, beau-frere du Roi Catholique, & m'en ordonna le deüil.

Ce même jour les Marquis de Haro, d'Auquijon & de Montesclares me vinrent visiter, comme aussi le Comte de Monterei, Dom Diegue d'Ybarra, & Dom Carles Coloma. J'eus le soir la Comedie, & donnai à souper à quelques Seigneurs; puis allâmes voir les Dames.

Le Jeudi dix-huitiéme, bien que je n'eusse encore fait aucune visite, n'ayant point eu ma premiere audience, je crus neanmoins qu'il étoit necessaire d'aller visiter mes Commissaires; ce que je fis,

afin de m'insinuer en leurs bonnes graces, leur dire toûjours quelque chose de mon affaire, pour les instruire, & pour les preparer, ensemble pour leur lever les doutes & impressions qu'ils avoient mal prises : & finalement pour avoir sujet de faire ma premiere depêche au Roi, à qui j'écrivis le soir même. Je fus à mon retour visiter le Duc de Monteleon, & Dom Fernando Giron. Le soir j'eus la Comedie chez moi.

Le Vendredi dix-neuviéme Dom Juan de Zerica me vint dire, de la part du Roi, que sa santé étant meilleure, il se resolvoit de me donner audience publique le Dimanche suivant, & qu'ensuite l'on mettroit mon affaire sur le tapis, avec les mêmes Commissaires qu'il m'avoit déja donnez, pour la resoudre & conclure, sans intermission. Je fus après dîner faire mes stations à las Cruces.

Le Samedi vingtiéme je donnai à dîner à l'Ambassadeur de l'Empereur, & à celui de Luques. Après dîner les Ducs d'Ossune, de Gandia, de Villhermosa & de Monteleon me vinrent voir, puis j'allai à nuestra Segnora de Attoches, & le soir y eut chez moi Comedie.

Le Dimanche vingt-uniéme de Mars, je

je me preparai pour ma premiere audience, ainſi que le Roi me l'avoit fait ſçavoir, comme auſſi le Duc de Gandia m'avoit dit le jour precedent, qu'il avoit ordre de m'y conduire. Mais ſur les onze heures du matin, comme le Roi s'étoit habillé pour cet effet, en ſe voulant mettre à table, il eut un grand évanoüiſſement, qui le contraignit de ſe mettre au lit, & de me mander par le Comte de Baraxas, qu'il lui étoit du tout impoſſible de me donner ce jour-là audience.

Je fus viſité l'après-dînée par Dom Fernando Giron, par le Marquis d'Aronna, & par Dom Diego d'Ibarra. Je fus ſur le ſoir au Prado, & à mon retour je donnai la Comedie aux Dames & Seigneurs.

Le Lundi vingt-deux le Comte de Benevente ſe trouva mal, ce qui l'empêcha de venir chez moi conferer, & n'y eut que Dom Balthaſar de Zuniga, le Regent Cayme, & Dom Juan de Zerica, qui amenerent auſſi Monſieur l'Archevêque de Piſe, pour entremetteur, ainſi qu'il avoit été convenu.

Nous conferâmes plus de trois heures enſemble, ſans nous approcher de la concluſion, chacun ſe tenant ſur la ſienne. Enfin nous nous ſeparâmes, & Monſieur l'Ambaſ-

l'Ambaſſadeur & moi fiſmes notre dépêche au Roi l'après-dînée. L'on nous envoya dire le ſoir, que le Roi ſe trouvoit un peu mieux : ce qui nous permit de faire encore cette fois joüer la Comedie.

Le Mardi 23. le Roi eut un grand redoublement de fievre, & l'on commença d'en apprehender le ſuccès. Il eut pluſieurs vomiſſemens, avec un flux de ventre, accompagnez d'une grande melancholie, que lui cauſoit une opinion, qu'il avoit de mourir. Ce qui fut cauſe que Meſſieurs les Commiſſaires s'excuſerent de me venir trouver. Je fus voir le matin le Comte de Benevente; qui s'excuſa ſur ſa maladie, de ne pouvoir le lendemain aſſiſter à notre conference. Je vis auſſi Dom Balthaſar de Zuniga, qui prit heure avec moi, pour le lendemain matin, de venir avec les autres Commiſſaires, pour continuer le traité. Ce qu'ils firent le Mercredi 24. avec Monſieur l'Ambaſſadeur ordinaire & moi. Puis enſuite je fus voir l'Auditeur du Nonce, & les Ambaſſadeurs de Veniſe & de Savoye, pour leur faire part de tout ce qui s'étoit paſſé en cette derniere conference: puis enſuite j'allai viſiter l'Ambaſſadeur de Florence.

Le 25. la maladie du Roi continua plus violemment qu'elle n'avoit encore fait. Je fus voir l'Ambassadeur de l'Empereur.

Le Vendredi 26. le Roi eut un très-fâcheux redoublement : ce qui fit superseder toute nostre negociation. Monsieur l'Ambassadeur ordinaire me fit festin ; puis après j'allai faire mes stations à las Cruces.

Le Samedi 27. le Roi dit à ses Medecins qu'ils n'entendoient rien à son mal, & qu'il sentoit bien qu'il se mouroit. Aussi eut-il de très mauvais accidens. Il commanda que l'on fist des Processions & prieres publiques pour lui. Ce même jour le Comte de Salazar mourut.

Le Dimanche 28. on fit une solemnelle Procession, pour porter l'Image de nuestra Segnora d'Attoches aux filles descalses. Tous les Conseils y assisterent, avec grand nombre de Penitens, qui se foüetterent cruëllement pour la santé du Roi. On porta aussi le corps de Saint Isidoro au Palais, dans la chambre du Roi, & on mit le Saint Sacrement sur les Autels des Eglises de Madrid.

Le Lundi 29. à 4. heures il parut au Roi des ulceres sur le ventre, aux reins & aux cuisses, & les Medecins lui ayant tâté

tâté le poux, desesperérent de sa vie. Sur quoi il envoya querir le President de Castille, & son Confesseur Aliaga, & parla long-tems à eux, & au Duc d'Ussede, qui envoyerent ensuitte querir le Prince, & l'Infant Dom Carlos, ausquels il donna sa benediction, pria le Prince de se servir de ses vieux Serviteurs, entre lesquels il recommanda le Duc d'Ussede, son Confesseur, & Dom Barnabe de Vivanco. Puis il fit entrer l'Infante Marie, & l'Infant Cardinal, à qui il donna aussi sa benediction. Madame la Princesse n'y pût venir pour un évanoüissement qu'elle eut, comme elle entroit chez le Roi. Il partagea ensuitte ses Reliques, puis se communia.

Le Mardi trente, à deux heures du matin, on donna aussi l'extrême onction au Roi, & fit recommander son ame. Il sonna ensuite grande quantité de Papidos. Sur le midi il fit mettre contre son lit le corps de St Isidoro, & voüa de lui faire bâtir une Chapelle. Il envoya querir le Cardinal Duc de Lerme à Valladolid. Le Conseil d'Etat se tint deux fois ce jour-là. Sur le soir son mal redoubla, & il languit toute la nuit.

Le Mercredi, trente-un & dernier jour de Mars, sur les neuf heures du matin

il

il rendit l'ame. On l'envoya signifier sur le midi aux Ambassadeurs, & donner aussi permission d'envoyer à cinq heures du soir des courriers, pour en donner avis à nos Maîtres. La Reine sentit ce jour-là bouger son enfant. Elle s'en alla avec l'Infante Marie & le Cardinal loger aux Descalses, & le nouveau Roi partit dans un carrosse fermé, pour aller à St Geronimo. Il rencontra par les chemins le corps de notre Seigneur, que l'on portoit à un malade, & selon la coûtume ancienne de ceux d'Autriche, il voulut descendre, pour l'accompagner. Le Comte d'Almares lui dit *advierta vostra Maesta que avia deser tapada*, auquel il répondit: *no ay que taparse de lante de dios*; & descendit l'accompagner. Ce qui fut pris à Madrid à très-bon augure. Le nouveau Roi envoya ce même jour au Conseil Real les oydores Tapia & Benal mal famez.

Le Jeudi premier jour d'Avril, on mit le Corps du Roi dans la Salle du Palais, la face découverte, où tous les Ambassadeurs lui vinrent jetter de l'eau benite. Ce jour-là le Secretaire Contreras vint dire au jeune Roi, que le Duc de Lerma s'acheminoit pour venir à Madrid, selon l'ordre qu'il en avoit eu du Roi son pere,

 dont

dont le Roi se fâcha, & envoya Dom Alonzo Cabrera, pour le faire retourner à Valladolid, & l'Alcade Dom Louis Paredes, pour le mener prisonnier en un Château, au cas qu'il en fist refus. On chassa aussi le Secretaire de Camera, nommé Thomas d'Anguels; & on mit les papiers és mains du Secretaire Contreras. On ôta aussi à Dom Juan de Zerica les papiers des consultes, que l'on donna à Anthonio Darostichi. Le Roi déclara Gentils-hommes de sa chambre ceux qui avoient servi son pere en cette qualité, remettant néanmoins de les faire servir en un autre tems: il ôta le plat au Patriarche des Indes, & à Dom Bernabé de Vivanco.

Le Vendredi 2. on donna la Charge de Camera Major de la Reine à Madame la Princesse de Gandia, que Monsieur l'Ambassadeur ordinaire & moi allâmes aussi-tôt voir, & saluer. Elle alla baiser la main au Roi, pour cette merced, à cinq heures du soir, conduite par le Comte de Benevente, & accompagnée d'autres grands Seigneurs & de Dames aussi. Environ cette même heure on tira le corps du Roi du Palais, pour le porter à l'Escurial, au tombeau de ses peres. Je fus le voir passer sur la

puente

puente Segomana, avec quasi tous les Grands de Madrid & les Dames. Ce fut un assez chetif convoi, à mon avis, pour un si grand Roi. Il y avoit quelques cent ou six vingts Moines Jeronimites, avec leurs surplis, montez sur de belles mules, qui alloient deux à deux suivans le premier, qui portoit le corps de N. S. puis quelques trente Gardes, menez par le Marquis de Pobar, & de Falsas. Puis suivoit la Maison du Roi, les Maîtres d'Hôtel lès derniers, avec le Duc de l'Infantado, grand Maître, qui marchoit devant le corps qui étoit porté sur un brancard de drap d'or, jusques aux sangles seulement. Après cela marchoient les Gentils-hommes de la chambre, & quelques vingt Archers de la Garde Bourguignonne, qui marchoient les derniers, & allerent coucher à Ponte, & le lendemain arriverent à l'Escurial, d'assez bonne heure pour lui faire dire un service; & puis la compagnie s'en retourna.

Le Duc d'Ossonne étoit sur le pont, comme les autres, à voir passer le corps du Roi; & s'étant arrêté contre un carrosse, où étoient des Gentils-hommes, qui étoient venus en Espagne avec moi, il leur demanda s'ils ne sçavoient point

quand j'aurois audience. Monſieur de Rotelain & Monſieur le Marquis de Buſſi d'Amboiſe lui répondirent, que l'on m'avoit fait dire que ce ſeroit pour le Dimanche prochain. Il leur dit: je m'en rejouïs; car j'ai aſſurance d'avoir la premiere après; en laquelle je veux dire au Roi qu'il y a maintenant trois grands Princes qui gouvernent le monde; dont l'un a ſeize ans, l'autre dix-ſept, & l'autre dix-huit, qui ſont lui, le Roi de France, & le Grand Turc; & que celui d'eux trois, qui aura la meilleure épée, & ſera le plus brave, doit être mon Maître. Ces paroles-là, qui furent redites par un qui étoit en ſon carroſſe, que l'on avoit commis pour épier ſes diſcours & ſes actions, avec ſa vie precedente, & une lettre qu'il écrivit au Duc de Lerme, furent cauſe de le faire mettre en la priſon; où il a fini ſes jours. Ce même Roi donna la charge d'Apoſentador-Major à Dom Loüis Vanegas, vacante par la mort de ſon pere.

Le Samedi 3. le Roi donna une Commanderie, vacante par la mort du Comte de Salazar, au Comté de Cabrilla; & le Comté de Anobert à Dom Rodrigo Laſſo, qui étoit venu de celui, qui étoit

étoit mort en Flandres peu de jours auparavant.

Monſieur l'Ambaſſadeur & moi fûmes voir Dom Balthazar de Zuniga, qui gouvernoit les affaires depuis le dernier regne.

Le quatriéme jour d'Avril 1621. le nouveau Roi d'Eſpagne envoya vingt caroſſes, dans leſquels nous nous mîmes, Monſieur l'Ambaſſadeur & moi, & toute notre ſuite, conduits ſeulement par le Comte de Baraxas ; à cauſe que ce n'étoit point une audience ſolemnelle, mais privée, dans Saint Geronimo, où le Roi étoit retiré, & m'y admettoit par grace, & pour honorer le Roi, ſon beau-frere, & lui montrer la promptitude, avec laquelle il me vouloit dépêcher. Nous portions tous le deüil à l'Eſpagnole, avec la longa caparuzza & le capirole : ce que je fis pour deux raiſons ; l'une parce que tous les Grands de l'audience, & le Roi même, le portans, j'euſſe été découvert, & eux non ; ce qui n'eût été bien-ſeant. L'autre, que j'en étois, à cauſe de cela, très agréable aux Eſpagnols, & que je témoignois porter le grand duëil de la mort du Roi défunt : ce qui n'eût pas paru ainſi, ſi j'euſſe été habillé à notre

 mode.

mode. Je fis donc la reverence au Roi, & lui fis le pesame, qui est le témoignage du déplaisir de la mort du Roi son pere. Puis lui donnâmes le parabien, qui est la conjoüissance de son heureux avenement à ses Couronnes : & nous le lui dîmes aussi, par précaution, de la part du Roi, en attendant qu'il envoyât faire ce compliment, par quelque Prince ou grand Seigneur exprès. Puis ensuite je lui parlai de nos affaires : à toutes lesquelles choses il me répondit fort pertinemment. Après cela j'allai faire la reverence au Prince, qui étoit près de lui, & puis me retirai. J'allai de là rendre mes visites au Duc de l'Infantado, & au Duc d'Ossuna.

Le Lundi cinq j'eus ma premiere audience de la Reine. Puis j'allai faire la reverence à l'Infante Marie, & à l'Infant Cardinal. Finalement, je fus voir l'Infante, grande tante du Roi. Ce même jour le Conseil d'Etat s'assembla sur le sujet de mon expedition, & Dom Balthazar eut charge de m'en parler : & à cette raison il m'écrivit, me priant de venir le lendemain ouïr Messe à Saint Jerôme, & qu'après, si je voulois, nous nous promenerions une heure dans les Cloîtres. Ce que je mandai à Mr l'Am-

l'Ambassadeur ordinaire, qui me vint trouver.

Le lendemain matin, Mardi sixiéme, & après la Messe, je trouvai dans les Cloîtres Dom Balthazar, qui nous y attendoit. Il me dit, qu'il me prioit de l'excuser, s'il ne continuoit d'être un des Commissaires, pour traitter avec moi. Que la Charge generale des affaires d'Espagne, qu'il avoit lors, l'en dispensoit legitimement; principalement en cette saison, qu'il étoit accablé; mais qu'il m'en serviroit mieux, & à mon expedition, que s'il étoit mon Commissaire. Et qu'il m'en donnoit cette foi & parole d'ancien ami, que nous étions ensemble de si longue-main. Il me dit de plus, que le Comte de Benevente étoit oncle du Duc de Feria, & par conséquent porté à la manutention de la Valteline, pour les interêts de son neveu: ce qui le mettoit en peine, & qu'il tramoit de nous l'ôter pour Commissaire, & nous en donner un autre, qui nous fût agréable. Et sur cela m'en nomma trois ou quatre, dont il me laissa le choix; pour me témoigner, ce me disoit-il, l'accomplissement de notre envie & non la destruction. Je lui rendis mille graces de sa bonne volonté, &

 puis

puis lui dis, que puiſqu'il m'offroit ſi franchement ſon aſſiſtance & ſon aide, que je lui demandois encore ſon conſeil, & qu'il choisît pour Commiſſaire celui qu'il penſoit nous être plus propre. Il me dit, que puis que je me fiois en lui, qu'il ne tromperoit point ma franchiſe ni ma confidence, & qu'il me conſeilloit de me contenter des deux qui me reſtoient; à ſçavoir le Regent Caymo & Dom Juan de Cérica, qui étoient bonnes gens, faciles, & dépendans de lui: deſquels il m'aſſuroit, & me prioit auſſi, que de mon côté j'apportaſſe l'eſprit de paix & d'accommodement, comme je voyois que du leur ils étoient bien intentionnez. Ce que je lui promis. Il me dit enſuite: qu'étant ſi avancez dans la ſemaine Sainte, il n'y avoit aucune apparence de s'aſſembler avant Pâques; mais qu'incontinent après nous negocierions ſans intermiſſion; à quoi je fus contraint d'acquieſcer, ne pouvant faire autrement. Je fus l'après-dînée rendre mes viſites à quelques Grands & à des Ambaſſadeurs.

Le Mercredi ſeptiéme d'Avril, le Conſeil d'Etat ſe tint le matin; auquel aſſiſterent le Comte de Benevente & Dom Auguſtin Mexia, qui entra au logis

gis du Duc d'Offune, pour le voir, & tôt après le Marquis de Pobar y arriva, avec quarante Archers de la garde, qui le prirent prisonnier de par le Roi; & l'ayant mis en un carosse, l'emmenerent en une maison fosfoyée, qui appartient au Comte de Baraxas, proche de Madrid, nommée Salameda, & lui laisserent ses Archers avec Dom Carlos Coloma, pour le garder étroitement.

Après dîné je fus en une maison de la Calle Major, que l'on m'avoit preparée, pour voir passer la Procession de las Cruces, qui est certes très-belle. Il y avoit plus de cinq cens Penitens, qui traînoient deux grosses croix, pieds nuds, à la ressemblance ce celle de notre Seigneur, & de vingt croix en vingt croix il y avoit, sur des theatres portatifs, des representations diverses au naturel de la passion. Nous les regardâmes d'un balcon, où il y avoit deux chaises, pour Monsieur l'Ambassadeur & moi. Et parce que l'Ambassadeur de Lucques, le Prince d'Eboly & le Comte de Château-villain étoient venus avec nous, je ne me voulus mettre en ces chaises, pour les laisser debout, & dis à Monsieur l'Ambassadeur ordinaire, qu'il representât nos deux personnes, & que

pour moi j'irois me mettre avec des femmes, qui étoient assises bas au bout du balcon, & leur vins demander place parmi elles, & un petit tabouret, à m'y asseoir. Elles étoient fort honnêtes femmes, & qui tinrent à honneur de m'avoir parmi elles. Et la fortune voulut, que je me rencontrai auprès de Doña Anna de Sanazare, que j'avois vûë à Naples vingt-cinq ans auparavant, & nous nous étions bien aimez. Elle jugeoit bien encore, qu'elle m'avoit vû en quelque part, mais ne pouvoit s'imaginer où. Moi aussi avois bien quelque reconnoissance incertaine de son visage, mais nous étions tous deux tellement changez, qu'il étoit bien difficile de nous reconnoître. Enfin, nous nous connûmes avec grande joye de l'un & de l'autre, & elle depuis m'envoya divers presens, & me reçût plusieurs fois chez elle, avec collation & compagnie. Elle avoit épousé un fort riche homme, Secretaire du Conseil de hazienda, auquel elle avoit apporté cent mille écus en mariage.

Le Jeudi huitiéme, on fit le Comte Giron Maître d'Hôtel du Roi, pour servir à l'Infante descalça. On mit en prison les deux Secretaires du Duc d'Ossu-

ne,

ne, & son Trésorier. On fit l'après-dînée la grande Procession des Penitens, où il y eut plus de deux mille hommes qui se foüetterent. J'ouïs Tenebres à nuestra Segnora de Constantinopoli. Puis toute l'après-dînée se passa à visiter les Eglises, pour voir les Sanctos Monumentos de nuestro Segnor. J'approuvai fort, qu'avec les cloches qui cessent, les carosses cessent d'aller par la ville. On ne va plus à cheval ni les Dames en chaise. On ne porte plus d'épée, & aucun ne s'accompagne de sa livrée. Toutes les femmes vont couvertes, & pas plus que deux à deux. Il se fait aussi cette nuit-là beaucoup de desordre, que je n'approuvai pas.

Le Vendredi Saint neuviéme, les Penitens continuerent d'aller par la ville. On chassa ce jour-là un Regent du Conseil d'Italie, nommé Quintana Duenna, Marquis de la Foresta, dudit Conseil; pour quelques paroles qu'il avoit dites peu respectueuses au Comte de Benevente, President dudit Conseil.

Le Samedi Saint dixiéme, je fis mes Pâques. On donna avis au Roi, que quelques gens sans employ vouloient sauver le Duc d'Ossune; ce qui fut cause que l'on redoubla ses gardes, & que l'on mit prisonnier plus de deux cens

hommes à Madrid, qui étoient sans condition, autre que de Valentones.

Le Dimanche onziéme, jour de Pâques, le Roi envoya offrir au Duc de l'Infantado la charge de Cavallerizzo Major; mais parce que le Roi l'avoit ôtée au Comte de Saldagne, son beau fils, il la refusa.

Le Lundi douziéme je fus aux Descalsas, où la Reine s'étoit retirée depuis la mort de son beau-pere. Je lui donnai les bonnes fêtes. Elle me dit ensuitte, que les Dames du Palais désiroient fort de me parler, & que je devois, pour les satisfaire, demander congé. Je lui répondis, que s'il me falloit parler à elles une à une, que j'y employerois plus de tems qu'à faire le traité que j'avois entrepris, & que je lui demandois en grace de les pouvoir entretenir en foule, & que je tâcherois de m'en bien démêler. Elle me répondit, que ce n'étoit pas la forme. Je lui repliquai, que leurs Majestez, quand ils accordoient des graces, c'étoit contre les formes, & qu'aux choses selon les formes on n'a que faire de graces du Roi. Elle se sourit, & me dit, qu'elle me la voudroit bien faire, mais qu'elle n'oseroit sans en parler au Roi: ce qu'elle feroit, & m'en rendroit réponse.

On

On déclara au Comte de Saldagne, qu'il n'étoit plus Cavallerizzo Major, & que le Roi lui commandoit d'aller servir en Flandres, où il lui seroit donné cinq cens écus par mois d'entretenement, comme s'il étoit Grand d'Espagne.

Le Roi fit le Comte d'Alvires Grand, & lui donna pour les fils aînez de sa maison le titre de Comte de Castillejo. Ce jour-là nous nous assemblâmes, pour faire nos affaires, le Regent Caymo, Dom Juan de Cerica, l'Archevêque de Pise, Monsieur l'Ambassadeur ordinaire & moi en mon logis, où nous ne traittâmes que les choses generales. Je fus le soir chez Doña Maria de Penna Terrau.

Le Mardi treiziéme ont tint Conseil d'Etat, & moi je continuai de rendre mes visites.

Le Mercredi quatorze une Dame du Palais, nommée Doña Marianna de Cordua, presenta au Roi une promesse de mariage, que le Comte de Saldagne lui avoit faite. Le Roi commanda au Comte de l'accomplir : ce que le Comte promit de faire au premier jour après l'octave, & le Duc de l'Infantado, son beau-pere, qui jusques alors avoit refusé

la

la Charge de Cavallerizzo major, l'accepta. Le Patriarche des Indes prêta le serment pour ses Charges, qui lui furent continuées. On donna au Marquis de Renty celle de Capitaine de la garde Allemande. On continua au Marquis de Pobar, celle de la garde Espagnole. Je continuai mes visites.

Le Jeudi quinziéme le Roi declara, que suivant la clause du testament du feu Roi, par laquelle il revoquoit les dons immenses, qu'il avoit faits, il ôtoit au Duc de Lerme quatorze cens mille écus, dont son pere lui avoit fait don, sur los tratos de Sicilia. Ainsi ce pauvre Seigneur, qui avoit si bien gouverné l'Espagne par si long-tems, & possedé avec raison une longue faveur, se voit sur la fin de ses jours en une seule heure privé de tous ses biens, qui furent à même tems saisis, pour cette somme, par les Officiers du Roi.

Le Vendredi seize, je recûs une dépêche du Roi, par laquelle il me commettoit la charge de condoleance sur la mort du feu Roi à celui lors regnant. J'en donnai en même tems avis au Conseil d'État par un memorial, que j'envoyai à Dom Balthasar de Zuniga: lequel Conseil desira que je tinsse cela se-

cret

tret, jusques après l'expedition de l'affaire qui m'amenoit, & qu'ensuite je prendrois congé du Roi. Même je m'en irois jusques à Burgos pour m'en retourner, & ensuite, que j'envoyerois un courrier, pour dire, qu'ayant eu nouvelle commission du Roi, je m'en revenois faire cette condoleance.

Le Samedi dix-septiéme nous nous assemblâmes avec nos Commissaires, pour avancer nos affaires, & y vis quelque jour, dont je donnai avis au Roi le jour même, par courrier exprès. Et parceque notre Reine m'avoit expressément recommandé tout ce qui regardoit le Duc de Lerme, & que la Comtesse de Ledesma, sa sœur, & ses autres amis étoient au desespoir du mariage du Comte de Saldagne, & me prioient d'aider à le rompre par tous les moyens que je pourrois inventer, je le fus trouver à Saint Hieronimo, où il avoit une chambre, & feignoit d'être malade, & moi de lui rendre la visite. Et après le reciproque compliment, je lui dis que je ne sçavois, si je lui devois donner le parabien ou le pezame de son futur mariage; parce qu'encore que ce lui fût un grand contentement, neanmoins qu'un galand de la Cour, comme lui, n'étoit pas sans

déplaisir de quitter une si douce vie, qu'il menoit precedemment, pour en prendre une retirée, pleine de peine & de soucis, comme étoit celle du mariage. Il me répondit, qu'il falloit obeïr au Maître, qui commandoit d'accomplir ce que l'on avoit promis à la Maîtresse. Que c'étoit veritablement une dure condition qu'il mettoit sur ses épaules, mais que le mal étoit lors sans remede.

Il me sembla par son discours, que le bât le blessoit, & qu'il eût bien voulu trouver du soulagement : ce qui m'obligea de lui dire, qu'il y avoit plus de remedes qu'il ne pensoit, s'il avoit envie de guerir, & que l'ordre exprès, que j'avois de la Reine Infante, d'assister en ce que je pourrois, Monsieur le Duc Cardinal son pere, comme sa propre personne, m'obligeoit dans le sensible déplaisir que lui & toute sa maison avoit de son forcé mariage, de lui offrir en cette occasion mon aide & assistance, pour l'en tirer, s'il le desiroit. Il me répondit lors : quelle aide, & quelle assistance me pouvez-vous apporter, puis que moi-même, ni mes parens n'en sont pas capables ? Alors je lui dis, que s'il me vouloit croire, & se fier en moi, je le tirerois de cette peine avec honneur &

& gloire. Que le grand Duc d'Albe, grand-pere de celui-ci, avoit mieux aimé encourir le crime de rebellion, tirant son fils Dom Fadrique de Toledo, en pleine paix, à coups de petard, d'un Château, où on l'avoit mis, pour le forcer contre sa volonté d'épouser une fille du Palais qui vit encore, & est la vieille Marquise del Vallo, que de le laisser marier à une très-riche fille, & d'égale maison à la sienne. Et que moi-même j'avois plaidé huit années contre une grande maison, qui me menaçoit d'une mort infaillible, en cas que je n'épousasse une des filles de la Reine, à qui j'avois fait un enfant, & une promesse pour lui servir de couverture. Qu'en cas que son honneur, & celui de sa maison lui fussent aussi chers que je le croyois, qu'il devoit sans regret quitter pour un tems la Cour d'Espagne, en laquelle il étoit défavorisé, lui ayant été ôtée la charge de Cavallerizzo major, & ses parens & amis decreditez, & persécutez. Que le remede, que je lui offrois, étoit de partir à l'entrée de la nuit en poste, & s'en aller m'attendre à Bayonne, où je les suivrois dans un mois au plus tard. Que Monsieur le Comte de Gramont le divertiroit en attendant, de telle sorte que ce sejour ne lui seroit pas dés-

désagreable. Que s'il n'avoit pour le présent l'argent pour y porter, qui lui étoit necessaire, que je lui fournirois mille pistoles pour son défrai jusques à mon arrivée, & que je lui répondois, qu'en arrivant à la Cour de France, la Reine lui feroit donner, jusques après que par son moyen sa paix fût faite par deça, mille écus par mois, & qu'en cas qu'elle ne le fist, je le ferois du mien, & lui en donnai parole de cavallero.

Il me rendit infinies graces, tant pour la Reine que pour moi, puis me dit: Quel moyen de sortir d'Espagne sans être retenu? & si je l'étois, on me feroit infailliblement couper la tête. Je lui repartis, que je ne proposois jamais à ceux, que je voulois servir, des remedes impossibles, & que je prenois sur moi sa conduite, sa sortie & sa conservation. Que l'on m'avoit donné un passeport pour un Gentilhomme, que je depêchois le jour même au Roi, qui couroit à trois chevaux, qu'il lui serviroit de valet jusques à Bayonne, encore que ce Gentilhomme dût être le sien par les chemins. Qu'il ne partiroit qu'à une heure de nuit, en laquelle il falloit qu'il se rendît chez moi, sans qu'il fût apperçu, & qu'il me laissât le soin du reste. Il me dit, qu'il se re-

soudroit

ſoudroit à cela, & m'en auroit toute ſa vie une ſenſible obligation, & qu'il vouloit ſeulement auparavant parler à deux de ſes amis, & qu'il me prioit, que je tinſſe toutes choſes prêtes à l'heure que je lui donnois.

Je le quittai ſur cela, & m'en vins achever ma depêche. Je mis mille piſtoles en deux bourſes, & deſtinai un des miens, nommé le Manni, mon Ecuyer, pour faire le voyage avec lui, lequel j'inſtruiſis de ce qu'il avoit à faire. Mais comme l'heure fut venuë, le Comte de Saldagne ſaigna du nez, & m'envoya dire, qu'il ne pouvoit parachever ce que nous avions reſolu enſemble, pour des raiſons qu'il me diroit, dès qu'il auroit le bien de me voir.

Je ne ſçai ſi ſes amis, à qui il parla, l'en détournerent; il n'eut pas la reſolution de l'entreprendre: ou ſi l'amour, qu'il avoit pour cette fille, le fit reſoudre à l'épouſer. Je fus voir avant ſortir de St Jerôme, le Comte d'Olivarés & Dom Balthaſar de Zuniga, auſquels, après avoir dit le bon acheminement, que je voyois en nos affaires, je les priai de moyenner que pluſieurs obſtacles, qui ſe preſentoient encore, fuſſent levez: ce qu'ils me promirent.

Le Roi fit le même jour Major-Domo Major de la Reine le Comte de Beneventе, & en dépossеda le Duc d'Ussede. Il fit du Conseil de guerre le Comte de Gondemar absent, fit Dom Augustin de Mexia Gentilhomme de sa chambre, & le soir il fit le Comte d'Olivarés sommelier de corps.

Le Dimanche dix-huitiéme l'Ambassadeur de l'Empereur me fit festin. On publia une junta ou congregation, qui avoit quelques jours auparavant été resoluë, pour remedier aux desordres de la Cour & de Madrid, principalement pour bannir les Amancebades. Les Commissaires de cette junta furent le Docteur Villegas, Gouverneur de l'Archevêché de Tolede, le Prieur de l'Escurial, le Marquis de Melpica, le Comte de Medelin, Dom Alonso de Cabrera, & le Confesseur du Roi. J'allai ce même jour voir l'Infante Descalse, qui me voyoit volontiers, à cause que je lui parlois en Allemand, qui étoit sa langue naturelle. Je fus de là chez la Reine, qui y étoit logée, laquelle me dit, que le Roi trouvoit bon, que je parlasse aux Dames du Palais, sans demander ni prendre congé, & en foule & seule à seule, dont je rendis très-humbles graces au Roi & à elle.

Et

Et dès le lendemain Lundi dix-neuf j'employai la permission, que j'en avois, & envoyai demander audience à cinq Dames du Palais, qui vinrent à l'antichambre, où on nous donna des sieges. Il y avoit seulement une vieille Donna avec elles. La Marquise de l'Inojosa, qui venoit à la Cour, me trouva en cet état, ce qu'elle trouva fort nouveau & inaccoûtumé, & se mit de la partie, & fûmes plus de deux heures en conversation. Après laquelle je fus dîner chez l'Ambassadeur de Venise, qui fit ce jour-là festin à tous les Ambassadeurs, & puis je m'en revins chez moi, où mes Commissaires se trouverent, pour conferer de nos affaires.

Le Mardi vingtiéme je fus voir l'Inquisiteur General Alliaga, Confesseur du Roi. Puis je vins dîner chez Mr l'Ambassadeur ordinaire, qui traita ceux qui le jour precedent avoient été chez l'Ambassadeur de Venise.

Après dîner nous nous assemblâmes derechef avec nos Commissaires, & demeurâmes presque d'accord de toutes choses. Ce jour-là il fut resolu au Conseil d'Etat, que la Tréve de Hollande ne seroit plus prolongée. Le Marquis de Velada & le Comte de Villame-

lamediana revinrent de leurs banniſſemens.

Le Mercredi vingt-un le Roi vint dans un carroſſe fermé le matin aux Deſcalſas, où ſe fit le mariage du Comte de Saldagne, & de Doña Marianna de Cordua. Le Roi mena le marié, & la Reine la mariée à la Meſſe ; & puis les ayant ramenez en même ceremonie, juſques à la porte de l'anti-chambre de la Reine, où le Roi entra, on les mena marié & mariée, ſans dîner, dans un carroſſe hors de la ville Deſterrados, & le Duc de Paſtrana, leur ayant prêté ſa maiſon de Paſtrana, à huit lieuës de Madrid, pour y demeurer, ils y allerent coucher.

Le Jeudi vingt-deuxiéme le Duc d'Eboli me fit un fort joli feſtin. On ôta ce jour-là aux Moines de l'Eſcurial une terre, que le feu Roi leur avoit donnée, nommée Campillo, qui vaut dix-huit mille écus de rente : & ce en vertu de la clauſe de ſon teſtament, par laquelle il revoquoit les dons immenſes, qu'il avoit faits durant ſa vie.

Le Vendredi vingt-troiſiéme on envoya dire au Confeſſeur du Roi, nommé Alliaga, que l'on lui ôtoit la charge d'Inquiſiteur General, & on le fit à l'heure même monter ſur une litiere, pour le

ramener

ramener au Couvent de Goëtte, qui étoit sa demeure avant qu'il vînt à la Cour. Ce qui lui fut annoncé de la part du Roi, par Dom Juan de Villegas, Gouverneur de l'Archevêché de Tolede.

Le Samedi vingt-quatriéme le Duc d'Ussede fut relegué en sa maison. On prit prisonnier son Intendant, nommé Dom Juan Salazar. Je fus voir ce jour-là le Comté d'Olivarés, & Dom Bathasar de Zuniga, avec lesquels ayant terminé toutes les difficultez du traitté, que nous voulions faire, il fut resolu que nous le signerions le lendemain, qui fut le Dimanche 26. d'Avril, que le Regent Caymo & Dom Juan de Zerica vinrent le matin chez moi, avec les Notaires & autres Officiers necessaires, pour servir de témoins. Monsieur de Fargis, Ambassadeur ordinaire du Roi s'y trouva aussi, & tous quatre nous signâmes le traitté de Madrid, qui depuis a tant coûté de part & d'autre, pour le faire effectuer ou rompre. Nous allâmes tôt après, Monsieur l'Ambassadeur ordinaire & moi, chez les Ambassadeurs, leur en donner part, & leur en laisser copie. Puis je fus voir sur le soir l'Infante Descalsa.

Le Jeudi vingt-sixiéme j'eus le matin au-

audience du Roi, pour le remercier de mon expedition. Je lui parlai ensuitte des affaires d'Allemagne, & particulierement lui recommandai de la part du Roi l'Electeur Palatin. Finalement je lui parlai amplement de la part de la Reine sa sœur, en faveur & recommandation du Duc de Monteleon.

Il me répondit sur tous les points fort judicieusement, me disant, que pour ce qui étoit de l'expedition de mes affaires, il avoit lui-même à remercier le Roi, son beau-frere, de la facilité qu'il avoit apportée sur ce sujet. Que pour les affaires d'Allemagne, Dieu lui étoit à témoin, s'il n'en desiroit le repos, & la tranquillité, comme des siennes propres. Qu'il n'en étoit pas le Chef, mais l'Empereur, ni ses trouppes qu'auxiliaires, & qu'il y feroit tous les offices imaginables vers lui, pour le porter à une bonne paix, de laquelle il sçavoit, que l'Empereur, son oncle, étoit très-desireux. Que pour le Palatin, il n'avoit, ni toute la maison d'Autriche, sujet de lui bien faire; neanmoins que la recommandation du Roi son beau-frere, lui seroit en très-forte recommandation. Et que finalement, pour ce qui étoit du Duc de Monteleon, qu'il témoigneroit dans trois jours à la

Reine,

Reine, sa sœur, comme il estimoit & deferoit à ses prieres : principalement quand elles lui étoient faites en faveur de personnes si dignes, que le Duc de Monteleon, & que je le pouvois assurer à la Reine, sa sœur, & audit Duc. Je pris ensuitte congé de lui, pour la forme, afin de revenir faire l'office de condoleance de la part du Roi. J'allai puis après prendre congé de la Reine.

Le Mardi je fis une ample depêche au Roi, à Monsieur le Connêtable de Luines, & à Monsieur de Puisieux, pour leur rendre compte de toute ma negociation, & leur envoyai le traitté de Madrid, par le Sieur de Comminges.

Le Mercredi 26. jour d'Avril je partis de Madrid, comme pour m'en retourner en France, & allai coucher à la Torre. Ce jour-là on ôta la Charge de grand Ecuyer de la Reine au Comte d'Altamira. On donna celle de Lieutenant General de la mer, sous le Prince Philibert, au Marquis de sainte Croix : celle de General des galeres de Naples au Duc de Fernandine, fils de Dom Pedro de Toledo.

Le Jeudi vingt-neuviéme je vins dîner à l'Escurial, où je vis tout cet admirable édifice, & les choses rares qui y sont. Ce

 jour-

jour-là on fit à Madrid Conseillers d'Etat le Duc de Monteleon, Diego d'Ibarra, le Marquis d'Ayetonna, & le Marquis de Montesclaros.

Le Vendredi trentiéme je partis de l'Escurial; vins dîner au Pardo, maison de plaisance du Roi, & fus coucher à Alcovendas. Ce jour-là le Duc d'Ossune se gourma avec Dom Loüis de Godovi; qui avoit charge de le garder dans l'Almeda.

Le Samedi premier jour de Mai, je fis mon entrée de deüil à Madrid, pour venir faire l'Ambassade de condoleance. Après dîner j'allai au Satillo, où tous les Cavaliers & Dames de Madrid s'allerent promener.

Le Dimanche deuxiéme on haussa le pendon à Madrid, pour reconnoître le nouveau Roi; Dom Rodrigue de Cardenas le porta.

Le Lundi troisiéme j'eus ma premiere audience, pour plaindre la mort du feu Roi. Après dîner on fit le service du feu Roi à St Hieronimo.

Le Mardi quatriéme on fit les honneurs du feu Roi au même Saint Hieronimo, où j'accompagnai le Roi. Le pere Florentia Jesuite fit son Oraison funebre. Je fus après dîner à l'audience chez la

Reine

Reine aux Descalsas. Comme je sortois de chez le Roi le matin, après l'avoir ramené en sa chambre, le Comte d'Olivarés & Dom Balthasár de Zuniga me vinrent conduire à faire un tour de galerie avec moi. On parla de diverses choses. Je leur demandai, si le Prince Philibert verroit dès ce jour même sa Majesté, ou s'il attendroit au lendemain à la voir. Ils me dirent, que le Prince Philibert étoit en Sicile, bien éloigné de pouvoir voir le Roi. Je crus qu'ils me faisoient les fins; c'est pourquoi je m'opiniâtrai à leur dire, que si Alcala de Henares étoit Sicile, qu'il n'en étoit plus éloigné. Cela les étonna de sorte qu'ils ne pensoient pas qu'il y fût. Alors je leur dis, que s'ils vouloient que je l'ignorasse, au nom de Dieu soit; que si aussi c'étoit eux qui l'ignoroient, je les en pouvois assurer, & que je le sçavois de l'Ambassadeur de Venise, à qui un courrier venoit d'arriver, comme nous entrions à Saint Geronimo, qui l'avoit laissé à dix lieuës d'Alcala, qui pensoit arriver ce jour-là à Madrid, si ses mulets l'y pouvoient porter. Ils me remercierent tous deux de cet avis, & me prierent de trouver bon qu'ils dissent au Roi, qu'ils l'avoient de moi; à quoi je m'accordai.

Ils rentrerent à l'heure-même chez le Roi, lui dire cette nouvelle ; puis envoyerent incontinent assembler le Conseil d'Etat, auquel il fut resolu que l'on envoyeroit en diligence à Alcala de Henares, dire de la part du Roi, au Prince Philibert de Savoye, qu'il ne passât pas plus avant sans nouvel ordre, s'il n'aimoit mieux attendre les commandemens du Roi à Baraxas ; ce qu'il fit, & feignit d'y être malade, pour cacher sa défaveur. Il avoit eu ordre de ne bouger d'Italie. Ces nouveaux Favoris, qui avoient vû comme du tems du feu Roi il avoit pris pied sur son esprit, craignoient qu'il n'en fist de même sur celui-ci, & ne lui voulurent jamais permettre de voir plus de deux fois le Roi.

Le Mercredi 5. je commençai à faire mes adieux aux Grands, & fis une depêche au Roi.

Le Jeudi 6. le Sieur Dom Augustin Fiesque, Tresorier de la Cralade, me fit festin, & pria plusieurs Seigneurs Espagnols.

Le Vendredi 7. je continuai de faire mes adieux, & allai voir Dom Pedro de Toledo, nouvellement revenu de son bannissement; puis j'allai visiter le Duc d'Albe.

Le

Le Samedi huit je fus chez la Reine, puis chez l'Infante Descalsa. Après dîner je fus voir l'Almirante de Castille. J'envoyai un Gentilhomme à Baraxas, visiter le Prince Philibert de Savoye. Le Roi ce jour-même fit l'Almirante Gentilhomme de sa chambre, & fit couvrir, comme Grand d'Espagne, le Marquis de Castelrodrigo, fils de Dom Christoval de Mora.

Le Dimanche 9. de Mai, le Roi fit son entrée solemnelle à Madrid. Il me fit preparer un balcon à la Puerta Galdalaraxa. Il partit de Saint Geronimo, & vint par la Callé major en son Palais. Toutes les ruës étoient tenduës. Devant lui marchoient les Ataballes : puis les Gentilhommes de la bouche : puis los titulados : après marchoient les massiers : puis les quatre Majors-domes : ensuite les Grands : puis le Duc de l'Infantado, Cavalerizzo major, tête nuë, portant l'épée nuë devant le Roi, qui venoit après sous un dais à trente-deux bâtons, portez par les trente-deux Regidores de Madrid, habillez de toile d'argent blanche & incarnate. Puis suivoit le Corregidor, & les Ecuyers du Roi étoient à l'entour de lui : puis suivoient les Capitaines des gardes, &

ceux du Conſeil d'Etat, & ceux de la chambre.

Le Lundi dixiéme je fus voir Dom Balthaſar de Zuniga, pour avoir ma depêche, qui me remit au Mercredi ſuivant.

Le Mardi onziéme je continuai de faire mes adieux. Je fus le ſoir au logis de Marte Candado, où je fis donner une comedie en particulier, avec peu de Seigneurs Eſpagnols, que j'y priai.

Le Mercredi douziéme j'eus ma derniere audience du Roi, qui me donna de ſa main ma derniere depêche au Roi, & à la Reine, ſa ſœur. Je pris enſuitte congé du Prince Carlos. De là j'allai dire adieu au Comte d'Olivarés & à Dom Balthaſar de Zunigā. Après dîner les executeurs du teſtament du Roi me mirent en main un grand reliquaire, qui pouvoit valoir cinq mille écus, fort garni de belles reliques, & me chargerent de le porter à la Reine, que le Roi ſon pere lui avoit laiſſé en teſtament. Je fus enſuite prendre congé de la Reine, de l'Infante Marie, & de l'Infant Cardinal.

Le Jeudi treiziéme je fus prendre congé de l'Infante Deſcalça. Puis je fus dire adieu au Comte de Benevente, au Duc de l'Infantado, & autres Grands.

Le Samedi quinziéme je reçûs un preſent

ſent du Roi, par la main de Dom Joan de Cerica, qui étoit une enſeigne de diamans de ſix mille écus. La Comteſſe de Baraxas m'envoya enſuitte un fort beau preſent de parfums. Je lui envoyai auſſi le ſien, qui étoit une chaîne de diamans de quinze cens écus. Après dîner le Roi m'envoya encore donner un fort beau cheval, de ſon haras. Puis ayant dit adieu à la Comteſſe de Baraxas, & à force Dames qui l'étoient venu voir exprès, je partis de Madrid; le Roi me faiſant accompagner en ſortant, comme il avoit fait à l'entrée. Puis je vins coucher à Alcovendas, avec Monſieur l'Ambaſſadeur ordinaire, Monſieur le Prince d'Eboli, Monſieur le Comte de Châteauvillain, & quelques Eſpagnols, parens du Comte de Baraxas, deſquels je me depêchai.

Le lendemain Dimanche ſeiziéme je vins dîner à Cabanillas, & coucher à Buitrago.

Le Lundi dix-ſept dîner à Seriſcodevaxo, & coucher à Mirubio.

Le Mardi dîner à Gammueldiſano, & coucher à Lerma.

Le Mercredi à Burgos: Jeudi dîner à Burmeſca & coucher à Pancorbo.

Le Vendredi à Vittoria.

Le Samedi à Galarette, & coucher à Villafranca.

Le Dimanche 23. dîner à la Venta de Maribeltran, & coucher chez mon ami Dom Juan d'Arbelais, Correo Major de Guipuscoa.

Le Lundi 24. je dînai encore chez Arbelais, & passai à Saint Jean de Luz, & vins coucher à Bayonne. Le Comte de Grammont y arriva à même tems que moi.

Le Mardi 25. je demeurai à Bayonne, pour y attendre Mr d'Espernon, qui y arriva le matin. Nous allâmes après dîner voir la grotte d'amour, & pêcher.

Le Mercredi 26. je fus coucher à Saint Vincent.

Le Jeudi à la Harie.

Et le Vendredi 28. à Bourdeaux. Je fus voir Monsieur du Mayne & Madame d'Ornano nouvellement revenuë d'Italie. Il me donna le lendemain à dîner, & le Dimanche trente j'allai dîner à Blaye, & coucher à Mortagne. Le jour d'après à Xaintes, d'où je partis le Mardi premier jour de Juin, & vins vers St Jean d'Angeli, où je trouvai l'armée, qui alloit faire les approches. Je m'y en allai, & au retour je vins trouver en un château nommé les Eglises, N. qui me reçût fort bien.

Le

Le Mercredi 2. je vins loger à St Julien, proche de St Jean, où nous assistâmes aux funerailles du Comte de Maurevert, Maître de Camp de Champagne, tué le jour de devant.

Le Jeudi troisiéme le Roi vint aussi loger à Saint Julien, & après avoir tenu Conseil, ordonna du siege & des charges de son armée. Il fit faire deux attaques, l'une par les Gardes, ausquelles les Maréchaux de Brissac & de Praslin commanderent, & sous eux Messieurs de Crequi, de Saint Luc & moi, pour Maréchaux de Camp. Celle de Picardie fut commandée par le Maréchal de Chaunes, que le Roi avoit fait Duc & Pair à son partement de Paris, & sous lui par Messieurs de Termes & de la Rochefoucault, Maréchaux de Camp. Nous entrâmes dans le fossé de notre côté le 20. Juin, & y fismes quatre traverses. Cela se fit au jour que je commandois. Monsieur de la Vallette & le Comte de Praslin furent blessez, & Carbonné tué avec Favoles & des Herables & du Roc, celui qui étoit à Monsieur de Saint Luc, & le precedent à moi, tous deux braves hommes. Favoles étoit mon Aide de Camp.

Le vingt-troisiéme l'on traitta, & la capitulation fut signée.

Et le vingt-quatriéme, jour de Saint Jean, Monsieur de Soubise sortit de la place. Monsieur d'Espernon & moi y entrâmes avec les Gardes du Roi Françoises & Suisses. Puis j'en sortis pour aller accompagner les ennemis en sortant à une lieuë de la ville, jusques en lieu de sureté.

Le vingt-six le Roi partit de Saint Julien, & s'en alla coucher à Coignac. Durant ce siege Mr le Cardinal de Guise mourut du pourpre à Xaintes, où il s'étoit fait porter.

Nous demeurâmes trois jours à Coignac, & puis le Roi m'envoya à Paris, pour ratifier avec Monsieur le Chancelier, qui y étoit demeuré, plusieurs traittez & accords, que j'avois passez en Espagne. Ce que nous fismes avec Monsieur le Marquis de Mirabel, qui avoit reçû une procuration particuliere sur ce sujet. Monsieur de Crequi & moi revinmes ensemble, & demeurâmes moi vingt-sept jours à Paris, & lui bien davantage, à cause d'une blessure bien grande à la tête, d'une chute, qu'il fit chez Madame la Comtesse de Rochefort. Il ne se peut dire comme je passai bien mon tems en ce voyage. Chacun nous festinoit à son tour. Les Dames s'assembloient,

bloient, ou se rendoient aux Tuilleries. Il y avoit peu de galans dans Paris. J'y étois en grand' estimé, & amoureux en divers lieux. J'avois apporté pour vingt-mille écus de raretez d'Espagne, que je distribuai aux Dames, qui me faisoient une chere excellente.

Enfin Monsieur le Connétable, à qui quelques gens de moindre étoffe que nous, comme Marillac, Zamet, & autres avoient persuadé, que ce n'étoit pas son bien, que des gens si qualifiez, que Monsieur de Crequi, Termes, Saint Luc & moi fussions Maréchaux de Camp: que nous étouffions sa gloire, & celle de ses freres, qu'il vouloit avancer par les armes; & que l'on ne parloit que de nous, & point du tout de lui, ni d'eux, c'étoit pourquoi il devoit nous donner des commissions à l'écart, & introduire en nostre absence des Maréchaux de Camp de moindre merite, qui seroient ses Creatures, & de ses freres: qui contribueroient leurs soins & leurs peines à leur honneur & à leur gloire. Monsieur le Connétable se laissa aisément persuader à une chose qui étoit si evidente, & pour cet effet il fit donner la Lieutenance generale de la mer à Monsieur de Saint Luc, & l'envoya à Broüages, après le siege de

Saint Jean, pour preparer les armemens necessaires, pour rendre le Roi puissant sur mer. Il me commanda d'aller à Paris ratifier les Contrats susdits d'Espagne, & m'ajoignit commissaire pour les signer pour le Roi avec Monsieur le Chancelier. Monsieur de Crequi avoit eu une mousquetade à la jouë, de laquelle il n'étoit encore gueri, qui se laissa facilement persuader d'aller à Paris, outre qu'il y avoit quelques affaires. Monsieur le Connétable nous dit, qu'il croyoit faire la paix à Bergerac. Que les Huguenots en faisoient rechercher le Roi, qui y condescendroit volontiers, & que Dieu aidant, le Roi & lui nous suivroient de près. Qu'en tout cas il nous avertiroit promptement, quand il seroit tems de nous rendre à l'armée.

Il me donna même quelques particulieres commissions, pour prendre garde à une union, dont on l'avoit mis en allarme, entre Madame la Princesse, Madame la Comtesse & Madame de Guise. Il croyoit que Monsieur le Prince, Monsieur de Guise & Monsieur le Grand n'étoient pas fort contens de lui. Le premier pour n'avoir plus le commandement de l'armée du Roi : les deux autres pour avoir été faits du Conseil étroit du

Roi,

Roi, & puis on leur avoit dit, que pour quelques considerations ils n'y entrassent pas. Il me témoigna une grande confiance, fondée sur ce qu'il avoit dessein de me faire épouser sa niece de Combalet, ainsi que lui avoient assuré Monsieur le Prince & Monsieur de Guise, comme il a été dit ci-dessus : & ayant vû depuis, comme j'avois dignement servi en Espagne, & que j'avois bien fait à ce dernier siege de Saint Jean, il se réchauffa en ce dessein, & m'en fit parler par Rousselai, qui eut charge de sçavoir de moi ce que je desirerois pour avancement & pour ma fortune, ce mariage se faisant. Car il s'imaginoit que je demanderois des charges, des fortunes, des Offices, des Gouvernemens & dignitez, & que je me ferois acheter. Mais moi je répondis à Rousselai, que l'honneur d'entrer en l'alliance de Monsieur le Connétable m'étoit si cher, qu'il m'offenseroit, de me donner autre chose que sa Niece avec sa robbe. Que je ne lui demandois que cela, & ne refuserois pas ensuite les bienfaits, dont il me jugeroit digne. Il fut ravi de cette réponse, & me fit dire, qu'il me mettroit dans la parfaite confiance du Roi, qui avoit très-forte inclination pour moi, de laquelle à l'avenir

il n'auroit plus de jalousie, comme il en avoit pris l'année precedente. Il nous dit ensuite, que ou il nous écriroit quand il seroit tems de le venir trouver, ou qu'Esplan nous le manderoit de sa part, auquel il donnoit charge de nous mander tout ce qui se passeroit. Ainsi nous partîmes fort satisfaits de lui, qui aussi-tôt dit au Roi, qu'il fist de nouveaux Maréchaux de Camp en son armée. Que nous étions très-propres & capables de ces charges-là, mais nous n'étions pas personnes à tenir pied à boule, ni pour y rendre l'assiduité necessaire. Pour cet effet il lui nomma Zamet, Marillac, Contenant & Saint Luc : le seul Termes étant demeuré, qui fut tué aux approches de Clerac. Nous étions cependant à passer notre tems à Paris. Esplan nous mandoit de la part de Monsieur le Connétable, que rien ne nous obligeoit de partir, & qu'il nous manderoit quand il seroit tems. Ainsi se passa le siege de Clerac, & le Roi s'acheminoit vers Montauban, quand la Reine mere, qui étoit revenuë à Tours, pour nous animer contre le Connétable, envoya par Monsieur de Sardigni une lettre, qu'il lui avoit écrite, lui demandant Marillac, comme le seul homme capable de reduire Montauban,

ban, & la suppliant de l'envoyer au Roi, pour ne point retarder ses conquêtes par son absence. Il nous donna cette lettre chez Madame la Princesse, devant quantité d'hommes & de femmes. Cela dépita Monsieur de Crequi, mais m'anima de retourner à l'armée, sans attendre l'ordre de Monsieur le Connétable, qu'il nous avoit promis, & arrivai le 21. d'Août à Piquecos, quartier du Roi, devant Montauban. Je fis difficulté de vouloir servir de Maréchal de Camp, me contentant d'être en ce siege Colonel general des Suisses. Enfin le Roi m'accorda, que je ne me mêlerois point avec cette recruë de Maréchaux de Camp. Que je serois seul au quartier des gardes, & que, le siege fini, je conduirois l'armée: à quoi je m'accordai, & vins ce même jour au campement proche la riviere de Tarn, du côté des Cornes. On n'avoit point encore ouvert de trenchée; seulement avoit-on fait deux ponts, pour traverser de notre campement à Monbeton, où Monsieur du Maine logeoit, pour attaquer Villebourbon, & du quartier de Monsieur du Maine à l'autre quartier, & attaquer du Moustier.

Nous allâmes, Monsieur le Maréchal de Praslin & moi, visiter Monsieur du Maine,

Maine, qui nous mena le plus près de Villebourbon qu'il pût, à dessein de nous faire donner quelques mousquetades. Au retour nous nous preparames pour ouvrir la trenchée, & allames, Gamorin & moi, jusques contre les cornes de Montauban, sans être apperçûs, ni que l'on nous tirât; mais au retour, nous étant fourvoyez du chemin, nous tombâmes dans un Corps de garde avancé des nôtres, qui nous firent une décharge de tout leur feu à brûle-pourpoint. Ma mandille fut percée d'une mousquetade; mais, Dieu merci, rien ne toucha, ni à Gamorin ni à moi. Ensuitte nous ouvrîmes la trenchée des gardes, & en outre fimes une forte trenchée en un grand chemin, qui étoit sur l'eau; ce qui se fit par le Regiment de Piedmont.

Le Dimanche 26. Monsieur le Connétable vint à notre campement, & nous fit venir le trouver. Et comme nous étions près de lui, les ennemis firent une forte sortie sur Piedmont qui étoit à la trenchée susdite, contre laquelle un coup de canon de la ville ayant été pointé, il emporta le corps au premier Capitaine de Piedmont, nommé le Breüil, & la cuisse du Lieutenant de Lambert, qui étoit mon domestique, nommé Casteras,

ras, brave & gentil garçon, qui en mourut à deux heures de là. Le Capitaine l'Artigue, du même Regiment, eut le pied froissé d'une grenade, dont il mourut peu de jours après. Le Capitaine Saroque, du Regiment de Normandie, se trouvant alors dans la trenchée, sortit l'épée à la main vers les ennemis, mais il fut aussi-tôt tué d'une mousquetade.

Je courus en diligence au bruit de la sortie, & repoussâmes les ennemis dans la ville; mais nous avions déja perdu ces braves hommes. La nuit suivante nous tirâmes une ligne assez longue, que nous tirâmes la nuit du lendemain encore, & mîmes à travers du grand chemin, qui étoit découvert, certains chandeliers à l'épreuve, qui furent depuis nommez valobres, du nom de celui qui les fit faire.

Le Mardi 24. nous tirâmes une autre ligne, & fismes deux barricades sur les deux avenuës, & une épaule à une traverse. Les ennemis firent semblant de sortir la nuit, mais nous trouvant sur nos armes, & en état de les bien recevoir, ils tinrent bride en main.

La nuit du Mercredi 25. nous voulûmes occuper un tertre avancé, borné d'un chemin creux, qui étoit fort propre pour faire

faire une batterie, pour lever les deffences de cette corne : & pour ce sujet nous fiſmes tout à l'entour une couronne de quarante gabions, qui n'étoient point remplis, mais ſeulement nous ſervirent de blindes, & pour amortir les mouſquetades.

Le Jeudi 26. à une heure, les ennemis ſortirent dans ce chemin creux, au deſſus duquel étoient poſez les gabions, & avec des crocs les tirerent à bas vers eux. Ils avoient auſſi apporté quelques feux d'artifice, pour les brûler, en cas qu'ils ne les pûſſent tirer au lieu où ils étoient, & avoient garni leurs courtines de mouſqueterie, qui tiroient à nos gens à découvert, lors que ces gabions n'y étoient plus, & en tuerent huit ou dix. Enfin nous tirons contr'eux nos gabions, & n'en pûrent abbatre que ſept ou huit. Puis quelques mouſquetaires s'étant avancez ſur le bord dudit chemin, leur tiroient à plomb, & quantité de pierres que nous leur fiſmes jetter, leur firent quitter le chemin, & ſe retirer en la ville. Et une choſe que nous avions faite la nuit contr'eux, leur fut favorable, qui étoient deux traverſes contre le chemin, qui impoſſibilita notre deſcente à eux, & nous ôta le moyen de donner ſur leur re-

traitte. La nuit suivante un Suisse de ma compagnie, nommé Jacque, nous dit, que si je lui voulois donner un écu, qu'il rapporteroit les gabions, que les ennemis avoient renversez dans le chemin, pourvû que l'on lui voulût faire passage. Ce que nous fismes. & ce qui nous étonna le plus, fut, que cet homme rapportoit les gabions sur son col, tant il étoit robuste & fort. Les ennemis lui tirerent deux cens arquebusades sans le blesser, & après en avoir rapporté six, les Capitaines des gardes me prierent de ne mettre plus au hazard, pour un gabion restant, un si brave homme : mais il leur dit, qu'il y avoit encore un gabion de son marché, qu'il le vouloit rapporter; ce qu'il fit. Cette même nuit nous avançâmes notre trénchée jusques à la tête du chemin creux.

Le Vendredi vingt-septiéme nous élargimes nos trenchées. Nous fimes une gabionade, pour une batterie de huit ou dix pieces, & fimes une forte trenchée au bout du chemin creux, qui nous servit de trenchée. Nous fimes une autre traverse sur le chemin, qui est proche de la riviére.

Ce même jour Messieurs les Maréchaux de Lesdiguieres & de Saint Geran,

qui

qui avoient l'attaque du Mouſtier, en firent une ſorte, pour gagner la contreſcarpe du baſtion, qui leur fut diſputée trois heures durant; mais enfin ils l'emporterent. Il y eut des nôtres plus de ſix cens hommes tuez ou bleſſez, & entr'autres Saint Juſt, Maréchal de Camp, y fut bleſſé, & mourut de ſa playe à ſix jours de là. Zamet, auſſi Maréchal de Camp, eut le bras droit caſſé d'une mouſquetade, qui le rendit inutile pour tout le reſte du ſiege, bien que pour cela il ne l'abandonnât pas. Ce fut un grand avantage que cette contreſcarpe gagnée, & n'y avoit plus qu'à deſcendre au foſſé, & s'attacher au baſtion, lequel gagné la ville étoit priſe. Mais ceux qui commandoient ce quartier, & ſur tous Marillac opiniâtra, que l'on ne pouvoit deſcendre en ce lieu-là, à cauſe du flanc caché qu'il y avoit, & un coffre, qui étoit dans le foſſé.

Je vins un jour, par commandement du Roi, au Conſeil à Piquecos, & comme on propoſa de tirer à gauche, pour prendre ſur le penchant qui regarde la riviere, je contrariai par pluſieurs vives raiſons, me mocquant de ceux, qui croyoient que l'on ne pouvoit deſcendre dans un foſſé, où il y avoit des

flancs cachez, & des coffres. Enfin il fut resolu, que diverses personnes iroient reconnnoître la possibilité ou impossibilité de cette descente, & Monsieur le Connétable m'ordonna d'y aller : comme je dirai ci-après.

Le Samedi vingt-huitiéme, nous travaillâmes au-delà du chemin à la sappe. Nous fimes encore une autre traverse dans le chemin, à l'épreuve du canon, & tirâmes une ligne à travers de l'autre chemin, pour aller gagner le fossé de la corne.

Le Dimanche 30. nous nous logeâmes dans le fossé, & fimes une trenchée ou ligne tirant au chemin de main gauche. Puis nous dressâmes notre batterie de huit canons. Monsieur de Schomberg, qui y faisoit la charge de grand Maître de l'artillerie, par commission, vint voir la batterie, que son Lieutenant, nommé Lesine, avoit fait faire. Je lui montrai, comme le parc de ses poudres étoit trop près de la batterie, & que s'il faisoit vent d'amont, que les canons en tirant jetteroient leurs étincelles jusques au parc, & mettroient le feu aux poudres. Il considera bien que j'avois raison, & en parla à Lesine, qui lui répondit, qu'il n'en arriveroit aucun

aucun inconvenient : ce qui fit qu'il n'y remedia point.

Le Lundi dernier jour d'Août, nous continuâmes nos trenchées, jusques à une rame droite de notre batterie. Je vins à la tête de la trenchée, reconnoître combien nous nous étions avancez, & sortis huit ou dix pas à découvert, pour voir ce que nous avions à faire la nuit prochaine, & puis me rejettai dans la trenchée, avant que les ennemis se fussent bien affustez pour me tirer; ce que la continuelle pratique nous apprend: mais il est dangereux pour ceux qui font ce métier après nous, parce que les ennemis sont preparez, & ils reçoivent les mousquetades, que l'on avoit destinées & non données au premier qui a paru. Comme il en arriva à Mr le Comte de Fiesque, qui en voulant sortir, pour faire la même chose que j'avois faite, reçût une mousquetade dans le rein droit, qui lui perça jusques au bas du ventre à gauche, dont il mourut le quatriéme jour après. Ce fut un grand dommage pour tous, mais pour moi particulierement; car il m'aimoit uniquement. C'étoit un brave Seigneur, homme de bien & de parole, & excellent ami.

Ce

Ce soir même, Monsieur le Connétable envoya commander à Mr le Maréchal de Praslin, de ne faire tirer le lendemain notre batterie : qui nous fit croire qu'il y avoit quelque pratique d'accord, qui se faisoit dans la ville, en laquelle Esplan entroit tous les soirs de la part du Roi, & traittoit avec Monsieur de la Force, & ceux de Montauban. L'on avoit aussi intelligence avec un de dedans, qui y avoit quelque commandement, nommé le Comte de Bourgfranc; mais les ennemis en ayant eu le vent, s'en défirent un jour, en une attaque, qui se faisoit du côté de Villebourbon. Car un des leurs lui donna par derriere une mousquetade dans la tête, qui la lui mit en pieces.

Le Mardi premier jour de Septembre, mille six cens vingt & un, nous continuâmes la sappe vers la main gauche, que nous avions commencée, & mîmes au-delà du chemin une batterie de quatre canons, outre la premiere, qui étoit de huit. Monsieur de Schomberg vint loger en notre quartier, & pria à souper Monsieur de Praslin & moi, & quelques autres. Comme nous nous allions mettre à table, nous promenans dev[ant] sa tente, nous vîmes le feu de la v[ille]

causé par les poudres, qui furent ce jour-là brûlées, au nombre de vingt milliers.

Le lendemain Mercredi 12. sur les six heures du matin, nous commençâmes une furieuse batterie aux cornes des ennemis. Monsieur le Maréchal de Praslin étoit en la grande avec Mr de Schomberg, & j'étois en celle des quatre pieces. Elles faisoient toutes deux beau bruit; mais après avoir tiré une heure ou deux, ce que j'avois predit deux jours devant à Monsieur le Maréchal de Praslin & à Mr de Schomberg, nous arriva; car les flamêches des canons porterent dans le parc des poudres, & en mirent en feu plus de dix milliers, qui y étoient, avec perte de quarante hommes, & du Lieutenant de l'artillerie Lesine, qui y fut brûlé: quelques Gentils-hommes se sentirent du feu, comme Jarde, Bourbonne, le Baron de Seaux, & autres, mais ce fut legerement. Il arriva par bonheur, que quelque peu auparavant j'étois allé en la ligne, qui étoit au devant de la batterie, & qu'ayant reconnu quelque chose qui nous pouvoit servir, j'envoyai supplier Mr le Maréchal de le venir voir; ce qu'il fit: & comme il s'y acheminoit, avec Monsieur de Schomberg & autres

autres des plus principaux, ils furent exempts de ce feu.

Les huit canons étoient chargez & hors de batterie, prêts à y retourner, quand le feu prit aux poudres, qui les fit tous tirer en même tems dans les gabions, qu'ils mirent en pieces ; & une moitié desdits gabions ma'yant donné par le côté, me porta par terre, & me fit perdre l'haleine ; mais aussi fut cause que le feu passa par dessus moi, sans m'endommager. En même tems les ennemis, qui apperçurent notre inconvenient, firent un grand cri, & firent mine de sortir. Le Regiment de Chappes étoit ce jour de garde, qui étoit la plûpart en cette ligne avancée. Il y avoit deux compagnies de gardes sur la gauche de notre batterie de quatre pieces. J'avois aussi fait venir aux deux batteries plus de deux cens Suisses, tant pour la garde de la batterie, que pour l'execution des canons. Monsieur de Schomberg se mit en même tems à ladite batterie de quatre pieces, & fit tirer de furie. Monsieur le Maréchal se presenta avec ses deux compagnies des gardes & les deux cens Suisses, & je me mis à la tête du Regiment de Chappes, & fimes si bonne mine, que les ennemis n'ose-

rent venir à nous. Ils nous ont dit depuis le siege levé qu'ils y avoient plusieurs fois fait dessein d'entreprendre sur notre côté, comme ils avoient fait heureusement sur les autres, mais qu'ils nous avoient toûjours trouvez sur nos armes, & nos trenchées tellement embarrassées & si bien défenduës, qu'ils n'avoient osé y mordre; hormis une fois que la grande mine joüa. Nous fimes aussi en même tems venir trois compagnies de Suisses, & deux du Regiment des gardes, & pour leur montrer, que le feu n'avoit pas consommé toutes nos poudres, nous en fimes prendre de celles qui servoient pour la batterie des quatre pieces, & en fimes charger les huit canons de la grande batterie. Nous fimes dans deux heures de nouveaux gabions, & furent remis à la place de ceux qui avoient été fracassez du canon, & toutes choses rétablies en bon ordre. L'après dînée comme nous étions à regarder sur le Tarn, nous vîmes aussi comme le feu se mit au quartier de Mr du Maine, qui fit, outre la perte de huit milliers de poudre, un assez grand meurtre d'hommes, parmi lesquels Mr de Villars frere de mere de Mr du Maine, Maréchal de Camp, & le fils de Mr le Comte de

Riberac,

Riberac, jeune homme de grande esperance, y furent brûlez. Il sembla, que ce jour-là, & le jour precedent, avoient été sinistres pour le feu, tant aux ennemis qu'en nos deux divers quartiers.

Le Jeudi 3. nous continuâmes notre batterie, avec peu d'effet; puis qu'elle n'étoit établie que pour lever les défenses de cés cornes, que nous étions resolus de prendre pied à pied: car elles étoient très-bien faites, & de grands retranchemens derriere, garnis de chevaux de Frise. Neanmoins nous fismes semblant de les vouloir attaquer sur les quatre heures après midi, sur la priere que Monsieur du Maine fit à Monsieur le Maréchal, de faire faire quelque diversion aux ennemis, pendant qu'il attaqueroit une demi-lune, de laquelle il fut repoussé avec grande perte. Car il y mourut le Marquis de Termes, Maréchal de Camp, brave homme & courageux, la Ferté, qui ne devoit rien en courage & ambition à homme de son tems, Carbon, & plus de cinquante Gentilshommes.

Le Vendredi nous fismes une forte traverse à notre batterie de quatre pieces, parce que d'un bastion assez éloigné de la ville on la battoit en ruine. Nous fismes aussi une ligne, qui nous menoit

à la garde des deux compagnies des gardes, où nous pouvions aller ſans être vûs de certaines pieces avancées des ennemis. Monſieur le Maréchal de Prâlin étant peu devant la nuit à la trenchée, & étant preſſé de moi de m'ordonner ce qu'il vouloit qui fût fait la nuit ſuivante, ſe voyant entouré de force Nobleſſe; pour s'en defaire ſe mit à découvert des ennemis, & nous appella, moi & les aides de Camp & Toiras, qui étoit celui qui avoit le ſoin, que tout ce qu'il falloit pour le travail de la nuit, fut prêt. Comme les ennemis ſe furent apperçûs, que nous leur donnions ſi beau jeu, ils firent une décharge ſur nous de trente mouſquetades, qui percerent nos chauſſes & nos manteaux, & caſſerent la jambe à Toiras: dont nous fûmes bien incommodez; car il me relevoit de beaucoup de peine, qu'il me fallut depuis ſupporter.

Le Samedi 5. le Roi m'envoya commander de le venir trouver à Piquecos, ſur ce que j'avois propoſé deux jours auparavant, qu'il falloit qu'en l'attaque du Mouſtier, où l'on avoit gagné la barricade, l'ordre étoit de décendre dans le foſſé, traverſer & paſſer avec une gallerie; & s'attacher au baſtion, lequel dans

huit ou dix jours seroit gagné sans aucune faute. Messieurs les Maréchaux de Camp de ce quartier là n'étoient pas de ce sentiment ; non pas à mon avis, qu'ils y reconnussent trop de peril, car ils étoient braves hommes, mais par opiniâtreté ou insuffisance. J'apperçûs encore en eux une chose, que j'ai depuis plusieurs fois reconnuë, que force gens sont vaillants s'ils peuvent pour le lendemain, & non pour le jour-même. Car après avoir gagné la contr'escarpe, au lieu de faire la descente, le Maréchal de Camp, qui étoit en journée, jugea à propos de tirer une ligne le long de la contr'escarpe ; disant que c'étoit pour venir gagner la pointe du bastion, où on vouloit s'attacher. Peut-être étoit ce aussi, pour laisser le peril de la descente à celui qui lui devoit succeder, & celui-là prolongea pour remettre à l'autre la descente. Ainsi depuis huit jours, que la contr'escarpe étoit gagnée, on n'avoit encore rien fait, que couler le long d'icelle, sans fruit ni sans dessein. Il y avoit un Capitaine du Regiment de Chappes, nommé la Maliere, qui faisoit la charge d'Aide de Camp, qui étoit cru plus que pas un, & qui donnoit de grandes esperances à ces Messieurs, sur des propositions, qu'il fai-

soit, qui n'étoient pas bien raisonnables. Et Monsieur le Connétable, qui écoutoit les uns & les autres, s'ennuyoit de voir, que l'on n'avançoit pas. Mr le Maréchal de Lesdiguieres n'étoit pas toûjours cru, & dès qu'on le contestoit ou contrarioit, son naturel benin lui faisoit acquiescer & suivre le courant de l'eau; de sorte que le tems se consumoit. Enfin le Roi voulut tenir un bon Conseil, pour prendre une bonne resolution. Je m'y trouvai par son ordre, & maintins fermement mon opinion, qui étoit fondée sur les regles de l'art, sur l'experience, & sur l'apparence aussi. Monsieur de Lesdiguieres seul l'approuva; mais Monsieur le Prince de Joinville avoit commandement en ce quartier-là. Monsieur le Maréchal de Saint Geran, Monsieur de Schomberg & le Maréchal de Camp du quartier furent du contraire avis, principalement Marillac, qui vouloit prouver par raisons, que l'on ne pouvoit faire descente dans un fossé, où il y avoit des flancs cachez & des coffres, comme si cela rendoit lesdits fossez imprenables. Le petit la Molerie le secondoit, & faisoit grand bruit. Enfin je leur dis, qu'ils fissent assembler les Ingenieurs, & reconnoître le fossé, & qu'en cas qu'ils ne fussent

sent de mon avis, j'acquiescerois au leur. La chose en demeura là, & ces Messieurs de ce quartier-là s'en étant allez, Monsieur le Connétable me fit entrer en son cabinet, où le Roi vint tôt après, & me dit, que ces Messieurs disoient, que j'en parlois bien à mon aise, puis qu'en ma proposition je leur en laissois tout le peril & le hazard, sans en avoir ma part. Que je les voulois mettre à la boucherie, & que je ne serois pas marri de m'en être défait : & que c'étoit ce qui m'en faisoit ainsi parler.

Je confesse que ce discours me mit en colere, & répondis à Monsieur le Connétable, que le cours de ma vie passée ne feroit pas connoître, que je fusse un homme à souhaiter la mort à autrui : que celle de Monsieur le Prince de Joinville me causeroit du déplaisir, sans m'apporter aucun avantage. Que Monsieur de Lesdiguieres étoit de mon opinion. Que pour Monsieur le Maréchal de Saint Geran, je ne pretendois pas être Maréchal de France après sa mort, mais par les bons services, que je voulois rendre au Roi. Quant aux Maréchaux de Camp, tant s'en faut que je dûsse craindre qu'ils me devançassent, que je ne craignois pas qu'ils me mar-

chassent sur les talons. Aussi n'étoient-ils pas de mon calibre ni de ma portée. Que ce que j'en avois dit, étoit selon ma conscience, mon opinion, le service du Roi, & l'ordre de guerre, & tellement apparent, que bien que je ne profite pas à courre sur le marché d'autrui, que j'offrois au Roi, s'il me vouloit faire changer de quartier contr'eux, qu'à peine de mon honneur & de ma vie j'aurois mis sur le bastion du Moustier en batterie contre la vallette trois canons du Roi, & que de la façon qu'ils vouloient faire, ils n'y seroient pas de six, & peut-être point du tout. Que c'étoit tout ce que j'avois à leur dire; après quoi je n'en parlerois jamais. Sur cela le Roi, qui a toûjours eu assez bonne opinion de moi, dit à Monsieur le Connétable: prenons Bassompierre au mot, & le laissons faire. Je suis sa caution. Envoyons les trois Maréchaux de Camp du Moustier à l'attaque des gardes, & le mettons au Moustier. Je m'assure qu'il fera ce qu'il nous promet: & ce sera notre bien. Monsieur le Connétable lui dit, qu'il y auroit bien de la peine à ce changement, qui n'agréeroit ni à l'un ni à l'autre quartier, & que les gardes ne voudroient point obeïr à ces Maréchaux de Camp du

quartier

quartier de Moustier. Enfin il me pria d'aller sur les lieux avec Gamorini, le Maine & les Essars, & que le lendemain je m'en vinsse dîner avec lui, lui ramenant les trois personnages susdits, desquels il vouloit aussi prendre l'avis : ce que je fis.

Le lendemain Dimanche sixiéme, à la pointe du jour, afin qu'il n'y eût aucun Maréchal de Camp du quartier de Moustier qui m'y vît, je menai lesdits Gamorini, le Mayne & les Essars, & l'Encheres de plus, qui avoit la fiévre, mais il s'efforça. Nous reconnûmes exactement toutes choses, puis nous nous en revinmes à Piquecos, faire notre rapport à Monsieur le Connétable, qui fut conforme à celui que j'avois dit le jour precedent. Ce qui anima Monsieur le Connétable à le faire executer. Mais le même jour Monsieur de Marillac le vint trouver, & assisté de Monsieur de Schomberg, sur les grandes assurances, qu'ils donnerent audit Maréchal de venir bientôt à bout de Montauban, le porterent à suivre leur opinion, dont mal en prit.

Le Lundi septiéme nous continuâmes de nous approcher des cornes du côté du chemin, & Monsieur de Fourille, brave

 Gentil-

Gentilhomme, & certes experimenté, duquel je recevois tant d'assistance, que j'étois resolu de le demander au Roi, pour mon compagnon Maréchal de Camp, qui fut tué au logement, qu'il pretendoit faire au canon: qui fut grand dommage.

Le Mardi huitiéme nous fûmes attachez à la Corne, & commençâmes une mine, pour la faire sauter. Et est à sçavoir, que dès le commencement du siege, sur l'opinion que l'on avoit eu, & les avis que l'on avoit reçûs de Montauban même, que des Sevennes il se preparoit un secours par Monsieur de Rohan pour Montauban, & que trois ou quatre braves hommes se preparoient à lever des gens pour cet effet, le Roi avoit envoyé Monsieur d'Angoulême, Colonel de la Cavalerie legere, entre Castres & Lombez avec des forces, tant de cheval que de pied, suffisantes pour empêcher, que ce pretendu secours ne passât, & l'avoit fort assuré de n'en laisser passer aucun. Neanmoins je ne sçai par quel malheur, ledit secours composé de douze cens hommes de pied des Sevennes, conduit & commandé par un nommé Beaufort, & un autre nommé Saint Amant, passa à travers les troupes de Monsieur d'Angoulê-

goulême, sans coup ni atteinte, & entra dans Saint Antonin, à dessein de se venir jetter ensuite dans la forêt de Gresine, & venir la tête couverte proche de Montauban hazarder d'y entrer; mais ceci n'arriva qu'après.

Le Mercredi neuviéme, Goas, Capitaine des gardes eut l'épaule percée d'une mousquetade dans la trenchée, en entrant en garde.

Le Jeudi dixiéme nous fimes un logement fort ample dans les Cornes, qui fut fort disputé par les ennemis; lequel enfin nous gagnâmes. Tresville, Gentilhomme Basque, qui portoit le mousquet en la compagnie Colonelle, s'y signala fort: ce qui fit que je demandai au Roi, & eus pour lui une enseigne au Regiment de Navarre: mais comme je le menai à Piquecos pour en remercier le Roi, il la refusa, disant qu'il n'abandonneroit point le Regiment des gardes, où il étoit depuis quatre années, & que si sa Majesté l'avoit jugé digne d'une enseigne de Navarre, il feroit si bien à l'avenir, qu'il en meriteroit & l'obligeroit à lui en donner une aux gardes: ce qu'elle a fait depuis, & plus encore.

Le Vendredi onziéme il n'y avoit que demi pied de terre entre les ennemis & nous, depuis que nous avions gagné ce

 poste;

poste : ce qui fut cause qu'incessamment ils nous jetterent des pots à feu & des grenades, pour nous empêcher de travailler, & nous à eux de même.

Le Samedi douziéme, Gamoriny fit faire une machine, pour gagner l'eminence, & leur faire quitter le poste qu'ils tenoient, laquelle ne nous profita point : car les ennemis y mirent le feu. Notre mine continua cependant de s'avancer.

Le Dimanche treiziéme nous mîmes des valobres au travers du fossé de la Corne, afin de passer surement, & fismes une autre grande attaque, en laquelle nous écornâmes la moitié de la Corne. Mais ils avoient fait un retranchement derriere, avec des chevaux de Frise, & derriere eux des mantelets à l'épreuve ; derriere lesquels ils tiroient incessamment ; de sorte que nous fûmes contraints de nous loger sur le haut.

Ce jour arriva le Seigneur Pompeo Frangipani, lequel je demandai au Roi pour mon Compagnon, Maréchal de Camp ; & la faveur de Roussela, qui étoit grande vers Monsieur le Connétable, fit qu'il lui fut accordé, & vint servir en notre quartier, sous Messieurs

fieurs les Maréchaux de Chaunes & de Praslin.

Le Lundi quatorziéme Mr du Maine fit faire une autre attaque au même ravelin, où il avoit été si bien battu auparavant, & y eut même succès, & plusieurs des siens tuez. Ce qui donna grand cœur aux ennemis, & avilit ses gens. Quant à lui, il étoit enragé.

Le Mardi quinziéme il avoit été resolu quelques jours auparavant, que l'on couperoit à coups de canon le pont de Montauban, afin d'empêcher le secours, que ceux de Montauban pouvoient donner à ceux de Villebourbon.

Monsieur le Maréchal de Chaunes, qui étoit arrivé nouvellement au Camp, de retour de Toulouse, où il avoit été malade dès le commencement du siege, en eut charge, & me la donna, de faire faire une batterie contre ledit pont. Mais comme elle étoit loin, & que cinq cens volées de canon n'eussent peut-être pas pû rompre le pont, lequel toûjours ils eussent pû refaire avec du bois, ayant remontré la grande dépense, & la petite utilité, qui en provenoit, on me dit, que je ne m'y opiniâtrasse pas, & en ce même-tems deux cens femmes, qui étoient à laver les linges & les utenciles,

qui étoient ſous ce pont, qui étoient incommodées de ces coups de Canon, ſçachant que Baſſompierre étoit avec commandement dans le quartier, qui avoit toûjours fait bonne guerre aux femmes, elles m'envoyerent un tambour, pour me prier de leur part de ne point incommoder leur blanchiſſage : ce que je leur accordai franchement ; puis que j'avois déja ordre de le faire;de ſorte qu'elles m'en ſçurent un tel gré, & les femmes de la ville firent demander une trêve pour me voir, & vinrent quantité des principales ſur le haut de leurs retranchemens, me parler, & moi ce ſeul jour en tout le ſiege je me mis en bon ordre, & me parai, pour les entretenir : ce qui arriva ſeulement le lendemain Mercredi ſeiziéme, ayant été mandé dès le matin, pour aller trouver le Roi avec Meſſieurs les Maréchaux de Praſlin & de Chaunes, ſur l'avis que le Roi eut du ſecours, qui avoit paſſé entre les doigts de Monſieur d'Angoulême, & étoit arrivé à Saint Antonin. Mr du Maine s'y en alla avec Meſſieurs de Carmain & Gramont ſes Maréchaux de Camp, comme auſſi Meſſieurs de Chevreuſe, de Leſdiguieres, St Geran & de Schomberg, avec Marillac.

Ce fut à ce Conſeil que l'on ſe repentit

tit de n'avoir cru le bon avis de Monſieur le Maréchal de Leſdiguieres, qui vouloit que l'on fiſt des lignes & des forts à l'entour de Montauban, pour en empêcher le ſecours. Mais comme il n'étoit plus tems, il fut reſolu trois choſes : l'une, que l'on feroit venir Monſieur d'Angoulême avec les forces qu'il avoit, pour ſe loger entre Saint Antonin & Montauban, afin d'empêcher le paſſage au ſecours. L'autre, que l'on feroit retrancher tous les chemins & avenuës de Montauban. La troiſiéme, que de nos deux quartiers, des gardes & de Picardie, on tireroit tous les ſoirs mille hommes de chacun, pour deffendre leſdites avenuës, & combattre les ennemis dans les chemins étroits, tandis que Monſieur de Luxembourg, avec cinq cens chevaux, qu'il avoit, garderoit toute l'avenuë de Villemur & Montauban, & Monſieur de Vendôme, avec trois cens chevaux, ſe chargea depuis de l'avenuë de Villemur & de la plaine du Ramier, qui étoit la grande avenuë ; & que chaque nuit de chaque quartier il y auroit un Chef, qui iroit commander ces trouppes contre le ſecours, & que l'on commenceroit dès le lendemain Jeudi dix-ſeptiéme. En notre quartier Meſſieurs les Maréchaux re-

reſo-

ſolurent, que Monſieur le Maréchal de Praſlin y dût aller la premiere nuit; Monſieur de Chaunes la ſeconde, & moi la troiſiéme; mais une heure devant que Monſieur le Maréchal de Praſlin y dût aller, il reçût une mouſquetade, qui lui entama la peau du ventre en l'effleurant ſeulement, de ſorte qu'il fallut que j'y allaſſe en ſa place.

Le Vendredi dix-huitiéme, Meſſieurs du Maine & de Schomberg nous envoyerent prier de nous trouver au bout du pont de Tarn, qui étoit entre l'attaque de Monſieur du Maine & la nôtre. Meſſieurs de Chaunes, de Praſlin & moi nous y trouvâmes. Mr du Maine nous pria de vouloir favoriſer une nouvelle attaque, qu'il vouloit faire le lendemain à Villebourbon, tant de notre canon, que par quelque diverſion : ce que Meſſieurs les Maréchaux lui promirent. Monſieur de Guiſe me voulut débaucher d'aller dîner avec lui chez Mr du Maine; mais parce que Mr le Maréchal de Leſdiguieres nous avoit donné rendez-vous aux carrieres de Ruffe, je m'en excuſai, & lui dis qu'il ſe prît garde de Mr du Maine, qui n'avoit point de plus grand plaiſir que de faire tirer ſur lui, ou ſur ceux qu'il menoit voir:

ſes

ses travaux, & qu'il s'échaudoit pour faire brûler autrui : mais à mon grand regret ma prophetie en fut en quelque façon veritable. Car l'après-dînée, comme il leur montroit ses travaux, une mousquetade lui donna dans l'œil, qui avoit premierement percé le chapeau de Mr de Schomberg, & le tua roide mort. Nous en apprîmes la triste nouvelle aux carrieres de Ruffe, où Messieurs les Maréchaux & moi étions venus trouver Messieurs de Joinville, de Lesdiguieres & de St Geran : & là nous resolûmes de garder depuis notre quartier des gardes, qui étoit depuis le pont de Tarn, jusques au pont de la Carrique, & que ces Messieurs du quartier de Picardie garderoient depuis ledit pont de la Carrique, jusques à l'autre pont du Tarn, du côté du moustier, & choisimes nos champs de bataille, en cas d'allarmes.

L'étonnement fut si grand dans le quartier de Mr du Maine par sa mort, que tous les Chefs & troupes voulurent quitter ; mais Mr de Guise demeura cette nuit-là avec eux, qui les rassura.

Le Roi rechercha Monsieur de Guise de vouloir commander en ce quartier ; mais il s'en excusa, & Monsieur de Themines en eut seul le soin. Le soir de ce jour-

jour-là Mr de Chaunes se trouva un peu mal, & fallut que j'allasse cette nuit-là mener nos mille hommes contre le secours.

Le Samedi dix-neuviéme on s'avança en nos trenchées du côté du Ravelin. On continua la mine; je fus à Piquecos, par ordre du Roi, & au retour, comme c'étoit ma nuit d'aller contre le secours, j'y menai nos troupes.

Le Dimanche 20. les ennemis vinrent mettre le feu à la batterie de deux pieces, qui étoit sur le bord de l'eau, & se retirerent sur l'heure même qu'ils l'y eurent jetté.

Il arriva peu de jours avant en l'armée ce Carme déchaussé, qui étoit à la bataille de Prague, & qui avoit conseillé de la donner. Il étoit estimé homme de grande sainteté. Mr le Connétable lui demanda ce qu'il lui sembloit qu'on dût faire pour prendre Montauban. Il lui dit: qu'il fist tirer quatre cens coups de canons à coups perdus dans la ville, & que les habitans intimidez assûrément se rendroient. Ce fut pourquoi le Roi m'envoya querir le jour precedent, pour faire tirer les quatre cens coups de canon; comme je fis; mais les ennemis ne se rendirent pour cela.

Ce soir-là, qui étoit celui auquel Mr le

le Maréchal de Praslin dévoit veiller contre le secours, à cause de sa blessure j'y allai en sa place.

Le Lundi 21. on continua nos travaux. Le soir Monsieur de Chaunes alla contre le secours, & parce qu'il n'y avoit pas encore été, & qu'il craignoit, si les ennemis arrivoient, qu'il n'y eût du desordre, il me pria d'y aller avec lui, ce que je fis.

Le Mardi vingt-deuxiéme, la mine fut quasi parachevée, & comme elle se devoit faire jouër le lendemain, auquel Mr de Chaunes, étoit en journée de commander, le Capitaine des mines, nommé Ramassay, lui vint demander, de combien il lui plaisoit qu'on la chargeât. Il demanda à ceux qui étoient auprès de lui intelligens en cette affaire, de combien d'ordinaire on les chargeoit. Ils lui dirent alors, de six ou sept cens livres, & dit alors : je veux qu'elle fasse un grand effet, charge-la de deux mille huit cens livres de poudre. Le Ramassay lui dit, que c'étoit beaucoup ; mais il le voulut ainsi, croyant que ceux qui lui avoient dit six ou sept cens, lui eussent dit de deux mille six ou sept cens. Ce soir-là, à cause de la blessure de Monsieur de Praslin, il fallut encore que

j'allasse

j'allasse veiller au secours pour lui.

Le Mercredi 23. sur les neuf heures du matin, il y eut une grande allarme de la venuë du secours : chacun monta à cheval, & fit avancer les troupes ordonnées à cet effet. Neanmoins Beaufort & ses troupes étoient encore à St Antonin. Monsieur de Vendôme, qui avoit quelque Cavallerie, s'en vint à la plaine du Ramier, vers nous, sur un faux avis, qu'on lui donna, que les ennemis venoient par là. Comme ce bruit fut appaisé, chacun s'en retourna.

Sur le soir, comme j'acheminois les troupes destinées au secours, parce que c'étoit ma nuit, je rencontrai en y allant Messieurs les Maréchaux, qui alloient aux trenchées, & me dirent, qu'ils alloient faire jouër la mine. Monsieur de Frangipani étoit avec eux, qui avoit fait l'ordre, que le Regiment de Chappes, qui étoit ce jour de garde, s'y devoit tenir. Aussi étoit Mr de Frangipani en jour de commander de Maréchal de Camp. Je leur dis, qu'il me sembloit qu'ils la faisoient joüer bien tard, & qu'il leur restoit peu de tems, pour se loger dans l'effet de la mine ; car la nuit approchoit, laquelle les mettroit en beaucoup de desordre. Plusieurs étoient

de

de cet avis; mais Monſieur de Chaunes, qui la vouloit faire joüer en ſon jour, n'y voulut conſentir, & me dit: Je vois bien ce que c'eſt, vous la voudriez faire joüer au jour de Mr de Praſlin & de vous. Je lui demandai s'il avoit beſoin de mon ſervice: il me remercia. Je lui dis là-deſſus, que je laiſſerois aller le ſecours conduit par Mr de Fontenay, Meſtre de Camp de Piedmont, & qu'après avoir vû joüer la mine, j'aurois encore loiſir de courir après, & ſuivis Meſſieurs les Maréchaux, qui ſe mirent en un lieu propre, pour en voir l'effet, & moi auprès d'eux. Monſieur de Chaunes envoya ſçavoir ſi tout étoit prêt, à une choſe près. C'étoit que Mr de Maiſon, qui commandoit le Regiment de Chappes, après le Meſtre de Camp, comme le premier Capitaine & Sergent Major, vouloit que l'on abbatît une gallerie qui traverſoit le foſſé de la piece qui devoit ſauter, afin que les ſoldats allaſſent à l'effet de la mine avec plus d'ordre, & Ramaſſay maintenoit qu'il ne la pouvoit laiſſer ôter, attendu que la fuſée de la mine étoit deſſous. Monſieur de Chaunes me commanda d'y aller, & d'ordonner ce que je jugerois pour le mieux. J'y courus donc, & comme j'entrai dans

cette

cette petite gallerie, je rencontrai Ramassay, qui me dit: fuyez Monsieur, car j'ai mis le feu à la fusée de la mine, qui fera à mon avis un terrible effet, & courus quarante pas de toute ma force, pour m'en éloigner. Alors elle joüa avec une plus grande violence que l'on ne sçauroit dire, & emporta en l'air toute la piece sous laquelle elle étoit, qui fut assez long-tems sans redescendre. Enfin elle vint fondre dans la trenchée sur nous. Je mis ma tête & mon corps sous un gros tonneau que je trouvai, qui ne fut pas assez fort pour soutenir, & creva sur moi, & plus de dix mille livres de terre sur mes reins, mes cuisses & mes pieds. Je m'en dépêtrai comme je pûs, & tout froissé m'en vins à la mine, marchant sur les corps morts des nôtres, que la mine avoit accablez, dont il y en avoit plus de trente, & entr'autres Ramassay. La mine emporta ce qui étoit de notre côté, & rendit les ennemis plus forts qu'ils n'étoient. Elle éteignit la plûpart des mêches des soldats, qui devoient donner, lesquels se presenterent bravement, & quelques Gentils-hommes aussi, & furent un peu dans le lieu où la mine avoit joüé, ne pouvant monter plus avant, à cause qu'elle avoit

avoit échappé la terre : mais tôt après les ennemis parurent au-dessus, & aux flancs, jettans pots à feu, grenades & cercles sur nos gens, & tirant incessamment sur eux. La Maison, qui y devoit commander, fut tué d'abord, & deux Sergens. Mr de Chaunes & de Praslin étoient à l'entrée, & rafraîchissoient continuellement de gens.

Ce fut la premiere fois que je vis Mr de Frangipani faire sa charge qu'il exerçoit avec grand jugement & hardiesse, & fit ce jour-là fort bien son devoir. En même tems les ennemis firent une sortie sur les deux compagnies des gardes, qui étoient au bout de la ligne, qui fermoit notre main gauche. Messieurs les Maréchaux me commanderent d'y aller ; & trente Gentils-hommes me suivirent, qui firent des merveilles ce soir-là. Et puis dire, qu'en un grand embarras, comme celui-là, la Noblesse y va tout autrement que les soldats.

J'arrivai aux gardes comme les ennemis marchoient, & je les trouvai sur leurs armes, en bon ordre pour les soûtenir. Les deux Capitaines, Castelnau & Meux, furent fort aises de me voir, & cette troupe de Noblesse bien délibe-

rée

rée, parmi lesquels étoient le Comte de Torigny, Bourbonne, Manicamp, le Baron de Seaux & d'autres, qui proposerent d'aller attaquer les ennemis, au lieu de les attendre. Ce que je trouvai bon, & les Capitaines aussi, & en même tems sortîmes de notre poste, la tête baissée, aux ennemis; lesquels voyant notre résolution, s'arrêterent premierement, puis en nous tirant force mousquetades, & quelques coups d'une courtine, que l'on nommoit de Saint-Orse, rentrerent dans la ville. Je m'en revins en même tems, avec ma Noblesse, au trou de la mine, où je croyois que je ne serois pas inutile, me confiant que quand les ennemis retourneroient à sortir sur les deux compagnies des gardes, ils trouveroient à qui parler. Comme j'arrivois au trou de la mine, je trouvai Monsieur le Maréchal de Praslin, qui me dit: Pour Dieu, mon fils, allez à la batterie des quatre pieces, empêcher que les ennemis, qui y ont mis le feu, n'emmenent ou n'encloüent notre canon. Je vous irai tout à l'heure secourir avec les gardes qui entrent. Nous retournâmes tout à l'heure même, tous ces Gentils-hommes & moi, & trouvâmes les ennemis avec cinquante Suisses de ma compa-

gnie,

gnie; qui étoient de garde à cette batterie, lesquels faisoient bravement à coups de pique & de hallebarde. Je vis là pour la premiere fois de ma vie des femmes dans le combat, jettans des pierres contre nous avec beaucoup plus de force & d'animosité que je n'eusse pensé, & en donnoient aux soldats pour nous les jetter.

Notre petit secours vint bien à propos pour les Suisses, qui avoient beaucoup de monde sur les bras, le feu à la batterie, & les ennemis qui s'efforçoient de venir jusques aux quatre canons. Trois Suisses étoient étendus sur la place, & quantité de blessez. A notre arrivée nous leur fimes une rude charge, & les repoussâmes à coups de hallebarde. Eux en se retirant nous jettoient quantité de pierres, dont une bien grosse me donna sur le haut du front, qui me porta par terre évanoüi. Incontinent trois ou quatre Suisses m'emporterent hors de la mêlée à vingt pas de là, où je revins à moi, & retournai au combat, où peu après Mr de Praslin, comme il m'avoit promis, amena deux compagnies des gardes, commandées par Tilladet, qui firent retirer bien vîte les ennemis à belles mousquetades, & en tuerent quelques-uns.

Je m'en revins avec Monsieur le Ma-

réchal, où la mine avoit joüé, où Mr de Chaunes s'opiniâtroit, hors de propos, de faire un logement. Enfin il en demeura où il étoit auparavant, & la garde nouvelle étant venuë, ce fut au tour de Monsieur de Praslin de commander. Nous ne fûmes pas plûtôt arrivez près Mr de Chaunes, que l'on cria que les ennemis attaquoient notre garde, qui n'étoit pas encore relevée du côté de main droite, & qu'ils lui avoient fait quitter le chemin. Alors toute la Noblesse avec moi y courûmes, passans par dessus les trenchées à découvert, & les vinmes prendre par derriere. Nous en tuâmes huit, en prîmes deux, & fismes bien vîte rentrer les autres dans la ville. J'avouë que nostre noblesse ce jour-là fit des merveilles, & que sans elle nous eussions infailliblement reçû quelque affront. Ils firent aussi un honorable rapport de moi, & Messieurs les Maréchaux témoignerent que j'avois très-bien servi ce jour là. Le Roi m'écrivit le lendemain une fort honnête lettre sur ce sujet. Au sortir de là, sur les neuf heures, on me mit quelque chose sur ma tête, & un bonnet fourré par-dessus, avec lequel j'allai passer la nuit à la garde du secours.

Le

Le Jeudi 24. nous nous occupâmes à reparer le ménage, que les ennemis & notre impertinente mine avoient fait le soir precedent. Monsieur le Maréchal de Praslin avoit veillé toute la nuit dans les trenchées, qui étoient en si mauvais état, qu'elles avoient besoin de sa presence. Mais cela lui enflamma tellement sa blessure, qu'il ne pût aller cette nuit-là à la garde du secours, & fallut que j'y retournasse encore pour lui.

Nous eûmes nouvelles, que les ennemis étoient partis de Saint Antonin, & venoient droit à nous : ce qui nous fit tenir toute la nuit alerte, mais le matin Messieurs de Vendôme, de Chevreuse & de Schomberg vinrent à notre Champ de bataille, comme nous en voulions déloger, qui m'assurerent, que les ennemis étoient dans la forêt de la Gresine, & que la Courbe, Capitaine des gardes de Monsieur de Vendôme, les y avoit vû entrer, n'ayant pas pû arriver de nuit, pour se jetter dans Montauban. Sur cela ils prirent resolution de les aller attaquer dans la forêt de Gresine, & prirent ce qu'ils purent de Cavalerie & d'Infanterie, pour executer leur dessein : mais il y eut tant de discordance & de jalousie entre les Chefs, qu'ils

 s'en

s'en revinrent, sans faire ni tenter aucune chose.

Ce fut le Vendredi 25. qu'ils y allerent; & en revinrent. Aussi nous continuâmes nos trenchées, & j'allai la nuit au secours. Car nos deux Maréchaux se trouverent mal, & me laisserent la corvée.

Le Samedi 26. les ennemis firent joüer sur les trois heures une mine au Cavani, qui nous tua cinq hommes, mais ne gâta rien à notre logement. Je fus la nuit avec mille hommes contre le secours.

Le Dimanche matin, comme je revenois avec ces mille hommes dans notre Camp, le Roi m'envoya commander de le venir trouver à Piquecos. Je ne descendis point de cheval, & ainsi mal en ordre que j'étois, ayant veillé toute la nuit, & le sang caillé de ma blessure à la tête s'étant répandu sur tout le visage, & sur les yeux, je n'étois pas reconnoissable. Comme j'arrivai, le Roi & Monsieur le Connétable me dit, que Monsieur de Luxembourg, qui avoit commandement sur six cens chevaux, qui étoient toutes les nuits sur pied, pour empêcher le secours, étoit tombé malade, & qu'il falloit que je prisse la charge jusques à ce que le secours fût

entré

entré ou deffait. Ce que j'acceptai volontiers.

Comme je parlois à eux, la Reine vint de Moissac, où elle étoit pendant le siege. Le Roi envoya Monsieur le Connétable pour la recevoir, & demeura à parler à moi. Comme elle entra, elle demanda à Monsieur le Connétable, qui étoit le vilain homme qui parloit au Roi. Il lui dit, que c'étoit un Seigneur du païs nommé le Comte de Curton. Elle dit, Jesus qu'il est laid; & Monsieur le Connétable dit au Roi, comme il s'approcha de la Reine: Sire, presentez Monsieur de Bassompierre à la Reine & lui dites, que c'est le Comte de Curton: ce qu'il fit. Je lui baisai la robbe; puis ensuitte Monsieur le Connétable me presenta à Madame la Princesse de Conti, à Mademoiselle de Verneüil, à Madame la Connétable de Montmorenci, & à Madame sa femme, lesquelles je baisai, & oyois qu'elles disoient: voilà un étrange homme & bien salle, il fait bien de se tenir dans le païs. Alors je me mis à rire, & à mon ri & à mes dents elles me reconnurent, & eurent grand pitié de moi, & plus encore l'après-dînée, qu'il y eut allarme du secours, & nous virent partir pour aller combattre. Je veillai en-

core cette nuit-là, qui étoit la mienne au secours, & avoué que je n'en pouvois plus.

Le Lundi 28. jour de Saint Michel, nous avions si fort en tête le secours, que nous n'avançâmes pas fort nos trenchées. Monsieur le Maréchal de Praslin se portoit mieux de sa blessure, & me voyoit si abbattu de peine & sommeil, qu'il se resolut d'aller cette nuit-là à la garde du secours. J'oubliois à dire que nous avions barricadé toutes les avenuës des chemins, que nous devions garder : que nous mettions nos gens derriere ces barricades le long d'un grand chemin creux, qui traverse toute la plaine du Ramier, entre Piquecos & Montauban ; prenant depuis le quartier des gardes jusques à cent pas du pont de la Carrique : où il y en a un autre, qui y va & le coupe. Monsieur le Maréchal de Chaunes voulut aller la nuit à la trenchée, afin que je la pûsse reposer toute entiere, étant l'onziéme, que j'avois passée à l'attente du secours. J'oubliois aussi à dire, que Monsieur de Luxembourg ne pût souffrir que le Roi me commît à la Cavalerie, & dit qu'il se leveroit plûtôt pour y aller, de sorte que l'on en laissa la charge aux Chefs de ladite Cavalerie. Ainsi franc & exempt

de

de toute corvée, je me mis à table le ſoir, avec plus de cinquante Seigneurs ou Gentilshommes, qui logeoient avec moi, ou au logis attenant, leſquels m'avoient toûjours voulu accompagner, toutes les fois que j'avois veillé à l'attente du ſecours. Durant le ſouper on me vint dire, qu'aſſurément le ſecours devoit venir ce ſoir, & que l'on en avoit quelques nouvelles. Ce qui fut cauſe qu'après ſouper j'allai chez Monſieur le Maréchal de Praſlin, & lui dis, que j'irois encore cette nuit pour l'y aſſiſter & ſervir; mais il me dit, qu'il ne le ſouffriroit pas. Qu'il n'étoit pas un novice, qui eût beſoin que l'on lui montrât ſa leçon, & que je lui laiſſaſſe le Mainy ſeulement, pour lui montrer les poſtes, & qu'il n'y auroit point de mal pour nous cette nuit-là. Que je m'en allaſſe dormir en repos, afin d'être en état le lendemain, & les autres jours, pour y aller. Qu'il n'avoit aucune nouvelle du ſecours, autre que celle d'accoûtumé, & que s'il y en avoit quelqu'une, qu'il me la manderoit. Sur cela je m'en retournai au logis, & envoyai mon écuyer, nommé le Maubri, pour me venir dire s'il y avoit quelque nouvelle du ſecours. Il ne tarda guere à revenir, & me dire, que la Courbe Capi-

taine des gardes de Mr de Vendôme, me mandoit, qu'assurément nousaurions le secours dans deux heures sur les bras, & qu'il l'avoit vû marcher. J'étois prêt de me jetter sur le lit,& déjaMessieurs les Ducs de Canaples & de Rets, qui couchoient dans ma chambre,étoient endormis. Je les éveillai, & leur dis, que l'on me mandoit que le secours venoit; mais ils crûrent que je me mocquois, & n'y voulurent venir, ayant été dix nuits consecutives à l'attendre, & à veiller.

Je vins en une gallerie proche de ma chambre, & dis que je m'y en allois, mais de plus de trente Gentilshommes qui y étoient couchez, aucun ne me crût, fors un nommé Rodou, fils de Mr de Canges, & le Sieur des Estangs, qui vinrent avec moi. Je passai devant le quartier de Piedmont, & dis à Monsieur de Fontenai, qu'il m'envoyât deux cens hommes; ce qu'il fit. J'en dis autant au Colonnel Hessy, qui m'amena deux cens Suisses. Comme j'y arrivai dans le grand chemin, qui separe la plaine du Ramier d'avec Montauban,j'y trouvai une extrême confusion. Monsieur le Maréchal avoit envoyé querir cent gendarmes, de la compagnie de Mr frere du Roi, lesquels étoient dans le chemin, & l'occu-

poient

poient. Messieurs de Vendôme, de Chevreuse & Lesdiguieres, Saint Geran, Schomberg & Marillac y étoient aussi. Il n'y avoit que les deux compagnies de Normandie, qui eussent leur poste à la barricade du carriere de Ruffe. C'étoient de Venes & la Saludie qui les commandoient. Le Regiment d'Estissac, qui devoit fournir quatre cens hommes, les avoit encore devant son quartier, attendant l'ordre. Trois cens hommes de Piedmont étoient, comme les autres, dans le chemin, & deux cens des gardes aussi. Je rencontrai le Maini, qui menoit vingt gendarmes de Monsieur dans la plaine, pour prendre langue, & venir avertir. Je trouvai ensuite Monsieur le Maréchal de Praslin, qui se fâcha de me voir. Je lui dis: on m'a dit qu'assurément le secours venoit; si cela est, je ne vous serai pas inutile. Puis je lui dis: Monsieur, voici bien de l'embarras: si les ennemis venoient dans cette confusion, ils passeroient, & ne les pourrions discerner d'avec nos gens. Il me dit: ce sont ces Messieurs qui font ce desordre: quel remede y peut-on apporter? si ferai bien, si vous me le commandez, lui dis-je; car je ferai donner une allarme vers le pont de Carrique; ils y courront,

puis je logerai Piedmont pour empêcher de passer : cependant faites avancer les gendarmes mille pas dans la plaine ; car c'est là où ils joüeront leur jeu, si les ennemis viennent, & non ici. Il me dit, qu'il les y vouloit mener, & que si les ennemis venoient qu'il en rendroit bon compte. Il me commanda aussi de mettre les deux compagnies des gardes à la traverse du chemin de Piquecos, qui va à la Carrique, ce que je fis, & tous ces Messieurs s'en alloient allarmez devers leur quartier, & je logeai les gardes & Piedmont. Puis comme tout fut depêtré, Monsieur de Vendôme arriva le dernier, pour se jetter en son quartier, qui me dit, qu'un Sergent des ennemis s'étoit venu rendre à la barricade de Normandie, qui assuroit, que les ennemis les suivoient de près. Les deux cens Suisses m'arriverent lors au bout du chemin devers le pont : je les fis retourner le plus diligemment qu'ils purent vers le carriere de Ruffe, où étoit Normandie, & en même-tems j'oüis tirer des coups de pistolet : ce qui me fit croire que c'étoit quelque Cavalerie qui les attaquoit. Je suivis les coups de pistolet, & descendis aux carrieres de Ruffe, où un corps de garde avancé fit sa décharge, & se

retira,

retira dans la barricade, qui se mit en état de les attendre, & à l'heure même le ennemis vinrent donner par deux fois dans la barricade, qui fut très-bien soutenuë par ces deux compagnies de Normandie. J'étois en impatience des Suisses, qui arriverent en même-tems. Je leur fis laisser leurs tambours à la main droite, & les fis passer doucement à la main gauche. Les ennemis qui oüirent battre les tambours Suisses à la main gauche, n'y voulurent pas donner, ils se jetterent à leur main droite qui étoit notre gauche, & parce que le chemin étoit creux, comme ils le sont tous en ce païs-là, il falloit qu'ils sautassent dedans plus de quatre pieds de haut. Ils étoient onze cens hommes, separez en trois bataillons. Celui de l'avantgarde passa plus haut que le lieu d'Estissac, qui étoit en bataille devant son quartier, & qui par inadvertance, ou pour croire que c'étoient de nos trouppes (ce qui étoit toutefois hors d'apparence) le laisserent passer franc, sans lui donner ni tour ni atteinte. Le bataillon, qui le suivoit, qui étoit le corps de bataille, où étoient leurs enseignes, vint descendre dans les Suisses: & moi je crûs d'abord que c'étoit le Regiment d'Estissac, qui venoit au bruit de

l'attaque des ennemis à notre barricade, & d'autant plus qu'ils crioient vive le Roi : mais un soldat des ennemis par mégarde, ou pour y être accoûtumé, dit : vive Rohan. Alors je criai aux Suisses que c'étoient les ennemis; qui ne se le firent pas dire deux fois, & menerent bien les mains. J'avois une hallebarde en main, de laquelle je voulus donner dans le corps d'un des premiers, qui décendit dans le chemin, mais la nuit me fit faillir ma mesure, & tombai devant lui, qui fut en même-tems tué sur moi & trois ou quatre autres ensuitte ; & je craignois bien plus d'être tué des Suisses, en me relevant, que des ennemis. Enfin un des miens, nommé Mani, & des Estangs me tirerent de dessous ces morts, & lors je m'employai comme les autres. De tout ce bataillon il ne se sauva pas quatre hommes, qui ne fussent tuez, ou pris & tuez, par de si grands coups, que le lendemain on s'en émerveilloit. Il y avoit en tout le secours onze enseignes de gens de pied : un des Capitaines, qui étoit dans l'escadron, en fit prendre cinq drapeaux par un homme fort & dispôt, & fit une rude charge pendant qu'à côté de lui cet homme passa avec les drapeaux. Ce Capitaine fut incontinent

tué,

tué, & ceux qui étoient avec lui à la charge. Il respiroit encore après le combat, comme je disois que ceux-là avoient chargé rudement, & que l'un d'eux avoit donné un coup de pistolet dans le bras du Capitaine Hessy : il souleva la tête, & dit : c'est moi, Monsieur, qui lui ai donné, & meurs bien-heureux d'avoir donné moyen de sauver une partie de nos drapeaux. Je le fis tirer de là pour le porter panser, mais il expira avant qu'il fût arrivé au lieu, où étoient les Chirurgiens : dont je fus marri, car je le voulois sauver.

Le troisiéme bataillon, voyant que nous avions mal mené le second, n'osa pas se hazarder de passer, & s'en retourna dans la plaine ; mais nous envoyâmes le Comte d'Ayen avec la compagnie de chevaux legers, qui les attaqua avant qu'ils eussent pû gagner la forêt de Gresine, & les prit tous prisonniers. Le Mestre de Camp Beaufort passa avec le premier bataillon, & entendant le combat du second, y accourut à cheval, & fut enfermé dans le chemin, entre douze Gendarmes de la compagnie de Monsieur frere du Roi, que menoit le Sieur de Garennes, Enseigne de la compagnie, & les Suisses. Il fut porté par terre

de

de plusieurs coups, & pris prisonnier, dont depuis il guerit. Monsieur le Maréchal de Praslin, qui étoit à la campagne avec la Cavalerie, arriva en ce tems, & voyant comme nous avions bien fait, nous loüa fort. Je lui presentai Beaufort, qui lui dit, que le premier bataillon étoit à la ville. Il courut après, mais il le trouva déja entré dedans, hormis quelques paresseux qu'il tailla en pieces. Peu après, Modene, qui étoit avec la Cavalerie, qui avoit laissé passer le secours, sur ce qu'il les avoit conseillez de ne s'en aller pas en un lieu, où les ennemis ne venoient pas, s'en vint me trouver, & me dire, que par le plus grand malheur du monde, tout le secours étoit entré, sans que l'on l'eût rencontré. Qu'il avoit tiré deux coups de pistolets, pour avertir qu'ils passoient, & que personne n'étoit venu à lui : qu'il les avoit menez jusques proche de la ville, & les avoit comptez, qu'ils étoient quinze cens au moins, & plusieurs autres contes & fables, selon sa coûtume.

Je me mis en colere, & lui dis qu'il n'en étoit rien de tout ce qu'il me disoit, & qu'il venoit après le coup nous en faire accroire : & pour preuve je lui montrai plus de deux cens hommes morts en cent

pas

pas de place, & cent autres en peu d'espace de là. Il me loüa grandement, & puis alla à toute bride dire à Monsieur le Connétable, que n'ayant pû induire la Cavalerie à deffaire le secours, qu'il m'étoit venu montrer par où il passoit, pour me le venir faire attaquer, & en me loüant mediocrement, lui dit qu'il avoit fait des merveilles, dont il eut le lendemain la huée, quand on sçut ce qu'il avoit fait.

Vers le point du jour Monsieur le Connétable, avec Messieurs de Guise & de Montmorenci arriverent. Je lui presentai Beaufort, Penavere, Gouverneur de St Antonin, deux Capitaines en Chef prisonniers, & six drapeaux que nous avions gagnez, & le menai au lieu où le combat s'étoit fait, où il étoit demeuré deux Capitaines en chef, deux Lieutenants & trois Enseignes, quil fût fort aise de voir; puis voulut me ramener à Piquecos trouver le Roi, auquel il me presenta avec beaucoup d'honneur, & le Roi me reçût fort bien. L'après-dînée on lui mena les prisonniers, qui étoient près de quatre cens, tant de ceux du Comte d'Ayen, que des Suïsses. La plûpart des blessez moururent, & le Roi envoya les sains aux galeres. On croyoit que je fusse blessé,

bleſſé, voyant toute ma hongreline en ſang, mais c'étoit de celui des ennemis, que l'on avoit tuez, étant tombé.

Ce fut le Mardi vingt-neuviéme. Je revins au ſoir en notre quartier, où les ennemis firent joüer une mine, qui faillit d'enterrer Monſieur de Praſlin. Les ennemis firent ſemblant de ſortir deux ou trois fois, mais ils nous trouverent en état de ne leur laiſſer pas faire long chemin, & ils s'en deſiſterent. J'eus enſuite congé d'aller dormir, que je n'avois pû obtenir les onze jours precedens.

Le Vendredi premier jour d'Octobre, Meſſieurs de Praſlin & de Chaunes firent faire une forte attaque, où ils gagnerent un grand coin des cornes, & ſe logerent de telle façon, qu'entre deux tertres ils pouvoient gagner juſques à la contr'eſcarpe de la ville à la ſappe.

Le Samedi deuxiéme & le Dimanche auſſi la pluye nous incommoda, qui fut violente, & remplit toutes nos trenchées en pluſieurs lieux.

Le Lundi quatriéme le Roi envoya querir Meſſieurs les Maréchaux, & me fit auſſi commander de les ſuivre à Piquecos. Nous dînames avec Monſieur le Connétable, & avec tous les Chefs &

Maréchaux de Camp, de l'attaque du Moustier, avec lesquels étoit toûjours joint Monsieur de Schomberg. Il faisoit ce jour-là festin au Milord Hai, Ambassadeur d'Angleterre, qui eut audience l'après-dînée; après laquelle le Roi & Monsieur le Connétable vinrent en la Chambre de Monsieur de Luxembourg, qui étoit malade, où il nous avoit commandé de nous trouver, pour tenir Conseil de guerre. Le pere Arnoux me dit en entrant: Hé bien, Monsieur, Montauban se va donner, au moins comme disent les nouvelles publiques de la France. En combien de jours offrez-vous de le prendre? Je lui dis: Mon Pere, ce seroit une offre bien presomptueuse, si l'on donnoit un jour determiné de prendre une telle place que Montauban, & on ne peut répondre autre chose, sinon que ce sera quand & selon la forte attaque que nous ferons, ou la defense que feront les ennemis, & les facilitez & empêchemens que nous y rencontrerons. Il me dit lors: nous avons des marchands bien plus determinez que vous. Car ces Messieurs du quartier de Picardie répondent, sur leurs têtes & sur leur honneur, de la prendre dans douze jours, après que vous leur aurez livré vos canons. Et c'est de quoi il

se

ſe va maintenant traiter, & vous ferez choſe agreable au Roi & à Monſieur le Connétable de n'y point contrarier, ſi ce n'eſt que vous vouliez prendre encore un tems plus court qu'eux, pour mettre Montauban entre les mains du Roi. Le Roi arriva ſur l'heure, & je fus contraint de laiſſer ſur ce diſcours le Pere Confeſſeur du Roi, qui me fit ce bien de me donner moyen à penſer à ce que nous aurions à répondre. Et parce que je craignois, que Meſſieurs les Maréchaux, qui me commandoient, par opiniâtreté & jalouſie, ne vouluſſent faire refus de donner les pieces de notre quartier, je les tirai à part, & leur dis: Meſſieurs, on nous a envoyé querir à ce Conſeil, pour tâcher de vous prendre par le bec, & de vous embarquer en une choſe, pour décharger Meſſieurs du quartier de Picardie, & en charger vos épaules. C'eſt pourquoi il vous faut bien prendre garde à ce que vous dites. Ces Meſſieurs n'ont pas voulu faire la deſcente dans le foſſé du baſtion du Mouſtier, & ne ſçavent plus où ils en ſont. Ils diſent, que s'ils avoient nos canons avec les leurs, ils prendroient infailliblement Montauban. Ils eſperent que vous ne les voudrez pas bailler, afin de jetter la faute ſur vous.

Au

Au nom de Dieu ne le faites pas. Vous avez déja eu l'honneur d'avoir défait le secours, & toutes choses sont encore entieres pour nous, mais l'hiver s'approche plus vite de nous, que nous ne nous approchons de Montauban ; les maladies attaquent déja l'armée, & elle s'affoiblit tous les jours. Si ces Messieurs sçavent une finesse pour prendre Montauban, n'envions pas leur service : ils nous épargneront bien de la peine & peut-être des coups ; & outre plus ils prennent sur eux une chose bien hazardeuse ; dont ils nous veulent décharger. Ne me demandez pas d'où je sçai ces nouvelles, mais profitez-en : Messieurs les Maréchaux crurent que le Roi me l'avoit dit, & me dirent qu'ils se conformeroient à ce que je leur conseillerois, & que pas un ne répondroit sans l'avis de tous trois, & me voulurent faire cet honneur de m'ajoindre à leurs resolutions. Sur cet instant le Roi nous commanda de nous asseoir. Puis Monsieur le Connétable nous dit, que la prise de Montauban étoit si importante au bien du service du Roi, que tous ses serviteurs se devoient porter avec une passion violente à lui faire acquerir, & quitter toutes les émulations, jalousies & envies, que le courage & l'ambition

avoient

avoient mis dans nos cœurs, pour cooperer tous ensemble à l'effet de tout ce qui lui doit être si utile, & à tout l'Etat. Que sa Majesté ne laisseroit pas de sçavoir un très-bongré à ceux qui ne l'auroient pas prise, lesquels il reservoit pour d'autres occasions, qui ne seroient que trop frequentes dans la suitte de cette guerre, & que pour nous exhorter à cela, il nous avoit assemblez, tant pour prendre une determinée resolution, comme pour faire que les uns & les autres s'entr'aidassent à l'execution de ce qui seroit resolu: & que le quartier des gardes étant le premier, c'étoit aussi à lui qu'il s'addressoit le premier, pour sçavoir en combien de tems precisément nous voulions répondre de prendre la ville de Montauban. Messieurs de Praslin & de Chaunes, & moi à leur suite, après avoir consulté ensemble, répondîmes, que nous y apporterions tout le soin & la peine imaginable, & telle que sa Majesté en seroit satisfaite, & que nous ne lui pouvions limiter d'autre tems, sinon lui répondre que ce seroit plûtôt ou plus tard selon la bonne ou mauvaise defense des assiegez, & les facilitez ou inconveniens que nous y rencontrerions.

Sur cette réponse Monsieur le Connétable

table nous dit, que Messieurs de l'attaque de Picardie l'assuroient de la prendre dans douze jours, & en même tems Monsieur le Maréchal de Saint Geran dit: Oüy, Sire, nous vous le promettons sur notre honneur ou sur notre vie. Nous lui dîmes, que c'étoit un très-grand service, qu'ils feroient au Roi, où nous prenions la part qui appartenoit à de si passionnez serviteurs, comme nous étions à sa Majesté: nous offrant, s'il y avoit quelque chose en notre puissance, capable de contribuer à une si genereuse resolution, de l'employer franchement. Sur cela Monsieur le Connétable nous dit: Que le Roi nous en sçavoit gré, & que ces Messieurs auroient besoin des seize Canons, qui étoient en notre quartier: lesquels nous accordâmes sans replique; offrant de plus, que si pour quelque attaque, ou autre occasion, ces Messieurs avoient besoin de quelque secours, que Messieurs les Maréchaux m'envoyeroient avec quinze cens, voire deux mille bons hommes pour être employez à ce qu'il leur plairoit me commander: dont ils nous remercierent.

Nous dîmes ensuitte à Monsieur le Connétable, que moyennant ce, le Roi nous déchargeât, non du siege de la ville,

le, lequel nous continuërions, mais de la prise ; ce-que le Roi nous accorda : ainsi nous nous en retournâmes satisfaits, de n'avoir plus rien à faire, que de nous conserver, & divertir les ennemis par quelques attaques, mines & sappes, de tems en tems.

Le Mardi cinquiéme nous fismes tirer de toutes nos pieces quelques coups de chacune, pour ne pas faire connoître aux ennemis que nous les voulions attaquer, & toute la nuit nous en amenâmes treize jusqués au parc de notre artillerie.

Le Mercredi sixiéme nous demandâmes au Roi deux bâtardes, qu'il nous fit envoyer pour escarmoucher, au lieu de nos canons, & la nuit nous tirâmes des batteries les trois autres canons restans.

Le Jeudi septiéme nous envoyâmes huit cens Suisses, pour faire escorte à huit pieces de canon, qui furent envoyées au quartier du Moustier deçà l'eau, & le lendemain on y mena les autres. Nous ne laissâmes pour cela en notre quartier d'avancer toûjours quelques nouveaux travaux, & tenir les anciens en bon état, & nos batteries aussi de lever un cavallier ; sur lequel nous mîmes ces deux

bâtardes

bâtardes qui importunoient toûjours les ennemis, qui sçurent bientôt que nous n'avions plus de canons, dont ils se mocquoient de nous.

Le Samedi neuviéme Octobre, Monsieur de la Force fut à la tête de notre travail. Je fis incontinent defendre de tirer, & parlâmes au haut des cornes assez long-tems ensemble, lui me témoignant beaucoup de desir de voir un bon accommodement, & qu'il me prioit d'agir le plus que je pourrois en la perfection de ce bon œuvre, & d'animer Monsieur le Maréchal de Chaunes à y porter Mr le Connétable son frere, lequel se devoit dans peu de jours aboucher avec Mr de Rohan, qui viendroit proche de Montauban à cet effet.

Ce furent les premieres nouvelles que j'en appris. Il me dit aussi, qu'il étoit bien marri qu'une migraine, que ce jour-là avoit Mr le Maréchal de Chaunes, l'empêchoit de le voir, & que ce seroit quand il lui voudroit permettre : me priant d'assurer Mr de Praslin & lui, qu'il étoit leur serviteur très-humble : ce que je fis ponctuellement. Il avoit avec lui St Orset & Lendresse, deux Capitaines, braves hommes, qui avoient charge de ce côté-là. Je m'en retournai dire

à Messieurs les Maréchaux, que je trouvai ensemble chez Monsieur de Chaunes, ce qui s'étoit passé entre Mr de la Force & moi, & ce qu'il m'avoit prié de leur dire. Alors Monsieur de Chaunes ne nous cela plus ce qui se traittoit entre Mr le Connétable & Mr de Rohan, nous priant de le tenir secret. Il me dit de plus, que Monsieur le Cardinal de Retz, Mr de Schomberg, & le Pere Arnoux contrarioient à l'accommodement. Les deux à cause de leur profession, & le troisiéme pour la certaine croyance qu'il avoit, de prendre dans huit jours Montauban, & qu'il lui avoit dit, qu'il vouloit être deshonoré, & ne porter jamais épée à son côté, s'il n'étoit dans dix jours au plus tard dans la ville. Ce qui me fit resoudre d'y aller le lendemain matin, & leur en demandai congé. Je ne le pûs faire, neanmoins; parce que le matin Dimanche dixiéme les ennemis firent une furieuse sortie du côté de Villebourbon, gagnerent les premieres trenchées, qu'ils garderent assez longtems, emmenerent un gros mortier de fonte, à jetter des bombes, tuerent quelques-uns qui resistoient, & eussent nettoyé toute la trenchée, si Monsieur le Maréchal de Themines & Messieurs les

Comtes

Comtes de Grammont & de Cramail ne fussent venus s'opposer courageusement à leur furie, & les arrêter sur cul. Je m'avançai avec cinq cens hommes au bout du pont de Tarn, & envoyai sçavoir de Monsieur le Maréchal s'il avoit besoin de mon service, & que j'étois près de lui avec de bons hommes : mais lui qui avoit déjà mis quelque ordre & repoussé les ennemis, m'envoya remercier. Je vins neanmoins seul le trouver, & voir le dégât, que les ennemis avoient fait, que lui & Messieurs les Maréchaux de Camp avoient fait reparer en peu d'heures. A la verité ce quartier-là étoit très-foible, depuis la mort de Monsieur du Maine, & déperissoit tous les jours : car les soldats quittoient ; de sorte que Mr le Maréchal envoya prier Mr de Praslin, qui étoit en jour, de lui envoyer quelques troupes de son quartier, pour faire cette nuit-là la garde : ce qu'il fit, & me commanda d'y mener sept compagnies du Regiment des gardes, que j'y laissai, pour venir de là à la garde de nos trenchées, dont les sept compagnies furent mal satisfaites, & dirent, qu'elles n'y viendroient pas une autre fois, si je n'y demeurois.

J'allai cette même nuit au quartier

du Moustier, où je trouvai Mr le Maréchal de St Geran & Mr de Marillac. Je fis semblant que j'étois seulement venu pour visiter Zamet, qui étoit blessé, mais en effet c'étoit pour voir où ils en étoient de la prise de Montauban, dont ils parloient si affirmativement. Eux d'abord me prierent de venir voir leurs travaux, & l'infaillibilité qu'il y avoit en la prise de Montauban. Je trouvai que depuis la grande dispute, que j'avois euë avec eux pour la descente du fossé, qu'ils avoient toûjours avancé à gauche de la contrescarpe, jusques à ce qu'ils étoient sur le precipice, & qu'alors ils avoient coulé le long du penchant sur le Tarn, par une trenchée étroitte & incommode, jusques à ce qu'ils eussent trouvé un certain tertre, qui leur faisoit une place d'armes en l'applanissant. Il est vrai, qu'il n'y avoit de ce côté-là autre fortification que les murailles de la ville, ausquelles même étoient attachées les maisons. Que le fossé n'avoit que deux toises ou deux toises & demi de creux: qu'il n'avoit pas grands flancs, & même dans le fossé on y étoit avec peu de peril. L'importance étoit de battre cette muraille. Car du lieu où étoient leurs batteries, qui étoien tfort bas, on ne pou-

pouvoit voir à une toise & demi près du pied de la muraille : ce que je fis considerer à ces Messieurs. Mais ils me dirent, que les ruines des murailles y feroient un talus, facile à y monter. Ce que je ne pûs croire, & le disputai d'autant plus, que le fossé alloit en penchant du côté de la contrescarpe. Lors ils me dirent en secret, qu'en tout évenement la place d'armes qu'ils applanissoient alors, leur feroit loger trois canons, avec lesquels ils verroient le fonds du fossé, & qu'ils avoient une invention, pour les y guinder à force de bras : ce qui eût été une grande affaire, si elle eût pû réüssir. Mais j'y voyois de grandes difficultez, dont la principale étoit, que les ennemis tâcheroient par mines, comme ils firent ensuite, ou en leur coupant leurs trenchées, pour y venir, ce qui n'étoit impossible, vû la forme & la situation, de les en empêcher.

Je m'en revins en notre quartier, plus confirmé que jamais, que ces Messieurs bâtissoient sur de faux fondemens, & le dis à Monsieur le Maréchal de Chaunes ; le suppliant instamment de porter Monsieur le Connétable à une bonne paix, s'il y trouvoit jour, de crainte qu'il ne reçût, & le Roi, premierement,

quelque notable dommage & honte. Il fut d'avis de me mener le lendemain Jeudi ſeptiéme, à Piquecos avec lui, pour en parler moi-même à Monſieur le Connétable. Ce que je fis fort amplement, & le laiſſai partir ce jour même, fort déliberé de conclure la paix, s'il y voyoit jour. Il s'en alla à quatre lieuës de Piquecos à un château, nommé Reviers, où il avoit donné ſureté à Monſieur de Rohan de lui venir parler. Ils confererent long-tems enſemble, & approcherent toutes choſes de l'accommodement. Neanmoins pour pluſieurs reſpects, Monſieur le Connétable n'y voulut rien conclure, ſans en avoir precedemment eu l'approbation du Roi, & de ſon Conſeil. Il en revint ſeulement le Mardi douziéme bien tard, & envoya le même ſoir donner rendez-vous à Meſſieurs de Chaunes & de Schomberg, de le venir trouver le lendemain Mercredi, treiziéme, à Piquecos au Conſeil, où ils ſe rendirent; & Monſieur de Chaunes voulut que je le ſuiviſſe.

Monſieur le Connétable propoſa au Conſeil ſecret (je n'y étois pas) les conditions, dont il étoit demeuré comme d'accord avec Mr de Rohan, qui étoient avantageuſes & honnorables

pour

pour le Roi, & utiles pour l'État, lesquelles furent trouvées raisonnables par tous ceux du Conseil : qui étoient le Roi, Mr le Cardinal de Retz, Mr le Connétable, Mr de Chaunes, Monsieur de Schomberg, & Mr de Puizieux, qui n'y étoit qu'en qualité de Secretaire d'État, & debout, mais ne laissant pas d'en dire souvent son avis. Mais Monsieur de Schomberg ajoûta à son opinion, que bien que les articles apportez par Mr le Connétable ne fussent à rejetter, neanmoins qu'il ne conseilloit pas, que l'on les accordât presentement ; mais que l'on les dilayât pour quinze jours, attendu qu'en ce tems-là le Roi seroit maître absolu de Montauban, & auroit les mêmes conditions en sa puissance, que l'on lui offroit maintenant, & de plus hautes s'il en demandoit. Et comme Mr de Chaunes repliqua, qu'en cas que l'on ne prît point Montauban, si on étoit assuré d'avoir les mêmes conditions, Mr de Schomberg dit : que c'étoit un cas, qu'il ne falloit pas poser ; parce que la prise en étoit infaillible. Qu'il en répondoit au Roi sur son honneur & sur sa vie, & qu'en cas que cela ne fût, il vouloit que le Roi lui fist trencher la tête. Sur quoi il fut resolu de remettre à quin-

zaine le traité, & de le mander à Mr de Rohan, qui en attendoit la réponse à Reviers.

Ce jour même, Mr le Maréchal de Themines manda à Mr le Connétable, que son quartier diminuoit de gens à toute heure, & que ses gardes étoient si petites, que si les ennemis entreprenoient sur eux, ils seroient forcez d'abandonner leurs trenchées. Que pour cet effet il le supplioit de commander, qu'il entrât tous lès soirs de notre quartier six cens hommes pour garder le sien. Monsieur le Connétable en parla à Mr de Chaunes devant moi: mais je lui dis, qu'il avoit été affriandé de l'envoi, que nous lui avions fait peu de jours auparavant, de sept compagnies des gardes: que nous n'avions que les gens qu'il nous falloit, pour garder notre attaque, & que les troupes enrageoient d'être commandées d'aller garder un autre quartier que le leur. Finalement qu'ils cherchoient leurs aises au prix de notre incommodité, & leur sureté en notre peril.

Mr le Connétable prit bien mes raisons, & nous commanda là-dessus, renvoyant le Gentil-homme qu'il lui avoit envoyé, qui lui dit de plus, que Mr le Maréchal étoit assez mal d'une fiévre

depuis

depuis peu de jours. Mais sur la réponse, que ledit Maréchal eut par son homme, il le renvoya le lendemain matin Jeudi 14. pour le presser de nouveau, & protester du mal qui en pourroit arriver, si l'on n'y prevoyoit, & qu'il quitteroit le quartier. Ce qui fut cause que Mr le Connétable envoya un ordre précis à Messieurs les Maréchaux de Praslin & de Chaunes, pour envoyer six cens hommes en garde, que Monsieur de Themines demandoit: lequel ordre ils me donnerent, pour regarder aux moyens de le pouvoir executer. Quand je me vis si pressé, je m'avisai de cette ruse, que je mis incontinent en pratique: qui fut d'envoyer prier Messieurs les Comtes de Cramail & de Grammont de venir dîner chez moi, qui avois quelque chose de consequence à leur déclarer. Quand ils furent arrivez, je leur fis voir l'ordre que j'avois d'envoyer six cens hommes garder leurs trenchées; & parce qu'ils étoient de mes anciens freres & amis, je ne l'avois voulu faire sans leur en dire precedemment mon avis; qui étoit, que ce leur étoit une espece d'affront d'envoyer un Maréchal de Camp étranger commander à leur préjudice dans leur quartier, & que nos troupes n'y

vouloient aller, si Monsieur Frangipani ou moi n'y alloient les y mener & commander. Et que c'étoit à eux à y pourvoir, & que s'ils vouloient après-dîner remontrer au Roi & à Monsieur le Connétable, leur interêt sur ce sujet; qu'ils pourroient à mon avis faire rompre cet ordre, & que, ce me semble, ils devoient demander des corps entiers, pour venir camper avec eux, ausquels ils commandassent. Que des troupes de Monsieur de Montmorency il y avoit encore quatre ou cinq cens hommes des Regimens de Fadriques & de la Royauté, qui étoient entre le quartier de Picardie & nous; que l'on attendoit dans deux jours le Regiment de Languedoc, commandé par Portes, & d'autres qui viendroient tous les jours, dont on fortifieroit leur quartier. Que c'étoit une vision de Monsieur le Maréchal de Themines malade. Ils prirent mon avis de la même main que je leur avois presenté: allerent après-dîner trouver Monsieur le Connétable, pour le prier de changer cet ordre, & de leur renforcer leur quartier des troupes nouvelles, qui devoient venir à l'armée: ce qu'il leur promit, & delivra notre quartier de ce surcroît de gardes.

Le

Le Vendredi 15. Mr le Maréchal de Themines m'envoya dire, que je lui vinsse parler au pont de Tarn : ce que je fis, & le trouvai dans sa litiere, avec son train, s'en allant à l'armée, par la permission qui lui en étoit à l'heure même venuë du Roi. Il étoit fort malade, & à la mine & à l'effet; il se dressa comme il pût sur la litiere, & me dit, que l'extremité de sa maladie le forçoit de quitter son quartier, & qu'outre cela le mauvais état où il étoit l'eût contraint de l'abandonner; qu'il me le consignoit pour le garder, & que j'y envoyasse des troupes, au nombre que je jugerois à propos.

Je crûs qu'il rêvoit de me tenir ce langage, & lui dis, que ce n'étoit pas à moi à qui il le devoit remettre, mais à Mr le Connétable, qui le lui avoit mis en main. Que j'avois charge de celui des Gardes, sous Messieurs les Maréchaux de Chaunes & de Praslin, dont j'étois bien empêché de m'acquitter, à plus forte raison ne me chargerois-je pas d'une nouvelle commission, laquelle je ne voudrois pas accepter, si le Roi même me la commettoit, s'il ne me déchargeoit de celle des Gardes. Sur cela il se mit fort en colere, & me dit, qu'il

me le reprocheroit un jour; qu'il n'eût pas crû cela de moi, & qu'il protestoit, en cas que je ne l'acceptasse, du mal qui en pourroit arriver. Et moi, je lui dis absolument que je n'en ferois rien. J'ai toujours cru depuis, que son mal le troubla de telle sorte qu'il ne me connut pas, ou qu'il ne sçavoit ce qu'il disoit. Car il laissoit deux Maréchaux de Camp comme moi: je n'avois aucune part ni dépendance en son quartier: je n'eusse pû prendre cette commission que du Roi seul, ou de Mr le Connétable, & je ne l'eusse jamais acceptée au préjudice de mes amis.

Nous avions fait faire en notre quartier un Cavalier, sur lequel nous avions mis deux bâtardes, qui voyoient & tiroient dans les piéces des ennemis, & les endommageoient grandement. Je croi que si nous y eussions eu des canons de batterie, qu'ils y eussent fait merveille: nous travaillions encore à une mine, plûtôt par divertissement que pour aucun autre effet, n'ayant plus autre dessein que de garder les postes avancez, que nous tenions. Nous faisions quelquefois des treves de deux ou trois heures, pendant lesquelles nous parlions les uns aux autres en très-grande privau-

té,

té, & sans crainte les uns des autres. Messieurs de la Force & le Comte d'Orval qui avoient le titre de Gouverneurs de Montauban (bien que son pere y eût le principal credit) me prioient souvent de baiser leurs mains de leur part à Monsieur le Connétable, & à Messieurs de Chaunes & de Praslin. Je leur assurai de le faire, & de moyenner une entrevûë entr'eux, dont ils me témoignoient être fort contens. Nous continuâmes ainsi en notre quartier, moitié guerre, moitié marchandise, jusques au Mercredi 20. que Monsieur le Connétable m'envoya commander de le venir trouver chez Mr de Schomberg au quartier de Picardie, où il avoit dîné. Il s'enquit de moi, si nous avions une mine prête à joüer, & une attaque à faire, ainsi qu'il me l'avoit commandé quelques jours auparavant. Je l'assurai, que tout étoit prêt quand il l'ordonneroit. Il me dit lors, que ce soit pour demain, quand je vous l'envoyerai dire : car s'il plaît à Dieu, nous serons demain dans Montauban, pourvû que chacun veüille bien faire son devoir. Je l'assurai qu'il ne tiendroit pas à ceux de notre quartier, d'y apporter toute leur industrie & pouvoir. Il me dit, qu'il ne vouloit rien autre

chose de nous, sinon que par une feinte attaque nous eussions à divertir les ennemis, pendant que du côté de Picardie on forceroit la ville. Je ne me pûs tenir de lui dire : Monsieur, vous en parlez avec une grande confiance. Dieu veüille qu'elle ne soit point vaine. J'avois bien oüi les deux jours precedens une furieuse batterie en ce quartier-là, mais je ne m'appercevois pas d'aucune bréche raisonnable, ni d'autre chose qui nous dût donner aucune apparence de cela. Et certes je me suis mille fois étonné d'un tel aveuglement, qui ait continué si long-tems, & à tant de diverses personnes, & n'ai jamais sçû à quoi l'attribuer. Mr de Schomberg même en me disant adieu, me dit : Mon frere, je vous offre après-demain à dîner dans Montauban. Je lui dis : mon frere, ce sera un Vendredi & jour de poisson, remettons la partie au Dimanche, & n'y manquez point.

Je vins rapporter l'ordre que m'avoit donné Mr le Connétable, à Messieurs nos Maréchaux, lesquels me commanderent de faire charger notre mine, & toutes choses prêtes pour le lendemain.

Ce fut le Jeudi 21. d'Octobre, qu'au matin le Roi & Monsieur le Connétable partirent de Piquecos, ayant fait porter

leur dîner au quartier de Picardie, où se devoit faire cette solemnelle execution avec une telle certitude, que Reperau, Secretaire de Monsieur de Schomberg, convia les commis de Monsieur de Puisieux de venir dans sa chambre, pour voir prendre Montauban. Que les Chefs du quartier commanderent à leurs gens d'être prêts, d'apporter leur souper & coucher dans la ville, quand on leur manderoit. Ils placerent le Roi, Monsieur le Cardinal de Retz, Monsieur le Connétable, le pere Arnoux, Mr de Puizieux & autres en lieu, où ils pûssent facilement voir forcer la ville, & tant d'autres choses plus ridicules, que je ne daignerois écrire. L'ordre general & particulier fut fait, & on nous manda de commencer la danse en notre quartier. Le Roi envoya plusieurs fois sçavoir à quoi il tenoit que l'on ne donnât, & il n'y avoit ni descente au fossé ni montée à la bréche, qui ne fût remparée. Il y avoit même une piece entre la bréche & le lieu d'où l'on partoit, qui n'étoit ni ruinée ni abbatuë. Il n'y avoit point d'échelles pour y monter, & quand il y en eût eu, point de moyen de le faire.

Enfin après avoir consumé toute la journée, jusques à six heures du soir,

avoir tenu six cens Gentilshommes, & quantité de gens de marque armez tout le jour, sans agir ni tenter de faire aucune chose, si ce n'est de faire tirer de la ville quantité de gens, qui se découvroient, on vint dire au Roi, que l'on avoit de nouveau fait reconnoître le lieu, où il falloit donner, & que veritablement il n'étoit raisonnable. Sur cela chacun se retira, & on nous avoit mandé sur les quatre heures après midi de faire joüer notre mine; ce que nous fismes en même tems. Elle fit un fort bon effet, & ouvrit une grande partie des cornes, sur lesquelles nous nous logeâmes; mais c'étoit en vain; car nous n'avions pas à prendre la ville. La mine, en faisant son effet, tua d'une grosse motte de terre enlevée le jeune frere de Monsieur Saint Chaumont, nommé Miolans, dont il fut heritier de plus de vingt-mille livres de rente. Du même coup le Plessis de Chivrai fut porté par terre, qui fut plus de quatre heures tenu pour mort, & je passai trois ou quatre fois par dessus lui, ne le connoissant pas, à cause qu'il avoit le visage tourné contre terre. Messieurs nos Maréchaux, ni aucun de notre quartier ne voulut le jour suivant aller à Piquecos, pour voir la contenance du monde;

de ; mais le lendemain Vendredi 22. Mr le Connétable envoya dire, que quelqu'un du quartier le vînt trouver. Messieurs les Maréchaux me commanderent d'y aller. Je trouvai le Roi dans son cabinet, avec lui Monsieur le Cardinal de Retz, Roucelai & Modene. Le Roi me dit d'abord : vous avez bien toûjours été d'avis, qu'il ne se feroit rien qui vaille du côté de Picardie. Je lui dis : vostre Majesté me pardonnera ; mais je n'ai pas cru, que tout ce que l'on proposoit reüssist ; neanmoins il ne faut pas juger des choses par les évenemens. Il me dit lors : que croyez-vous de cette batterie, qu'ils veulent faire sur ce tertre, où ils sont l'esplanade ? Je dis Sire, s'ils la peuvent faire, la ville est à nous ; mais comme nous songeons à les prendre, ils songent aussi à s'empêcher d'être pris. Ce sera merveille s'ils les laissent paisiblement faire cette batterie, & ils ont prou de moyens de les troubler, & si on les empêche de la faire, vous pouvez bien remettre la prise de Montauban à une autre saison. Moi, dit le Roi, je ne me voudrois plus arrêter à ce qu'ils veulent faire : car ce sont des trompeurs. Je ne me fierai jamais à ce qu'ils me diront. Monsieur le Connétable n'avoit point encore

encore parlé, qui dit lors : tout beau, Sire ; ils ont cru bien faire, & en sont plus marris que vous. Ce ne sont pas les premiers qui se sont trompez en leur calcul ; ils répondent encore à cent pour cent que dans cinq jours ils pourroient mettre leurs canons sur le tertre, & s'ils le peuvent faire, voilà Monsieur de Bassompierre qui dit, que vous êtes Maître de Montauban : donnons-leur encore ce tems.

Il me dit lors : Monsieur de Chaunes m'a dit plusieurs fois, que Mr de la Force vous avoit prié de moyenner une entrevûë entr'eux deux: auroit-il à votre avis dessein de renoüer la pratique de Monsieur de Rohan, & vous a-t-il point dit qu'il en eût quelque pouvoir ? Je lui dis, qu'il m'avoit fait paroître ce desir ; mais que l'affaire du jour precedent lui étoit si favorable, & à nous si contraire, que j'avois peur qu'ils n'en fussent maintenant éloignez. Lors il me dit, que si je voyois jour à les rajuster, que je le fisse. Que de son côté il tâcheroit à remettre la pratique de Monsieur de Rohan sur pied. Ainsi je m'en retournai, avec cet ordre, à notre quartier, que je cherchai le moyen d'executer, sans montrer que ce fût avec affection, pour ne hausser da-

vantage le chevet aux huguenots, superbes de leurs bons succès, tandis que ceux du quartier du Moustier tâchoient d'avancer leur pretenduë batterie; mais les ennemis, qui étoient Maîtres de leur fossé, vinrent miner dessous ce travail, en sorte que la nuit du Dimanche 24. au Lundi 25. sur les deux heures du matin, ceux de Montauban sortirent par une fausse porte au dessus du Moustier, & vinrent par l'entrée de la trenchée attaquer le Regiment de Picardie, qui étoit en gardes, depuis le coin de la contr'escarpe jusques au penchant, & de ce penchant vers le Tarn, jusques à l'esplanade, où l'on vouloit faire la batterie, & tuerent tous ceux qui voulurent faire resistance, ou qui ne se jetterent de la trenchée dans le penchant qui va vers le Tarn, & tuerent quatre Capitaines au Regiment de Picardie, & à même tems firent joüer la mine, qu'ils avoient faite sous l'esplanade, & emporterent tout le lieu où l'on vouloit mettre la batterie. Monsieur le Connétable me commanda de me trouver le lendemain chez Mr de Schomberg, où il vint dîner. Il fut agité de ce que l'on devoit faire, pour remedier au desordre de la nuit precedente: ce que Monsieur de Marillac promit de faire,

re, & malgré les ennemis de mettre dans cinq jours trois picces de batterie au même lieu, où elles avoient été destinées : mais la nuit du Jeudi au Vendredi 28. les ennemis firent une autre grande sortie sur Champagne, qui y étoit de garde, & ne les pût soutenir, de sorte qu'ils gâterent toutes les trenchées. Ils donnerent aussi par en bas sur le Regiment de Villeroi, qui les laissa passer jusques aux batteries de derriere eux, & donnerent sur une des trois pieces, que quinze Suisses gardoient, dont ils les chasserent, & gâterent toute la trenchée, & une desdites pieces. Tant de malheurs consecutifs obligerent Monsieur le Connétable d'aller au quartier du Moustier, & d'assembler les Chefs des autres quartiers pour prendre une finale resolution. Chacun voyoit bien, qu'il n'y avoit plus de moyen de continuer le siege, mais personne ne le vouloit proposer.

Marillac fut d'avis de faire un fort au Moustier, qui commanderoit la ville, & auquel on mettroit tous nos canons & munitions en reserve, pour en une autre meilleure saison en user, & que c'avoit été le premier avis de Monsieur le Maréchal de Lesdiguieres, en arrivant à Montauban.

Mon-

Monſieur le Maréchal dit alors, qu'au commencement du ſiege le ſuccès avoit fait voir que ſon conſeil étoit bon, & eût été maintenant utile, mais qu'il n'étoit pas d'avis de l'executer à cette heure, qu'il nous faudroit tenir une armée deux mois durant ſur pied, pour le mettre en perfection : que la faiſon & nos trouppes ne le pouvoient permettre.

Monſieur le Maréchal de Saint Gerans propoſa de reduire les trois quartiers en un, & de continuer vivement l'attaque du Mouſtier, perſiſtant toûjours, que l'on prendroit infailliblement Montauban, ſi on l'attaquoit comme on l'avoit toûjours propoſé. Je ſuppliai Monſieur de Schomberg de lui demander, où il vouloit faire la batterie, vû que la mine des ennemis avoit emporté la place, où on l'avoit deſtinée. Il lui répondit, que c'étoit à lui, qui faiſoit la charge de l'artillerie, de la trouver. Il lui repliqua, que ſa charge étoit de faire les batteries où les Generaux deſiroient, & pour battre ce qu'ils jugeroient qu'il falloit battre. Sur cela Monſieur le Connétable leur dit : Meſſieurs, nous ne ſommes pas ici pour decider de vos charges : il n'en eſt pas tems. Puis il demanda l'avis de pluſieurs autres, qui tous tournerent autour

du

du pot, jusques à ce qu'il demanda mon opinion. Je lui dis lors : Monsieur, si je reconnoissois que notre perseverance au siege de la ville de Montauban la pût porter à se reduire à l'obéïssance qu'elle doit au Roi, je vous conseillerois de vous y opiniâtrer, & m'estimerois bien-heureux d'employer, selon mon devoir, mon repos & ma vie à l'execution d'une chose tant importante à l'honneur & au service du Roi : mais voyant l'état present de notre armée, fatiguée par une longue campagne, & par plusieurs grands sieges qu'elle a faits cet Eté, diminuée par la perte de quantité de braves hommes, qui y sont peris. Et finalement je ne faudrai pas de vous dire ouvertement ce que Messieurs des préopinans vous ont voulu faire comprendre, par leurs discours ambigus, qui est de songer que vous devez rendre plûtôt le repos à votre armée, dont vous l'avez privée depuis huit mois, que l'employer infructueusement en la continuation d'un siege, auquel toutes choses nous sont plus desavantageuses, au bout de trois mois qu'il est commencé, que lors que nous l'avons entrepris. Il est entré dans cette place plus de deux mille soldats depuis la défaite du secours. Les habitans le sont deve-

devenus, par un exercice continuël depuis trois mois, & ne ſont pas plus enorgueillis qu'encouragez par les heureux ſuccès de Villebourbon, que par ces deux dernieres ſorties : l'attaque generale, entrepriſe & non executée, leur a enflé le cœur & applatti celui de nos gens de guerre, qui ſe ſont perſuadez, que nous ne la pouvons faire, puis que nous ne la faiſions pas. Nous ſommes à la fin de l'Automne, qui eſt le tems auquel on a accoûtumé de ceſſer d'entreprendre & d'agir. Je vous en puis parler d'autant plus librement, Monſieur, que je ſuis moins intereſſé dans l'affaire : car ceux de notre quartier ont été déchargez de la priſe de cette ville, dès que vous les déchargeâtes de leur artillerie. Toutes choſes y ſont en leur entier : les ennemis ne vous y ont donné aucun tour ni atteinte, & vos trouppes, qui ſont veritablement aucunement deperies, ne le ſont pas à l'égard de celles de Villebourbon, ou du Mouſtier, & nous reſte encore cinq mille bons hommes de pied, prêts à commander où il vous plaira. Ces Meſſieurs, qui commandoient en ce quartier, & qui ſoutiennent tout le faix du ſiege ſur leurs épaules, ont tant de generoſité & de gloire, qu'ils aimeroient mieux perir que de

vous

vous avoir proposé de le lever ; mais moi qui n'y ai pas les mêmes interêts qu'eux, à qui le service du Roi m'est cher à l'égal de ma vie, je ne marchanderai point de vous dire en ma conscience, & selon le serment que j'y ai, que vous devez, Monsieur, avec un bon ordre, une entiere sureté, & en tems non precipité, quitter l'entreprise & le siege de Montauban, & reserver le Roi, vous & cette armée à une meilleure fortune, & une plus commode saison.

Comme un chacun vit clairement que mon avis étoit le seul, que la saison & l'état present de nos affaires requeroit, personne n'y contredit, bien qu'aucun n'en voulût proposer autant, chacun étant bien aise d'en laisser faire la proposition à un autre. Je m'en retournai par Piquecos, avec Monsieur le Connétable, qui me dit, qu'il étoit resolu de faire lever le siege. Je lui dis : Monsieur, vous faites bien de vous coucher, de peur d'être porté par terre, où je ne m'étonne pas que vous soyez contraint de lever un siege, que vous avez entrepris sans dessein : car vous ne vous y êtes embarqué, que sur l'assurance que le Comte de Bourgfranc vous avoit donnée de trahir la place. Il me dit lors, que c'étoit Esplan qui

qui l'y avoit engagé, & Schomberg empêché de s'en dépêtrer honorablement. Que le Roi étoit bien-mal satisfait de lui, & qu'il étoit fort content de moi, & qu'il me croiroit desormais aux choses de la guerre, & non lui. Il me commanda ensuite d'embarquer Mr de la Force à parler avec Monsieur le Duc de Chaunes: ce que je fis pour le Lundi 29. Octobre, auquel Messieurs de la Force & d'Orval, avec quelques-uns des principaux de Montauban, sortirent entre la porte de la ville, qui est entre le bastion, la Carrique & les cornes, que nous attaquions; & environ à deux cens pas de la ville Mr de Chaunes & moi nous y trouvâmes. Nous nous saluames avec beaucoup de tendresse & d'affection. Ils prierent que l'on ne parlât point en particulier, parce qu'ayant à faire à une ville jalouse, & à un peuple soupçonneux, cela leur pourroit porter prejudice. Il y eut beaucoup de discours de part & d'autre, qui enfin aboutirent de leur part, qu'ils étoient très-humbles serviteurs & sujets de sa Majesté, ne respiroient qu'une entiere obeïssance à ses volontez & commandemens, pourvû que le libre & entier exercice de leur Religion, & les autres choses accordées par leurs Edits, soient ponctuellement obser-

obſervées, & Monſieur de Chaunes conclut, ſur l'aſſurance que le Roi les recevroit en ſes bonnes graces, quand ils ſe remettroient en leur devoir. Voilà en quoi conſiſta cette conference, & le fruit qu'elle apporta, qui fit bien connoître, qu'ils n'étoient pas pour recrocher le precedent accord, non plus que Monſieur de Rohan, qui n'y voulut plus entendre : ce qui porta le Roi & Monſieur le Connétable à ſe reſoudre le Mardi deuxiéme jour de Novembre, de lever entierement le ſiege de Montauban, & d'envoyer cette leur volonté aux Chefs, qui commandoient au quartier de Picardie, afin de s'y preparer. Ce qu'ils firent durant quelques jours, en retirant les canons en nombre de trente-deux, qui étoient dans les diverſes batteries, & les mirent dans le parc, lequel tous les chevaux de l'artillerie ramenerent en ſix voyages, avec tous le affuts & munitions, depuis le Vendredi 5. juſques au Dimanche ſept, & les déchargerent ſur le bord du pont de Tarn, de notre côté. J'envoyai ces trois jours durant huit cens Suiſſes pour eſcorter, depuis le quartier de Picardie juſques au nôtre, toutes les voitures des canons. Enfin le Lundi huitiéme de Novembre, à trois heures du matin, le quar-

quartier de Picardie leva le siege, & se retira au quartier de Villebourbon, laissant la ville libre de tout ce côté-là, jusques au commencement de celui des gardes, & fallut que de là en avant, non seulement nous nous gardassions de la tête des ennemis, mais aussi tout notre côté gauche, qui demeura découvert. On employa tout ce jour-là, & le suivant Mardi neuviéme Novembre, à embarquer nos canons dans les batteaux, sur lesquels notre pont étoit bâti, pour les faire descendre le long du Tarn vers la Garonne à Moyssac.

Le Mercredi 10. le Roi quitta son logis de Piquecos, & vint loger à Monbeton. Il passa en allant, devant mon logis, & me dit la larme à l'œil, qu'il étoit au desespoir, d'avoir reçu ce déplaisir de lever ce siege, & qu'il n'avoit contentement que de notre seul quartier. Qu'au reste il avoit resolu de me donner seul l'armée à mener, mais que je n'en disse rien, & qu'il n'y avoit que Monsieur le Connétable & lui qui en sçussent rien, & que je vinsse le voir le lendemain à Monbeton. Mr le Maréchal de Praslin lui envoya en même tems demander congé de se retirer de l'armée, pour se faire panser de la fievre qu'il avoit depuis

quatre jours : ce qu'il lui permit.

Le Jeudi 11. de Novembre j'allai, suivant l'ordre du Roi, à Monberon, lequel me voyant mal en ordre, m'en demanda la cause. Je lui dis que j'avois couché dans la trenchée. Lors tout étonné il me dit, pourquoi je n'avois pas levé le siege. Je lui répondis, parce qu'il ne me l'avoit pas commandé. Il demanda à Mr le Connétable, s'il ne me l'avoit pas dit, lequel répondit, qu'il croyoit que cela fût fait dès le Dimanche passé, ainsi qu'au Moustier, & que nous avions grand tort de n'en avoir pas parlé. Je lui répondis, que je n'avois garde, & que j'y eusse demeuré toute ma vie devant que de lui en faire instance, bien qu'il nous ait fallu depuis quatre jours continuels doubler nos gardes, attendu que ceux de Montauban, n'ayant plus à songer qu'à nous, pouvoient nous attaquer avec leurs forces entieres, ausquelles notre garde ordinaire n'eût sçû resister. Ils me dirent lors, que je ne manquasse pas de lever le siege la prochaine nuit, & que je portasse cet ordre à Monsieur de Chaunes de leur part. Comme ils me parloient, il arriva, & lors ils lui dirent, que la nuit prochaine il eût à quitter les trenchées. Je lui dis, que je ne m'y trou-

verois pas, s'il le levoit de nuit, mais s'il me vouloit permettre de le lever de jour, je le ferois, & avec ordre & avec honneur, & que je les suppliois très-humblement de m'accorder cette grace: leur répondant de ma tête de tout le mal qui en arriveroit. Ce qu'ils m'accorderent, après quelque contestation, & Monsieur de Chaunes me dit, que je prisse le tems que je voudrois pour ce sujet, mais qu'il y vouloit être. Je lui dis lors, que ce seroit entre trois ou quatre heures après midi de ce même jour, & que je m'en allois y donner ordre, afin qu'à son arrivée il trouvât tout prêt. Et à l'heure-même je retournai à la trenchée, pour le faire sçavoir au gardes. Quelques Capitaines m'y contrarierent, disant que les ennemis me donneroient sur la queuë, & que je ne ferois pas ma retraitte sans perte. Enfin ils me crurent, & fis l'ordre necessaire, pour bien frotter les ennemis, en cas qu'ils fussent venus nous troubler. Puis donnai ordre de faire décamper les Suisses, Estissac, Vaillac, Piedmont, Chappes & Normandie, & les mettre en bataille entre le quartier des Gardes & la queuë de la trenchée. Après quoi je demandai à parler à Messieurs d'Orval & de la Force, & aux

Capitaines qui avoient la garde contre nous : ausquels arrivez, je leur dis que nous étions prêts de déloger, remetrant la partie au Printems prochain pour l'achever à leur perte & à notre avantage, & que j'étois venu prendre congé d'eux, & sçavoir si quelqu'un de nous avoit manqué de payer son hôte, afin de le satisfaire, ne voulant pas laisser mauvaise renommée de nous. Ils m'embrasserent, & me dirent adieu, m'assurant que cette nuit à notre départ ils nous feroient prendre le vin de l'étrieu. Je leur dis, que s'ils nous vouloient faire boire, il falloit que ce fût dans une heure, car nous voulions employer le reste de la journée. Ils n'en crurent rien, mais je les en assurai, & jurai que je ne leur mentois point, & que je leur en voulois laisser le signal, qui étoit que je ferois premierement mettre le feu aux huttes d'Estissac, puis à celles de Vaillac, de là aux Suisses, à Piedmont, Chappes & à Normandie, & qu'après je mettrois le feu aux choses combustibles de nos trenchées. Finalement après l'avoir mis à notre Cavalier, nous ferions immediatement après notre retraite, qui ne seroit pas plus longue qu'au bout de la trenchée.

Ils me dirent, que si j'en usois de la

sorte,

sorte, je m'en trouverois mauvais marchand. Comme je leur parlois, ils virent embraser le quartier d'Estissac, puis celui de Vaillac, & celui des Suisses, & ainsi les autres consecutivement, ce qui leur persuada mon dire, & me laisserent pour m'aller preparer la collation : mais la composition de mes trenchées étoit de telle façon, que je n'avois rien à apprehender. Elles étoient à angles, saillant & rentrant, & aux angles de petites places d'armes, capables de quinze mousquetaires, entre la riviere du Tarn, où il y avoit un chemin sur le bord, & un autre grand chemin, lesquels avoient chacun cinq ou six traverses, sur lequel on pouvoit loger des mousquetaires, qui enfiloient encore les trenchées, sans pouvoir être délogez ; de sorte que je garnis les traverses & les places d'armes de bonne mousqueterie, & toutes les lignes, hormis la premiere, furent bordées de bons mousquetaires, en cas qu'ils eussent voulu passer par dessus les trenchées. Et ainsi je quittai la premiere ligne, mes piques en retraite, pour faire tête s'il fussent venus. Et après cette premiere ligne, comme les ennemis y voulurent entrer, ils furent saluez des mousquetaires, qui étoient à la premiere place

 d'ar-

d'armes, & des autres qui étoient sur les traverses, qui leur firent bien cacher le nez, & ne parurent plus après. J'ôtai les mousquetaires desdites places & traverses fait à fait que je n'en avois plus de besoin, & ainsi me vins camper à deux cens pas des trenchées, en un lieu où le canon de la ville ne nous pouvoit voir, auprès de toutes nos trouppes, proche du pont, sans que je perdisse un seul homme, en plein jour, ayant suffisamment averti les ennemis de notre retraite; qui fut faite en la presence de Monsieur de Chaunes, qui l'approuva fort, lors il s'en alla loger au quartier du Roi, m'ayant precedemment ordonné d'y passer le lendemain: après avoir assuré le bord de deça de notre pont par une bonne redoute, à laquelle je fis à l'heure-même travailler, étant chose d'importance; attendu que tous nos canons étoient sur les batteaux du pont, lequel il falloit rompre, pour faire descendre notre artillerie à Moyssac. Ce que je pensai seulement qu'on feroit à deux ou trois jours de là.

J'employai le reste du jour à poser les gardes de mon campement, qui étoit ouvert de tous côtez, & toute la nuit à faire passer nos malades & notre bagage.

ge. Sur le point du jour je mis cinq cens hommes des gardes, & cinq cens Suisses, pour faire tête aux ennemis, durant le passage de nos trouppes, & commençai à faire passer dans le quartier du Roi les Regimens de Vaillac & d'Estissac; quand Monsieur de Schomberg, avec quelques trente Gentilshommes, passerent à moi. Il me donna une lettre du Roi, & une de Monsieur le Connétable, portant creance sur lui. Il me dit premierement ce dont le Roi l'avoit chargé, qui étoit qu'il me donnoit la conduite & le commandement de son armée, pour l'amener devant Montheurt, qu'il desiroit que j'assiegeasse, pendant qu'il sejourneroit à Toulouse, & que si je voyois bien-tôt apparence de prendre la ville, que je lui mandasse, & qu'il passeroit par là. Si aussi c'étoit une affaire de longue haleine, qu'il passeroit à Leictoure, pour s'en aller à Bourdeaux. Qu'il avoit donné charge à lui, Schomberg, de me fournir tout ce que je desirerois de l'artillerie, & tout ce qu'il pourroit des finances, qui étoient ses deux charges.

Que le Roi avoit donné ordre au Marquis de Grignaux, & au Comte de Riberac, qui lui amenoient chacun un Re-

giment, de se venir joindre à moi, comme aussi au Maréchal de Roquelaure, de m'envoyer son Regiment, & sa compagnie de Gendarmes. Toutes lesquelles lettres il me donna, pour les envoyer, & me conseilla que ce fût par le Maine, qui avoit connoissance en ce païs-là, & de cette place. Ce que je fis à l'heure-même, & lui donnai même charge d'investir la place, avec ces deux Regimens, s'ils y étoient arrivez plûtôt que moi.

Monsieur de Schomberg me dit en suite, que Monsieur le Connétable lui avoit chargé de creance, laquelle à mon avis il avoit pratiquée & mandiée, qui étoit, qu'ayant consideré que les canons qui étoient sur nos batteaux, n'étoient point en sureté, parce qu'une redoute peut être forcée par les ennemis, qui seroient maîtres de tout ce côté de la riviere, & que ce nous seroit un grand deshonneur, s'ils nous gagnoient un de nos batteaux, soit en gagnant notre redoute, soit en les attirant à eux, comme ils avalleroient le long du Tarn, dont l'une de rives étoit entierement à eux; c'étoit pourquoi il nous prioit de demeurer deça avec les troupes que je voudrois choisir, hormis celles des Gardes Françoises & Suisses,

ses, & faire rompre le pont, & avaler les vaisseaux, puis m'en venir passer à la pointe de l'Avair, ou à deux lieuës de là, où il me feroit tenir des batteaux tout prêts pour toute ma troupe.

Je considerai bien la perilleuse commission que l'on me donnoit, de faire couper ce pont, & me laisser avec sept cens hommes, sans pouvoir du tout être secouru, en un pais du tout ennemi, & à la vûë d'une ville, où il y avoit plus de trois mille hommes de combat, & soixante bons Chevaux, qui auroient deux lieuës durant à me suivre, & au bout trouver un conflant de deux rivieres devant moi, à passer en batteaux, cinquante à cinquante.

Je dis neanmoins à Monsieur de Schomberg, devant cette Noblesse, que je sçavois bien que cette commission m'avoit été procurée par lui, qui avoit voulu, pour sauver ses canons, me hazarder à une ruine assurée, si les ennemis l'entreprenoient, comme ils feroient infailliblement, & ne manqueroient pas de bons avis de cela, & par nos gens mêmes: toutefois, que je n'avois encore refusé aucun commandement, que l'on m'eût fait; que je ne commencerois pas par celui-là; prenant neanmoins à

témoin tous ces Gentils-hommes, que si je me perdois, je l'avois plûtôt voulu faire que de manquer aux ordres & au service du Roi. Monsieur de Schomberg me dit, que veritablement cette commission étoit perilleuse, mais qu'elle étoit importante au service du Roi, qui avoit une telle estime de ma suffisance, & si grande opinion de ma bonne fortune, qu'il étoit assuré, que je la ferois heureusement reüssir. Qu'il avoit bien fait connoître à sa Majesté l'inconvenient qu'il y avoit, de dégarnir ce côté du Tarn, avant que d'avoir fait acheminer nos batteaux chargez de canons à Moissac, mais que ç'avoit été le Roi qui m'avoit destiné à cette action; tant pour les raisons susdites, que parce que j'étois déja porté sur le lieu. Que j'avois le commandement des troupes, & qu'il n'en pouvoit envoyer un autre à l'execution de cette affaire, sans me faire tort.

Finalement qu'il m'étoit venu trouver avec cette Noblesse, pour avoir sa part du bien & du mal, qui me pourroit arriver, & qu'il mourroit avec moi.

Cette deniere offre me ferma la bouche, & fit que je me mis incontinent à faire l'ordre, que j'avois à tenir, & effectuer celui que le Roi m'envoyoit.

Je

Je pris donc quatre cens hommes du Regiment de Piedmont, deux cens de Normandie, & deux cens de Chappes, pour faire ma retraite, que je mis en bataille à la place du Regiment des Gardes, lequel avec tout le reste de nos troupes je fis incontinent passer le Tarn, & s'alloient joindre au Roi près de Monbeton, & puis commençai à faire rompre notre pont, & fait à fait que l'on détachoit un batteau, je le faisois descendre à val.

Ceux de Montauban voyant toutes nos actions fort clairement, je m'attendois à toute heure de les avoir sur les bras, & qu'ils sortiroient, Cavalerie, & Infanterie, & canon. Enfin nous fûmes prêts à marcher, & je priai Monsieur de Schomberg de paroître sur un lieu un peu élevé, & mettre en deux rangs ces quarante chevaux, qu'il pouvoit avoir, vingt de front, afin de faire croire aux ennemis, qu'il y en avoit cent. Mais les ennemis, après nous avoir escarmouchez demi quart de lieuë, sans nous enfoncer, furent si joyeux de nous voir retirer, qu'ils cesserent de nous suivre. Je fis quatre bataillons de mes huit cens hommes, & trente mousquetaires, que j'en tirai, pour être sur les aîles de

trente piques, qui étoient les derniers; & que je menois, faisant toûjours marcher nos ordres separez, afin de ne nous point embarrasser. Après que les ennemis se furent lassez de nous suivre sans profit, que de bonnes mousquetades, notre Cavalerie passa par un guai, que nous lui enseignâmes, & nous laissa aller, après nous avoir dit adieu; & nous continuâmes paisiblement notre chemin, jusques à la pointe de l'Aveirou, où nous ne trouvâmes aucun batteau pour passer, comme il nous avoit été promis. Ce qui me mit en grande peine. Car de nous camper à cette pointe, ceux de Montauban sortiroient, avec deux mille hommes, leur canon & leur Cavalerie, & nous viendroient defaire. De passer, je ne pensois pas qu'il y eût moyen. Enfin je fis sonder un lieu, où il ne se trouva d'eau que jusques à la ceinture pour passer. Alors je dis à nos soldats, que je serois leur guide, & que je m'assurois qu'ils me suivroient volontiers, encore que l'eau fût bien froide alors. Ils me prierent de la passer sur un cheval, que l'on m'avoit amené; mais je ne le voulus faire, & commençans tous à nous déchausser, pour nous mettre en l'eau, nous avisâmes descendre un bat-

teau

teau chargé d'avoine dans des sacs, venant de Piquecos. Nous le fismes aborder, & ayant en diligence mis à terre tous les sacs, nous passâmes en seize fois cinquante à cinquante, & moi à la derniere passée, qu'il étoit tout nuit. Je logeai mes troupes à trois villages prochains, & m'en vins encore à Moissac, où le Roi avoit envoyé le sieur Desfourneaux Maréchal de logis de l'armée, avec tous les ordres necessaires.

Je fus contraint de demeurer le lendemain, tant pour emprunter de l'argent de toutes les bourses, où je trouvai cinq mille écus, & trois que j'avois encore, que de preparer des batteaux, pour embarquer toute l'Infanterie, canon, bagage & munitions de guerre & de vivres, que pour donner les ordres necessaires pour nourrir notre armée. Ce que je reglai jusques à Agen, où j'envoyai en diligence pour avoir trente mille pains prêts. J'allai aussi à la pointe du Tarn, reconnoître & pourvoir à l'embarquement.

Le Dimanche 14. je partis de Moissac, & vins coucher à la Magistere. Je fis passer ma Cavalerie du côté gauche de l'eau, qui est un bon païs de fourrage.

Le Lundi quinziéme je m'en vins à Agen,

Agen, où je trouvai que l'on n'avançoit guere pour notre munition, & que les Jurats de la ville l'empêchoient, disant que le pain rencheriroit dans leur ville, si on en tiroit une si grande quantité pour l'armée. Ce que je ne trouvai pas bon. Mrs de la ville m'étant venus voir, je leur dis que le Roi m'envoyoit nettoyer & rendre libre la riviere de Garonne, ce que j'esperois faire dans peu de jours par la prise de Montheurt, que j'allois assieger, & que j'avois déja fait investir. Que je m'assurois, que pour une si bonne œuvre ils contribueroient tout ce qui seroit en leur puissance. Que j'avois diverses choses à leur demander, les unes en payant, les autres en prêt, à bien rendre; de cette derniere sorte étoient deux milliers de poudre menuë grenée, que je les priois de me prêter, lesquels leur seroient remplacez quand l'équipage de l'artillerie passeroit par devant leur ville, & que j'y avois déja pourvû. Ce que je voulois en payant, étoit six cens pêles, trois cens pics & trois cens hoyaux, quelques serpes, & quelques haches, que je ferois payer comptant, comme aussi trente mille pains presentement, & dix mille tant que ce siege dureroit. Que je deman-

dois

dois qu'ils priſſent ce ſoin-là, & m'en delivraſſent, & que je leur mettrois argent en main, pour faire toute cette fourniture.

Ces Meſſieurs me firent réponſe, qu'ils alloient aſſembler le Conſeil de ville, pour en reſoudre, & puis qu'ils me viendroient parler : ce qu'ils firent au bout d'une heure. Et leur réponſe fut, qu'ils trouveroient fort bon, que je fiſſe faire les outils que je demandois, & que s'il y en avoit, qu'on me les donnât en payant. Que pour leur poudre menuë grenée, ils ne s'en vouloient dégarnir, mais que ſi j'en trouvois à vendre chez les marchands, ils permettoient de la laiſſer ſortir de la ville. Que pour la quantité des pains que je demandois, ils ne pouvoient ſouffrir qu'on la tirât de leur ville, car cela y mettroit non ſeulement la cherté, mais encore la diſette : & ſur cela me vinrent preſenter le vin de la ville, qu'ils me prierent de recevoir. Je leur répondis : Meſſieurs, je ne dois ni ne veux accepter le vin de ceux qui refuſent le pain au Roi, ni moins demeurer en une ville, que je ne croi pas qui lui ſoit plus affectionnée que Montauban, & qui peut-être le ſeroit moins ſi elle étoit auſſi forte. Je viens vous ôter

une

une taye de l'œil, & ouvrir le commerce de votre ville avec celle de Bourdeaux qui vous devroit obliger, non de m'accorder ce que je vous demande; mais d'en offrir beaucoup davantage, & vous me répondez comme si j'étois venu de la part du Roi d'Espagne & d'Angleterre, & non de celle de votre Roi. Sçachez que je vous puis ôter (voire faire pis) ce que je vous demande, & que ceux-là donnent tout, qui refusent les choses justes à celui qui a les armes à la main. Je me contenterai neanmoins de superseder le siege de Montheurt, jusques à ce que j'aye reçû les commandemens du Roi sur la réponse, que vous me venez de faire; lesquels, je m'assure, seront dignes de lui & de votre proceder, que je sçaurai fort ponctuëllement executer.

Ce discours fini, je me tournai vers Desfournaux, & lui dis: donnez les departemens de toute l'armée depuis les Fauxbourgs de cette ville jusques à une lieuë à la ronde, & leur ordonnez d'y faire bonne chere, & de se recompenser des travaux & des peines qu'ils ont souffertes à Montauban. Et sur cela je tournai le dos à Messieurs d'Agen, & montai à ma chambre. Ils me voulurent suivre

pour

pour me parler, mais je leur fis dire que j'allois faire une depêche au Roi, & que je ne les pouvois voir qu'à sept heures du soir, qui étoit dans quatre heures.

Ces Messieurs ne furent pas moins étonnez de mon procedé, que j'étois indigné du leur, & voyant que Desfourneaux alloit donner les departemens, ils le prierent de les superseder: mais lui dit qu'au contraire il les hâteroit, & qu'ils meritoient pire traittement que celui que je leur faisois. Ils vinrent battre à ma chambre, & moi je fis la sourde oreille, jusques à ce qu'ils me firent dire par la Motthe de Nort qui entra par ma garderobbe, qu'ils me donneroient, non seulement ce que j'avois desiré, mais encore ce que je voudrois ordonner, & que seulement je les veüille entendre. Ce qu'enfin je fis, avec un forte reprimende, & eus d'eux tout ce que je voulus. Aussi fis-je changer mes logemens.

Le lendemain Mardi 16. je vins coucher au port Ste Marie.

Le Mercredi 17. je dînai à Esguillon, où le Maine-chabans me vint trouver, qui me fit sçavoir comme Montheurt étoit investi d'un côté par le Regiment du Marquis de Grignaux, qui avoit le même

même soir gagné un moulin très-important, & qui nous menoit bien près de la ville. J'y allai voir après dîner, & fis passer les Regimens de Piedmont & de Normandie, que je fis camper joignant celui de Grignaux, tirant vers Puech, assez éloignez l'un de l'autre, pour garder la moitié de la campagne. Je m'en revins le soir coucher à Esguillon.

Le Jeudi matin dix-huit je fis passer Navarre & Champagne, qui acheverent de fermer tout-à-fait Montheurt du côté de la terre, & ordonnai l'attaque de deça vers Esguillon, aux trois Regimens premiers campez, & celle de l'autre côté aux trois autres, toutes deux le long de la riviere. Je logeai les compagnies des chevaux legers de Chevreuse, Signan & Bussilamet à Puech de Gontaut, & leur ordonnai de battre l'estrade vers Castel-jaloux, où le Vendredi 19. je fis aller loger la compagnie des gendarmes de Monsieur le Connétable. Le Samedi 20. le Regiment de Champagne ouvrit la trenchée de son côté. On étoit bien plus au nud du côté de Piedmont. Monsieur le Maréchal de Roquelaure arriva, à qui je rendis le devoir & obeïssance requise, dont il se contenta, me laissant le détail du siege. Il me pressa d'ôter la compa-

gnie

gnie des gendarmes de Monsieur le Connétable de Castel-jaloux, parce qu'il avoit audit lieu une compagnie des siennes en garnison, pour l'entretenement de laquelle il faisoit payer à ceux de la ville cinquante livres par jour. Je lui répondis qu'il étoit le Maître, & qu'il pouvoit donner le departement où il lui plairoit, que pour moi je n'en sçavois point d'autre. Il dit, qu'il la falloit faire passer delà la riviere devers Marmande : à quoi je contrariai, disant qu'elle n'y seroit surement. Il trouva bon de loger les gardes à Puech, dont je retirai vingt soldats que j'y avois mis. J'ordonnai aussi, que chaque Regiment fermeroit jusques à celui qui lui étoit voisin, d'une tranchée, par laquelle il y eût communication à couvert, de l'un à l'autre, & leur fis fournir d'outils. Je fis faire des gabions, & dresser des plattes-formes, afin que dès que nos canons, que j'attendois, seroient venus, les missions en batterie, & avançâmes de deux côtez nos tranchées en toute diligence. Elles n'étoient pas fort sures ni larges, mais c'étoit un siege, que nous devions devorer sans le mâcher.

Le Dimanche 21. j'envoyai nos chevaux legers à la guerre vers Ste Foi.

Nous

Nous avançâmes nos travaux jusques près du fossé des ennemis, lesquels me reconnoissoient aisément aller & venir, pour être habillé d'écarlate, monté sur un bidet blanc, & à la croix de mon manteau. Ils me tendirent un piege, pour me tuer en passant du quartier de Piedmont à celui de Normandie, dont la ligne de communication n'étoit encore parachevée. Ils garnirent le bastion avancé de mousqueterie, comme aussi leur contr'escarpe. Ils n'avoient qu'une seule piece de campagne, dont ils me saluerent, comme j'étois encore loin, & avec force gens, lesquels je quittai, & ne laissai avec moi que les Aides de Sergent Major de Champagne & de Navarre. Il y avoit quelques six vingts pas à passer à découvert en s'éloignant quelque peu : ce que je ne faisois jamais. Ils tirerent d'abord leur piece de campagne sur ma compagnie, qui étoit assez loin; ce qui me convia de les prier d'aller par le couvert, tandis que je m'en allai avec ces deux Aides de Major passer plus près de leur contr'escarpe. Alors ils me firent leur salve de telle furie, que je ne voyois que balles siffler alentour de moi, dont deux porterent, l'une dans le pommeau de la selle de mon bidet, & l'autre me

perça

perça mon manteau. Je fis écarter les Aides de Major, à qui il ne le fallut pas dire deux fois, & je descendis de mon bidet, pour me mettre à l'abri d'un gros arbre, qui étoit proche, auquel ils tirerent plus de cent mousquetades ; mais j'étois en sureté derriere. Enfin comme je crus qu'ils n'avoient plus à tirer, j'en sortis, & allai assez vîte gagner la tranchée de Normandie : mais ce ne fut pas sans l'échapper belle. Car ils me tirerent encore plus de cent mousquetades de soixante pas près. Mais comme mon heure n'étoit pas encore venuë, Dieu m'en préserva, contre l'attente & l'opinion de ma troupe éloignée, qui me voyoit passer par les armes. Je n'ai jamais mieux crû mourir que cette fois-là.

Les ennemis avoient deux barques armées, avec lesquelles ils alloient & venoient librement delà l'eau, & mettoient toûjours quelques nouveaux soldats dans leur ville. Ce qui m'obligea d'armer un fort batteau, tant pour faire escorter ceux qui montoient & descendoient la riviere, que pour resserrer les ennemis. Je fis aussi passer le Regiment de Chappes & de Vaillac de l'autre côté de l'eau, & fis commencer un très-beau retran-

retranchement, où je logeai les canons de batterie dès que l'artillerie fut arrivée, qui fut le lendemain Lundi 22. & que j'en fis mettre quatre pieces dans la batterie, que j'avois preparée au quartier de Piedmont, & même dès le soir elles en tirerent quelques volées contre les deffenses de la ville. Monsieur le Maréchal de Roquelaure nous fit le soir un magnifique festin aux principaux de l'armée. Le tems étoit si mauvais & si pluvieux, que nos soldats étoient jusques au genoüil dans la bouë. Ils souffroient neanmoins ces incommoditez de bon coeur, & sans murmurer. Le Marquis de Mirembeau, fils ainé de feu Monsieur de Boisse Pardaillan, qui avoit peu auparavant été assassiné à Gensac par Savignac de Nesse, étoit Gouverneur de Montheurt, & s'étoit revolté contre le Roi à la mort de son pere; avec lequel Mirembeau j'avois quelque pratique secrete, & en étions demeurez à quatre mille écus, qu'il demandoit pour remettre la place és mains du Roi, avec une abolition de sa derniere revolte, dont j'avertis le Roi, sans le communiquer à Monsieur le Maréchal de Roquelaure, ainsi que ledit Marquis de Mirembeau m'en avoit prié. Ce qui fit resoudre le

Roi

Roi & Monsieur le Connétable de venir à Montheurt, afin d'avoir l'honneur de la prise. Le Roi m'avoit envoyé le même jour le Sieur de Lancheres, qui avoit fait semblant de s'en venir me trouver, sans y être envoyé du Roi, & m'en apporta une lettre, & une autre de Monsieur de Puisieux, par laquelle ils me manderent, que je n'eusse à prendre allarme de ce que sa Majesté avoit chassé d'auprès d'elle le Pere Arnoux, & que le Roi l'avoit fait pour le mieux, comme il me diroit à mon arrivée. Je dirai en ce lieu toute cette affaire.

Depuis que Monsieur de Luines avoit été honoré de la Charge de Connétable, il la voulut faire avec tant d'autorité, que cela le rendit suspect au Roi, à qui des particuliers soufflaient aux oreilles, pour lui faire de mauvais offices; faisant voir au Roi, que lui ou les siens avoient toutes les bonnes places de France: que les principaux Gouvernemens étoient en ses mains: que lui & ses deux freres en trois ans étoient devenus Ducs & Pairs, de si bas qu'ils étoient auparavant. Qu'ils possedoient eux trois des biens, des charges & des Gouvernemens, pour plus de dix millions d'or, & qu'ils devenoient insensiblement si puissans,

ſans, que le Roine les pourroit pas abaiſſer quand il voudroit.

Le Roi n'écoutoit pas ſeulement ce diſcours, mais le faiſoit aux autres, & s'en confia premierement au Pere Arnoux, puis à Monſieur de Puiſieux. Enfin après le ſiege de Saint Jean d'Angeli, comme Monſieur le Connétable revenoit un matin de dîner, ayant ſes Suiſſes & ſes gardes marchant devant lui, entrant dans le logis du Roi, ſuivi de toute la Cour, & des principaux de l'armée, le Roi le voyant venir d'une fenêtre, me dit: Voyez, Baſſompierre, c'eſt le Roi qui entre. Vous me pardonnerez, Sire, lui dis-je, c'eſt un Connétable favoriſé de ſon Maître, qui fait voir votre grandeur, & qui étalle vos bien-faits aux yeux de tout le monde. Vous ne le connoiſſez pas, me dit-il: il croit que je lui en dois de reſte, & veut faire le Roi; mais je l'en empêcherai bien, tant que je ſerai en vie. Sire, lui dis-je, vous êtes bien malheureux de vous mettre ces fantaiſies à la tête: lui l'eſt bien auſſi de ce que vous prenez ces ombrages de lui, & moi je le ſuis encore davantage, de ce que vous me les avez découvertes. Car un de ces jours vous & lui vous crierez un peu, & enſuite vous vous appaiſerez,

ferez, & ensuite vous ferez comme se fait entre mari & femme, qui chassent les valets, ausquels ils ont fait part de la mauvaise volonté, qu'ils avoient l'un contre l'autre, après qu'ils se sont accordez. Ainsi vous lui direz, que vous m'aurez fait part du mécontentement que vous avez de lui, & à quelques autres, qui en pâtiront. Vous avez vû l'année passée, que la seule opinion qu'il avoit de ce que vous me pouvez vouloir du bien, me pensa ruiner & perdre. Il fit lors serment, qu'il n'en parleroit jamais, quelque raccommodement qu'il pût faire avec lui, & qu'il ne s'étoit jamais ouvert à personne sur ce sujet, qu'au Pere Arnoux & à moi, & que sur la vie je n'en ouvrisse jamais la bouche qu'au Pere Arnoux, & encore après qu'il lui en auroit parlé, & lors qu'il me le commanderoit. Je lui dis, qu'il n'avoit que faire de me le commander, & que j'avois déja fait ce commandement à moi même, & qu'il m'importoit de la fortune & de la vie. Sur cela je fus bien aise d'avoir eu ordre d'aller à Paris peu de jours après : car je trouvois la confidence du Roi très-perilleuse en ce tems-là. Je vins au commencement du siege de Montauban, & ayant eu l'attaque des

servoit pas assez la faveur du Roi, & qu'il n'en avoit pas autant de soin qu'auparavant, maintenant qu'il en devoit avoir davantage. Que le Roi croissoit en âge, en regne, & en connoissance des choses, & qu'en même-tems lui qui croissoit en charges, honneurs, bienfaits & obligations, devoit aussi croître en reconnoissance & en soumissions vers son Roi, son Maître, & son bienfacteur. Qu'au nom de Dieu il y prît garde, & qu'il pardonnât à la liberté que j'avois prise de lui en parler, puis qu'elle provenoit du zele & de l'affection que j'avois à son service très-humble.

Il me répondit, qu'il me sçavoit gré, & se sentoit obligé au soin que j'avois de sa conservation, qui me seroit assurément utile & profitable, & que je lui avois commencé à lui parler en neveu, comme il esperoit que je le serois dans peu de tems. Qu'il me vouloit aussi répondre en oncle, & me dire que je me reposasse sur l'assurance qu'il me donnoit, qu'il connoissoit le Roi jusques au plus profond du cœur; qu'il sçavoit les moyens, par lesquels il le falloit conserver, aussi bien qu'il avoit sçu ceux de l'acquerir, & qu'il lui donnoit quelquefois exprès de petits sujets de plainte,

plainte, qui ne servoient qu'à augmenter l'ardeur de l'affection qu'il avoit pour lui. Je vis bien lors, qu'il étoit de la même trempe de tous les autres Favoris, qui croyent avoir élevé leur fortune, qui la croyent éternelle, & qui ne connoissent leur disgrace, que lors qu'ils n'ont plus le moyen de l'empêcher. Depuis ce tems-là toutes les fois que le Roi me pouvoit parler en particulier, c'étoit incessamment en plaintes de Monsieur le Connétable. Et ce qui m'en fit plus mal juger, fut que tout d'un coup l'extrême passion, qu'il avoit pour Madame la Connétable, se convertit en une telle haine, qu'il avertit Monsieur son mari, que Monsieur le Duc de Chevreuse en étoit amoureux. Il me dit, qu'il lui avoit fait cette harangue; dont je lui dis qu'il avoit très-mal fait, & que c'étoit pecher de mettre mauvais ménage entre le mari & la femme. Il me dit : Dieu me le pardonnera, s'il lui plaît; mais j'ai eu grand plaisir de me venger de lui, & de lui faire ce déplaisir. Et entr'autres, que devant qu'il fût six mois, qu'il lui feroit bien rendre gorge de toutes choses, qu'il lui avoit prises. Sur cela je partis de Montauban, sans voir le Roi, & la premiere nouvelle que j'en eus, fut, qu'il avoit été

contraint d'abandonner le Pere Arnoux à la haine de Monsieur le Connétable, mais que je m'assurasse, qu'il n'y avoit rien contre moi. Je ne laissai pas d'en être en grande apprehension, bien que je pûsse dire, que toutes les fois que le Roi m'avoit parlé sur son sujet, que j'avois toûjours rabatu les coups, & que j'avois été infiniment marri, que le Roi eût cette confidence en moi.

Le Mardi 23. je fis porter tous les drapeaux des Regimens de l'armée à mon logis, à l'instance des Capitaines, à ce qu'ils fussent déchargez de cette garde, & que celle qui étoit posée devant mon logis, servît quand & quand pour la garde des drapeaux. Il arriva que comme Navarre m'envoya les siens, par vingt soldats, qui les portoient, & cinquante qui les accompagnoient, ceux de la ville tirerent sur eux un coup de leur piece de campagne, qui emporta quatre bras droits à quatre des soldats, qui les portoient. Il arriva aussi qu'étant à la batterie, & m'étant avancé au devant, pour remarquer ou reconnoître quelque chose, les canonniers, ne pensant pas que j'y fusse, mirent le feu à la piece plus prochaine de moi dont le vent me porta très-rudement par terre & me laissa

sa

fa un tel bruit dans l'oreille droitte, avec des élancemens qui m'étoient insupportables, & deux heures après une forte fiévre me prit, qui ne m'empêcha pas pourtant de continuer ma charge, & de faire avancer nos trenchées, jusques sur le bord du fossé, quelque assurance que j'eusse du Marquis de Mirembeau, qu'il me rendroit la place aux conditions susmentionnées. Je fus le Mercredi 24. fort pressé de Monsieur le Maréchal de Roquelaure, de faire déloger la compagnie des gendarmes de Monsieur le Connétable de Castel-jaloux, & vis que le Lieutenant, nommé Mr de Mesmont, le desiroit aussi, porté par la priere du jeune Vaillac, qui en étoit Guidon, ou peut-être parce que ceux de Castel-jaloux leur avoient promis quelque present, pour les faire déloger. Je dis à Mr le Maréchal, qu'il étoit le Maître, pour me commander absolument, & que je le ferois. Pour les envoyer delà l'eau, j'y contredirois toûjours, pour le peril que j'y voyois; si ce n'étoit qu'on les accompagnât d'Infanterie pour les garder; ce que nous ne pouvions durant le siege, lequel s'en alloit finir. Que s'il n'en vouloit attendre l'issuë, qu'il ne les pouvoit loger qu'à Tonneins. Mais

outre que le même inconvenient étoit à Tonneins qu'à Castel-jaloux, parce qu'ils contribuoient cinquante francs par jour, pour une des compagnies du Regiment de Mr le Maréchal, les Tonneins appartenoient en partie à Monsieur le Comte de la Vauguyon son gendre. Enfin Mr le Maréchal se fâcha contre moi, & moi je ne lui dis autre chose, sinon que je lui envoyerois le Maréchal des logis Desfourneaux, qu'il lui ordonnât ce qu'il voudroit. Que pour moi je ne m'en mêlerois plus. J'allai delà la Garonne, pour voir notre retranchement, qui s'en alloit en defense, dont je fus fort aise: car je craignois fort ce côté-là. Ma fiévre se rengregea si fort, que je ne fus plus capable de servir, & depêchai au Roi & à Monsieur le Connétable, pour les prier, que le lendemain à leur arrivée, je me fisse porter à la Reulle, pour me faire panser, & de me vouloir envoyer un Medecin. J'eûs le lendemain matin congé de m'en aller, par une lettre très-honnête du Roi, & assurance, que l'on m'envoyeroit le Medecin: de sorte que le lendemain 25. on me porta dans un batteau que l'on m'avoit preparé, sur les dix heures du matin, & je baissai le long de la riviere, pour aller

à

à la Reulle. Comme je passois bien malade devant Tonneins, mes gens dirent que de la Cavalerie passoit la riviere. Je m'imaginai aussi-tôt que c'étoit celle de Mr le Connétable, & ne fus pas trompé. Je me fis aborder en l'état que j'étois, & trouvai Mesmont sur le bord de la riviere, qui faisoit embarquer les bagages, pour aller coucher avec la compagnie à Puech de Gontaud, qui est à demi lieuë de Marmande. Cela me mit en très-grande peine, tout perdu du mal comme j'étois, & previs celui qui leur arriveroit. J'envoyai querir Mesmont & Vaillac, & leur demandai qui leur avoit donné ce département. Ils me dirent, que le soir auparavant Mr le Maréchal de Roquelaure leur avoit envoyé, & leur avoit fort recommandé de déloger avant que le Roi arrivât devant Montheurt. Je le crûs facilement, car le Roi n'eût jamais consenti qu'ils en fussent partis, pour aller à Puech, se jetter au milieu des ennemis, dans un païs Huguenot. Je leur dis lors, que je les priois de superseder, jusques à ce que le Roi eût sçû l'inconvenient, qu'il y avoit de faire passer une seule compagnie de gendarmes dans un païs du tout ennemi, sans l'accompagner d'infanterie, ou la loger dans

une ville fermée. Que j'envoyerois un Gentilhomme, avec celui qu'ils envoyeroient vers le Roi, & que peut-être le Roi leur donneroit pour garnison la ville de Marmande, qui leur seroit un excellent quartier. Mesmont & Vaillac étoient plus vaillans que considerez, & ne pensoient pas que le soir même de leur arrivée les ennemis les dussent venir saluer, me dirent que déja tout leur bagage & grands chevaux étoient passez, & même étoient de là avancez sur le chemin de Puech de Gontaud. Que les ennemis ne sçauroient être avertis de leur arrivée qu'il ne fût bien tard. Qu'ils n'auroient pas loisir de s'entr'avertir, pour leur venir donner sur les doigts la même nuit. Que s'ils n'étoient bien forts, ils ne leur sçauroient rien faire. Qu'il y avoit un château à Puech de Gontaud, où ils se pourroient retirer, & qu'ils feroient bon guet. Qu'ils envoyeroient le lendemain pour avoir un nouveau quartier. Enfin ils passerent par dessus mes avis & persuasions, & suivirent leur chemin. Pour moi je descendis jusques à Marmande, mon mal se rengregeant d'heure en heure, de telle sorte que je n'eus pas la force d'aller jusques à la Reulle, & fus contraint de me jetter en une méchante hôtellerie,

rie, au Fauxbourg de Marmande, où je fis tendre mon lit, pour y coucher, attendant quelque Medecin, ou esperant d'en trouver à Marmande, comme je fis, mais un Medecin de village.

De bonne fortune m'arriva en même tems un Empirique, que Mr d'Estissac m'avoit envoyé, nommé du Bourg, qui n'étoit qu'un ivrogne, mais qui avoit d'excellens remedes. Sur les neuf heures du soir m'arriva aussi un Medecin du Roi, excellent, nommé le Mire, que le Roi m'envoya, lequel pour m'ôter le furieux tintin que j'avois dans la tête, de l'avis des autres Medecins, me fit scarifier, & appliquer des ventouses sur les épaules. Ce fut vers les onze heures du soir, quand en même tems nous ouïmes tirer force coups de pistolet, dans cette ruë du Fauxbourg, qui est sur la Garonne. C'étoient les gendarmes de Monsieur le Connétable, que les ennemis poursuivoient, les ayant chargez dans Puech de Gontaud, le même soir qu'ils y étoient arrivez.

Sur ce bruit, mes gens en diligence me mirent une serviette sur les épaules, qui étoient toutes en sang, puis me mirent en robbe de chambre, & me firent emporter en cet état par quatre de mes halle-

bardiers Suiſſes, & cinq ou ſix autres, & ce qu'ils pûrent ramaſſer, m'accompagnerent juſques près de la porte; puis coururent ſe barricader dans mon logis, tâcher de ſauver avec eux mes chevaux, ma vaiſſelle & mon équipage. Ils crûrent que j'étois entré, & ne demeura avec moi que ces quatre Suiſſes, les deux Medecins, le Mire & du Bourg, avec deux valets de chambre; mais comme j'approchois de la porte, ils me ſaluerent de quelques mouſquetades, croyant, à ce qu'ils me dirent depuis, que j'étois le petard que l'on venoit attacher à leur porte. Mes gens leur crierent, que c'étoit le Maréchal de Camp qui commandoit l'armée, celui qu'ils étoient venu ſaluer à la deſcente de ſon batteau, & que s'ils ne m'ouvroient ils s'en repentiroient. Mais pour tout cela ils ne ſçûrent gagner autre choſe ſur eux, ſinon qu'ils me permettoient de me mettre ſous un petit pont & corps de garde ouvert, qui étoit au deſſus de leur barriere, qu'un homme vint ouvrir, pour m'y faire entrer, lequel la referma ſur moi en même-tems, & puis ſe jetta ſur un petit pont-levis, qui fut levé en même tems. Ainſi je fus enfermé dans cette barriere, ſans plus rien mander à mes gens; leſquels

quels croyant que je fusse entré dans la ville, ne s'occuperent qu'à garder mon logis, & ceux de la ville ne me voulurent jamais ouvrir, qu'il ne fût sept heures du matin. J'étois étendu sur une table, & tout rempli du sang de ma scarification, qui s'étoit figé & attaché à la serviette, que l'on avoit mise dessus, & qui s'écorchoit de tems en tems, avec un époinçonnement furieux dedans la tête, une forte fievre continuë, n'étant couvert que d'une robbe de nuit, assez legere, dans un tems très-froid : car c'étoit le Vendredi 26. que je puis dire avoir eu le plus grand tourment & mal, que j'aye eu de ma vie, qui me fit cent fois souhaiter la mort. Enfin Messieurs de Marmande m'ouvrirent les portes de leur ville, & m'y donnerent un bon logis. J'y fis tendre mon lit, & y demeurai malade à l'extremité d'une fiévre de pourpre, qui enfin le treiziéme jour finit par une forte crise. Le 17. je me fis porter sur le batteau, où l'on me descendit à la Reulle.

Le 23. de Decembre, pendant ma maladie, Montheurt se rendit. Mr le Connétable y mourut d'une même fiévre de pourpre que celle dont je réchappai. Il ne fut guere plaint du Roi, & les affaires changerent de face aussi bien que la

Cour.

Cour. Messieurs le Cardinal de Retz & de Schomberg aspiroient à la toute-puissance, & pensoient retenir le Roi à ne rien faire, que ce qu'ils lui conseilleroient, lui faisant sur toutes choses abhorrer les Favoris. Ils s'ajoignirent promptement un Garde des Sceaux, qui fut Mr de Vic, auquel ils les firent bailler. Et parce qu'ils apprehendoient, que je ne serois pas conforme à tous leurs sentimens, & que le Roi me parloit à toute heure, & moi fort franchement à lui, que j'avois force amis & credit dans les gens de guerre, ils proposerent au Roi de me laisser Lieutenant General en Guyenne, dont ils firent donner à Mr de Roquelaure en recompense deux cens mille livres, & le Gouvernement de Leictoure. Ils m'en firent aussi parler par Roucellai, qui s'avançoit tant qu'il pouvoit, & étoit aux bonnes graces des Ministres, & par Mr le Maréchal de Praslin. Ils m'offrirent même d'ajoûter à ma charge celle de Maréchal de France: mais je voulus voir le cours de ce marché, & attendre de voir en quelles mains tomberoient les affaires; jugeant bien que celles-là n'étoient pas assez fortes pour les soûtenir, m'assurant, que quiconque les auroit, seroit bien aise de m'avoir pour ami, &

de me faire plus de part au gâteau, que ceux-ci ne m'en offroient. Je répondis donc au Roi, quand il me parla de cette Lieutenance Generale, que je m'estimerois plus heureux de faire la charge de Colonel des Suisses près de sa personne, qu'aucune autre éloigné d'elle. Que je ne faisois que sortir d'une grande maladie, qui me demandoit trois mois de repos, & moi ce tems-là au Roi, sans autre occupation qu'en celle de ma charge premiere : ce que sa Majesté agréa. Ils la donnerent enfin à Mr le Maréchal de Themines, à qui ils ôterent le gouvernement de Bearn: ils me l'offrirent encore. J'en fis comme de celui de Guyenne. J'arrivai à Bourdeaux six jours devant le Roi, où je fus fort visité des Ambassadeurs & autres. Enfin le Roi en partit le 30. de Decembre, & vint coucher à Blaye. Le lendemain il vint dîner à demi chemin de Blaye à Libourne, où il assembla, en y arrivant, tout ce qu'il y avoit de conseil, qui étoit Messieurs le Cardinal de Retz, de Schomberg, qui lui avoient mis en tête l'affaire qu'il nous proposa, puis Mrs les Maréchaux de Praslin, de Chaunes & de Crequi, à qui le Roi avoit donné le bâton cinq jours auparavant à Bourdeaux, Monsieur de Marillac

&

& moi, & par la bouche de Monsieur de Schomberg il nous proposa un dessein, qu'on lui avoit mis en tête, de faire lui même une entreprise sur Castillon. On vouloit qu'il fist semblant d'y aller au gîte, & que l'on feroit entrer six compagnies des gardes Françoises & quatre de Suisses, pour garder le Roi, & puis quand sa Majesté y seroit entrée, elle iroit se promener au château, d'où elle chasseroit ceux qui le gardoient pour Monsieur de Boüillon, qui dès le commencement de cette guerre avoit convenu avec le Roi, que toutes les places qu'il avoit, comme Sedan, Negrepelisse, Castillon, & toutes celles qui étoient dans la Vicomté de Turenne, demeureroient dans le service du Roi, sans toutefois faire la guerre à ceux de la Religion. Que pareillement le Roi ne les feroit molester, ni entreprendre sur elles. J'oubliois à dire, que ce matin même par les chemins le Roi m'avoit dit, que l'on lui proposoit cette affaire, laquelle il ne goûtoit pas; neanmoins si tout son Conseil, qu'il assembleroit à la dînée, étoit d'avis de l'executer, qu'il le feroit. Je le degoûtai encore davantage qu'il n'étoit, par plusieurs vives raisons, que Dieu m'inspira de lui remontrer, lesquelles il me commanda

manda de dire tantôt après au Conseil, & les autres dont je me pourrois aviser; à quoi je songeai par les chemins. Après que Mr de Schomberg eut amplement déployé tout ce qui étoit de cette entreprise, il conclut par son opinion, qui étoit de l'executer en la forme proposée. Ce qu'à son avis il jugeoit très-facile, qu'il seroit utile au Roi d'avoir en sortant du siege de Montauban pris Montheurt de force, & Castillon par entreprise. Le Roi demanda ensuitte l'avis de Mr de Marillac, qui fut conforme à celui de Schomberg; y ajoutant quelque particularité en la forme de l'execution. De-là le Roi me commanda de dire mon opinion, laquelle je dis en cette sorte :

Sire, si par le manquement de foi & de parole vous eussiez voulu chercher votre avantage, vous en aviez l'année passée une belle occasion, lors que par la defaite du pont de Cée, après avoir abattu un grand parti, qui s'étoit élevé contre vous, il étoit en votre pouvoir d'employer tant les forces ennemies, que les armées que vous avez sur pied pour leur resister, qui consistoient ensemble à plus de cent mille hommes, pour ruiner les Huguenots, surpris, mal preparez, dépourvûs de forces & dénüez de secours.

Il

Il ne vous manquoit pas alors de justes & specieux pretextes pour l'entreprendre, ni d'habiles & sensez personnages à vous le persuader : joint que le profit & l'utilité, qui vous en revenoit d'exterminer un tel parti, & de donner la paix & le repos à votre Etat, que soixante années devant cette faction lui avoit ôté ou traversé, étoient assez capables d'émouvoir & d'incliner une ame moins genereuse que la vôtre, à faire ce manquement. Ce qui fut neanmoins rejetté par votre Majesté, pour ne violer la foi publique, qui leur avoit été donnée de votre part, & pour ne contrevenir à vos Royales paroles. Est-il possible, Sire, que cette fois, la parole que vous avez si saintement gardée, au prejudice même de votre Religion, au desavantage de votre Etat, & au dommage de votre propre & particulier interêt, vous la vouliez maintenant mettre à l'abandon, pour la conquête, pour ne dire la volerie & le larcin d'une simple bicoque, & mettre pour un si vil prix une si grande tache à votre honneur & reputation ? La ville de Castillon, qui demeure en paix au milieu de la guerre : qui subsiste dans son devoir au milieu de la défection de ceux de la Religion, & qui vit en une entiere assu-

rance

rance parmi ses voisins, sous la protection, que votre Majesté a donnée aux terres de Monsieur de Boüillon, se trouvera opprimée sous titre de bonne foi, en la presence & par la propre personne de votre Majesté; à qui, non par affection, mais par une voix publique, comme émanée du Ciel, a été attribué le titre de Juste. Cela est, ce me semble, incroyable; & neanmoins il n'est que trop vrai, qu'on l'a osé proposer à votre Majesté, qu'elle l'a daigné écouter, & qu'elle a voulu maintenant faire deliberer, si elle le doit executer. Depuis six semaines, Sire, le Chef du parti Huguenot, Monsieur de Rohan, est venu se mettre entre les mains de Mr le Connétable sur la simple parole, & y a trouvé une entiere sureté. Messieurs de la Force & d'Orval sur celle de Mr le Maréchal de Chaunes sont sortis de Montauban, pour conferer avec lui, & si sur celle de votre Majesté, & sur la confiance que vos peuples en doivent prendre, la ville de Castillon lui ouvre ses portes, elle en encourra sa fatale ruine. Sire, il est aisé de tromper qui se fie; mais il n'est pas aisé de tromper plus d'une fois. Une parole mal gardée pour une seule fois, prive pour jamais celui qui l'a enfrainte, de creance envers tout le monde.

Je

Je ne voi point de difficulté en la prise de Castillon: vous y serez infailliblement reçu, & sans peril vous vous en rendrez maître; mais en gagnant, avec reproche & honte, cette chetive place, vous perdrez toutes celles de la Religion, qui se fians en votre royale parole, vivent sous votre autorité, & joindrez aux rebelles Huguenots les autres obéïssans & fidelles; une seule armée, ou deux au plus, vous suffisent à faire la guerre aux revoltez, là où six armées ne suffiront pas à ceux que vous contraindrez par cette action être tels. Le seul Duc de Boüillon, à qui vous ôtez Castillon, vous forcera d'en entretenir une en Champagne contre Sedan: une en Limousin contre les places de la Vicomté de Turenne: Messieurs de la Trimoüille & de Sulli, jusques à cette heure zelez à votre service, chercheront leur sureté: & Monsieur de Lesdiguieres, qui vous a si bien servi cet Eté contre ceux de sa même Religion, & qui contient tout le Dauphiné en paix & obeïssance, ne le pourra plus contenir, & ne se pourra peut-être pas contenir lui-même, voyant que l'on ne se peut plus fier à votre Majesté, ni prendre creance à sa parole.

Sire, je ne sçai qui vous a donné ce con-

conseil, mais je ſçai bien de quelque part qu'il vous vienne, qu'il eſt intereſſé, ou mal intentionné, ou inconſideré, & qu'il n'en peut ſucceder que perte & repentir. C'eſt pourquoi, Sire, je vous conſeille de conſerver religieuſement toute votre vie votre foi & votre parole, tant à vos amis qu'à vos ennemis, à vos voiſins qu'à vos ſujets, & par un noble & genereux dédain rejetter, comme prejudiciable, toutes les propoſitions & avis, que l'on vous viendra donner au contraire.

Le Roi, qui n'avoit pas beſoin de beaucoup de perſuaſion, pour le divertir de cette entrepriſe, voyant auſſi que les trois Maréchaux de France, par leurs geſtes, approuvoient mon avis, n'en voulut pas demander aux autres, mais dit, qu'il avoit toujours bien jugé, que ſon honneur & ſa foi ne lui pouvoient permettre d'executer ce deſſein. A quoi tous les autres ayant applaudi, il fut reſolu que l'on iroit coucher à Libourne.

Quand le Roi me parla premierement de cette affaire, il ne me dit pas, que Mr de Schomberg lui eût propoſée, & veritablement je n'en ſçavois rien. Il témoigna de grands reſſentimens à Meſſieurs de Praſlin & de Crequi, de l'aigreur & vehemence, dont j'avois uſé en mon

opinion, & qu'il n'eût pas crû que moi, son ancien ami, lui eusse voulu faire ce tour. Mais je leur répondis, qu'il n'avoit point fait la proposition comme venant de lui, mais d'une tierce personne, & que mon serment & mon devoir m'obligeoient de dire selon ma conscience, mes sentimens, sur les avis, que le Roi me demandoit; neanmoins cela ne l'appaisa pas, & demeurâmes depuis en froideur, parlant neanmoins toûjours ensemble. Ainsi le Roi s'en vint coucher le dernier jour de l'année 1621. à Libourne, où il sejourna le premier jour de l'année 1622.

Fin du Tome second.

W.W. Rockhill.